

Biblioteka
U. M. K.
Toruń

235248

25

CASIMIR STRYIĘSKI

MESDAMES DE FRANCE

FILLES DE LOUIS XV

DOCUMENTS INÉDITS

TROISIÈME ÉDITION

PARIS

ÉMILE-PAUL, ÉDITEUR

100, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 100

1911

CASIMIR STRYIENSKI

MESDAMES
DE FRANCE
FILLES
DE LOUIS XV

Prix : 5 fr.

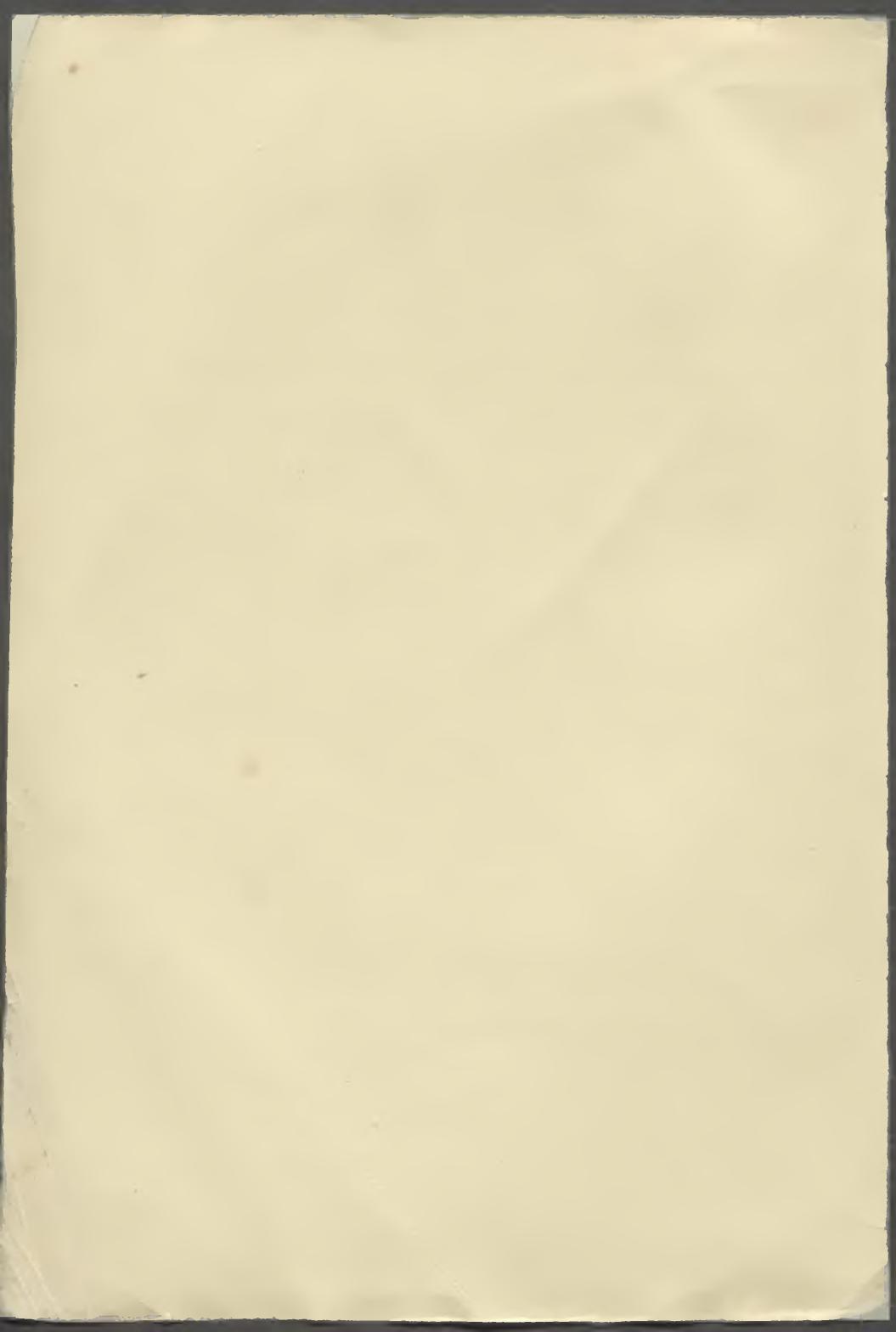
PARIS

ÉMILE-PAUL

ÉDITEUR

00, rue du F^g-St-Honoré, 100

—
1911



2071

CASIMIR STRYIÉŃSKI

MESDAMES DE FRANCE

FILLES DE LOUIS XV

DOCUMENTS INÉDITS



TROISIÈME ÉDITION

PARIS

ÉMILE-PAUL, ÉDITEUR

100, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 100

1911

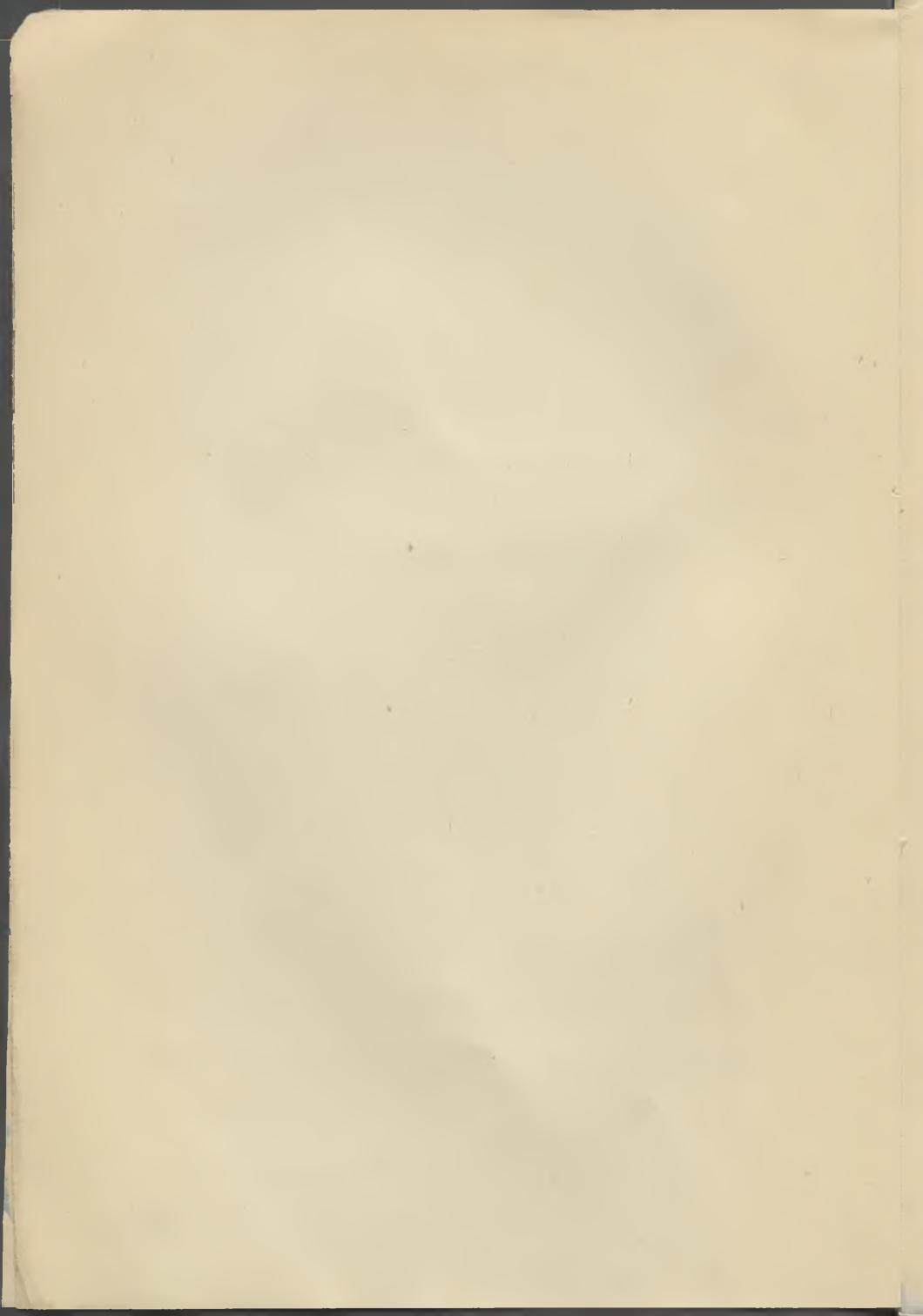
235248

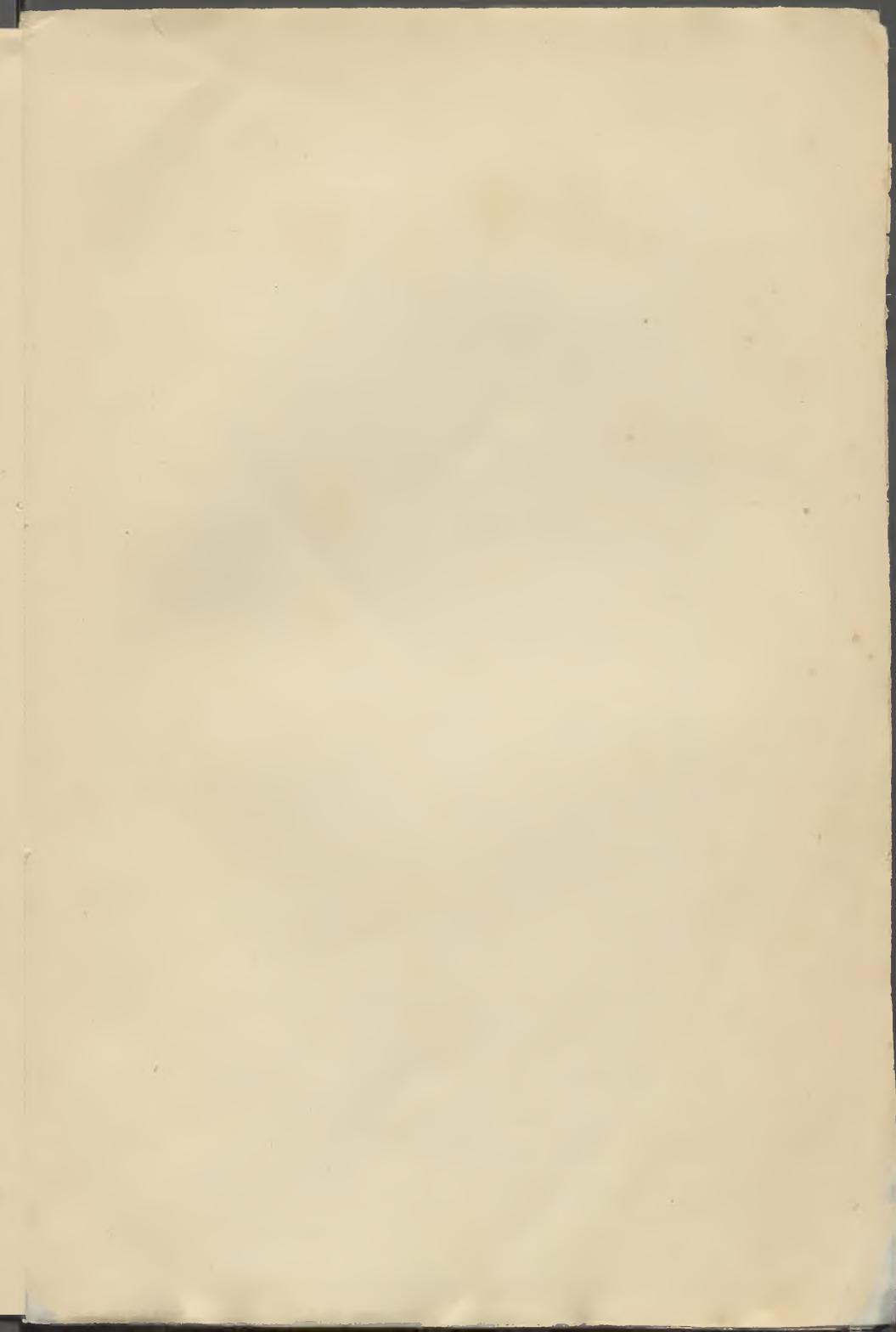


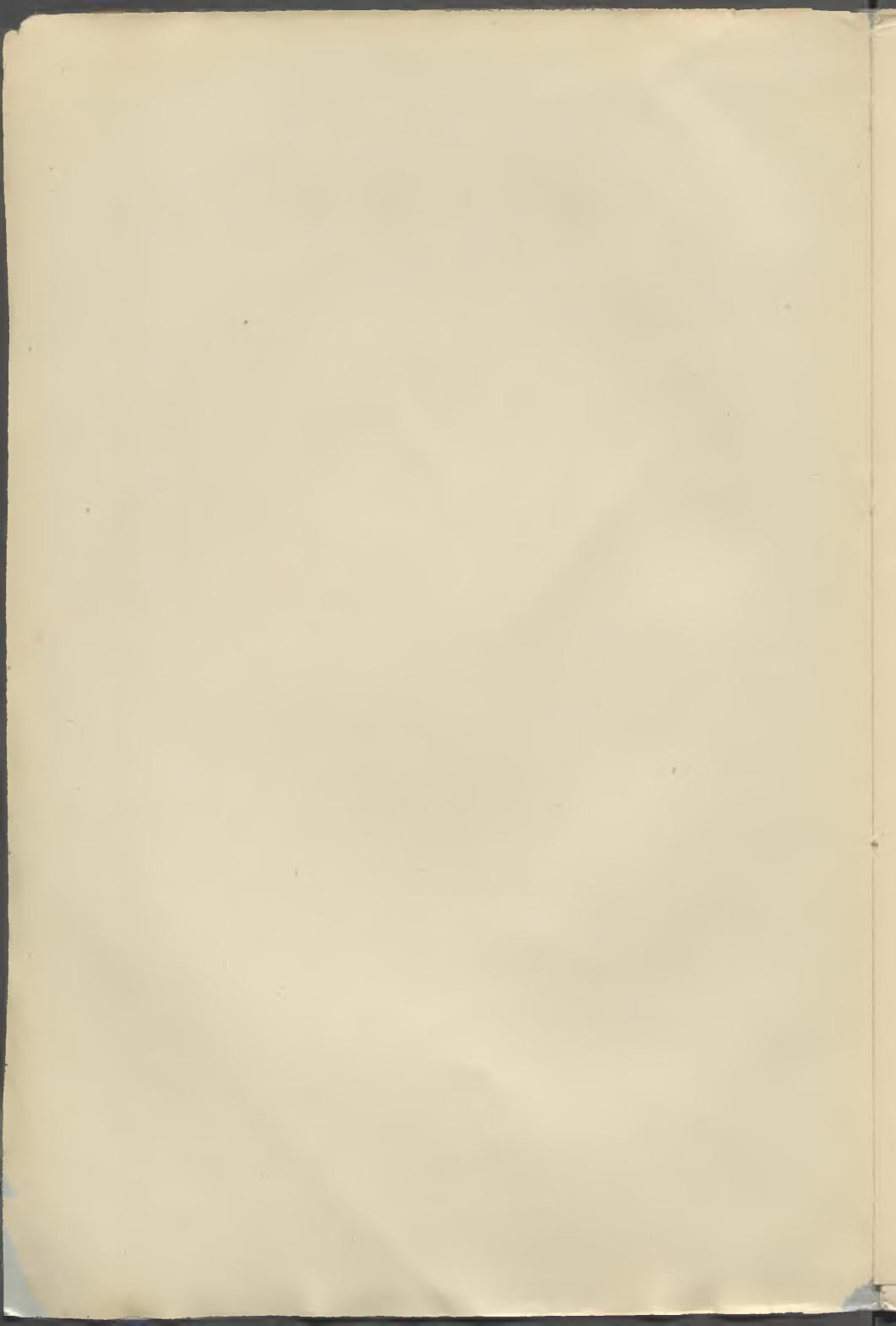
A LA MÉMOIRE
DE MON FILS BIEN-AIMÉ

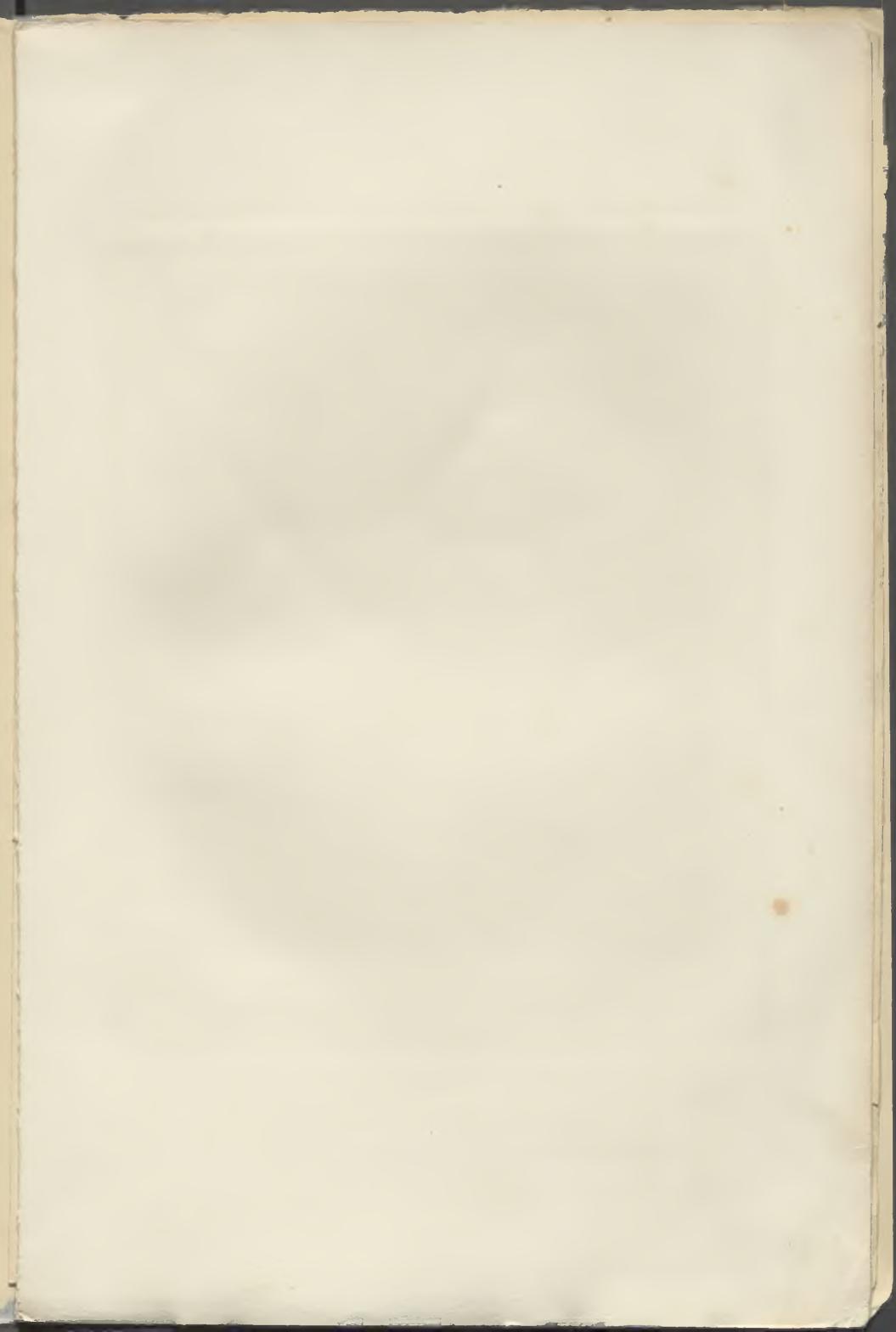
LADISLAS

1885-1910







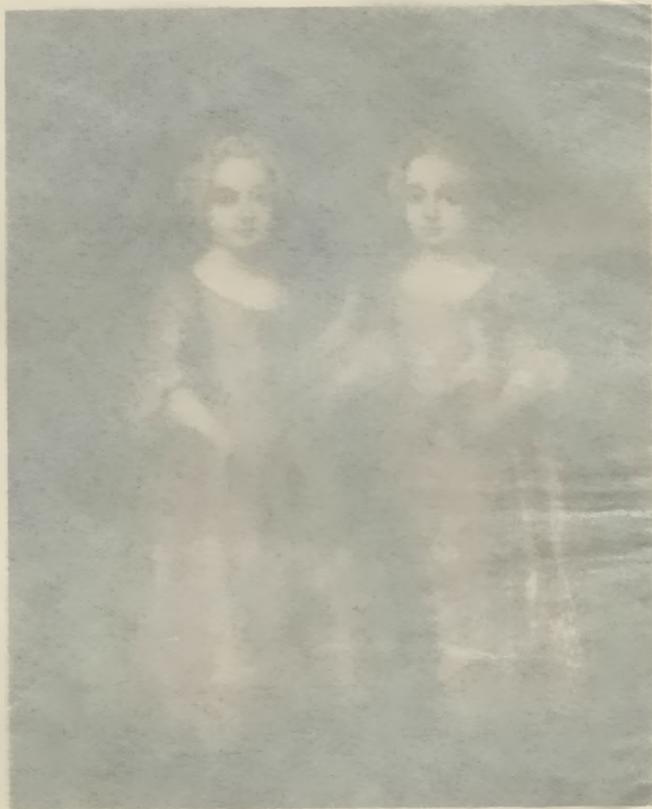




MESDAMES DE FRANCE

FILLES DE LOUIS XV

Mesdames LOUISE-ÉLISABETH et HENRIETTE
vers 1737.
Portraits à l'huile par GOBERT
(Musée de Versailles).



Mesdames LOUISE-ÉLISABETH et HENRIETTE
vers 1737.

Portraits à l'huile par GOBERT
(Musée de Versailles).

MESDAMES DE FRANCE

FILLES DE LOUIS XV

OUVRAGES DE CASIMIR STRYIENSKI

Deux Victimes de la Terreur: La Princesse Lubomirska. Madame Chalignin (Dujarric).

La Mère des trois derniers Bourbons, Marie-Josèphe de Saxe et la Cour de Louis XV (Plon).

Ouvrage couronné par l'Académie Française.

Le Gendre de Louis XV (Calmann-Lévy).

Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques.

Le Dix-Huitième siècle. Hachette.

Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques.

ŒUVRES ÉDITÉES PAR CASIMIR STRYIENSKI.

Comtesse Potocka. Mémoires (1794-1820). Plon.

— *Voyage d'Italie* (1826-1827). Plon.

Stendhal. Journal (1801-1814). Fasquelle.

— *Vie de Henri Brulard*. Fasquelle.

— *Lamiel*. Quantin.

Sénac de Meilhan. L'Émigré (en collaboration avec Frantz Funck Brentano). Fontemoing.

PRÉFACE

Depuis 1875, aucun travail d'ensemble n'a été publié sur les filles de Louis XV. A cette date nous avons le livre d'Édouard de Barthélemy (*Mesdames, filles de Louis XV*, Paris, in-12, 1870), celui d'Honoré Bonhomme (*Louis XV et sa famille*, Paris, in-12, 1873), et une centaine de pages de Jules Soury, intitulées : *Les Filles de Louis XV (Portraits de femmes*, Paris, in-12, 1875).

Ces trois études sont fort inégales. Les deux premières nous donnent quelques lettres et pièces inédites, c'est là leur plus clair mérite. La troisième, rédigée d'une plume élégante, est la seule qui ait de la valeur, encore qu'une partielle animosité guide presque toujours le spirituel écrivain. Il est plus psychologue qu'historien. Par son sectarisme, il se rattache à l'école de Michelet.

Mesdames, toutefois, n'ont cessé d'intéresser le public : de nombreux articles de revues le prouvent, qui nous ont révélé des épisodes inédits de leur existence. De plus, certains documents, mieux catalogués

ou plus accessibles, nous ont apporté une abondante et fraîche moisson, soit aux Archives Nationales, soit aux Affaires étrangères, soit aux Archives de Parme, soit encore dans les collections familiales, comme celles de M. le comte de Chastellux, de M. le marquis de Nicolay, de M. Paul Fromageot, et des Carmélites de Saint-Denis, réfugiées dans le Limbourg Hollandais. Nous avons pu ainsi, après de minutieuses investigations, facilitées par d'inépuisables complaisances¹, reprendre l'histoire de Mesdames, offrir, à notre tour, un livre nouveau et tenter de faire revivre, dans leur vrai cadre, les six filles de Louis XV et de Marie Leszczyńska.

Mesdames n'ont pas écrit de Mémoires ; nous nous sommes efforcé de combler cette lacune, en leur laissant le soin de nous dire elles-mêmes leurs secrets, de nous dicter, pour ainsi dire, le texte de ce volume. Les longues considérations, les larges aperçus ont été écartés ; nous avons voulu faire des portraits familiers. L'intimité de la vie nous fait seule connaître les gens, il en est de même de l'intimité de l'histoire.

Le caractère de chacune des princesses a été étudié d'après sa propre correspondance ou d'après les mémorialistes de la Cour.

L'aînée, Louise-Élisabeth, duchesse de Parme, qui avait quitté Versailles à l'âge de douze ans, était très

1. Aux Archives Nationales, aux Affaires étrangères, à la Bibliothèque de la rue de Richelieu, au Cabinet des Estampes, à l'Arsenal où nous avons toujours été accueilli avec la meilleure grâce, sans jamais lasser la bonne volonté des plus aimables érudits.

ignorée. On ne soupçonnait pas le rôle important qu'elle joua, la part qu'elle eut dans le Pacte de famille ; de son mari, surtout, on ne savait rien. Nous avons rendu à Louise-Élisabeth la place qui lui convenait : dans cette galerie des filles de Louis XV, elle tient la tête par son intelligence aussi bien que par son rang.

Sur Madame Henriette, morte à vingt-cinq ans, il n'y avait pas grand'chose à dire de neuf ; mais ses relations avec sa belle-sœur Marie-Josèphe de Saxe mettent une auréole autour de cette figure charmante qui fut la douceur et l'abnégation personnifiées.

La plus connue des filles de Louis XV est Madame Adélaïde. Jusqu'en 1791, sans cesse à la Cour, elle fut témoin de tous les événements des deux règnes. On parla beaucoup d'elle dans son enfance et dans sa jeunesse, elle eut des aventures singulières que fait comprendre son humeur fantasque ; plus tard, elle désira, mais en vain, s'immiscer dans la politique et, la seule fois qu'elle se mêla d'une affaire sérieuse, sous Louis XVI, elle commit une grave erreur qu'elle eut la franchise d'avouer. Son attitude envers la Dauphine, Marie-Antoinette, que quelques historiens n'eurent pas le courage de signaler, fut de tous points déplorable ; mais les dernières années de la vie d'Adélaïde, si pénibles, si douloureuses. rendent enfin sympathique la pauvre exilée de Trieste.

Victoire qui, elle, n'avait rien à se reprocher, subit le même sort. Bonne, confiante, elle resta atta-

chée, malgré tout, à sa sœur Adélaïde. Elle cultiva l'amitié : ses lettres à la comtesse de Chastellux nous la montrent affectueuse autant qu'on peut l'être. On la savait gourmande et nonchalante, on verra maintenant qu'elle était aussi très tendre et très dévouée, que son beau visage reflétait un cœur aimant et pur.

Que pouvait-on dire sur Madame Sophie ? C'est la seule de ces princesses qui échappe à toutes les recherches ; elle naît insignifiante, et insignifiante elle demeure jusqu'à son dernier jour.

Pour Madame Louise nous n'avions qu'à choisir entre des centaines de documents. Son action d'éclat, lorsqu'elle entre à Saint-Denis, fait d'elle une héroïne, durant sa vie ; son sacrifice fait d'elle une « bienheureuse », après sa mort. Toute une littérature lui est consacrée, son culte est entretenu pieusement dans tous les monastères de France et de l'étranger. Nous ne pouvions nous placer au même point de vue que les hagiographes de la Carmélite. Nous avons tâché d'expliquer sa vocation et nous croyons avoir découvert les mobiles très humains et très respectables qui poussèrent la plus jeune de ces princesses à se vouer à Dieu. Elle chercha dans la solitude du cloître et dans l'observance d'une règle rigoureuse les consolations nécessaires à son âme ardente, cette âme si fortement trempée, malgré la chétive enveloppe qui la renfermait.

Paris, 4 février 1910.

CHAPITRE PREMIER

VERSAILLES ET FONTEVRAULT

Du mariage de Louis XV et de Marie Leszczyńska, dix enfants naquirent au château de Versailles, de 1727 à 1737.

Ce furent d'abord deux jumelles, le 14 août 1727, Marie-LOUISE-ÉLISABETH, la future Madame Infante, et ANNE-HENRIETTE : Madame Première et Madame Seconde, comme on les appela au berceau. Ces princesses sont assez mal reçues : on désirait un Dauphin, mais le roi est « fort charmé de son ouvrage » ; il montre ses filles à tout le monde et se fait des compliments à lui-même, en jeune et fier papa de dix-sept ans et demi. On chante un « pont-neuf » sur cette double naissance : il faudra deux bonnets ; il faudra deux hochets ; il faudra deux maris, et, l'année prochaine, deux Dauphins. Louis XV n'en annonce qu'un seul, il se trompe aussi¹.

Une troisième fille vient au monde le 28 juillet 1728, LOUISE-Marie (elle mourut le 19 février 1733) ; c'est un nouveau chagrin à la Cour ; on désespère de

1. *Journal de Barbier* (8 vol. in-12, 1866), II, 11 ; *Journal de Mathieu Marais* (4 vol. in-8°, 1868), III, 228.

voir la succession au trône assurée ; cependant le roi accepte très bien la déconvenue et dit à la reine : « Prenez parole avec Payrat [c'était l'accoucheur] pour un garçon ¹. »

Enfin, le souhait de tous est exaucé : un DAUPHIN est donné à la France, le 4 septembre 1729 — grand événement et l'occasion de fêtes populaires qui durent trois jours. Louis XV se rend à Paris pour assister à un *Te Deum*. Depuis la porte de la Conférence jusqu'à Notre-Dame, les gardes françaises et suisses font la haie : le passage du cortège est accueilli par d'enthousiastes acclamations ; il y a foule à la suite du monarque : toute sa Maison, et des mousquetaires, des cheveu-légers, des fauconniers, oiseaux sur le poing, des gardes du corps, des gens d'armes. Les salves retentissent, les cloches sonnent à toute volée. Le soir, Louis XV traverse sa bonne ville pour rentrer à Versailles ; Paris est « illuminé du haut en bas », le spectacle est admirable, surtout dans la rue Saint-Honoré et à la place Louis-le-Grand (Vendôme) ; cette place, nous dit Barbier, était éclairée « avec uniformité et également et, au lieu des lanternes qui sont autour, chacun avait mis un lustre avec des bougies ². »

Le 30 août 1730, naît un DUC D'ANJOU qui ne devait vivre que trois ans et dont la reine apprend la mort d'une façon bien cruelle. « Voyant passer de son balcon, raconte un anonyme, un porteur de chaises qui venait du côté de l'appartement de M. le duc d'Anjou, elle lui demanda comment se portait ce

1. Barbier, II, 47.

2. Barbier, II, 77-78.

petit prince. Le porteur de chaises, qui ne la connaissait pas, lui répondit naturellement qu'il était mort. A cette nouvelle, la reine fit un cri et s'évanouit ¹. »

Puis, ce sont cinq filles de suite : Marie-Adélaïde (23 mars 1732) ; Marie-Louise-Thérèse VICTOIRE (11 mai 1733) ; SOPHIE-Philippe-Élisabeth-Justine (27 juillet 1734) ; Marie-Thérèse FÉLICITÉ (16 mai 1736) ; LOUISE-Marie (15 juillet 1737). « En voilà bon nombre, dit Barbier : la France politique est alarmée de n'avoir qu'un Dauphin bien jeune et un roi qui fatigue beaucoup son tempérament ². » On craignait que la couronne ne tombât aux mains des Orléans, mais il n'en sera ainsi que dans un siècle ; la branche cadette triomphera seulement en 1830 avec Louis-Philippe qui descend en droite ligne de Monsieur, frère de Louis XIV. Ce Dauphin « bien jeune » aura le temps d'avoir trois fils qui régneront, et Louis XV mourra après un règne de cinquante-neuf années.

Les plus jolis souvenirs, et les plus vivants, que nous ayons de l'enfance de cette lignée royale sont les portraits conservés à Versailles et au Louvre. Grâce aux peintres, nous pouvons nous faire une idée des deux princesses jumelles, du Dauphin et d'Adélaïde. Louise-Élisabeth, Henriette et Adélaïde ont été peintes, vers 1737, par Pierre Gobert ³. Leurs physionomies pouponnes ont à peu près le même caractère, et leurs costumes sont identiques : béguins enrubannés, robes de soie décolletées et ta-

1. *Journal de la Cour, 1732-1733 (Revue Rétrospective, 2^e série, V).*

2. Barbier, III, 87; *Almanach Royal*.

3. Ces portraits ont été aussi attribués à Alexis-Simon Belle; mais cet artiste, mort en 1734, n'aurait pu peindre Madame Adélaïde à l'âge de cinq ou six ans, or les deux tableaux sont de la même main.

bliers de précieuses dentelles. Louise-Élisabeth et Henriette sont ensemble dans un parc, l'une tient une fleur, l'autre une colombe ; Adélaïde est seule, la main gauche posée sur une cage d'où deux oiseaux, symbolisant ses sœurs, s'échappent pour mieux voir la charmante fillette, — dans le fond du tableau, un coin du palais de Versailles, en perspective. Les poses sont un peu guindées, les longues jupes de cour donnent quelque raideur à ces enfants, mais des princesses ne peuvent avoir le laisser aller de tout le monde ; ces effigies restent des documents précieux et montrent combien Mesdames ressembraient alors à leur mère.

On peut citer encore une allégorie, antérieure à ces portraits, peinte par Natoire en 1734, pour célébrer la venue au monde des deux sœurs jumelles, c'est la *Jeunesse et la Vertu présentant deux princesses à la France* : cette composition, où il ne faut guère rechercher que l'intention décorative, se trouve actuellement à Versailles, dans la chambre de la reine, en dessus de porte, du côté du salon de la Paix ; elle n'est pas indigne de l'artiste qui a travaillé à l'hôtel Soubise (Archives nationales) et au château de Pont-sur-Seine (décorations qui sont maintenant au musée de Troyes).

Le Dauphin a cependant été mieux servi que Mesdames : Quentin La Tour nous a transmis ses traits charmants qui rappellent aussi ceux de la reine. Ce pastel du Louvre est délicieux, — l'habit rose, barré du ruban bleu et orné de la plaque du Saint-Esprit, fait valoir la petite figure souriante. On reconnaît là l'enfant malin qui demande à son précepteur : « Que lisez-vous dans ce livre, M. Alary ? »

— Je lis, répondit l'abbé, qu'il faut que Monseigneur étudie.

— Voyons, lui dit le Dauphin qui prend le livre et l'ouvre. Moi je lis qu'il faut que je me divertisse¹. »

Et le prince de jeter le volume et de retourner à ses jeux.

Lorsqu'on a ces tableaux présents à l'esprit, les pages des chroniqueurs s'animent ; on lit, par exemple, avec plus d'intérêt ce fragment du duc de Luynes² : « Dimanche, 15 de ce mois [septembre 1737], la reine alla au bal chez M. le Dauphin. Depuis le retour de Fontainebleau, il y a toujours eu bal deux fois par semaine, le jeudi chez Mesdames, et le dimanche chez M. le Dauphin... Le roi et la reine étaient dans leurs fauteuils, le dos tourné à la fenêtre... » Le Dauphin et Louise-Élisabeth dansèrent d'abord seuls. « Ensuite commencèrent les danses figurées et contre-danses... Au premier tour des menuets, l'on ne tournait point, mais l'on dansait en face du roi et de la reine le chapeau bas. » Ne voit-on pas descendre de leur cadre les modèles de Gobert et de La Tour, n'entend-on pas le froufrou des robes, la musique un peu grêle de l'orchestre ? Et lentement, majestueusement, tout ce petit monde évolue avec grâce devant le couple royal... Heureux temps de la vie, et heureuse époque, où le costume se prêtait si bien à l'apparat d'une fête, aux mondaines élégances, au protocole d'une Cour !

Chacune de Mesdames avait, dès le berceau, une

1. *Journal de la Cour*, 1732-1733.

2. I, 422.

Maison qui se composait d'un nombreux domestique — entre autres, huit femmes de chambre. En 1732, le baron de Pöllnitz entrevoit ce petit monde à Versailles. « Je vous assure, dit-il, que c'est un bel attirail que de voir ces enfants venir chez la reine ou courir dans la galerie. Ils ont au moins quarante suivantes, tant dames que femmes de chambre, à leur suite¹. » Les princesses étaient confiées à la gouvernante des Enfants de France, dont le titre appartenait à la duchesse de Ventadour et la charge à sa petite-fille, la duchesse de Tallard. Les sous-gouvernantes étaient les marquises de la Lande, de Villefort et de Muy.

Charlotte de la Motte-Houdancourt, duchesse de Ventadour, resta en fonction auprès de Louis XV, jusqu'à ce que ce prince, âgé de sept ans, eût passé aux hommes (1717). Le roi l'aimait beaucoup et l'appelait sa « chère-maman » ; aussi garda-t-elle, non seulement les honneurs dus à sa qualité, mais encore la tendre affection du monarque ; et elle choya les filles comme elle avait choyé le père. C'était, à cette époque, une personne d'âge : elle représentait le siècle de Louis XIV, — on avait quelque peu parlé d'elle, au temps où, très jolie, elle était dame d'honneur de la mère du Régent ; plus tard, devenue très pieuse, « la coiffe, la paroisse, la chapelle, l'assiduité aux offices et des jargons de dévotion à propos l'avaient lavée de toute tache », nous dit Saint-Simon² dans son pittoresque langage. Elle mourra en 1744, mais aura le temps d'avoir des

1. *Un séjour en France sous Louis XV, lettres du baron de Pöllnitz*, in-12, 1909, p. 103.

2. *Édition Hachette en treize volumes*, III, 54.

soins et des prévenances maternels pour les jeunes princesses qui perdirent beaucoup à sa mort.

M^{me} de Tallard, en effet, ne leur était guère sympathique, du moins à Louise-Élisabeth. Chaque fois que la gouvernante entrait en dehors des heures réglementaires, elle était apostrophée « avec un air de surprise et de sécheresse »¹ par son élève qui lui demandait quel était le motif de sa visite.

On en sait beaucoup plus long sur les cérémonies et les galas auxquels Mesdames prirent part de fort bonne heure que sur leur instruction confiée aux sous-gouvernantes. D'après les lettres que l'on a des princesses, on n'a pas trop de compliments à faire à leurs éducatrices; ces documents sont pleins de fautes d'orthographe — c'était, il est vrai, la mode d'alors — mais ils sont, en général, d'une langue fort incorrecte. Ils servent, malgré tout, à distinguer les différents caractères des filles de Louis XV et, à cet égard, nous fourniront plus d'un détail intéressant.

L'essentiel pour Mesdames n'est-il pas de briller par les charmes extérieurs, de répondre aux révérences avec grâce, de sourire à propos, de jouer un rôle? — ce qui est tout dans ces existences dominées par la plus stricte étiquette.

Quelle place tient cette étiquette dans les mémoires de l'ancien régime! Voici, à ce sujet, une page fort curieuse du duc de Luynes, année 1738 : « Il y avait hier quatre fauteuils au bal pour M. le Dauphin et Mesdames. Dans le moment que la Reine arriva, on ôta tous les fauteuils, et on n'en laissa qu'un pour Sa Majesté; mais, ce qui mérite d'être remarqué,

1. Luynes, III, 40.

c'est que, lorsque M. le Dauphin ou Mesdames dansaient les menuets ou les danses figurées, tout le monde se tenait debout... Dans les contre-danses, quoique M. le Dauphin et Mesdames dansassent, tout le monde demeurait assis, mais c'est l'usage... L'usage ordinaire subsiste aussi qu'il n'y a que les gens titrés qui dansent avec Mesdames les menuets ou danses figurées. Cependant, M. de Monaco, fils de M. de Valentinois, dansa un menuet avec Madame; quoique souverain, il n'a nul rang en France¹. »

Ce même protocole règle les moindres entrevues de la mère et de ses enfants. Louis XV avait le droit de s'en affranchir; Marie Leszczyńska, au contraire, fut toujours l'esclave de l'étiquette, surtout depuis qu'elle comprit la vanité de ses rêves de femme heureuse. Bien vite, sa situation est tout officielle: Marie n'est ni épouse, ni mère, elle est simplement la Reine à qui l'on rend des hommages et que l'on prive de toute intimité. Ce n'est point dans sa famille qu'elle peut trouver les plaisirs du coin du feu, mais auprès de son entourage particulier, auprès de la duchesse de Luynes, par exemple, laquelle est moins dame d'honneur qu'excellente amie. Voilà pourquoi on a de si rares témoignages de la tendresse maternelle de la reine, tendresse refoulée, comme tant d'autres sentiments, par la crainte et par la timidité.

Un événement va nous faire voir dans quelle dépendance vivait Marie Leszczyńska, et combien elle était étrangère aux décisions prises à l'égard de ses filles.

1. Luynes, II, 288-289.

Le cardinal de Fleury, ancien précepteur de Louis XV, avait un ascendant extraordinaire sur son élève. Il devait ce poste de confiance à Louis XIV qui, dans un codicille de son testament, avait désigné Fleury, alors évêque de Fréjus, pour remplir ces délicates fonctions auprès de son arrière-petit-fils. C'étaient les débuts d'une carrière que le prélat, fort ambitieux, voulait brillante. Tout favorisa Fleury : l'indolence du roi, son dégoût pour les affaires, son amour des plaisirs. A la chute du duc de Bourbon, l'évêque devient premier ministre, *in partibus* il est vrai, mais avec tous les pouvoirs qui font de lui le maître de la France.

Peu après la venue au monde de la dernière fille du roi, le cardinal déclare que Mesdames « embarrassent le château de Versailles », et que l'entretien de leurs Maisons coûte trop cher — il est guidé par son amour de l'économie et ne se préoccupe point d'affliger la reine qu'il sait incapable de s'opposer à cet ordre. Il prend sur lui cette décision — la mesure pourtant est si sévère que Marie veut intervenir, mais elle a peur. On avait mis hors de cause Mesdames Première et Seconde ; seules les cinq autres princesses devaient être envoyées à l'abbaye de Fontevrault, aux confins du Maine et de l'Anjou, à quatre-vingts lieues de la Cour. C'étaient Adélaïde qui a six ans, Victoire cinq, Sophie quatre, Félicité deux, et Louise qui n'a pas même une année accomplie.

La reine a une affection particulière pour Adélaïde, elle désire demander sa grâce : elle n'ose faire acte d'autorité, sachant à quel point le cardinal est hostile à toute intervention de sa part. On cherche un autre

moyen, et c'est la fillette, à laquelle on a fait la leçon, qui tente elle-même une démarche. Adélaïde se présente devant son père, au retour de la messe quotidienne, lui baise la main, se jette à ses pieds et se met à pleurer. Louis XV est touché de cette scène, « il larmoie un peu et toute la Cour en fait autant », il promet à Adélaïde qu'elle ne partira pas. Mais Fleury tient bon pour les quatre autres princesses¹.

On se demande pourquoi l'on choisit cette lointaine abbaye, où Félicité mourra en 1744, où Victoire restera dix ans, Sophie et Louise douze ans, où jamais ces enfants ne recevront la visite d'aucun des leurs. Le cardinal aurait pu, semble-t-il, songer à l'abbaye de Panthemont, rue de Grenelle, ou à la maison de Saint-Cyr, voisine de Versailles ; mais l'évêque craignait-il l'air de Paris ou n'aimait-il pas le souvenir de M^{me} de Maintenon ? Certains ont supposé qu'on voulait éloigner les princesses des exemples paternels — c'était l'époque de la liaison du roi avec M^{me} de Mailly : la supposition est gratuite ; n'aurait-on pas dû alors sacrifier les aînées, celles qui avaient l'âge de raison ?

La lésine de Fleury et l'indifférence du roi expliquent l'exil de Mesdames sans qu'il soit besoin de chercher ailleurs.

Le cardinal, cependant, dut se mettre en frais pour faire réparer le Logis-Bourbon, destiné aux filles de Louis XV, — c'était l'un des nombreux bâtiments de Fontevrault, ainsi appelé parce qu'il avait été construit par Éléonore de Bourbon, tante de Henri IV. Cette abbaye était considérable, ainsi qu'on peut

1. Barbier, III, 128 ; Luynes, II, 108-109.

s'en rendre compte d'après deux vues aquarellées du cabinet des Estampes : elle comprenait deux monastères, celui des femmes, et celui des hommes (le grand Moustier et Saint-Jean de l'Habit); Saint-Michel qui était le logement de l'Abbesse; Saint-Benoist où se trouvaient les infirmeries et le cimetière; deux églises, dont l'Abbatiale; plusieurs chapelles; de vastes communs et la légendaire Tour d'Évrault, qu'on disait avoir servi de repaire à un brigand. Ce domaine était enclos de murs; la porte principale portait le nom d'*Athanasis* (Immortalité).

Le Logis-Bourbon se trouvait en mauvais état; les travaux furent exécutés par M. d'Aubert sous les ordres de Gabriel, premier architecte et inspecteur général des Bâtiments du Roi. Le devis se montait à 93 967 livres (on le réduisit à 65 000), plus 6 000 livres pour l'aménagement d'une chapelle¹. Ce logis, encore debout, se compose d'un rez-de-chaussée bas et d'un premier assez élevé et spacieux auquel on accède par un bel escalier de fer forgé; il était élégamment meublé et orné de tapisseries dont l'une, la *Parabole de l'Enfant prodigue*, est au musée d'Angers².

Les économies, d'un autre côté, étaient fort sérieuses : la Maison de chacune de Mesdames coûtait environ 226 000 livres; 800 000 livres par an étaient donc épargnées, déduction faite des frais de la bouche et des domestiques, fort diminués au dernier moment. C'est ainsi que quatre valets de pied, qui furent du voyage et devaient rester à Fontevrault, revinrent immédiatement.

1. Archives Nationales, O¹ 1905.

2. *Correspondance Historique et Archéologique*, 1895, p. 373 (article de M. Bernard Palustre).

Les princesses quittèrent Versailles le 16 juin 1738, tandis que leur père était à la chasse, dans les bois de Rambouillet où « M. le cardinal lui apporta la lettre de M^{me} de Tallard, qui lui marquait le départ de Mesdames, parties ce jour même ». Cet entre-filet du duc de Luynes¹ n'empêche pas un biographe de Madame Louise de dire que cette séparation « coûta une émotion pénible au roi² ». Nous n'en savons rien, et il paraîtrait plutôt que Louis XV n'en fut pas très troublé.

Un seul carrosse emmena Mesdames, confiées à la marquise de la Lande qui tenait Félicité sur ses genoux ; une femme de chambre prenait soin de Louise, encore au maillot ; Victoire et Sophie étaient assises dans le fond de la voiture. Suivaient sept autres véhicules, deux chaises et vingt fourgons de bagages. Le cortège était conduit par M. d'Autichamp, exempt des gardes du corps, et douze de ses hommes ; là encore Fleury essaya de lésiner. « M. le Cardinal voulait qu'elles [Mesdames] ne fussent accompagnées que par huit gardes du corps ; M. le duc de Béthune [l'un des quatre capitaines desdits gardes] a obtenu avec bien de la peine qu'il y en aurait douze³. »

Mesdames arrivèrent à Fontevault le 28 juin, après treize journées de voyage. On leur avait épargné les cérémonies et les harangues dans les villes où elles avaient passé ; mais l'intendant de Tours, le prévôt d'Angers et les gens de la maréchaussée provinciale vinrent à la rencontre des princesses et

1. II, 176.

2. *Madame Louise de France* par G. de Grandmaison, in-12, 1907, p. 4.

3. Luynes, II, 153-154 ; 169.

se joignirent à leurs gardes : ils se rangèrent « des deux côtés de la cour, l'épée nue », au moment où les carrosses entrèrent dans le couvent.

L'abbesse, M^{me} de Rochechouart, les attendait « en habit blanc », pour « ne point présenter à Mesdames un appareil qui aurait pu les effrayer ». Elle était accompagnée de sa sœur, la duchesse de Lesdiguières, de quatre religieuses « aussi en habit blanc », et de quatre petites filles, à peu près de l'âge des princesses.

Les autres nonnes, toujours par crainte d'effrayer les nouvelles pensionnaires, étaient dispersées ; les unes se promenaient dans le jardin, les autres étaient aux fenêtres, toutes fort curieuses du spectacle assez rare qui s'offrait à elles, contemplant avec intérêt ce cortège de filles de roi, de dignitaires et de soldats. Mesdames s'aperçurent qu'on les regardait — « elles mirent la tête à la portière pour faire le salut, en portant leurs petites mains à leur bouche. » Elles descendirent de carrosse à l'entrée d'une galerie, proche de leur appartement, et furent présentées à l'abbesse par la marquise de la Lande¹.

C'était l'heure du dîner : les princesses passèrent au Logis-Bourbon, tandis que leur suite était traitée au réfectoire où deux cent trente personnes se trouvèrent assemblées. Le soir, il y eut des illuminations, et « on tira deux cents fusées ». Dès le lendemain, M^{me} de la Lande repartait pour Versailles, laissant les fillettes aux soins des religieuses.

L'abbesse avait une situation des plus hautes et

1. Archives de Maine-et-Loire, man. Lardier. Documents publiés dans la *Revue d'Anjou*, 1868, p. 67-78, par M. Célestin Port.

des plus puissantes ; elle se disait, dans les actes, « chef et générale de l'ordre de Fontevrault ». De par le pape, son abbaye « et toutes les maisons en dépendantes », même les maisons de religieux, étaient régies par elle, sans qu'elle fût « nullement soumise à la juridiction des archevêques ou évêques ». Ces prérogatives lui avaient été accordées par « les Saints Pontifes et les Roys », depuis le douzième siècle¹.

L'ordre, fondé par Robert d'Arbrissel, était soumis à la règle de Saint-Benoît, mais se distinguait par cette clause particulière qu'une femme en était la souveraine maîtresse et ne relevait que de Rome. Les aumônes princières, les privilèges ne manquaient pas à cette maison mère ; au temps des Plantagenets, les rois d'Angleterre en firent le lieu de leur sépulture. Il n'y avait pas en France de communauté plus illustre. Depuis le quinzième siècle, les abbesses avaient toujours été choisies dans la famille royale. On avait vu, à la tête de Fontevrault, Alice de Bourbon, Isabeau de Valois, Marie de Bretagne, alliée à Louis XII, Anne d'Orléans, fille du prince-poète, et Eléonore de Bourbon. En 1670, la sœur de M^{me} de Montespan, Gabrielle de Rochechouart, profitant des faiblesses de Louis XIV, avait commencé, à l'abbaye, une autre lignée, celle qui avait place à gauche du trône ; on appelait M^{me} de Rochechouart la « Reine des abbesses ». Fort savante, elle avait publié une traduction de Platon.

Sa nièce, Louise-Françoise de Rochechouart, fille du maréchal de Vivonne, lui succéda. Entrée au

1. Aff. Étrangères, Mémoires et documents, France, 1484. *Requête de l'abbesse de Fontevrault*, octobre 1717.

couvent à l'âge de six ans, elle avait été nommée duchesse par Louis XIV, lorsqu'il s'agit de trouver une personne digne de diriger l'instruction des jeunes princesses.

Nous savons les noms de quelques-uns des professeurs choisis pour Mesdames : l'abbé de Piers, docteur en droit, mais il mourut le 15 novembre 1738. et l'on ignore s'il eut un remplaçant ; M. de Caix, l'un des symphonistes de la musique du roi ; un maître de danse, et c'est tout.

On a fort discuté, à propos d'un passage des *Mémoires* de M^{me} Campan qui dit : Madame Louise, à douze ans, « n'avait pas encore parcouru la totalité de son alphabet ». C'est une exagération certaine, car on a des autographes de cette princesse, lesquels datent de Fontevrault, et l'on se demande si elle a su écrire avant de savoir lire, ce qui est peu probable. Parmi ces documents il faut citer un dessin¹, conservé aux archives de Maine-et-Loire, signé « Louise fecit 1746 », et une inscription sur un Racine, offert par la fille du roi à M^{me} de Braque, en 1750 (collection de M. Gabriel Hanotaux).

M^{me} de Rochechouart mourut en février 1743 et fut remplacée par M^{me} Louise-Claire de Montmorin de Saint-Herem, qui avait été supérieure de la maison de Montreuil et de celle de Port-Royal de Paris. Elle appartenait à une famille ecclésiastique : son père, Gaspard de Montmorin, devenu veuf, avait abandonné l'armée pour entrer dans les ordres, il fut évêque d'Aire ; son frère était évêque de Langres, sa sœur abbesse de Jouarre.

1. Reproduit dans le *Bulletin du bibliophile*, 1899, article de M. Chérot.

M^{me} de Montmorin resta à Fontevrault jusqu'à sa mort (1753), mais, presque toujours malade, elle ne voyait pas souvent les jeunes filles confiées à sa garde. Une correspondance, sans intérêt du reste, a été publiée¹, prouvant que l'abbesse en était réduite à s'entretenir par lettres avec Mesdames. Deux religieuses surtout s'occupaient des princesses ; la mère Mac Carthy qui, trop bonne et trop condescendante, devint une sorte de souffre-douleur, et la mère Françoise Paris de Soulanges qui inspira une grande affection à ses élèves ; elle obtint plus tard la direction de l'abbaye de Royal-Lieu, dans le diocèse de Soissons, et revit souvent les filles de Louis XV, lors des voyages de Compiègne. Mais il y avait d'autres intermédiaires, de qui l'on eut à se plaindre. « Il est vrai, dit Luynes², que Mesdames ont chacune auprès d'elles une religieuse qui leur tient lieu de sous-gouvernante ; mais, quelque soin que l'on prenne de bien choisir ces religieuses, elles n'ont point l'usage du monde, et souvent les femmes de chambre de Mesdames sont les premières à s'en moquer. »

On sait peu de chose, en somme, sur ce qui se passa à Fontevrault : la monotonie de l'existence ne devait pas être souvent interrompue dans cette conclusion. Glanons cependant quelques faits.

Madame Victoire, étant l'aînée, « était accoutumée à une espèce de supériorité et à être peu contrainte sur ce qu'elle désirait³ ». Ce témoignage du duc de Luynes s'accorde avec l'anecdote bien con-

1. *Bulletin du Bibliophile*, 1899.

2. *Ibid.*, 200.

3. *Ibid.*

nue du « menuet couleur de rose », contée par M^{me} Campan¹, mais faussement attribuée à Madame Adélaïde. Le maître à danser apprend donc aux jeunes princesses le menuet « couleur de rose » ; mais ce nom déplaît à Victoire qui tient à ce que ce soit le menuet « bleu ». Le professeur fait de respectueuses observations, tandis que l'élève frappe du pied, et, rouge de colère, s'écrie : « bleu ! bleu ! »

L'abbesse, dit-on, assembla la communauté, qui donna raison à la princesse entêtée.

Les religieuses sévissaient cependant quelquefois, et assez maladroitement. Toujours d'après M^{me} Campan, Victoire, lorsqu'elle avait commis quelque faute, était enfermée seule, dans un caveau servant de sépulture, probablement dans cette « lanterne des morts, » petite construction à tourelles encore debout dans un coin du parc de Fontevault. De là venaient ces terreurs paniques dont la princesse fut victime toute sa vie, terreurs qui étaient aussi un héritage maternel. La reine n'avait-elle pas des épouvantes, au milieu de la nuit, et ne croyait-elle pas voir partout des fantômes ?

Pour compléter ces renseignements sur l'ainée, on peut citer de cette époque un court billet à l'écriture enfantine, adressé par Madame Victoire « à Maman Ventadour ». C'est le premier autographe que nous ayons de la princesse² : « J'ai reçu le petit cheval que vous m'avez envoyé, ma bonne maman, cette nouvelle marque de votre amitié m'est

1. I, 19. (Edition princeps).

2. Archives Nationales, K. 142.



toujours plus agréable, et que vous vous portiez bien, c'est ma plus grande joie. — Marie-Anne-Victoire. »

Passons à Madame Sophie. Dès ses premières années, comme plus tard, elle a toujours un rôle des plus effacés. C'est une créature nerveuse, délicate, d'une rare insignifiance, et son histoire tiendrait en quelques lignes. Elle aussi a des frayeurs. Il faut ici laisser la parole au seul mémorialiste qui nous ait dit quelque chose d'intéressant sur cette princesse, à M^{me} Campan : « Je n'ai jamais vu personne avoir l'air si effarouché ; elle marchait d'une vitesse extrême, et, pour reconnaître, sans les regarder, les gens qui se rangeaient sur son passage, elle avait pris l'habitude de voir de côté, à la manière des lièvres. Cette princesse était d'une si grande timidité qu'il était possible de la voir tous les jours, pendant des années, sans l'entendre prononcer un seul mot. On assurait cependant qu'elle montrait de l'esprit et même de l'amabilité dans la société de quelques dames préférées ; elle s'instruisait beaucoup, mais elle lisait seule ; la présence d'une lectrice l'eût beaucoup gênée [on sait que M^{me} Campan était lectrice de Mesdames]. Il y avait pourtant des occasions où cette princesse, si sauvage, devenait tout à fait affable, gracieuse, et montrait la bonté la plus communicative : c'était lorsqu'il faisait de l'orage ; elle en avait peur, et tel était son effroi, qu'alors elle s'approchait des personnes les moins considérables ; elle leur faisait mille questions obligeantes. Voyait-elle un éclair, elle leur serrait la main ; pour un coup de tonnerre, elle les eût embrassées ; mais, le beau temps revenu, la princesse reprenait sa roideur, son silence, son air farouche, passait devant tout le

monde sans faire attention à personne, jusqu'à ce qu'un nouvel orage vînt lui ramener sa peur et son affabilité. »

Ce portrait laisse deviner ce que fut la petite enfance de Madame Sophie.

Le cas de Madame Louise est bien différent. La princesse est douée d'une vive intelligence. Déjà, à Fontevrault, elle fait preuve de vivacité d'esprit. Comme son père, comme le Dauphin, elle saisisait le ridicule des gens. Elle était portée à la raillerie, mais ses hagiographes affirment qu'elle se corrigea dès qu'on lui eut fait sentir combien ce défaut pourrait devenir dangereux ; elle eut toujours ce penchant néanmoins, et elle se plaisait à se moquer d'elle-même¹.

Une de ses femmes lui fit un reproche non mérité ; Madame Louise s'aperçut que cette servante avait un bandeau sur l'œil.

« Si vous mettiez vos deux yeux, dit-elle, vous ne me verriez peut-être pas faire ce que je ne fais pas.

— J'ai assez d'un œil, riposta l'autre, pour voir qu'au moins vous êtes bien orgueilleuse.

— Vous avez bien raison, reprit l'enfant, ce n'est que par orgueil que je puis vous parler de la sorte : me le pardonneriez-vous ? Hélas ! il faudra que j'en demande pardon à Dieu et que je m'en confesse² ! »

Elle s'imagina qu'une camériste l'avait offensée.

« Ne suis-je pas la fille de votre roi ? dit Louise avec humeur.

1. M. François, prêtre de la mission : *Oraison funèbre de Madame Louise de France*, 1788 (dans les notes, p. 62-63).

2. Abbé Proyard, *Vie de Madame Louise de France*, in-12, 1829, p. 5-6.

— Et moi, Madame, ne suis-je pas la fille de votre Dieu ? »

Est-ce après ces marques d'orgueil qu'une autre leçon lui fut donnée, en ce couvent où l'on comprenait vraiment l'éducation morale et où l'on éloignait les flatteurs avec tant de perspicacité ? Peu importe. Voici le fait : la mère de Soulanges recommande un jour aux femmes de service de s'asseoir, contre l'usage, pendant que la princesse boirait. Ce manque d'égard ne lui échappe point, elle s'écrie :

« Debout, s'il vous plaît, Madame Louise boit. »

M^{me} de Soulanges répond aussitôt que l'enfant peut boire tout à son aise, que ses femmes resteront assises, qu'elles ont l'ordre d'oublier devant qui elles se trouvent¹.

A Fontevrault, Louise eut un accident dont les suites furent fâcheuses. Impatiente, un matin, de ne pas voir venir sa femme de chambre, elle monte sur la balustrade de son lit, glisse, tombe sur le carreau². Plus tard on s'aperçut que la taille de la princesse était déviée. C'est ce qu'elle appellera, dans la suite, sa *bosse*, sans aucune espèce de fausse honte. La pauvre petite, dernière venue d'une famille nombreuse, semblait, d'autre part, destinée à quelque difformité de ce genre, et cet accident ne fut peut-être qu'une légende. Si l'on veut s'en convaincre, le duc de Luynes³ est là : ne dit-il pas de Madame Louise : « Elle a beaucoup de physionomie et paraît vive et fort gaie, mais la tête un peu grosse pour la taille ? » « Ce sont, dit Jules Soury⁴, avec l'état

1. Proyard, p. 16.

2. *Ibid.*, p. 1-2.

3. X, 356.

4. *Portraits de femmes* (Les filles de Louis XV), in-12, 1875, p. 172.

avéré de maigreur et de faiblesse générales, les caractères bien connus du rachitisme. Le développement précoce de l'intelligence, le volume considérable de la tête, ont, à cet âge et dans ces circonstances, une signification particulière. »

Madame Louise, avant même cet « accident », donna de si fortes inquiétudes à l'abbesse que, le 30 décembre 1738 (elle avait dix-huit mois), on la fit baptiser ; cette cérémonie, au dix-huitième siècle, avait lieu plus tard, à l'âge de raison. C'est sans nul doute à cette alarme que se rapporte ce billet de la reine à la duchesse de Ventadour :

« J'ai une de nos petites de Fontevault de plus de malade ; là [il] y a de la dyssenterie. On n'a que des peines dans ce vilain monde, mais, Dieu merci ! nous ne sommes point fait pour y rester¹. »

L'enfant guérit et fut vouée au blanc.

Un autre baptême eut lieu en septembre 1744, celui de Madame Sixième, que l'on nomma Marie-Thérèse-Félicité. Le 24 septembre, c'était grande fête à l'abbaye, à l'occasion de la convalescence du roi, qui avait failli mourir à Metz, le mois précédent. Félicité eut, pendant ces réjouissances, une attaque de fièvre, mais ne voulut pas se priver d'un plaisir. Trois jours après, on s'aperçut qu'il y avait danger ; on envoya aussitôt des courriers à Versailles et à Metz, et l'on procéda au sacrement du baptême *in extremis*. « L'enfant, dit une relation anonyme (archives de Maine-et-Loire), gardait sa tête, était gracieuse et embrassait souvent le crucifix. A six heures du soir, la léthargie commença,

1. *Revue des Documents historiques*, publiée par E. Charavay, 1875, p. 5.

cessa à quatre heures du matin, assez même pour donner quelque espoir ; l'agonie commença à huit heures, et demie du matin. Elle mourut un peu avant midi. A quatre heures, toute la communauté vint saluer chacune de Mesdames ; le prieur vint ensuite avec ses religieux. Des religieuses gardèrent le corps en se relevant d'heure en heure. Le lendemain matin le corps fut levé à huit heures ; quatre diacres le portèrent, les quatre plus anciens religieux étant aux coins ; l'abbesse suivait derrière, puis venaient les quatre sous-gouvernantes. » Félicité ressemblait beaucoup à son grand-père maternel. Elle mourait, âgée de huit ans, d'une petite vérole rentrée.

On l'enterra dans le caveau des Plantagenets, aux côtés de Richard d'Angleterre. Cette fille n'était pas faite pour rester longtemps dans ce « vilain monde », comme disait la reine. Ce fut sans doute la consolation de Marie qui eut la nouvelle à Lunéville, le 3 octobre, alors que, à son retour de Metz, elle séjournait chez son père, le roi Stanislas. On ne portait pas, à la Cour, le deuil des enfants en bas âge : cette disparition passa presque inaperçue. Elisabeth Farnèse l'annonce à son fils, Don Philippe, lui disant qu'on a remis à l'Infante (Louise-Elisabeth) une lettre lui faisant part de cette mort et, elle ajoute : « J'espère que cela ne lui fera pas de mal, parce qu'on dit que ce n'est pas de celles qu'elle aime¹ ! »

Nous avons heureusement une preuve de l'affection du roi pour ses filles, et, à défaut d'une oraison

1. Archives de Parme. *Lettere della Regina di Spagna.*

funèbre touchante, signalons un épisode qui nous fera voir Louis XV père tendre et même aimable mari. Il s'agit de la venue à Fontevrault de Jean-Marc Nattier, chargé en 1747 de peindre les portraits de trois princesses — c'était une surprise réservée à la reine. Voici, à ce propos, la lettre que le roi écrit à M^{me} de Montmorin de Saint-Herem :

« Au camp d'Hamel, ce 22 septembre [1747].

« J'avais écrit cette lettre lorsque j'ai reçu la vôtre du 16. Vous me ferez grand plaisir de m'instruire exactement des nouvelles de ma fille Sophie. Il me paraît qu'elle est bien délicate. Quoique je ne la connaisse guère, je serais très fâché de la perdre. J'ai voulu avoir le portrait de tous mes enfants ; voilà le dessous qu'il y a à l'arrivée du peintre. Il me paraît qu'il n'y a plus de secret à en garder ; au contraire, cela fera tomber tous les propos. J'espère que vous rendrez ma lettre à son adresse et que vous m'apprendrez l'entière guérison de ma fille. Je me recommande de nouveau à vos bonnes prières et à toutes celles de votre communauté.

« LOUIS¹. »

Ces portraits sont ceux de Versailles, aujourd'hui dans les salles réservées au XVIII^e siècle. Ils furent payés 1500 livres chacun, et 600 livres furent allouées à Nattier, pour frais de voyage. Au Salon de 1748, figurèrent Mesdames Sophie et Louise avec, au livret, cette mention : « Le portrait des deux da-

1. *Bulletin du Bibliophile*, 1899, p. 120.

mes de France [Victoire était revenue à cette époque] qui sont à Fontevrault : *Madame Louise tenant des fleurs ; Madame Sophie tenant un voile*¹. »

Ce sont trois œuvres d'un grand intérêt ; elles montrent Nattier sous son meilleur jour.

Madame Victoire surtout inspira l'artiste qui, dans cette toile, mit tout l'éclat de son talent ; il a rarement donné au sourire un naturel plus exquis, et à une physionomie plus de rayonnement ; et que de noblesse inconsciente dans le port de la tête, cette tête au teint d'ambre, éclairée par de grands yeux de velours et couronnée par d'abondants cheveux noirs ! La robe argentée, que traverse une écharpe jaune, où souffle un peu de brise, complète l'harmonie chaude de ce magnifique portrait.

Le duc de Luynes² dit de Madame Sophie qu'elle est fort blanche, qu'elle a un « air de beauté... Le haut du visage a la forme de celui du roi. Elle a fort bonne grâce. » Tout cela est fidèlement rendu par Nattier qui a pris plaisir à fixer la candide expression du modèle et à la mettre en valeur par un arrangement des plus heureux. A en croire M^{me} Campan, Madame Sophie « était d'une rare laideur, » mais elle l'a connue âgée — il faut admettre avec Luynes et avec Nattier que cette princesse a eu son heure de bel épanouissement.

On sait que les dames couraient en foule chez l'artiste ; toutes étaient certaines d'être bien traitées par son pinceau flatteur. Il a recours à ces artifices pour Madame Louise : il redresse la taille, diminue

1. F. Engrand, *Inventaire des tableaux commandés et achetés par la Direction des Bâtimens du Roi (1709-1792)*, in-8, Paris, 1901, p. 334-336.

2. X, 335.

la grosseur de la tête, et fait un charmant tableau, tout en exprimant bien l'air souffreteux et débile de la future Carmélite de Saint-Denis.

C'est à Choisy que Louis XV montre à la reine les portraits de ses filles. Marie ne sait pas que les princesses ont été peintes ; elle est surprise et charmée. Elle écrit à la duchesse de Luynes : « Les deux aînées sont belles réellement, mais je n'ai jamais rien vu de si agréable que la petite ; elle a la physionomie attendrissante et très éloignée de la tristesse ; je n'en ai pas vu une si singulière ; elle est touchante, douce et spirituelle¹. » M. de Nolhac a bien raison de commenter ce passage : « Rien ne rend mieux le charme pénétrant du portrait de Madame Louise, dit-il, que ce sentiment si délicatement, si maternellement exprimé². »

Tandis que les sœurs cadettes achèvent leur éducation, l'aînée, Louise-Élisabeth, fait déjà figure à la Cour d'Espagne où, dès 1739, elle s'en est allée pour épouser Don Philippe. Ce mariage tient une grande place dans l'histoire des Filles de France et doit nous arrêter quelques instants.

1. Luynes. VIII, 308.

2. *Nattier, peintre de Mesdames*, par P. de Nolhac (*Gazette des Beaux-Arts*), XIII, 3^e pér., p. 464.



CHAPITRE II

LA DUCHESSE DE PARME

Charles II, roi d'Espagne, dernier descendant de Charles-Quint, avait légué sa couronne à Philippe, duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. Sous le nom de Philippe V, ce jeune homme de dix-sept ans montait, en 1700, sur le trône de Castille. C'était un adolescent fluet, au teint pâle, de qui Rigaud nous a laissé un beau portrait (Louvre) : il est debout, une vaste perruque encadre son visage, un long manteau magnifiquement drapé tombe de son épaule gauche et se déploie en jolies cassures ; la main droite repose sur un coussin où se voient les attributs de la royauté.

On connaît la scène décrite par Saint-Simon et le discours que Louis XIV adresse à sa Cour, le 16 novembre 1700, alors qu'il présente le nouveau monarque :

« Messieurs, voilà le roi d'Espagne. La naissance l'appelait à cette couronne, le feu roi aussi par son testament, toute la nation l'a souhaité et me l'a demandé instamment ; c'était l'ordre du ciel ; je l'ai accordé avec plaisir. »

Puis, montrant du doigt son petits-fils à l'ambassadeur espagnol, il ajoute :

« S'il suit mes conseils, vous serez grand seigneur, et bientôt ; il ne saurait mieux faire que de suivre vos avis ¹. »

Ce ne fut pas sans peine pourtant que Philippe V obtint de régner paisiblement : il y eut des compétiteurs, une longue guerre. Le traité d'Utrecht (1713) régla enfin la situation.

Il semblait que les deux monarchies de France et d'Espagne, gouvernées par des princes de même sang, fussent destinées à s'entendre et à ne faire qu'une. Le Régent l'avait souhaité : des mariages allaient sceller à jamais l'union des deux familles. Louis XV devait épouser Anne-Marie-Victoire, fille de Philippe V ; Louis, prince des Asturies, et Don Carlos étaient destinés aux filles du duc d'Orléans : Mademoiselle de Montpensier et Mademoiselle de Beaujolais. Les princesses avaient été échangées, l'Infante était élevée à Paris, Louise-Élisabeth d'Orléans devenait la femme de Louis, et Mademoiselle de Beaujolais, comme Anne-Marie-Victoire, attendait à Madrid qu'elle fût en âge de se marier.

Mais la mort du Régent (1723) vint bouleverser ces projets, véritables châteaux en Espagne. Philippe d'Orléans avait été remplacé aux affaires par le duc de Bourbon qui, d'un naturel indécis et léger, se laissant prendre aux filets de M^{me} de Prie, renonça au mariage de Louis XV et de l'Infante. Survint, en février 1725, une maladie du roi de France ; on le considéra comme perdu pendant quelques jours.

1. Saint-Simon, II, 135.

« S'il meurt, s'écria le duc de Bourbon, que deviendrai-je ? S'il en revient, il faut le marier¹. »

Le 9 mars 1725, la France annonce à l'Espagne le retour prochain d'Anne-Marie-Victoire. Ce Renvoi de l'Infante fut pour Philippe V et son épouse, Élisabeth Farnèse, un sanglant affront. Ils se vengèrent en donnant un congé presque immédiat aux deux filles du Régent : à Louise-Élisabeth qui, veuve de quinze ans, portait le titre de reine douairière, et à Mademoiselle de Beaujolais.

La brouille ne pouvait être plus éclatante entre l'oncle et le neveu, entre ces deux Bourbons issus de la même souche ; et voilà que s'envolaient en fumée les mariages qui tenaient si fort au cœur du Régent et sur lesquels il avait fondé de si belles espérances dynastiques ! La paix de l'Europe semble menacée ; dans sa fureur de virago, Élisabeth Farnèse ne pense à rien moins qu'à déclarer la guerre à la France. Mais, deux mois après, l'on parlait déjà de *réconciliation utile*... Le marquis de Monteleon, ministre d'État de Leurs Majestés Catholiques, demandait qu'on voulût bien lui donner le *bouclier* à l'aide duquel il se chargeait, suivant ses propres expressions, de ramener les rivières débordées à leur premier lit. Ce bouclier, c'était une sorte de miroir magique où l'on faisait apparaître aux yeux de Philippe V les grandes destinées promises à sa descendance. Son fils Don Carlos, marié à une archiduchesse, par exemple à Marie-Thérèse, fille de l'empereur, occuperait un trône en Italie, en attendant qu'il régnât à Versailles si les circonstances

1. *Mémoires* du Maréchal de Villars, IV, 308.

étaient favorables ; en un mot, spéculant sur la fragile santé de Louis XV, on offrait aux Bourbons d'Espagne de leur rendre leurs droits sur le royaume de leurs ancêtres ; et on leur faisait entrevoir une sorte de monarchie universelle, plus grande et plus forte que ne l'avait rêvée Charles-Quint¹.

La chute du duc de Bourbon (juin 1726) et l'avènement de Fleury contribuèrent à calmer le courroux de Philippe et d'Élisabeth. Fleury, grâce à son adresse et à sa situation de vieux serviteur, apla nit la route. La réconciliation eut lieu en août 1729 et fut enfin confirmée par le traité de Séville (9 novembre 1729).

L'on fit de nouveaux projets de mariages. L'Espagne dut abandonner l'idée de marier Don Carlos à Marie-Thérèse et l'espoir d'assurer à ce fils bien-aimé Naples et la Sicile, qui dépendaient de l'empereur. Ici interviennent les diplomates français : ils donnent à Don Carlos l'aînée des filles de Louis XV, Louise-Élisabeth, et, en même temps, proposent à Philippe V d'accorder leur fille, Marie-Thérèse-Raphaëlle, au Dauphin : Don Carlos a dix-huit ans, Louise-Élisabeth huit ans, le Dauphin cinq ans, Marie-Thérèse-Raphaëlle sept ans. C'est un peu trop tôt pour tout ce petit monde et d'autres ruptures sont à craindre. La reine d'Espagne, avec le franc parler qui lui est habituel, rejette tout d'abord ces propositions.

« Cela est plaisant, dit-elle, l'on voudrait que nous attendissions que Carlito ait quarante ans pour le marier et l'on nous croit assez dupes pour nous

1. Baudrillart, *Philippe V et la Cour de France*, in-8°, Paris, 1890, III, 197-198.

exposer une seconde fois à l'affront de nous voir renvoyer notre fille ; *je ne consentirai ni à l'un, ni à l'autre*, et j'espère que le roi qui est le maître n'y consentira pas non plus ; du moins, je l'en empêcherai, tant que j'aurai du crédit... chat échaudé craint l'eau froide ¹. »

Cependant, tout extraordinaire que cela paraisse, ces lointaines espérances se réaliseront, sauf que Don Carlos, fort impatient de se marier, épousera une princesse de Saxe, Marie-Amélie, fille d'Auguste III, roi de Pologne — Mademoiselle de Beaujolais à laquelle, disait-on, Carlito pensait toujours était morte à Bagnolet. Quant à l'archiduchesse, malgré les intrigues d'Élisabeth Farnèse, elle sera la femme de François de Lorraine (12 février 1736). Don Philippe, fils cadet de Philippe V, deviendra le mari de Louise-Élisabeth : il y aura simple substitution. Enfin, le fils de Louis XV épousera, en 1745, l'Infante Marie-Thérèse Raphaëlle.

La reine d'Espagne avait cédé à la raison d'État.

En septembre 1738, Louis XV décide qu'il accorde sa fille à Don Philippe et qu'elle partira dès qu'elle aura douze ans accomplis, c'est-à-dire l'année suivante.

On s'occupe bientôt des fêtes nuptiales qui ont un éclat extraordinaire à Versailles et à Paris. Le marquis de La Mina, ambassadeur d'Espagne, est chargé de la demande officielle. Le 21 août 1739, il se rend à l'hôtel des ambassadeurs extraordinaires avec une nombreuse suite. La maison est richement

¹. Aff. Etr., *Espagne*, 423, f^o 268 : Vaulgrenant à Becquet, 1^{er} septembre 1735.

ornée de meubles de la couronne ; le marquis est traité « à dîner et à souper aux dépens du roi. »

Deux jours après, le prince de Marsan, de la maison de Lorraine, accompagné de Saintot, introducteur des ambassadeurs, conduit La Mina à Versailles. Les cinq carrosses de Son Excellence l'attendent dans l'avenue, prêts à marcher. Le cortège est magnifique : la voiture, dans laquelle ont pris place l'ambassadeur et le prince de Marsan, est superbe, toute en velours vert en dedans aussi bien qu'en dehors, « avec beaucoup de broderies or et argent » ; elle excite la curiosité de tous.

Les gardes françaises et suisses présentent les armes dans l'avant-cour du château, les tambours sont « appelants », les officiers saluent du chapeau. Dans le palais, depuis l'entrée du vestibule jusqu'en haut de l'escalier, cent Suisses, la hallebarde à la main, et des tambours, la baguette haute, forment la haie. L'ambassadeur est escorté jusqu'à la chambre du roi qui est, ce jour-là, la salle d'audience solennelle. Louis XV est couvert et assis dans un fauteuil, derrière le balustre, à côté du lit ; à sa droite, a pris place le duc d'Orléans qui doit épouser Louise-Élisabeth, par procuration, à sa gauche se trouvent le duc de Chartres et les autres princes du sang ; les dignitaires sont groupés derrière le fauteuil royal. Dès que le marquis de La Mina paraît, le roi se lève, se découvre et répond par une inclination de tête à la première révérence de l'ambassadeur. Le roi en fait autant à la seconde révérence ; enfin le marquis, à la troisième révérence, entre dans le balustre et rien ne le sépare plus de Louis XV. Il lui remet une lettre officielle de Phi-

lippe V et prononce un discours en espagnol auquel le roi répond en français. Pareille cérémonie chez la reine qui est assistée du cardinal de Fleury, chez le Dauphin, et chez Madame à qui l'ambassadeur, après un gracieux compliment, offre un bracelet orné du portrait de Don Philippe¹.

Le 25 août, même appareil pompeux : c'est la signature du contrat et la célébration des fiançailles. La réunion a lieu dans l'OEil-de-Bœuf transformé pour la circonstance en cabinet du roi. Madame a revêtu un grand habit d'étoffe noire à fond d'or, sa mante de réseau d'or est portée par Madame Henriette.

On lit la procuration du roi d'Espagne, puis le contrat. La dot de la princesse était de 300 000 écus d'or ; Louis XV s'engageait à payer, jusqu'à acquittement, une rente « au denier vingt, en espèces de France, et sans change, à compter du jour de la célébration du mariage. » La fiancée recevait en outre des bagues et bijoux représentant la même valeur que la dot, et Don Philippe, de son côté, donnait des bijoux estimés 300 000 livres.

Les fiançailles furent célébrées par le cardinal de Rohan. Il n'y eut ensuite ni divertissement, ni repas officiels ; on se contenta du spectacle imposant de cette cour tout éblouissante de soie, de pierreries, de chamarrures.

Le lendemain, le duc d'Orléans épouse Madame dans la chapelle du Château qui est appareillée comme les jours de grandes fêtes. Louise-Elisabeth

1. Aff. Etr., Espagne, 451, f° 184 : *Cérémonies observées au Mariage de Madame, etc.*

porte une robe d'étoffe d'argent, garnie de diamants. Ses sœurs, Henriette et Adélaïde, suivant l'usage, sont parées « d'un habillement à la royale ».

On dit une messe basse ; la musique chante un motet. A l'offrande, le cardinal de Rohan se place dans un fauteuil ; Madame, conduite par le grand maître de cérémonies, se met à genoux sur un carreau aux pieds du prélat, baise son anneau, et lui présente le cierge ; le duc d'Orléans s'avance à son tour. Au *pater*, deux aumôniers du roi étendent un poêle de brocart d'argent sur la tête des fiancés. Le célébrant dit les prières accoutumées et, la messe finie, donne le corporalier à baiser au roi et à la reine, puis leur offre l'eau bénite.

Dans l'après-midi, de quatre à six heures, Madame Infante — c'est le nom qu'elle porte désormais — reçoit les compliments de toute la Cour.

Le soir, Louis XV se met à une table de lansquenet disposée dans la galerie des glaces : le coup d'œil est prestigieux ; en dehors de la terrasse, une gigantesque décoration illuminée fait de la nuit le jour. Après le feu d'artifice, on soupe dans l'antichambre de la reine ¹.

Le 27, il y a fête à l'ambassade d'Espagne à Paris. On se repose le 28 ; le 29, la ville de Paris a organisé une fête nautique sur la Seine, afin de satisfaire la curiosité de la foule et des nombreux étrangers que ce mariage avait attirés.

Le dimanche 31 août, on danse à l'Hôtel de Ville « en masques » ; quinze mille billets d'inv-

1. Aff. Étr., Espagne, 451, f^o 192 : Relation de ce qui s'est passé en 1739 au Mariage de Madame, etc.

tation avaient été lancés. C'est dans la cour même de l'Hôtel, parquetée et ornée richement, que l'on a installé la grande salle. A dix heures, le bal est ouvert par le duc de Gesvres et M^{lle} Turgot, fille du prévôt des marchands; il dure jusqu'à huit heures du matin. La foule est dispersée dans tout l'Hôtel où il y a plusieurs autres pièces réservées aux danseurs et aux simples spectateurs qui peuvent voir le coup d'œil des fenêtres donnant sur la cour. Les buffets furent la grande préoccupation des organisateurs; le public fort mélangé, au xviii^e siècle comme aujourd'hui, était très exigeant à cet égard.

La dépense de la ville, à l'occasion de ce mariage, divertissement nautique et bal, s'éleva à 360 000 livres¹.

Tandis que les Parisiens de tout rang s'amusaient, Madame Infante était déjà en route; elle passait la première nuitée à Arpajon, sous un toit étranger. Aussi la famille royale n'assista-t-elle pas à cette fête; elle fut toute aux attendrissements et aux émotions du départ qui devait avoir lieu dans la matinée. Après un entretien d'une heure entre la mère et la fille, après les tristes « c'est à tout jamais », que, fondant en larmes, l'Infante et Henriette se disent à plusieurs reprises, après les touchants adieux, la jeune épousée de douze ans monte en carrosse avec son père qui crie au cocher : « A Madrid ! » et l'accompagne jusqu'au Plessis-Picquet.

Le roi profite de ces derniers moments pour adresser quelques conseils à Louise-Élisabeth; il lui

1. Archives Nationales, H. 1858, f^o 272 et suivants (*Registres du Bureau de la Ville*).

recommande de regarder le roi d'Espagne comme son oncle et comme son père, ajoutant qu'elle ne doit avoir d'autres soins que de chercher à lui plaire. Il parle avec tant d'émotion que les quatre dames qui sont dans la voiture fondent en larmes. Louis XV dit encore : « Je vous ordonne expressément de ne demander au roi d'Espagne aucune grâce, quelque petite qu'elle puisse être, jusqu'à ce que vous ayez vingt-cinq ans ¹. »

Au Plessis-Picquet, le père et la fille descendent ; le roi embrasse l'Infante sans pleurer ; mais la pauvre princesse ne peut se contenir et, dès que Louis XV est éloigné, elle éclate en sanglots ; on a beaucoup de peine à la consoler.

Le duc de Luynes note que Madame Infante était énergique et révélait, quoique timide, une « volonté assez décidée » ². Lorsqu'elle sera d'âge à penser et à agir par elle-même, Louise-Elisabeth donnera toute raison au mémorialiste ; en maintes circonstances, elle saura se faire obéir, garder tous ses privilèges, se conduire en femme de tête et même en diplomate.

Elle n'était pas aussi jolie que sa sœur Henriette ; un nez fort, une bouche mignonne et grassouillette, de grands yeux ombragés par d'épais sourcils, un teint de brune (souvent brouillé par des dartres), tout cela formait une physionomie plutôt originale que belle. Quand, en 1746, le maréchal de Noailles reverra Madame Infante à Aranjuez, il la trouvera fort changée à son avantage...

Et c'est une longue et fatigante randonnée jus-

1. Luynes, III, 36.

2. *Ibid.*, III, 40.

qu'à la frontière d'Espagne. Partie le 31 août, Madame Infante arrive à Saint-Jean-Pied-de-Port le 13 octobre; à quelques lieues de ce village et non loin du val de Roncevaux elle doit abandonner sa Maison française pour être confiée à sa Maison espagnole, représentée par le duc de Solferino, majordome, et par la marquise de Leyde, *camerera mayor*.

Selon l'usage, une bâtisse de bois¹ a été construite sur les confins des deux royaumes. Le sieur de Verneuil, secrétaire du roi, introducteur des ambassadeurs, est chargé de donner et de recevoir les actes de remise et de réception de la princesse. Il y a discours et lecture des actes. Puis la Maison espagnole prend possession de toutes les choses précieuses apportées par Louise-Élisabeth : l'écrin, entre autres, renfermant la fameuse parure de diamants et d'émeraudes, composée d'un grand nœud, de deux nœuds d'épaule, d'un collier, d'une aigrette, de plusieurs ganses, de boutons, de bracelets, le tout de la valeur de 317939 livres. On remet ces bijoux dûment vérifiés au duc de Solferino, ainsi que les clefs des coffres contenant le trousseau, ce trousseau vraiment royal qui avait fait dire au cardinal de Fleury : « Mais c'est pour marier toutes Mesdames ! »

Solferino distribue les présents de Philippe V : au duc de Tallard une épée enrichie de diamants; à chacune des dames un portrait de sa Majesté Catholique; à Verneuil un diamant de peu de prix,

1. Voir aux Aff. Étrang., *Espagne*, 451, f^{os} 120-121, un croquis aquarellé de cette bâtisse.

mais inestimable par les compliments qui l'accompagnent, mande l'introducteur des ambassadeurs à Fleury. Il n'y eut aucun cadeau de la part de la France : on regarda le présent que l'on faisait de la princesse comme « devant tenir lieu de tout¹ ».

Le 25 octobre, la fille de Louis XV est à Alcalá, où la cérémonie du mariage est célébrée par le patriarche des Indes.

Le soir, il y a une serenata et un feu d'artifice. A l'heure du coucher, le roi, la reine, le prince et la princesse des Asturies se rendent à la chambre des nouveaux mariés : Philippe V et le prince pour donner la chemise à Don Philippe, Élisabeth et la princesse pour la donner à Louise-Élisabeth. Leurs Majestés Catholiques sont « d'une gaieté extrême » jusqu'à ce que l'Infant et l'Infante soient au lit².

L'oncle et le neveu échangèrent d'aimables billets : « Je ne veux manquer, dit le roi d'Espagne, à apprendre à Votre Majesté l'heureuse arrivée de l'Infante, sa fille, qui est une princesse accomplie et qui sera tout le bonheur de mon fils... Je crois aussi que Votre Majesté sera bien aise d'apprendre que le mariage a été consommé fort heureusement. » — « C'est avec la plus grande satisfaction, répond le roi de France (13 novembre), que j'ai appris par la lettre de Votre Majesté l'heureuse arrivée de l'Infante, ma fille, à Alcalá, et que rien ne manque plus aujourd'hui au parfait contentement des deux époux. Les aimables qualités de l'Infant Don Philippe et

1. Aff. Étrang., *Espagne*, 451 : Verneuil au cardinal de Fleury, 14 et 15 octobre 1739, et *Mercure de France*, septembre 1739.

2. Aff. Étr., *Espagne*, 455, f^o 77 : La Marck à Amelot, 26 octobre 1739.

les bontés de Votre Majesté feront le bonheur de ma fille¹. »

Pendant dix ans, Louise-Élisabeth va mener une existence bien triste, n'ayant qu'une seule préoccupation : quitter l'Espagne et obtenir un établissement convenable pour son mari et pour elle-même. De fort bonne heure, elle comprendra le but de sa vie, et l'ambition la guidera dans toutes ses démarches. Cette pensée unique l'aidera à supporter son exil et, dès 1742, l'absence de son mari ; Don Philippe partira alors pour la guerre, après la naissance d'Isabelle, sa première fille, et ne reverra son épouse qu'en 1749.

Don Philippe était, au moment de son mariage, un agréable jeune homme de dix-huit ans, encore qu'il eût une épaule plus haute que l'autre. Il avait une figure charmante, son humeur était toujours égale. Son éducation, il est vrai, avait été un peu négligée, ce prince ayant eu le malheur de perdre, à l'âge de dix ans, un sous-gouverneur reconnu, de l'aveu général, personne de mérite et très capable. Depuis ce temps, il était pour ainsi dire livré à lui-même, mais, grâce à son heureux naturel, il ne perdit pas son temps ; il aimait beaucoup la lecture, et la lecture sérieuse ; de lui-même, il s'adonna aux études scientifiques, et particulièrement à tout ce qui avait rapport à l'art militaire ; il y réussit, malgré la médiocrité notoire de ses maîtres. Outre la langue espagnole, il savait la latine, la française, l'italienne et même l'anglaise.

Toutefois, il est un peu puéril et vaniteux ; il

1. Af. Étr., Espagne, 455, fo 116.

attache une grande importance à la parure et aux ajustements; de plus, il se laisse aller à trop de familiarité avec son entourage de valets de chambre auxquels il accorde une confiance « dont il leur est arrivé quelquefois de se trop prévaloir¹. »

Son père avait pour lui une tendre affection; sa mère lui donnait dans son cœur la première place, après Don Carlos. Élisabeth Farnèse exerçait sur Don Philippe un ascendant absolu. Quoique ce prince possédât toutes les qualités qui pouvaient rendre sa femme heureuse, il n'était pas assez libre de ses mouvements et surtout de la domination maternelle pour agir en toute sincérité. Madame Infante aura grand'peine à se faire à cette nouvelle vie.

Elle est bientôt mêlée à la politique; elle devient le jouet de la reine d'Espagne, à l'heure où s'ouvre la guerre de la succession d'Autriche.

La mort imprévue de l'empereur Charles VI (20 octobre 1740), père de Marie-Thérèse d'Autriche, va bouleverser toute l'Europe. Au mépris de la Pragmatique Sanction, l'héritage sera convoité par la Bavière (l'électeur Charles Albert avait épousé la fille aînée de l'empereur Joseph I^{er}), la Saxe (l'électeur Auguste III, roi de Pologne, avait épousé la fille cadette de Joseph I^{er}), la Sardaigne et la Prusse. L'Espagne aussi a des prétentions sur les États autrichiens, et sur les duchés de Parme et de Plaisance. Le moment est venu, disait Élisabeth Farnèse, où la France et l'Espagne doivent s'unir plus

1. Aff. Étr., *Espagne*, suppl. 431. *Idée de la Cour d'Espagne en 1738*, par Champeaux.

étroitement que jamais pour profiter l'une et l'autre d'un si grand événement ; les Espagnols entreront sans retard en Italie, et les Français s'empareront des Pays-Bas. Et, de fait, ce vœu de la reine se réalisera, mais non pas en quelques mois comme elle le désire ; il faudra attendre huit ans de fièvre, huit ans de récriminations contre Louis XV et ses ministres. Le père de Louise-Élisabeth fera des sacrifices d'hommes et d'argent, sans nul profit pour lui-même, dans l'unique intention de pourvoir à l'établissement de son gendre. En 1748, les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla seront le partage de Don Philippe.

Nous ne pouvons retracer les péripéties de cette guerre ; citons-en toutefois un épisode qui nous montrera combien était tendre l'affection de Madame Infante pour son père.

En août 1744, Louis XV est à Metz, s'appêtant à marcher à la tête de ses armées. Le 8, il se réveille avec la fièvre, le mal empire ; le 11, on considère le prince comme perdu. C'est, sur la route de Lorraine, une allée et venue de chaises de poste qui emportent Marie, le Dauphin, Mesdames Henriette et Adélaïde, les ambassadeurs, et qui ramènent en toute hâte à Paris la duchesse de Châteauroux, favorite du jour. Des courriers partent, annonçant à toute l'Europe les inquiétudes de la nation. A Madrid, on essaie de cacher la gravité du mal à la fille de Louis XV, et on ne la renseigne que lorsque tout danger est passé. « La pauvre enfant, écrit Élisabeth Farnèse à Don Philippe, alors en Italie, était comme vous pouvez croire, j'ai eu le loisir de m'échapper un instant chez elle, et je l'avais un peu

tranquillisée en lui donnant de bonnes espérances ; enfin ce soir nous lui avons envoyé la bonne nouvelle, elle en a pensé devenir folle de joie¹. »

A côté de cette lettre, il faut transcrire la dépêche de Vauréal, évêque de Rennes, ambassadeur de France à Madrid — les détails en sont fort intéressants. « Pour Madame Infante, écrit-il, j'aurais peine à représenter les deux extrémités par lesquelles elle a passé en peu d'heures ; je dis en peu d'heures, parce qu'on lui avait caché les mauvaises nouvelles que nous avons eues du 13 jusqu'à ce jour, 23 Le 22, la reine me dit qu'elle croyait qu'on ne pouvait différer plus longtemps de parler à Madame, qui, voyant tout le monde triste, soupçonnait qu'on lui cachait la vérité. J'y allai donc le soir, mais, après en avoir raisonné avec M^{me} la marquise de Leyde, sa camerera, nous vîmes qu'il fallait épargner encore à Madame une mauvaise nuit, et qu'il serait mieux de ne lui parler que le lendemain, ce que la reine approuva. Le lendemain, Madame était à sa toilette quand j'y allai ; je n'y vais pas ordinairement si matin, mais j'avais cru ne devoir plus attendre l'heure où j'aurais pu trouver du monde dans son appartement. Dès qu'elle m'entendit, elle vint précipitamment au-devant de moi, elle me dit que j'avais sûrement des nouvelles et qu'elle voulait les savoir ; je les adoucis le plus qu'il me fut possible ; mais, aussitôt que Madame eut compris que le roi était en danger, tous ses sens furent comme suspendus, elle me regardait avec des yeux fixes, et ne m'entendait point ; on donna à Madame

1. 23 août 1744. Archives de Parme. *Lettere della regina di Spagna.*

de l'eau des Carmes, et on la porta sur son lit où elle s'abandonna à la plus violente douleur... Après que ce premier mouvement fut un peu calmé, Madame me dit de lui répéter tout ce que je lui avais dit... Comme sa douleur lui faisait croire les choses encore plus fâcheuses, je fus obligé d'aller lui chercher mes lettres et de les lui faire voir... Elle était tombée dans un grand abattement quand mon courrier arriva : l'excès de sa joie serait encore plus difficile à peindre que celui de sa douleur. Je n'ai jamais vu dans personne des sentiments aussi vifs¹. »

Leurs Majestés Catholiques donnèrent mille pistoles au courrier porteur de la bonne nouvelle et Madame Infante lui fit présent d'une « belle montre d'or ». Il y eut trois jours de gala ; on chanta un *Te Deum* auquel assistèrent Philippe V et la reine.

La dépêche de Vauréal avait fait grande impression dans l'entourage de Louis XV. « J'ai reçu une lettre de l'évêque, écrivait le roi à son gendre, sur l'état où a été l'Infante, votre femme, quand on lui a dit ma maladie et ma guérison, elle a fait pleurer tout le monde et, ce qui me fait plaisir, c'est que je sais qu'elle ne vous aime pas moins que moi². »
[Metz, 12 septembre 1744.]

Vauréal tient une certaine place dans l'histoire de Louise-Élisabeth. L'Infante écrivait à son mari, le 15 janvier 1745 : « Pour moi je crève d'ennui et de tristesse... la petite se porte à merveille... Quand nous débarrasserez-vous de cet évêque ? J'en ai par-

1. Af. Étr., Espagne, 474, f° 433 : Vauréal à du Theil, Balsain, 31 août 1744.

2. Archives de Parme, *Lettere di Principi*.

dessus la tête, et par conséquent il m'ennuie fort : il y a longtemps comme vous savez et, cela allant toujours en augmentant, jugez à quel point cela doit être¹. »

On pourrait supposer, d'après Argenson, qu'il s'agit de la médisance qui fait passer Vauréal « pour avoir conté fleurette » à la fille de son maître. Il n'en est rien. Si Vauréal, de quarante ans plus âgé que l'Infante, s'oublia à ce point, ce fut en tout cas bien plus tôt, en l'année 1741. Argenson dit expressément que les avances de l'ambassadeur furent repoussées ; et l'on peut croire que le vieux Céladon, qui, certes, donnait prise aux quolibets, se le tint pour dit. En 1745, quand Louise-Élisabeth demande qu'on la débarrasse de l'évêque, elle entend : *du diplomate*. En effet, Vauréal était devenu *persona ingratis* à la Cour de Madrid, et l'arrivée au pouvoir du marquis d'Argenson (18 novembre 1744), farouche ennemi de la politique espagnole, était pour beaucoup dans ce mécontentement de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, et, avec eux, de Madame Infante.

Mais, puisque nous avons abordé ce chapitre délicat, il est nécessaire de présenter les pièces du procès. On racontait qu'au début de son ambassade, l'évêque de Rennes avait été le jouet d'une cabale menée par la marquise de Leyde ; cette camerera mayor avait appris les aventures galantes de Vauréal à la Cour de France et voulait le perdre à tout prix. Il s'agissait de parer le coup. Le prélat aurait cherché

1. Archives de Parme, *Lettere di Principi*, Louise-Élisabeth à Don Philippe, 15 janvier 1745.

tous les moyens de faire face au danger et demandé à Louise-Élisabeth de le sauver. Il « emprunta, disait-on, des lumières à l'amour qui l'avait servi tant de fois si utilement. » Il résolut de ne négliger rien pour inspirer en sa faveur une forte passion à la princesse. On colportait qu'il avait redoublé de soins et d'assiduité auprès d'elle; profitant de son rôle d'ambassadeur de famille, il arrivait de bonne heure dans l'appartement de l'Infante, il y restait fort tard, et enfin tâchait de se trouver seul avec elle. Le moment jugé favorable, Vauréal aurait parlé clairement. « La princesse a dit depuis que, quoique toute jeune et sans expérience, elle avait pénétré toute l'adresse de son dessein... Aussi lui répondit-elle avec bonté, en lui représentant son devoir et son état; mais, comme il continuait avec excès, elle se leva et lui dit d'un ton fier et menaçant : « Monsieur, si vous oubliez ce que je suis ici, et ce que vous y êtes, respectez du moins la fille de votre maître, et ne m'obligez pas de vous y contraindre. » L'évêque aurait été anéanti par ces paroles. « La princesse appela du monde. On remarqua son émotion et le trouble de l'ambassadeur. Il était assis. Elle était debout. »

L'Infante, disait-on encore, rapporta la chose à M^{me} de Leyde et toute la Cour en fut bien vite informée. Mais Don Philippe qui, à cette époque, était encore à Madrid, ne fit jamais mine de savoir l'aventure. Vauréal se serait défendu en disant qu'on le blâmait avec trop de légèreté : il avait employé « quelques termes de tendresse », mais il s'était cru autorisé à cela par le jeune âge de Madame Infante, la malice seule « avait fait

trouver dans ses expressions celles d'une déclaration d'amour »¹.

Il est évident que, si la déclaration avait été d'amour, le stratagème machiné par M^{me} de Leyde eût réussi : l'évêque aurait dû reprendre sans tarder le chemin de Versailles.

Or, il resta encore huit années à la Cour d'Espagne, jusqu'en 1749. Quand il revint de son ambassade, il ne fut pas reçu en France comme un coupable, loin de là. Il obtint de nouveaux bénéfices, et entra à l'Académie, honneur qui ne se conférait alors que de par le roi. Autant de faits qui réduisent à rien, ou presque rien, le fleuretage de l'évêque ; ces racontars n'en ont pas moins été encore exagérés par Michelet qui écrit : « L'Infante, belle et jeune, mariée sans mari, avait, en attendant, pris un vieux galant, un évêque ambassadeur de France. » Le règne de Louis XV par Michelet est le roman le plus faux et le plus ridicule.

En 1746, le maréchal de Noailles fut chargé d'une mission diplomatique auprès de Philippe V, afin de calmer l'impatience des monarques espagnols et de ramener l'entente, fort troublée à cette époque. Les raisons des mécontentements réciproques seraient inutiles à rappeler ici. Mais, d'une longue lettre de Noailles à Louis XV, il convient de citer quelques passages relatifs à l'Infante et à sa délicieuse fille. Le maréchal se montre fort habile courtisan dans le portrait de Louise-Élisabeth : « Elle est infiniment mieux que lorsqu'elle est partie de France. Rien

1. *Portrait de la Cour d'Espagne par le secrétaire de légation, dans : Pièces inédites sur le règne de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI.* Paris, in-8, 1809, II, 362-370. Bibl. Nat., 29 a, 13.

n'égale l'amour des grands et des petits pour cette princesse. Elle est, en effet, charmante ; sa figure est très agréable, les plus beaux yeux du monde, le regard perçant et annonçant l'esprit ; bonne, franche, cherchant à plaire et à obliger, et, pour tout dire en un mot, Sire, c'est votre véritable portrait. Que Votre Majesté ait la bonté de juger après cela de l'impression qu'elle a faite sur mon cœur et sur mon esprit, et du pouvoir qu'elle peut avoir sur moi. »

Quant à Doña Isabel, âgée de cinq ans et quelques mois, que Nattier a peinte en grands atours au milieu d'un paysage élégant, quelques années plus tard, voici comment le maréchal la décrit : « Jamais on ne vit une aussi jolie enfant : elle est très grande pour son âge, son visage est des plus agréables ; mais, surtout, Sire, c'est son maintien, et l'air de dignité avec lequel elle reçoit son monde. Elle sent déjà ce qu'elle est, à qui elle appartient, et ce qu'elle doit être toujours'. »

Et l'on pense à la *Rose de l'Infante*...

....Elle se sent très grande, vaguement ;
 Elle assiste au printemps, à la lumière, à l'ombre,
 Au grand soleil couchant, horizontal et sombre...
 A la magnificence éclatante du soir,
 Aux ruisseaux murmurants qu'on entend sans les voir,
 Aux champs, à la nature éternelle et sereine,
 Avec la gravité d'une petite reine...

Philippe V mourait le 9 juillet 1746 ; il eut pour

1. Aranjuez, 30 avril 1746. *Correspondance de Louis XV et du Maréchal de Noailles*, publiée par Camille Roussel, II, 202-209.

successeur un fils d'un premier lit, Ferdinand VI. C'en était fait de la puissance d'Élisabeth Farnèse. Philippe, prévoyant sa fin prochaine, avait remis à Noailles une note pour Louis XV dans laquelle il déclarait qu'il « mettait, pour tous les temps, entre les mains du roi, son neveu, le sort de la reine, son épouse, celui de Don Carlos, et de l'Infant Don Philippe, les plus tendres et les plus chers dépôts qu'il lui fût possible de confier de son amour et de son cœur¹ ».

Philippe savait que Ferdinand, toujours traité en paria, ne poursuivrait pas cette politique d'intérêt familial. Louis XV accepte charge d'âmes, il tâche de se montrer fidèle aux dernières volontés de son oncle et surtout de sauvegarder les intérêts de son gendre.

Ce n'était un secret pour personne que le mari de Louise-Élisabeth n'avait pas fait brillante figure durant ces six années de campagnes en Savoie, en Provence, en Italie. Puis, l'on s'étonnait qu'il n'eût pas songé à aller passer un seul quartier d'hiver en Espagne. Louis XV lui-même l'écrivait à son gendre, alors qu'on en était déjà aux préliminaires d'Aix-la-Chapelle, et il ajoutait, faisant allusion au désir exprimé par Don Philippe de venir à Versailles : « Vous avez de plus encore la raison que vous n'avez pas vu votre frère depuis qu'il est monté sur le trône, sans compter autre chose que vous devinez, je crois, sans qu'il soit besoin que je vous en parle... Pour cette année peut-être est-il un peu tard, mais, l'année prochaine, je vous conjure de ne pas man-

1. *Mémoires* de Noailles, p. 359 (Michaud et Poujoulat, XXXIV).

quer à le demander [à vous rendre en Espagne]. Cette démarche plaira sûrement au roi, votre frère, et beaucoup plus que celle que vous avez faite de venir ici. Ma fille ne sait pas ce que je vous mande, mais elle vous aime trop pour me dédire. Pardonnez-moi, mon cher gendre, ma liberté, elle n'est que pour vous prouver la tendre amitié que j'ai pour vous et pour ma fille. ¹ »

Le traité d'Aix-la-Chapelle enfin accordait un établissement au gendre de Louis XV et lui assurait la prise en possession immédiate des duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla, auxquels on avait ajouté Sabbionetta et Bozzolo qui en dépendaient.

On n'avait pas attendu la signature de la paix pour décider du sort de Madame Infante qui, semble-t-il, aurait dû rejoindre son mari, mais elle le laisse aller seul à Parme et n'a qu'une pensée : retrouver sa propre famille, et s'occuper de ses intérêts. La satisfaction, relative, que donne à Louise-Élisabeth son titre de duchesse régnante paraît avoir excité ses visées ambitieuses : elle compte bien ne pas s'arrêter en si beau chemin. Elle a la tête pleine d'idées ; et où, mieux qu'à Versailles, avec l'appui de son père, eût-elle réalisé tous ses projets ? Elle est pressée de prendre contact avec les ministres, de les intéresser à sa cause et de se préparer de longue main un établissement plus solide que « ce trou de Parme ». C'est avec bonheur qu'elle abandonne cette Cour de Madrid où, depuis la mort de Philippe V, elle se sent surveillée, espionnée même. Elle va faire ses

1. 28 janvier 1748. Archives de Parme, *Lettere di Principi*.

adieux à Élisabeth Farnèse, reléguée dans la triste retraite de Saint-Ildefonse. A cette époque, la reine douairière n'est plus qu'une veuve éplorée. « La persévérance de ses larmes, écrit Vauréal, a vaincu l'in-crédulité du public qui d'abord ne les croyait pas sincères. D'ailleurs, elle est dans une aussi grande ignorance du monde que si elle ne l'avait jamais connu, et il ne paraît pas que cela lui coûte ; une lettre par semaine au roi des Deux-Siciles [Don Carlos], à l'Infant Don Philippe, et à Madame la princesse du Brésil [sa fille aînée, la fiancée de Louis XV] et ses prières sont toutes ses occupations. ¹ »

Louise-Élisabeth, tout en ayant souffert parfois du joug de sa belle-mère, était un peu son élève ; la reine ne dut pas lui ménager les conseils dans ces dernières entrevues ; malheureusement nous n'avons trouvé nulle trace de leurs conversations. Don Philippe n'est pas oublié sans doute, et c'est à la jeune princesse, active et intelligente, qu'Élisabeth Farnèse confie les intérêts de son bien-aimé Pippo.

La duchesse de Parme quitte l'Espagne à la fin de novembre 1748, accompagnée de sa fille Isabelle. Le 11 décembre, elle est reçue à Bayonne par le comte de Noailles, fils du maréchal, qui nous a laissé une relation de la rencontre. Il nous apprend que Louise-Élisabeth avait une suite de quatre cents personnes ! Elles s'en retournent pour la plupart, dit-il avec un soupir de soulagement, « il n'y a point de crocheteur endimanché qui n'ait meilleur air... Madame m'a paru n'être pas pourvue de finances, comme il conviendrait à une aussi grande princesse ;

1. Af. Etr. Espagne, 500, f° 64 : Vauréal à Puyssieux, 16 octobre 1748.

ainsi je fais exécuter les ordres que j'ai reçus à ce sujet et qui m'ont paru ne pas déplaire à Madame. » En marge on lit, en effet, cette note : « Le roi approuve très fort qu'il (Noailles) ne fasse pas sortir une pistole de la bourse de Madame pour toutes les libéralités et présents qu'elle jugera à propos de faire tout le long de la route¹. »

Louise-Élisabeth arrive le 29 décembre à Villeroy, entre deux et trois heures de l'après-midi. A la dernière étape, à Thoury, on l'a coiffée à la française, car on ne veut pas qu'elle se présente « avec un toupet de grands cheveux », retenu par un « peigne recourbé ». Son père la reçoit très tendrement et, après l'avoir fait dîner, l'emmène à Choisy où l'attendent Mesdames Henriette et Adélaïde avec leur frère. Et ce furent de touchantes démonstrations ; le Dauphin était si heureux que, dans « le premier moment, il embrassa tout ce qu'il vit, même les caméristes² ».

Le même soir, il y a présentations ; le marquis d'Argenson signale à Choisy la présence de M^{me} de Pompadour, « maîtresse du roi et du royaume », et laisse entendre que la duchesse de Parme a, dès ce jour-là, une conversation avec la marquise. Il est certain que Madame Infante était trop politique pour faire mauvaise mine à l'omnipotente favorite ; M^{me} de Pompadour a le plaisir de voir que la fille aînée du roi ne prend pas parti contre elle et n'épouse pas la haine de la famille royale. La situation est des plus délicates ; mais la duchesse ne veut, à aucun prix, mécontenter son père.

1. Aff. Etr., *Espagne*, 501, f^o 182. Le comte de Noailles à Puyzieulx, 12 décembre 1748.

2. Luynes, IX, 271-172.

On couche à Choisy et, le lendemain 31 décembre, Madame Infante arrive à Versailles où elle reçoit les embrassades fort émues de sa mère et les hommages de toute la Cour. Elle fait la connaissance de sa nouvelle belle-sœur : la première Dauphine, Marie-Thérèse-Raphaëlle, était morte en couches, presque en même temps que Philippe V, et, six mois après, le fils de Louis XV épousait Marie-Josèphe de Saxe qui fut la mère des trois derniers Bourbons.

L'infante Isabelle, qui avait suivi sa mère à quelques journées, fait son entrée à Versailles, le lundi 6 janvier. Le roi est fort pressé de voir la petite princesse et l'accueille avec beaucoup d'amitié. Il écrivait peu après ses impressions à son gendre, tout en lui témoignant des regrets, à moitié sincères, de ne pas le voir aussi à sa Cour. « Votre fille est charmante, dit-il, l'on m'assure qu'elle vous ressemble, c'est toujours cela. Pour la mère, elle est bien au-dessus de ce qu'elle était, quand elle nous a quittés ; il me paraît qu'elle vous aime et vous désire. Je ne l'ai point trouvée changée, si ce n'est grossie et brunie. Elle s'est acquittée parfaitement de vos commissions, ce qui n'a pas peu diminué mes regrets de ne pouvoir connaître un si aimable gendre¹. »

Depuis dix ans, tout était transformé à Versailles : de nouvelles créatures y faisaient la pluie et le beau temps. Les conseillers de 1739 étaient morts ou avaient disparu de la scène, remplacés par la marquise de Pompadour. La duchesse de Parme, tout

1. 14 janvier 1749. Archives de Parme. *Lettere di Principi*.

en comptant sur son père, n'ignore pas qu'il faut tenir bien des fils pour mener une intrigue, aussi est-elle plus souvent à son bureau qu'aux fêtes de la Cour.

Bernis lui dira plus tard qu'elle aurait été un excellent ministre des Affaires étrangères ; il est sûr que, s'il entraînait quelque flatterie dans cette appréciation, la duchesse sut, du moins, veiller à ses propres intérêts et eut l'amour du travail. Dès son arrivée, elle s'était mise à la besogne.

Luynes note, avec son admirable exactitude, à la date du 7 janvier 1749, que Madame Infante n'a pas encore joué une seule fois. « Lorsque le jeu commence chez la reine ou chez Madame la Dauphine, elle retourne à son appartement, où on va lui faire sa cour. Elle aime beaucoup à se tenir debout ; c'est un goût de famille. Elle s'occupe à écrire, et à travailler à ses affaires. » Dans les premiers jours de janvier, elle envoya demander au roi « si elle pouvait avoir l'honneur de l'entretenir chez lui. » Louis XV descendit aussitôt chez sa fille, fit avertir le marquis de Puyseulx et tous les trois tinrent conseil. Madame Infante est très étonnée que ses sœurs Henriette et Adélaïde n'aient pas à jouer un rôle politique ; aussi leur dit-elle en badinant « qu'elles paraissaient tout aussi enfants que lorsqu'elle était partie¹. »

Quelles étaient les préoccupations de la duchesse de Parme ? Que désirait-elle obtenir ? Beaucoup de choses, il est vrai : tout d'abord une pension et de la France et de l'Espagne, puis un établissement

1. Luynes, IX, 281, et *Extraordinaire* de janvier 1849, X, 83-84.

meilleur, enfin la promesse d'un beau mariage pour sa fille Isabelle.

Elle obtint 200 000 livres de son père, mais à l'insu de l'Espagne : on tenait la dragée haute à Ferdinand VI dans l'espoir fallacieux qu'il donnerait l'exemple et souscrirait pour une pension importante. De nombreuses traces sont conservées aux archives des Affaires étrangères des travaux qui occupèrent Madame Infante pendant ce premier séjour : ce sont des brouillons de mémoires, tantôt rédigés en son nom, tantôt au nom de Don Philippe, ou encore au nom du ministre des Affaires étrangères, le marquis de Puysieux. Voici, par exemple, des *Instructions* destinées à être mises sous les yeux du roi d'Espagne et rédigées par la princesse : « Il eût été à souhaiter que le roi [Louis XV] ait pu procurer à ce prince [Don Philippe] un établissement plus proportionné à sa naissance. Sa Majesté y a fait tous ses efforts ; mais la tranquillité de l'Europe, qui était devenue nécessaire, ne lui a pas permis de rien faire de mieux.... Les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla sont bien peu de chose, comparés au rang des Princes qui les posséderont ; ils pourront cependant y vivre décemment en joignant à leurs revenus les secours qu'ils tireront d'Espagne¹. » Suivent des allusions discrètes au délabrement dans lequel Don Carlos a laissé les palais de Parme et de Colorno, faisant expédier à Naples, non seulement des objets d'art, mais des portes, des fenêtres et jusqu'aux marches d'un bel escalier de marbre.

1. Aff. Etr., Parme, X, f^o 346-348. *Mémoire pour Madame fait au mois de février 1749.*

Ferdinand VI ne répondait guère à ces appels ; Louise-Élisabeth attendait patiemment — son séjour se prolonge de semaine en semaine, de mois en mois ; elle ne s'embarquera à Gênes qu'à la fin de l'année seulement. Lassée sans doute de voir ses démarches infructueuses, elle s'est enfin décidée à vivre de la vie de la Cour, à abandonner ses écritures. C'est alors que la duchesse trouve le loisir de poser pour Nattier, qui fait une « tête » d'après laquelle il peindra plusieurs grands portraits, dont la *Madame de Parme, en habit de Cour*, de Versailles¹. Argenson, à propos du « gros et horrible jeu » qu'on joue à Marly, nous apprend que Soubise et Luxembourg s'y ruinent, que le roi gagne beaucoup et que Madame Infante « a fait quatre mains à fond, qui étaient au total de plus de deux mille louis ».

« Voilà, disent les méchantes langues, de quoi meubler sa maison en Italie². »

1. F. Engerand, *Inventaire*, 347.

2. Argenson (Edition Rathery, V, 488-489).

CHAPITRE III

MADAME HENRIETTE

Madame Infante avait retrouvé, à la Cour de son père, Madame Victoire, revenue de Fontevrault en mars 1748. « Cette princesse, remarque Barbier¹, est assez grande, formée, assez puissante, plus jolie qu'autrement, les yeux beaux, plus brune que blanche, fort enjouée. » De son côté, Madame Adélaïde, qui prend volontiers des airs protecteurs, écrit à l'abbesse, M^{me} de Saint-Herem :

« Ce 6 d'avril 1748. Madame, depuis l'arrivée de ma sœur Victoire, j'ai toujours été si occupée que je n'ai pas eu le temps de vous écrire pour vous mander combien je suis contente. Elle me paraît très aimable et très bien élevée. Je n'en suis pas étonnée, puisque c'est votre ouvrage ; je vous prie, Madame, de dire bien des choses à mes sœurs et de ne pas douter de tous les sentiments que j'ai pour vous.

« Marie-Adélaïde². »

Ce *satisfecit* n'est guère d'accord avec les impres-

1. IV, 291.

2. Archives Maine-et-Loire, *Bulletin du Bibliophile*, 1899, p. 124.

sions du duc de Luynes : « Jusqu'à présent, elle [Madame Victoire] se tient mal ; elle ne sait pas faire la révérence. Elle marche encore plus mal. » Toutefois, Luynes, comme Barbier, vante « le beau teint de brune », les « yeux assez grands », et il ajoute : « Elle est bien faite, mais un peu grosse. On dit que son caractère est charmant. » Cette dernière remarque est fort juste : la princesse fut toujours la douceur et la bonté mêmes. Tout cela, en somme, fait voir que le peintre chargé de faire le portrait de Madame Victoire, à Fontevault, n'a pas eu à embellir son aimable modèle, et qu'ayant à traduire une triomphante jeunesse, il n'a pas eu recours à ses artifices ordinaires.

Profitons de la réunion des quatre sœurs — il en restait encore deux au couvent — pour les suivre dans une brillante cérémonie : l'entrée de Madame Victoire à Paris.

Cette fille de Louis XV n'avait jamais vu la capitale, et tous les honneurs, accordés déjà à Mesdames aînées en pareilles circonstances, devaient lui être réservés. Elle part d'avance, accompagnée des dames de sa Maison, le jeudi 18 septembre 1749. Le duc de Gesvres, gouverneur de Paris, ainsi que M. de Bernage, prévôt des marchands de la Ville, la reçoivent au quai de la Conférence, lui font un compliment et lui présentent les clefs, tandis que le canon tonne aux Invalides. Cette première cérémonie achevée, Madame Victoire continue sa route, traverse le pont Royal, longe les quais des Théatins, Malaquais et de Conti. Sur la place du collège Mazarin, une compagnie du guêt s'ajoute au cortège, précédant les carrosses. Puis l'on va à Notre-Dame où, sur la

place, se trouvent des détachements des gardes françaises et suisses « en bataille ». A la porte de la cathédrale, l'archevêque attend, à la tête de son clergé ; il donne sa croix à baiser, fait un discours auquel la princesse répond en peu de mots. Elle suit le clergé dans le chœur et, s'étant mise à genoux sur un tapis, elle fait sa prière et reçoit la bénédiction du prélat. Puis elle entre dans la nef et vient rejoindre, à la chapelle de la Vierge, Madame Infante, Madame et Madame Adélaïde qui viennent d'arriver sans cérémonial, avec nombre de dames de leur suite. Après la messe, dite par un chapelain du roi, et pendant laquelle la musique de la métropole exécute un motet, Mesdames traversent l'église toute remplie de monde.

Elles passaient « en ordre de naissance : Madame Infante était la première, ainsi des autres, et Madame Victoire marchait la dernière. M. l'archevêque les a reconduites et marchait à côté de Madame Infante ». Elles étaient, poursuit Barbier, « toutes les quatre vêtues magnifiquement et toutes chargées de diamants et pierreries, à la tête, sur l'estomac, les épaules et sur leurs robes. Madame Victoire est la plus jolie des quatre... »

Le cortège se dirige vers l'église de Sainte-Genève ; Mesdames y font une prière devant la châsse de la patronne de Paris et, de là, se rendent aux Tuileries où elles dînent en grand apparat. Ensuite, elles se promènent dans le jardin ; la foule les suit « et, au soleil, dit Barbier, elles étaient comme des soleils ». Par bonté, rapporte Luynes, elles s'arrêtent de temps en temps et s'asseoient sur les bancs de la terrasse, du côté du Pont tournant, afin de se

faire voir au public. Après quoi, elles reprennent la route de Versailles, laissant des regrets dans le cœur des Parisiens qui eussent voulu avoir plus souvent leur visite¹.

Elles firent le détail de leur voyage au jeu de la reine, — Louis XV, à cette époque, était au Havre en compagnie de M^{me} de Pompadour qui n'avait jamais vu la mer.

Luynes cite une lettre de Marie Leszczyńska, adressée à Madame Infante, au mois d'août précédent, tandis que ses filles étaient restées à Compiègne. « J'embrasse, écrivait Marie en terminant, la très gracieuse souveraine, la sainte Henriette, la ridicule Adélaïde, et la belle Victoire. » Ces épithètes nous indiquent bien le caractère des princesses. La « très gracieuse souveraine » c'est la duchesse de Parme, que nous connaissons déjà, — quant à la *belle* Victoire, nous venons de justifier cette appellation. Parlons un peu des deux autres.

Henriette, sœur jumelle de Madame Infante, était jolie, gracieuse et pleine de cœur; Louis XV, à qui elle ressemblait beaucoup, l'aimait plus tendrement qu'aucune de ses filles. Nattier l'a peinte en Flore; elle avait quinze ans (1742). Voici la description que, dans son mémoire, fit l'artiste lui-même de ce tableau, « représentant une jeune personne couchée sur l'herbe, au bord d'un ruisseau, s'amusant à faire une couronne de fleurs, sur un fond de paysage riche. La tête faite d'après Madame, suivant les ordres de la reine. Pour ce, la somme de 3 000 livres. Arrêté à 1 800 livres² ». La

1. Luynes, VIII, 482, Barbier, IV, 343.

2. F. Engerand, *Inventaire*, 327.

charmante composition fut, en effet, placée sur la cheminée de Marie Leszczyńska, à Versailles; elle est restée au château. Nattier a fait sourire son modèle, suivant son habitude, mais, si l'on croit la rumeur publique, ce joli visage, dès cette époque, ne sourit plus souvent.

On avait naturellement songé à la marier; il avait été question du fils aîné de Victor-Amédée, du fils de l'électeur de Bavière, de l'empereur même, Charles VI, qui aurait pu être son grand-père. Mais Madame Henriette avait une tendre affection pour son cousin, le duc de Chartres, petit-fils du Régent; elle voyait sans peine tous les projets échouer. Louis XV parut un instant favoriser cette inclination; le jeune prince, fort épris, chassant un jour en compagnie du roi, crut trouver le moment favorable pour faire, de cheval à cheval, sa petite harangue: « Sire, j'avais gardé une grande espérance, Votre Majesté ne l'avait pas ôtée à mon père... Je contribuais au bonheur de Madame Henriette qui serait restée en France avec Sa Majesté. M'est-il permis encore d'espérer? » Louis XV se penche vers son interlocuteur, lui serre tristement la main par deux fois, c'est un refus... Le marquis d'Argenson, qui rapporte cette scène, déclare que Madame Henriette fut la victime du cardinal de Fleury, ennemi juré de la Maison d'Orléans. A travers les exagérations du mémorialiste très content d'accabler le prélat, il y a peut-être quelque vérité.

Le roi n'avait qu'un fils, la succession au trône était une grande préoccupation. Si le Dauphin mourait, deux familles se trouvaient en présence et en rivalité: la famille d'Orléans et la famille des Bour-

bons d'Espagne. Aussi ce mariage de Madame Henriette avec le duc de Chartres semblait-il résoudre la question. « On verrait par là, dit Argenson¹, que le roi songe plutôt à substituer la branche d'Orléans au Dauphin que la branche d'Espagne. » Mais, toujours d'après Argenson, le cardinal de Fleury veille et, profitant de l'influence qu'il conserve sur son élève, il fait la leçon à Louis XV. Le roi, après avoir promis de favoriser ce mariage, retire sa promesse, c'est un fait indéniable : faut-il voir là l'ascendant du ministre ? Nous n'avons guère à ce sujet que les affirmations du marquis d'Argenson — ; c'est quelque chose, ce n'est peut-être pas suffisant. Or, le cardinal meurt au début de l'année 1743, et rien n'est décidé : ni Madame Henriette, ni le duc de Chartres, pour lesquels on cherche des partis dans toutes les cours souveraines catholiques, ne sont mariés. Pourtant le fils du Régent, père du duc de Chartres, et la duchesse d'Orléans, douairière, grand'mère du prince, sont pressés d'établir le jeune homme : ils choisissent pour lui Louise-Henriette de Bourbon-Conti. La cérémonie du mariage a lieu à Versailles, le mardi 17 décembre 1743, en présence de toute la Cour. Madame Henriette y assiste « à son rang », c'est-à-dire aux côtés du roi. Là-dessus, mémorialistes et après eux chroniqueurs forgent tout un roman qui n'est que vraisemblable. La pauvre délaissée aurait dit à son cousin : « Soyez heureux... votre bonheur me donnera la force de vivre. » Cette union, au contraire, fut des plus malheureuses par la faute de la duchesse de Chartres... et la *sainte*

1. II, p. 324 et suivantes.

Henriette en aurait ressenti une si grande tristesse qu'elle en serait morte (1752).

En attendant que nous ayons à parler de cet événement prématuré, faisons connaissance avec Adélaïde, Madame Troisième. Elle, aussi, fit les frais d'une allégorie mythologique : nous la voyons à Versailles sous la figure de Diane, comme pendant à la charmante Flore. Elle n'est point gracieuse comme Henriette, son visage est déjà plus virilisé, plus sévère : c'est qu'Adélaïde a un caractère violent, une tête chaude, un peu à l'envers. Tout l'intéresse ; son esprit curieux est constamment en ébullition, mais c'est l'esprit d'une impulsive qui ne s'arrête à rien sérieusement. Non sans raison, la reine l'appelle la *ridicule* Adélaïde ; et nous avons, de plus, le témoignage du duc de Luynes et celui de M^{me} Campan. Elle voulut jouer de tous les instruments de musique depuis le cor jusqu'à la guimbarde ; elle apprit l'italien, l'anglais, les hautes mathématiques, l'horlogerie, sans rien approfondir. Cette princesse ne fut jolie qu'un instant ; elle eut de bonne heure un air masculin, en parfait accord avec sa voix de baryton¹.

Certaines de ses aventures d'enfant terrible firent grand bruit à la Cour et à l'étranger. Ne lit-on pas dans une lettre de Voltaire à Frédéric II (16 novembre 1744) : « Il y a quelques mois que Madame Adélaïde, troisième fille du roi, mon maître, ayant treize louis d'or dans sa poche, se releva pendant la nuit, s'habilla toute seule, et sortit de sa chambre. Sa gouvernante s'éveilla, lui demanda où elle

1. *Journal* du duc de Croy, I, 60, 77.

allait. Elle lui avoua ingénûment qu'elle avait ordonné à un palefrenier de lui tenir deux chevaux prêts pour aller commander l'armée et secourir l'empereur ; mais, si elle apprend que Votre Majesté s'en mêle, elle dormira tranquillement désormais. » L'histoire est contée tout au long par le duc de Luynes — Adélaïde avait alors un peu plus de onze ans (juillet 1743). Le minutieux mémorialiste nous apprend que ces louis d'or, la princesse les avait habilement dérobés, en jouant à la cavagnole avec la reine ; on sait aussi par lui que les deux chevaux étaient des ânes, et que le palefrenier était un petit garçon, chargé de prendre soin des baudets de Mesdames. On représente à Adélaïde « qu'une pareille entreprise déplaira beaucoup au roi ; elle répond que M. le prince de Conti a bien été à l'armée, et que papa roi lui a bien pardonné, que pour elle elle obtiendra bien plus aisément son pardon, parce qu'elle gagnera une bataille et que M. le prince de Conti n'en a point encore gagné¹. »

C'est bien la naïveté de l'enfant qui disait avant la naissance du second fils de Louis XV : « Je ne sais pas pourquoi on désire un duc d'Anjou, il n'y a qu'à me prendre pour duc d'Anjou, je ne demande pas mieux². » Et l'on retrouve encore la même petite personne dans cette autre réflexion. Elle prétendait être capable de détruire les Anglais : « Je manderai, expliquait-elle, aux principaux, l'un après l'autre, de venir coucher avec moi ; ils en seront sûrement fort honorés, et je les tuerai tous succes-

1. Luynes, V, 99.

2. *Ibid.*, V, 98.

sivement. » Elle interprétait à sa façon l'histoire de Judith. Luynes assure qu'elle n'entendait pas ce qu'elle disait, et nous n'avons nulle peine à le croire ; mais lorsque l'entourage de la princesse lui reproche la bassesse et la cruauté de ses sentiments, « cela intéresserait ma conscience, » répond l'enfant royale.

Ce fut bien plus grave aventure quand, le 22 juin 1746, on apprit que le roi avait fait venir ses filles, à cinq heures après-midi, en dehors de toutes ses habitudes. La vie de Mesdames était réglée administrativement, peut-on dire ; les princesses ne voyaient leur père que quelques minutes par jour, en général le matin, à son lever, et quelquefois au débotté, alors que Louis XV revenait de la chasse. Cette entrevue « extraordinaire » qui bouleversa tout Versailles nous est révélée par Luynes ; et le Dauphin, dans une lettre à Puiguyon (4 juillet 1746), nous en donne le résultat : « Vous aviez sans doute entendu parler de l'histoire de M^{me} d'Andlau, et que l'on a chassée d'auprès de mes sœurs, parce qu'elle leur avait appris toutes sortes de sottises et qu'elle leur avait montré le *Portier des Chartreux* qui est, à ce qu'on dit, le livre le plus impudique¹. »

Ce volume, relégué dans l'*Enfer* des bibliothèques est, en effet, tout ce qu'on peut lire et voir — il est illustré — de plus impudique ; c'est un véritable code de lubricité. L'un des exemplaires de la Bibliothèque nationale est richement relié et porte au dos ce titre : *Livre d'heures*... on croit que c'est l'exemplaire de M^{me} d'Andlau elle-même.

1 Revue Rétrospective, I, 2^e série, p. 475.

L'affaire ne put être assoupie, malgré les instances de la coupable qui se voyait perdue. On parla de Bastille, mais on se contenta d'exiler la dame qui allait bientôt être mère. « Ceux qui connaissent M^{me} d'Andlau, explique Luynes, ont bien de la peine à se persuader qu'ayant autant d'esprit et d'usage du monde, elle ait pu faire l'extrême imprudence de donner un pareil livre ; tout ce qu'on peut juger est que ce livre soit tombé entre ses mains sur le prétexte d'une historiette fort bien écrite, que, l'ayant mis dans sa poche sans l'avoir lu, ni savoir ce qu'il contenait, Madame Adélaïde, en badinant avec elle, l'ait pris et l'ait caché sans vouloir le rendre. » Cette histoire est colportée partout, on en jase dans toutes les Cours, elle remplit les dépêches chiffrées des ambassadeurs et sert de thème à des chansons satiriques.

La vieille maréchale de Duras, dame d'honneur des princesses, qui surprit le secret, menaça de parler au roi, si Madame Henriette ne le faisait elle-même. En dépit du plaidoyer du duc de Luynes, M^{me} d'Andlau méritait bien un châtement, car il est peu vraisemblable qu'elle n'ait pas su ce que le volume contenait. Le duc est d'avis toutefois qu'on n'aurait pas dû ébruiter l'affaire. « Ce parti, observe-t-il avec beaucoup de bon sens, aurait été plus à désirer, non seulement pour M^{me} d'Andlau et sa famille, mais même pour Madame Adélaïde, d'autant plus que, dans les pays étrangers, les objets vus de trop loin se grossissent souvent sans fondement. »

Et voilà pourquoi Louis XV chapitra sévèrement ses filles, en cette après-midi du 22 juin, et que le palais fut en si grand émoi.

Était-ce l'exemple de Madame Infante, notoirement mal mariée, était-ce le manque de candidats catholiques, dignes d'entrer dans la famille de France, était-ce que Louis XV se montrât fort indifférent, en somme, à l'avenir de ses filles, toujours est-il qu'aucune autre princesse ne fut établie — le roi se contenta de sa première expérience, comme Louise-Élisabeth dut se contenter de son maigre duché de Parme. Et cependant Madame Adélaïde, avec sa nature ardente, semblait bien destinée au mariage.

Il avait été question de lui faire épouser le prince de Conti, Louis-François de Bourbon, descendant par sa mère du grand Condé, lui-même fort brillant militaire. Le prince de Conti a une trentaine d'années en 1748; il s'est particulièrement signalé pendant la campagne d'Italie de 1744, où il commandait les troupes espagnoles, sous les ordres, un peu illusoires, de Don Philippe. Son Versailles est le superbe château de l'Isle-Adam, son hôtel à Paris est le Temple, son Van der Meulen est le délicat Ollivier. Le prince est très bien fait — dérogeant par là à la race des Conti, il n'a pas la bosse héréditaire — il a l'air noble et majestueux, les traits réguliers, la physionomie agréable et spirituelle; c'est un très beau parti; sa mère, qui le voudrait ministre d'État, le pousse à ce mariage royal; elle met les atouts dans son jeu en flattant M^{me} de Pompadour, avec laquelle son fils se brouillera plus tard et, du même coup, avec Louis XV¹.

Aussi, lorsqu'en février 1748 Madame Adélaïde

1. Argenson, V, 212.

fut atteinte de la petite vérole — mais d'une façon si légère que Dumoulin, appelé en hâte à Paris, déclara que c'était « une petite vérole à quatre ailes » — on ne fut qu'à demi étonné de voir le prince de Conti fort assidu à faire sa cour à la princesse; et, sur l'ordre du père, il s'enferma avec Madame Adélaïde, suivant l'expression consacrée. « Il écrivait, dit Argenson, les lettres de la princesse au roi, et à M. le Dauphin. »

Mais la chronique se tait, à partir de cette date, et plus jamais on ne sut rien de ce projet. Quelques années plus tard, un jeune garde du roi, très avenant, que l'on connaissait, mais de qui le nom reste ignoré, reçut une tabatière avec ce billet doux : « Ceci vous sera précieux, on vous avertira bientôt de quelle main il vient. » Le garde, un peu naïf, porte l'objet à son capitaine, le duc d'Ayen, lequel en parle au roi. Louis XV demande à voir la boîte et la reconnaît pour une de celles données par lui à Madame Adélaïde. Le beau jeune homme est aussitôt exilé au bout du royaume avec une pension de 4000 livres. Le marquis d'Argenson, après avoir raconté cette histoire ajoute : « L'on peut s'attendre à des extrémités violentes de la part d'une princesse forte et de bonne santé comme est Adélaïde. » Elle avait alors vingt ans et l'on était dans la saison printanière... Mais, encore une fois, il faut se méfier d'Argenson.

Il y eut un autre projet très sérieux de mariage, resté secret dans les archives des Affaires étrangères¹. Il s'agissait d'un frère de la Dauphine, le prince

1. *Saxe*, 40, dépêche du 2 novembre 1749 et 42, dépêche du 6 février 1752.

Xavier. Des renseignements furent donnés, à plusieurs reprises, par l'ambassadeur de France à Dresde sur ce fils d'Auguste III que l'on destina un instant, malgré son rang de cadet, à la succession au trône de Pologne. On sait que ce trône était électif et que même un simple gentilhomme pouvait être élu, ce fut le cas de Sobieski. Xavier, de plus, était le frère chéri de la Dauphine, et que ne pouvait-on espérer de l'influence de cette tendre sœur ? Mais les notes du marquis des Issarts n'encouragent pas Louis XV à un mariage avec l'une de ses filles — Henriette ou Adélaïde. « Le prince Xavier, écrivait l'ambassadeur, est né avec une conception aisée, de la finesse... et de la dissimulation dans l'esprit... Le roi de Pologne lui a donné des gouverneurs choisis au hasard, et la reine ne s'est occupée qu'à travailler en vain à lui inspirer la plus grande piété, de manière que ce prince ne doit ce qu'il vaut qu'à la nature... Ce prince a souvent gémi devant moi de la vie qu'on lui impose et je m'aperçois tous les jours qu'il commence à ressentir trop vivement pour son repos et peut-être pour sa santé les premières atteintes de l'ambition et de l'amour. »

Plus tard on donne aussi des renseignements sur un frère de Xavier, le prince Albert, que l'on dit être des fils d'Auguste III « celui qui a le plus d'esprit et qui promet le plus ». Albert épousera, en 1766, Marie-Christine, sœur de Marie-Antoinette.

Ces confidences firent, sans nul doute, grand tort à la candidature matrimoniale de Xavier. Louis XV, sachant combien la Dauphine serait chagrinée si l'on choisissait un prince autre que son frère bien aimé, ne se laissa pas tenter par les qualités séduisantes

d'Albert et ne chercha plus un gendre dans la famille électorale. Sa politique secrète lui défendait d'ailleurs de poursuivre ces démarches. Pour le moment, le roi était tout dévoué au prince de Conti et ne souhaitait qu'une chose, c'était de placer son « cousin » sur le trône des Jagellons ; il ne pouvait vraiment faire surgir un rival en la personne de Xavier ou même d'Albert, alors qu'il combattait de tout son pouvoir l'influence des Saxons en Pologne. C'est ainsi que le *Secret du Roi* est intimement lié à l'histoire de la famille royale, et éloigne encore une fois les prétendants d'Adélaïde ou de Victoire.

Puis, vinrent des propositions ridicules, faites directement par des gens dont la judiciaire était ébranlée. Tel cet ex-marchand de dentelles, qui avait acheté une charge dans la Maison du roi et demanda à Louis XV la main de sa fille dont il se disait passionnément amoureux. Tel aussi ce chanoine de Luzarches qui, sous Louis XVI, fut reçu en audience par Madame Adélaïde et lui tint à peu près ce discours : « Épris des charmes de Votre Altesse Royale et ne pouvant résister à ma passion, j'ai pris le parti de la déclarer, mais c'est dans des vues honnêtes et avec l'intention de devenir votre époux. » Sur ce, le pauvre homme produit un contrat de mariage où il se dit descendant des rois de Jérusalem et prend le titre de « très haut, très puissant seigneur, Monseigneur Alexandre César, néophyte de Lusignan ». Il se nommait tout simplement François-Nicolas Perrier. On le fit transporter « dans une honnête maison de fous », à Charenton ¹.

1. Lescure, *Correspondance Secrète*, I, 80-81.

Il semble inutile de parler des bruits d'inceste qui coururent sur le compte du roi et de Victoire, du Dauphin et d'Adélaïde, des couches clandestines de cette dernière qui aurait donné le jour au comte de Narbonne. Encore retrouve-t-on des traces de ces calomnies dans la *Correspondance de Marie-Thérèse et de Mercy Argenteau*, lequel répondit à l'impératrice, en manière de conclusion : « Parmi une nation aussi légère, il ne m'a pas manqué de moyens d'approfondir de pareils faits, et je puis dire que mes recherches ne m'ont pas procuré d'indices qui donnassent la moindre lueur de probabilité à ces affreux propos... On est inondé de lettres anonymes, des délations les plus absurdes. Il est vrai qu'ici cela ne fait aucun effet, et ce qui a été dit un jour tombe le lendemain dans le plus parfait oubli » (28 juin 1774). Il faut s'en tenir à ces paroles de l'ambassadeur d'Autriche.

Laissons donc là ces inventions scandaleuses, et reprenons notre récit troublé un instant par l'histoire d'Andlau qui a bien pu monter la tête aux satiristes et aux pamphlétaires, sans toutefois qu'on puisse les excuser. Madame Adélaïde avait un caractère troublant, il est vrai, mais c'est en politique surtout qu'elle tenta d'exercer son esprit aventureux, son besoin de diriger et de mener tous les siens, depuis Louis XV jusqu'à la Dauphine, sa belle-sœur. Elle ne réussit guère dans ce rôle difficile, ni sous le règne de son père, ni plus tard sous le règne de son neveu. On a voulu la faire passer pour *l'homme d'État* de la famille — le mot est plus spirituel que juste.

Mais pénétrons dans l'intimité de la jeune cour. Le Dauphin, à cette époque, n'est pas de sens plus rassis

qu'Adélaïde, et sa situation n'est point faite pour lui donner quelque sérieux — il est systématiquement tenu à l'écart de la vie du roi qui ne peut souffrir ce fils. Le Dauphin n'appelle-t-il pas la marquise, ma man-p....n ? Et ne profite-t-il pas de toutes les occasions pour faire des avanies à la favorite ?

Aussi ne peut-on s'imaginer quelle est l'uniformité de l'existence, à Versailles, pour le Dauphin et ses sœurs, et pour tous ceux qui ne sont pas de l'intimité du roi et des petits soupers présidés par M^{me} de Pompadour.

Le Dauphin est apathique à dix-huit ans. Il ne manque pas d'esprit, mais ne réfléchit pas assez. Comme Adélaïde, il passe promptement d'une chose à l'autre ; il n'aime pas les distractions, la chasse l'ennuie, il ne peut souffrir les spectacles. Mais, du moins, il montre quelque plaisir à faire de la musique : il joue du violon, de l'orgue et du clavecin ; il chante ; il lit parfois, surtout des livres pieux — il n'en est pas moins désœuvré. Sa seconde femme, Marie-Josèphe de Saxe, a seize ans, et subit l'influence de son mari lequel garde encore un souvenir trop attendri de celle qu'il a perdue pour aimer le « joli laideron » que la politique lui a donné pour compagne. Luynes et Argenson citent plusieurs traits assez déconcertants du caractère du Dauphin. Ce prince ne s'avise-t-il pas de faire jouer ses sœurs et sa femme dans la chambre tendue de noir, lors du deuil de la reine de Pologne ? (mars 1747). « Il envoya quérir Mesdames, et avec elles et Madame la Dauphine, ils se mirent sous le dais noir, firent tirer les rideaux et y jouèrent à quadrille [sorte de jeu de cartes], éclairés avec des bougies jaunes. Une

autre fois ils s'y mirent aussi avec des bougies jaunes pour chanter une leçon de ténèbres. Ce n'est pas que M. le Dauphin n'aimât beaucoup sa première femme, dont le corps a été exposé dans cette même chambre ; mais l'enfance l'emporte sur la réflexion, sans rien changer aux sentiments de cœur¹. » Le marquis d'Argenson, que l'on sait enclin à l'exagération, dit cependant à peu près la même chose que le duc de Luynes : « Le Dauphin et Mesdames deviennent atrabilaires et se livrent à leur goût particulier, sans aucune contrainte ; ils aiment à ne voir personne ; ils aiment à parler de mort et de catafalques : dans leur antichambre noire, ils se plaisent à jouer à quadrille à la lueur d'une bougie jaune, et ils se disent avec délices : « Nous sommes morts !² ».

Voilà pour l'extérieur, et certes tous ces enfantillages manquent de gaieté.

Ce petit monde pense cependant à des choses plus sérieuses : il complotte contre la marquise.

Le Dauphin et ses sœurs formaient avec la reine le parti dévot — opposé plus ou moins ouvertement au parti du roi et de ses intimes. Aussi, en janvier 1747, quand arrive Marie-Josèphe de Saxe, la naïve princesse est-elle en butte à diverses intrigues qui la mettent dans la plus fâcheuse des positions.

La cour de Saxe avait cru bien faire en donnant à la Dauphine une sorte de directeur laïque en la personne du comte Loss, ambassadeur d'Auguste III à Paris. Ce diplomate avait rédigé un mémoire copieux, pleins de conseils plus faciles à donner qu'à

1. Luynes, VIII, 368.

2. Argenson, V, 81.

suivre. Voici le passage concernant la marquise : « M^{me} de Pompadour joue un grand rôle... l'amitié dont le roi l'honore, l'intérêt qu'elle a témoigné pour l'alliance du Dauphin avec une princesse de Saxe, les insinuations qu'elle a faites au roi pour fixer son choix, *tout cela obligera la Dauphine à des attentions et à de bons procédés*. La marquise a un excellent caractère ; elle s'attachera à plaire à la Dauphine, qui fera sa cour au roi, *en témoignant de l'amitié* à une dame que la reine comble de politesses¹. »

Marie-Josèphe a, en effet, des attentions pour la marquise ; dans sa candeur, elle tâche de suivre les avis de Loss et de répondre aux avances de M^{me} de Pompadour. L'ambassadeur peut écrire à Dresde que la princesse a fait un compliment fort obligeant à la marquise. Mais, malgré le désir de Louis XV de voir sa belle-fille s'attacher uniquement à lui, Marie-Josèphe est le jouet du parti dévot et ne tarde pas à le favoriser. Durant une chasse, M^{me} de Pompadour se trouve dans la même calèche que les jeunes mariés et Mesdames : « il était convenu entre eux, note Argenson², de ne rien lui dire, quelque chose qu'elle dit. Elle enrageait, elle rugissait ». La Dauphine assiste pour la première fois, le 24 février 1747, à une représentation de théâtre des petits appartements : on joue *les Trois Cousines* de Dancourt ; la marquise s'y montre excellente dans le rôle de Collette. Mais bientôt le Dauphin oblige sa femme à contrefaire la malade et à n'aller plus à la comédie.

1. Archives de Dresde, 2738, XII, f^o 188.

2. V, 73.

Le parti dévot accapare la jeune princesse, la fait agir auprès de Louis XV. Poussée par la reine et par Madame Henriette, Marie-Josèphe fait chorus avec ceux qui proposent au roi un compromis, s'il veut bien renvoyer sa maîtresse attitrée ; il vivrait dans sa famille, il y jouerait, il y souperait, on lui procurerait quelque dame de la Cour qu'il verrait en bonne fortune. Loss s'émeut de ces cabales ; Maurice de Saxe, grand ami de la marquise, mande à Auguste III que le crédit de la Dauphine, si utile pour les intérêts saxons, est perdu si la princesse ne se gare pas des intrigues de ce genre. Il critique très sévèrement et très injustement Madame Henriette, en qui il ne voit qu'une petite tracassière, une caillette qui s'allèche auprès de la Dauphine, et lui fait faire de sottes démarches dont elle ne se défie point. Maurice raconte que le roi « a lavé la tête à Madame Henriette, et lui a dit qu'il la priait de ne point donner des impressions fausses à Madame la Dauphine, de l'aimer et de la respecter, mais de ne point s'aventurer à lui donner des avis¹. »

Louis XV, au grand désespoir du roi de Pologne, tint rigueur à sa belle-fille jusqu'au jour où il la reçut en particulier, elle et le Dauphin. L'entretien que les jeunes mariés eurent avec le roi dura plus d'une heure, et Loss apprit par la marquise que Sa Majesté avait été fort satisfaite de la Dauphine². Ce même jour, la favorite eut aussi une explication toute confidentielle avec Marie-Josèphe et lui fit avouer qu'il y avait des gens qui tâchaient de la desservir auprès

1. Vitzhum, *Maurice, comte de Saxe, et Marie-Josèphe de Saxe*, in-8, Leipzig, 1867, p. 186-189.

2. Archives de Dresde, 2738, XII (6 avril 1747).

d'elle. M^{me} de Pompadour, comme le roi, s'était montrée très contente du résultat de sa démarche. La victoire était facile, il faut l'avouer.

La reine est toute bouleversée, Madame Henriette pleure pendant deux jours, mais l'une et l'autre espèrent encore contre toute espérance.

Quelques occasions se présentent qui semblent favorables à la guérison morale de Louis XV : le retour de Mesdames Sophie et Louise, par exemple, qui attendrit un instant l'insouciant monarque. Il va à leur rencontre, le 18 octobre 1750, avec la Dauphine et Madame Adélaïde jusques auprès de Bourron — la Cour était alors à Fontainebleau. Il embrasse ses filles « l'une après l'autre pendant un quart d'heure », en pleurant « comme un bon père de famille, bourgeois de Paris¹ ». « Rien n'est plus touchant que ces entrevues, écrit M^{me} de Pompadour à son frère (19 octobre 1750), la tendresse du roi pour ses enfants est incroyable et ils y répondent de tout leur cœur. » La marquise, dans cette même lettre, parle des deux princesses nouvelles venues : « Madame Sophie est presque aussi grande que moi, très bonne, grasse, une belle gorge, bien faite, la peau belle, les yeux aussi, ressemblant au Roi de profil, comme deux gouttes d'eau... Madame Louise est grande comme rien, point formée, les traits plutôt mal que bien, avec cela une physionomie fine qui plaît beaucoup plus que si elle était belle². » Les mémorialistes notent

1. Barbier, IV, 475-476.

2. *Correspondance de M^{me} de Pompadour* (Poulet-Malassis), Paris, in-12, 1878, p. 72-73. Cette édition, très soignée cependant, renferme une erreur étrange ; la marquise écrit : « Me voilà enfin arrivée à Fontainebleau, mon cher frère, et Mesdames de Fronterrault (*sic*) y arrivent aujourd'hui en huit » (p. 70). Il faut lire : *Fontevrault*, et il s'agit naturellement de Mesdames Sophie et Louise, que Poulet-Malassis n'a pas identifiées.

que le roi, même un peu avant cette époque, se rapproche de plus en plus de ses enfants : il dîne avec eux en particulier, il vient les voir après souper, il leur fait oublier cette timidité respectueuse qu'ils avaient en sa présence. On ne saurait prendre ces câlineries pour argent comptant. Le roi cherche à se faire pardonner ses faiblesses. Tandis qu'il joue ainsi au pater familias, il laisse la favorite gagner du terrain. Le crédit de M^{me} de Pompadour augmente : Louis XV lui donne l'appartement de la comtesse de Toulouse qui, par un escalier dérobé, communique avec le sien. Henriette et Adélaïde avaient désiré obtenir cet appartement pour elles-mêmes ; la marquise l'a emporté sur les princesses.

Mais, pendant le carême de 1751, le parti dévot se crut victorieux ; le roi fut sur le point de faire ses pâques. Le P. Griffet prêche la retraite à Versailles, il parle de la femme adultère, il tonne contre les habitudes mondaines, et cela en présence de Louis XV qui est son auditeur assidu. Les Jésuites font dire quinze messes par jour dans leurs trois maisons de Paris pour la conversion du monarque ; de plus, l'on compte sur les fêtes du jubilé universel qui va attirer les bénédictions romaines sur toute la chrétienté. Marie Leszczyńska, avec plus de ferveur que jamais, prie dans son oratoire... C'est peine perdue ; le roi suit bien les exercices du carême, mais en dilettante, tandis que, dans les coulisses du théâtre de la Pompadour, se répètent les ballets et comédies que l'on doit jouer en secret pendant ledit jubilé. Louis XV s'amuse de ces sermons comme si les paroles de vérité ne pouvaient l'atteindre et ne s'adressaient qu'à son entourage.

Son indifférence religieuse résista même à une secousse morale, la plus cruelle qu'on puisse imaginer. Après la mort de Madame Henriette, Louis XV n'ayant pas fait un retour sur lui-même, attendra son heure dernière pour se souvenir enfin qu'il est Majesté Très Chrétienne...

Madame Henriette n'avait jamais eu une brillante santé — à sa figure pâle il fallait le rouge ; mais rien ne faisait prévoir une catastrophe, quand le mercredi 2 février 1752, la princesse fut très « incommodée » ; elle alla pourtant le lendemain à Trianon avec ses sœurs, sans souffler mot de son malaise ; elle fut prise tout à coup d'une grosse fièvre et demanda au roi la permission de rentrer à Versailles. Louis XV travaillait avec le prince de Conti à déchiffrer quelque dépêche venant sans doute de Pologne, aussi fit-il attendre sa fille ; enfin il sortit et trouva fort mauvais visage à la pauvre enfant. Elle fut ramenée au palais, se coucha et, dans la journée du vendredi, eut une toux opiniâtre et beaucoup de fièvre. Le dimanche l'état empira, et l'on employa le grand remède d'alors : la saignée.

Depuis sa naissance, Madame Henriette avait eu une « humeur de gale », comme Madame Infante, du reste, qui, lorsqu'elle revint à Versailles, portait encore sur son visage des traces très apparentes de ce mal. On avait essayé de divers remèdes : racine de pensée sauvage, limaille, fumeterre, etc., Madame Henriette allait mieux, mais ne pouvait s'astreindre à suivre un régime ; elle mangeait de tout et à toutes les heures du jour. L'hygiène de Mesdames était déplorable ; elles avaient des armoires pleines de victuailles : jambon, mortadelle, daubes, vins

d'Espagne, et puisaient sans cesse à ces provisions¹.

Toute la faculté était au chevet de Madame Henriette. On envoya chercher à Paris les médecins consultants : Du Moulin, Falconnet, Sénac, Quesnay, qui se réunirent aux médecins ordinaires. On jugea que c'était une fièvre putride et, dans la matinée du mardi 8, on donna de l'émétique à la malade ; peu après elle fut prise de convulsions ; enfin un calme apparent se produisit. Le jour suivant, Madame Henriette communia. Le roi alla chercher le calice avec toute la famille royale et une suite de dames et de hauts dignitaires ; ils avaient tous un cierge à la main et formaient un cortège « très grandiose et très touchant ». Louis XV et surtout le Dauphin faisaient peine à voir tant leur tristesse était profonde.

Le jeudi 10, au matin, la princesse perd connaissance. Elle expire à une heure trois quarts.

Louis XV pense aussitôt à la duchesse de Parme ; il écrit dès le lendemain à son gendre : « Quel coup pour votre épouse, et pour vous ! Cependant je vous conjure de la ménager ; c'est tout ce qui me reste de force en ce moment, perdant toute la douceur de ma vie et toute l'espérance de ma consolation dans ma vieillesse². » La douleur de l'Infante fut immense.

Madame Louise eut un cri du cœur admirable quand on lui annonça avec tous les adoucissements possibles la mort d'Henriette : « Pourquoi, dit-elle,

1. Argenson, VI, 317.

2. Archives de Parme, *Lettere di Principi* (Lettre datée de Trianon, 11 février 1752).

ne m'a-t-on pas laissée à Fontevrault, je ne l'aurais jamais connue! »

Plus tard, Louise, une fois au Carmel, se souviendra de cette sœur bien-aimée et dira que l'exemple d'Henriette fut pour quelque chose dans sa vocation religieuse : « J'avais dans Henriette un beau modèle, elle vivait comme une sainte... Quand elle était forcée d'aller au spectacle elle y priait Dieu. Sa mort me fit la plus grande impression¹. »

Mais c'est une lettre de la Dauphine à sa mère qui nous fera comprendre ce qu'il y avait de délicat dans le cœur de Madame Henriette qui mourait dans la fleur de l'âge, à vingt-cinq ans, et laissait autour d'elle des regrets que l'on sent sincères : « J'aimais tendrement ma sœur, écrit Marie-Josèphe. Je m'étais liée à elle d'une amitié très étroite, pour ainsi dire dès le premier instant. De plus, je lui dois le bonheur de ma vie, car l'amitié que M. le Dauphin a pour moi, je ne la dois qu'à ses soins ; je ne peux vous cacher que, quand je suis arrivée ici, il m'avait dans la plus grande aversion... Il ne restait pas un instant seul avec moi ; il faisait venir Mesdames, prenait Adélaïde avec lui et me laissait avec Madame. Elle voyait la douleur que me causait cette conduite. Elle ne m'en marquait rien, mais elle me conseillait sur ce que j'avais à faire, et puis, quand je n'y étais pas, elle parlait à M. le Dauphin, lui peignait ma douleur et mon désespoir de ne pouvoir lui plaire ; enfin elle fit tant qu'il me prit en pitié et me traita un peu mieux... Voyez,

1. *Vie de la Vénérable Mère Thérèse de Saint-Augustin, etc.*, par une Religieuse de sa Communauté. Paris, 2 vol. in-12, 1879 (4^e édition), I, 56.

ma chère maman, ce que sa perte doit m'avoir coûté, et cependant je n'ai pas osé me livrer à ma douleur, et il ne m'était permis que de penser à celle du roi¹... »

Dans la nuit du 10 au 11 février, un peu après minuit, on transporta Madame Henriette à Paris, aux Tuileries, où elle devait être exposée « à visage découvert ». On plaça le cadavre au fond du carrosse, sur son séant, et on le retint par des liens afin de l'empêcher de balloter. Barbier qui donne tous ces détails dit encore que la princesse « était en manteau de lit, coiffée en négligé », et qu'elle avait du rouge. Sur le devant du carrosse se trouvaient deux femmes de chambre « qui étaient très fâchées de cet emploi ».

Aux Tuileries, le corps fut déposé « sur un lit de velours cramoisi avec des crépines d'or, » pendant deux jours. On procéda ensuite à l'embaumement et à l'ensevelissement. M^{me} de Beauvilliers, dame d'honneur de la défunte, eut le triste devoir d'assister à la mise au cercueil, de tenir la tête de sa maîtresse, et de recevoir le cœur, déjà placé dans une boîte de plomb non fermée, mais qui fut soudée en sa présence.

Puis, on installa « la chambre ardente tendue de drap blanc, et même le plafond » ; une profusion d'armoiries décorait les murs ; le lit de parade était de satin blanc, et des deux côtés s'élevait une chapelle où brûlaient des cierges innombrables. Le mercredi 16 février, le Dauphin vint jeter l'eau bénite dans la matinée ; dans l'après-midi, ce furent

1. Vitzhum, ouvr. cité, 211-213.

« Mesdames les trois cadettes », Victoire, Sophie et Louise — Adélaïde fut dispensée par le roi de cette triste cérémonie, « qui aurait encore augmenté son extrême affliction ».

Le lendemain, se présentèrent les cours et l'archevêque de Paris, à la tête de son clergé. Après quoi, on porta le cœur au Val-de-Grâce. Le 19, à six heures et demie du soir, l'évêque de Meaux (M. de la Roche-Fontenille), premier aumônier de Madame Henriette, fit la levée du corps qui fut hissé sur le corbillard et conduit à Saint-Denis. Un grand cortège de princesses du sang et de leur suite précédait le char ; des cavaliers du guet, des pauvres marchant deux à deux, des mousquetaires, des cheveu-légers de la garde du roi, des pages, des hérauts d'armes, le roi d'armes, les maîtres de cérémonies, quarante des Cent-Suisses, des valets de pied, des gendarmes faisaient escorte, la plupart portant des torches qui éclairaient la nuit. Le convoi arriva à la basilique royale vers les onze heures du soir ; le cercueil fut reçu par le prieur de l'abbaye et placé dans le chevet jusqu'au jour de l'inhumation. Barbier révèle que, durant cette longue marche de Paris à Saint-Denis, « plusieurs des mousquetaires ont fait des indécences : ils brûlaient des perruques ou jetaient leurs flambeaux usés ou allumés au milieu de la foule, sur le public. » Depuis, nous avons appris à mieux respecter la majesté de la mort...

L'enterrement eut lieu, le 24 mars, en présence du Dauphin et de ses trois plus jeunes sœurs, de toute la foule des princes et des princesses du sang, des hauts fonctionnaires ecclésiastiques et laïques. La cérémonie, commencée à midi, dura qua-

tre heures. La nef était tendue d'un drap blanc, sur lequel se détachaient des « armoiries en grands cartouches, » et, au-dessus, des écussons en losange. « Le catafalque, dit Barbier, était très magnifique, et tous les ornements du chœur très galants, parce que le drap blanc, mêlé de velours et de satin blanc, couvert de fleurs de lis d'or brodées de gaze d'argent et d'or, forment différentes nuances qui n'ont pas le lugubre du noir. »

La messe fut célébrée par l'évêque de Meaux. A l'offrande se firent les révérences, réglées par le grand maître des cérémonies, M. de Brézé: ces révérences se multiplièrent à l'autel, au feu roi, au catafalque, au clergé, à Mesdames, au Dauphin, au duc d'Orléans, au prince de Condé, au Parlement, à la Chambre des comptes, à la Cour des aides, à la Cour des monnaies, à l'Université, pendant que la musique de la chapelle du roi chantait « un *De profundis* de la composition de Rebel et Francœur, qui fut trouvé très beau ».

Immédiatement après l'offrande, commença l'oraison funèbre prononcée par l'évêque de Troyes (Poncet de la Rivière) qui avait pris pour texte ces versets du psaume 102: *Mes jours ont disparu comme l'ombre, et j'ai séché comme l'herbe; mais vous, Seigneur, vous demeurerez éternellement.* »

« On a été extrêmement content, dit le duc de Luynes, surtout de l'exorde et du premier point; il n'y eut point de compliment, mais un éloge de la reine et de la famille royale. »

La messe finie, ce fut l'encensement autour du catafalque tandis que la maîtrise chantait le *Libera me, Domine*, et autres prières des morts. Enfin le cercueil

fut porté au caveau. Seule, M^{me} de Beauvilliers le suivit jusqu'à l'entrée de la crypte funèbre¹.

Le Dauphin et Mesdames repartirent pour Versailles vers cinq heures.

Dans son malheur, Louis XV donne le change à ceux qui intriguent contre lui. Il redouble d'affection pour les siens ; Adélaïde hérite de toute la tendresse qu'il avait pour Henriette ; il lui donne l'appartement des Penthhièvre qui, par un escalier dérobé, communique avec son cabinet de travail — si bien que la fille et la maîtresse logent au même étage et ne sont séparées que par un « petit logement ». Il se rapproche de la Dauphine qui « lui promet une grande lignée masculine » et paraît ne vouloir faire sa société que de sa famille « en patriarce et en bonhomme ». L'état du monarque est inquiétant ; Louis XV change de visage, maigrit, il a l'air d'un homme bourrelé de chagrins. Il sait ce que dit le peuple, car il veut qu'on lui rapporte tout ; il n'ignore donc pas que la populace s'est écriée en apprenant la mort d'Henriette : « Voilà ce que c'est que d'offenser Dieu et de rendre son peuple misérable ! Dieu lui retire sa fille bien-aimée². »

Il est bien vite subjugué à nouveau par la marquise ; il va sans elle à Choisy, mais, au bout de vingt-quatre heures, les pieds lui grillent, suivant le mot d'Argenson, d'aller retrouver la charmeresse et il vole vers elle... Adélaïde n'en croira pas moins avoir conquis le roi et gagné quelque influence, c'est l'époque où elle prendra l'habitude de dire à

1. Luynes, XII, p. 245 et suivantes ; Barbier, VI, p. 166 et suivantes.

2. Archives de Dresde, 2739, XX. Loss à Bruhl, 23 février 1752, et Argenson, VII, 133.

son père : « Nous ferons ceci ou cela ! » alors qu'auparavant elle disait moins impérieusement : « Vous plaît-il que cela soit, Sire¹ ? » Cela n'est, chez la princesse, que manque de perspicacité.

1. Argenson, VII, 304.

CHAPITRE IV

LE SECRET DE L'INFANTE

Mesdames remplissent aujourd'hui le palais de Versailles ; leurs charmants portraits peuplent les salles du rez-de-chaussée où elles ont passé tant d'heures d'ennui ; de leur vivant, elles tenaient certes moins de place dans cette royale résidence. Les courtisans n'avaient pas besoin de Mesdames, seuls les pauvres et les gens d'église venaient frapper à leur porte, sans être jamais éconduits. Elles étaient fort aumônières, cela allait avec leur piété.

Elles se créent des occupations, mais on sent que leur existence est vide, malgré tout. Un académicien, bien ignoré maintenant, fut leur lecteur et leur maître de philosophie, c'est Jacques Hardion. Il était tourangeau, avait tout d'abord servi dans l'administration de la marine, puis s'était voué à la littérature. De l'Académie française depuis 1730, il avait obtenu le poste de conservateur-adjoint de la Bibliothèque du Roi. A l'époque où il se chargea de l'éducation « supérieure » de Mesdames, il avait plus de soixante ans.

Ce n'est pas le courage qui manque aux prin-

cesses; elles « font des entreprises de grandes lectures dont elles viennent à bout, dit Luynes¹, comme, par exemple, les onze volumes in-4° de l'*Histoire d'Allemagne*, du P. Barre, plus de la moitié de l'*Histoire ecclésiastique* de M. de Fleury, etc. ». Hardion travaille avec Mesdames environ une heure tous les jours. Il leur fait des conférences et, « comme il sait beaucoup de langues », il ne se contente pas d'enseigner les belles-lettres, l'histoire, la philosophie, il leur apprend « même quelque chose du grec », et les initie à la grammaire italienne. Qui se serait douté que les filles de Louis XV pussent jouer les Philamintes? Hardion a laissé deux ouvrages composés pour ses royales élèves, c'est d'abord une *Nouvelle Histoire poétique*² qui comprend trois parties: les origines du monde selon les poètes, sorte de dictionnaire de la fable, un traité de la poésie, et un traité de l'éloquence. Hardion explique la genèse de son travail et montre que cette nouvelle histoire poétique a été « pour Mesdames, comme une préparation à des études plus profondes, où leur goût naturel pour tout ce qui tend à perfectionner la raison, et une pénétration singulière, leur ont fait faire des progrès plus réels que vraisemblables³ ».

Ce premier ouvrage fut suivi de l'*Histoire universelle sacrée et profane, composée par ordre de Madame de France*⁴. La dédicace n'en est pas moins galante que la préface de l'*Histoire poétique*: « Ma-

1. X, 333.

2. Paris, 3 tomes, 1752.

3. *Nouvelle Histoire poétique*, p. viij.

4. 20 vol., 1754-1759, les deux derniers sont de Linguet, Hardion étant mort en 1766.

dame, dit Hardion, en m'ordonnant de composer pour votre usage ce corps d'histoire universelle, vous avez bien voulu m'accorder la liberté de le faire paraître sous votre nom. Que ne m'est-il permis, Madame, de saisir cette occasion de publier des vérités que l'assiduité de mes fonctions auprès de votre auguste personne m'a mis à portée de bien connaître ! Sans avoir besoin d'emprunter le secours de l'éloquence, il me suffirait de rassembler, en fidèle historien, les traits qui caractérisent la candeur, la franchise et la bonté du cœur ; de mettre sous les yeux, dans une naïve peinture, la vivacité, les grâces et la délicatesse jointes à la solidité. Je me tais et me restreins, Madame, aux assurances d'un zèle inexprimable pour vous plaire et du profond respect avec lequel je suis, Madame, etc. »

Hardion est un Nattier littéraire. De même que dans les enjolivements du peintre, on retrouve ici, au milieu de ces fleurs de rhétorique, quelque ressemblance. Si Madame Adélaïde n'a pas toutes les grâces, elle a du moins cette vivacité dont parle son panégyriste. Pour que le portrait fût exact il faudrait une légère allusion à la hauteur de la princesse — mais les préfaces, pas plus que les épitaphes, ne disent la vérité.

Cette hauteur pourtant nous est révélée par Cheverny, M^{me} Campan, M^{me} de Boigne, et bien d'autres mémorialistes.

Madame Adélaïde était très jalouse de son rang ; les questions d'étiquette l'intéressaient et la représentation ne lui déplaisait pas, encore qu'elle eût dit à une de ses dames d'honneur qui se plaignait d'être habillée et déshabillée quatre fois par jour :

« Madame, vous en êtes quitte pour vous reposer une semaine ; mais moi, qui fais ce service toute l'année, permettez que je garde toute ma pitié pour moi-même. » On l'appelait *Monsieur*, parce qu'elle était aussi ferrée sur le protocole que le frère de Louis XIV.

Un de ses chapelains eut le malheur de prononcer le *Dominus vobiscum* d'un air trop aisé ; elle l'apostropha rudement après le service, pour lui rappeler qu'il n'était pas évêque et qu'il ne devait pas s'aviser d'officier en prélat.

En un mot, elle n'oublia jamais qu'elle était *princesse*, tout en se montrant parfois très bonne et très compatissante.

Quelques années après Hardion, Mesdames eurent un autre professeur, célèbre celui-là autant qu'on peut l'être. C'était Figaro lui-même, le sieur Caron, qui devint Beaumarchais. Il s'était introduit à Versailles, vers 1752, en qualité d'horloger ; il avait imaginé pour la marquise de Pompadour une « montre de bague » de quatre lignes de diamètre. L'objet fut à la mode ; tout le monde désira avoir ce bijou de mécanique, depuis Louis XV jusqu'aux courtisans. Beaumarchais construisit pour Madame Victoire une petite pendule et eut l'honneur d'être présenté à Mesdames.

L'ambition lui vint d'être plus que l'horloger du roi ; il réussit à acheter sans grands frais la charge de « contrôleur cleric d'office » qui n'était pas une sinécure, puisque « ce contrôleur », l'épée au côté, précédait la *viande du Roi*. Figaro a encore d'autres cordes à son arc. Il est grand musicien et se fait

admettre dans la société des filles de Louis XV ; il leur donne des leçons de harpe, compose de la musique pour elles, organise de charmants concerts auxquels assiste toute la famille royale. Il a beaucoup de succès ; on raconte même que le roi lui a poussé un jour son propre fauteuil, afin qu'il jouât plus commodément un air de harpe.

La modestie était certes le moindre défaut de l'auteur du *Barbier* — il disparut de la Cour, on ignore exactement pourquoi, mais voici l'explication que Figaro en donnait lui-même, au dire de Collé¹ : « Il n'est pas étonnant que, jeune comme je suis, point mal de figure et partagé de nombre de petits talents qui sont les délices des femmes, on ait craint que tout cela ne montât au bonnet de Madame Adélaïde. » Pure impertinence, mais bien vraisemblable de la part de cet amateur de musique... et de vantardise.

On disait aussi que, voyant un portrait de la même princesse, assise à sa harpe, Beaumarchais se serait écrié qu'il manquait quelqu'un, qu'il ne voyait pas le maître². Mais M. de Loménie³ affirme qu'il s'agissait d'un éventail peint où Mesdames étaient représentées donnant leur concert de chaque semaine, qu'elles-mêmes avaient remarqué l'oubli et avaient refusé d'acheter l'objet offert.

Ces leçons de musique eurent un écho, bien des années après, lors du procès célèbre intenté à Beaumarchais par le comte de la Blache. Ce dernier déclarait, sans rime ni raison, pour confondre son

1. *Journal*, publié par H. Bonhomme, III, 123.

2. *Beaumarchaisiana*, 74.

3. *Beaumarchais et son temps*, I, 99.

adversaire, que Mesdames avaient fait chasser Figaro de leur présence. Et celui-ci de se défendre : « Ces respectables princesses, dit-il, dont le cœur est toujours ouvert aux malheureux par esprit de religion et par une bonté d'âme dont ceux qui n'ont jamais eu le bonheur de les approcher ne peuvent se former aucune idée ; ces généreuses princesses, dont le revenu se consume à soulager les pauvres et dont la vie entière est un cercle de bienfaisance aussi constante que cachée, ne s'offenseront pas qu'un homme qui les a toujours servies avec zèle et désintéressement, qui n'a jamais démerité auprès d'elles, repousse, par le plus modeste exposé de la vérité, l'affreuse et nouvelle injure qui lui est faite en leur nom, à la face de toute la nation. »

Le fougueux polémiste avait écrit à la comtesse de P[érigord], dame de Victoire, en date du 9 février 1772, une longue lettre dans laquelle il disait entre autres choses : « J'ai passé quatre ans à mériter leur bienveillance, par les soins les plus assidus et les plus désintéressés... Aujourd'hui, je demande, pour toute récompense d'un zèle ardent qui ne finira point, non que Madame Victoire accorde aucune protection à mon procès, mais qu'elle daigne attester par votre plume que, tant que j'ai été employé pour son service, elle m'a reconnu pour homme d'honneur. »

La réponse suivante ne se fit pas attendre :

« Versailles, ce 12 février 1772.

« J'ai fait part, Monsieur, de votre lettre à Madame Victoire, qui m'a assuré qu'elle n'avait jamais dit mot à personne qui pût nuire à votre réputation, ne sachant rien de vous qui pût la mettre dans ce cas-là. Elle m'a autorisé à vous le mander. La

princesse a même ajouté qu'elle savait bien que vous aviez un procès; mais que ses discours sur votre compte ne pourraient jamais vous faire aucun tort dans aucun cas... »

Sur quoi, Beaumarchais reproduit, dans un mémoire, l'esprit sinon la lettre de cette missive. Le comte de la Blache court à Versailles, dénature la chose, laisse entendre que son adversaire abuse de la protection de Mesdames et obtient le document que voici :

« Nous déclarons ne prendre aucun intérêt à M. Caron de Beaumarchais et à son affaire, et ne lui avons pas permis d'insérer dans un mémoire imprimé et public des assurances de notre protection.

« Signé : Marie-Adélaïde,
Victoire-Louise,

Sophie-Philippine-Élisabeth-Justine.

« Versailles, le 16 février 1772. »

Figaro essaye de se défendre. Avait-il dit que Mesdames prenaient intérêt à son affaire? Avait-il affirmé qu'elles lui avaient donné des assurances de leur protection? Non, mille fois non.

Tout le mal vient de son adversaire qui, à son retour de Versailles, a fait imprimer trente épreuves du billet de Mesdames pour les envoyer le soir même à tous les juges... Beaumarchais est perdu, il va se justifier auprès de Sartine, et s'en tient là. Devant les juges, il explique l'attitude de martyr qu'il a prise : « Et moi, dit cet admirable histrion, déchiré, déshonoré publiquement par le plus perfide ennemi, mais retenu par mon respect pour Mesdames et par la circonspection qu'impose un procès entamé, je

dévorais mes ressentiments ; je m'en pénétrais en silence ; chaque jour je les comptais sur mes doigts¹... »

Laissons là ce verbiage ; Beaumarchais ne donne aucune explication, il bavarde à perte de vue. La Cour plus tard, sinon Mesdames, ne dédaigna point de se servir encore de lui — Beaumarchais figure sur les comptes de Louis XVI pour services divers.

Mais parlons d'un troisième professeur de Mesdames. Une occasion se présenta pour elles de se perfectionner dans l'italien — elles ne se doutaient guère que, plus tard, elles entendraient parler cette langue autour d'elles pendant leurs longues années d'exil...

M^{lle} de Silvestre, lectrice de la Dauphine, recommanda Goldoni à Mesdames, et le charmant dramatisse vénitien devint leur maître. Il raconte, dans ses *Mémoires*², différentes anecdotes que nous lui empruntons. Ce fut d'abord la présentation qui rappellera toujours à Goldoni un triste incident de sa vie.

En sortant de la chaise de poste qui, de Paris, l'amène à Versailles, le malheureux homme s'aperçoit qu'il a presque perdu l'usage des yeux. Il est introduit auprès de Madame Adélaïde, il veut prendre le livre qu'il doit lire, il ne distingue rien... L'élève est tout émue. « Il n'est pas possible, dit Goldoni, de peindre la bonté, la sensibilité, la compassion de cette pauvre princesse ; elle fait chercher dans sa chambre des eaux salutaires pour la vue ; elle permet que je bassine mes yeux ; elle fait arranger

1. Beaumarchais, *Addition au supplément de mémoire à consulter.*

2. 3 volumes. Paris, 1787. Ces mémoires sont écrits en français.

les rideaux de manière qu'il n'y reste qu'un petit jour pour distinguer les objets. Ma vue revient petit à petit ; j'y vois peu, mais j'y vois assez ; ce ne furent pas les eaux qui firent ce miracle, mais les bontés de Madame qui donnèrent de la force à mon esprit et à mes sens ». Goldoni reprend le livre ; la princesse ne veut pas qu'il se fatigue, elle le congédie et l'envoie chez son médecin — en peu de jours l'œil droit est guéri, mais l'œil gauche est perdu à jamais. On voit que Madame Adélaïde savait à l'occasion être une excellente personne.

Pendant trois ans, les leçons se continuent avec assiduité, pour le plus grand plaisir et profit du professeur qui déclare que le français qu'il sait, il l'a appris, grâce à Mesdames. « Elles lisaient les poètes et les prosateurs italiens, je bégayais une mauvaise traduction en français, elles la répétaient avec grâce, avec élégance, et le maître apprenait plus qu'il ne pouvait enseigner ». Au bout de six mois, Goldoni est logé à Versailles ; il suit Mesdames dans tous leurs déplacements afin que les lectures soient régulières. A Marly, il lui arrive une petite déconvenue à laquelle on pourrait, en tout bien tout honneur, donner pour épigraphe le *quel giorno più non vi leggemmo avante*, et qui prouverait que sa connaissance du français était encore imparfaite. L'une des princesses allait se mettre à table, apercevant Goldoni elle lui dit : à tantôt. Il n'a pas dîné, mais il est aussi patient que la faim le lui permet. Au bout de deux heures, la première femme de chambre l'introduit. La princesse, en ouvrant son livre, lui demande où il a pris son repas, ainsi qu'elle le faisait tous les jours.

« Nulle part, Madame.

— Comment! vous n'avez pas dîné?

— Non, Madame.

— Êtes-vous malade?

— Non, Madame.

— Pourquoi n'avez-vous pas dîné?

— Parce que Madame m'avait fait l'honneur de me dire : à *tantôt*.

— Ce mot prononcé à deux heures, ne veut-il pas dire au moins à quatre heures de l'après-midi?

— Cela se peut, Madame, mais ce même terme signifie en italien : tout à l'heure, immédiatement, *tantosto*. »

La princesse rit, ferme le volume et envoie Goldoni dîner.

Lorsque Goldoni quitta le service de Mesdames, il obtint une pension de 4000 francs — qui se réduisit, note-t-il, à 3600 francs, car on lui retranchait 400 francs pour l'impôt du vingtième. En reconnaissance, il dédia à ses bienfaitrices le *Bourru bienfaisant*, joué à la Comédie, le 4 novembre 1771, par Prévillo et sa femme, avec le plus grand succès et resté longtemps au répertoire.

Un dessin allégorique de Taré (1766, Musée de Versailles) consacre la gloire d'Adélaïde. Elle se présente entourée des Vertus et des Arts : c'est la brillante élève d'Hardion, de Beaumarchais et de Goldoni, symbolisant toutes les perfections morales et intellectuelles.

Après la mort d'Henriette, Louis XV voit ses filles un peu plus longtemps que d'habitude; il va pren-

dre son café — ce café qu'il faisait lui-même — chez Adélaïde.

Aussitôt le roi venu, Madame (ce fut alors le titre officiel de l'aînée) tirait un cordon de sonnette qui avertissait Victoire, laquelle, en se levant pour aller chez sa sœur, sonnait Sophie qui, à son tour, sonnait Madame Louise. Cette dernière logeait dans l'appartement le plus reculé et, de petite taille, ne pouvait faire de grands pas; elle avait beau courir à toutes jambes, elle n'arrivait que pour embrasser son père qui partait pour la chasse.

Louis XV se faisait un devoir d'aimer ses filles — et de ce devoir il s'acquitta en toute conscience, — toutefois il ne sut les traiter qu'en jolies poupées. La fameuse anecdote du cotignac, si bien racontée par M^{me} Du Deffand, nous montre le roi dans cette attitude d'un papa qui se prête aux charmants enfantillages. L'histoire est trop connue pour qu'il soit besoin de la citer encore, après tant d'autres.

Mais, entre leur mère et Mesdames, il y eut toujours une certaine froideur dont nous avons déjà parlé; la représentation obsédait la reine qui aimait sa solitude et ses rares familiers. Argenson¹ nous dit qu'elle gronde son fils et ses filles pour des minuties « et tourne en tolérance de mauvaise plaisanterie les choses essentielles. — Quand elle réprime ses enfants, ils ont pris la coutume de lui dire qu'ils ont des vapeurs, et elle rit de cette réponse banale; ainsi ils se moquent d'elle ouvertement sans qu'elle s'en offense ». Le duc de Luynes², avec plus

1. VI, 316.

2. IX, 173-174.

de discrétion, fait aussi comprendre cette indifférence de la reine, et la déplore. Marie supprime, un beau jour, le baise-main et les embrassades qui se répétaient plusieurs fois dans la journée : le matin, à la toilette, après la messe ; l'après-midi, en arrivant pour aller à la chapelle au salut, et le soir en prenant congé. « La reine, écrit le mémorialiste, a trouvé que c'était trop souvent ; elle prétend qu'elle en était fatiguée ; elle leur a dit de ne plus lui baiser la main que la première fois et la dernière fois qu'elles la verraient de la journée. Bien des gens croient que la reine aurait mieux fait de ne point supprimer un usage qui entretient le respect et l'attachement. »

Madame Louise fait un aveu pénible : « J'aurais souvent désiré d'être plus longtemps et plus particulièrement avec elle [la reine] ; mais il y a des usages à la Cour auxquels il faut faire plier jusqu'aux sentiments de la nature¹. »

Si la reine obéissait avec tant de scrupule à l'étiquette, Louis XV, au contraire, traitait ses filles avec une familiarité un peu déconcertante. On le voit dans les surnoms célèbres qu'il donnait aux princesses : Adelaïde était appelée *Torche*, Victoire (qui avait un bel embonpoint) *Coche*, Sophie *Graille* (sorte de corbeau) et Louise *Chiffe*. C'était le goût du temps.

Il y avait une heure cependant où le roi voyait Mesdames en public, c'était au débotté.

« Les princesses, dit M^{me} Campan, passaient un énorme panier qui soutenait une jupe chamarrée

1. Proyart, *Vie de Madame Louise*, 25.

d'or ou de broderie, elles attachaient autour de leur taille une longue queue, et cachaient le négligé du reste de leur habillement par un grand mantelet de taffetas noir qui les enveloppait jusque sous le menton. Les chevaliers d'honneur, les dames, les pages, les écuyers, les huissiers, portant de gros flambeaux. les accompagnaient chez le roi. En un instant, tout le palais, habituellement solitaire, se trouvait en mouvement ; le Roi baisait chaque princesse au front, et la visite était si courte que la lecture, interrompue par cette visite, recommençait souvent au bout d'un quart d'heure. Mesdames rentraient chez elles, dénouaient les cordons de leur jupe et de leur queue, reprenaient leur tapisserie, et moi ma lecture... »

Pure représentation, bien vite devenue corvée, que cette apparition solennelle. Les moindres prétextes qui pouvaient faire sortir Mesdames de ce train de vie monotone étaient saisis avec empressement. C'est ainsi que l'entrée aux Carmélites de M^{me} de Rupelmonde, née Gramont, dame de la reine, occupa toute la Cour, et que la prise de voile de la novice fut une occasion pour Marie Leszczynska et pour ses filles de venir à Paris, au couvent de la rue de Grenelle. Madame Adélaïde, toujours pleine d'enthousiasme devant les actions héroïques, frappée de cette vocation de M^{me} de Rupelmonde, « alla avec vivacité demander au roi la permission de se faire carmélite ; le roi lui dit qu'il fallait attendre qu'elle eût vingt-cinq ans ou qu'elle fût veuve¹. »

Cette prise de voile fit également une grande im-

1. Luynes, XI, 181.

pression sur Madame Louise qui avait environ seize ans. C'est alors que se dessine sa vocation religieuse. « Pendant la cérémonie, dit-elle, et avant de sortir de l'église, je pris la résolution de demander tous les jours à Dieu qu'Il me donnât les moyens de briser les liens qui me retenaient... Je n'oublierai jamais ce que je dois à ma sœur Thais [c'était le nom qu'avait pris M^{me} de Rupelmonde], car, sans son exemple, je n'aurais jamais pensé à me consacrer à Dieu; j'étais moi-même, quoique encore fort jeune, *portée à aimer le monde*¹. »

Le mot est bien caractéristique. Rien ne plaisait tant à la future carmélite que les chevauchées et les chasses. Louis XV avait fait donner des leçons d'équitation à toutes ses filles. On a publié à ce sujet quelques lettres qui peuvent trouver leur place ici, car l'on a fort peu de billets de Louis XV à sa famille. Étant à l'armée, en 1744, il s'intéresse aux progrès d'Adélaïde: « Je suis bien aise que Grisdelin [c'est un cheval] soit content de vous, je vous prie de l'en remercier pour moi. » — « Le Pâté [autre cheval] est-il aussi joli que le Grisdelin? Je crois que, si M^{me} de Tallard l'a vu sauter, elle aura eu une belle peur, pour moi j'étais bien sûr que vous n'en auriez pas » (8 juin). — « Ma fille, le Pâté est donc encore mieux avec vous que le Grisdelin, je vous en fais mon compliment, mais ni l'un ni l'autre ne savent galoper, il faut espérer pourtant qu'avec le temps Saint-Sauveur [écuyer, maître d'équitation de Mesdames] le leur apprendra². » (17 juin).

1. Proyard, 27; François, *Oraison funèbre*, 25.

2. Revue des Documents historiques, 1875, p. 6-7.

Ce fut, plus tard, le tour de Victoire, de Sophie et de Louise; cette dernière s'adonnait aux courses à cheval avec frénésie. Elle eut un terrible accident que rapporte son pieux biographe, l'abbé Proyard¹ : « Un jour qu'elle suivait le roi dans la forêt de Compiègne, le cheval qu'elle montait se cabra si violemment qu'il la jeta à vingt pas de distance. Elle tombe au milieu du chemin et presque sous les pieds des chevaux d'un carrosse qui suivait au plus grand train... Elle échappe saine et sauve à ce double danger... Elle veut continuer sa course. En vain l'engage-t-on à monter dans sa voiture... son écuyer lui ramène son cheval indocile, elle saute dessus, le pousse, le presse, le réduit au point de lui faire perdre l'envie de se cabrer... »

Il faut quitter un instant Versailles et revenir à Parme où, depuis la mort de sa sœur jumelle, Louise-Élisabeth est plus triste que jamais.

Les embarras financiers et administratifs sont toujours très graves à la petite Cour ducale. Mais les Infants ont de nouveaux arguments à faire valoir pour exciter la générosité des princes qui s'intéressent à eux : un fils (Don Ferdinand) leur est né le 20 janvier 1751, et la même année, le 9 décembre, vient au monde Louise-Marie qui, plus tard, deviendra la femme de Charles IV et, avec Godoï, mènera toute la politique espagnole.

Dès le 3 mars 1752, Don Philippe, dans son désir de distraire le chagrin de Louise-Élisabeth, fait demander à Louis XV s'il veut bien permettre

1. P. 23-24.

à la duchesse de venir en France. Le roi répond lui-même à son gendre : « Quelque plaisir que j'aie de recevoir ma fille, il sera bien troublé si ce ne peut être qu'en nous privant; je n'en suis pas moins touché de l'offre que vous m'en faites, et vous en aurai une éternelle obligation. Je crois que, dans ce moment-ci où notre douleur est à peine apaisée, cela ne ferait que la réveiller; mais, si vous avez cette bonne volonté l'année qui vient 1753, j'en serai enchanté; mais je vous prie de n'en point parler encore, mais, cependant, de vous arranger en conséquence, dès que vous aurez eu le consentement du roi votre frère [Ferdinand VI], ainsi que je n'en doute pas. ¹ »

Madame Infante écrivit à son père « la lettre la plus touchante » dit Argenson ², et le voyage fut fixé au mois d'août 1752. Louis XV avait cédé.

La duchesse arrive à Fontainebleau le 26 septembre — Louis XV va au-devant d'elle à Bourron. La rencontre est très attendrissante, et le chagrin, encore au fond de tous les cœurs, se ravive par la venue de la sœur chérie d'Henriette. « Madame Infante, écrit Argenson, s'est jetée dans les bras du roi, et y est demeurée longtemps fondant en larmes. »

La duchesse cependant ne perd pas ses droits; ce nouveau séjour est très profitable aux intérêts des Infants. Leurs affaires sont confiées au maréchal de Noailles qui, par ses nombreuses relations espagnoles et son autorité de « Nestor », obtient, deux ans plus tard, le subsidie officiel demandé depuis si longtemps à Sa Majesté Catholique.

1. Archives de Parme, *Lettere di Principi*: Versailles, 20 mars 1752.

2. VII, 137.

Les archives de Parme ont conservé de nombreuses lettres de Louise-Élisabeth à son mari, écrites pendant cette période. La princesse ne devait pas rester au delà de quelques mois à la Cour de Versailles, toutefois ses démarches l'y retinrent. « Nous avons, écrit-elle le 19 mars 1753, d'aussi bonnes nouvelles que cela se puisse d'Espagne pour nos affaires, mais cela va doucement ainsi que c'est la coutume dans ce pays-là, j'en enrage ; aussi j'attends la décision pour rester (si tu le juges à propos) avec impatience... Je péris, en vérité, du désir de te revoir ainsi que nos enfants, mais, les choses allant bien, j'aurais une furieuse inquiétude si, pour chaque chose, il fallait attendre les réponses de Parme, ou en risquer légèrement. Ce m'est une satisfaction de penser que peut-être je te rendrai heureux ainsi que nos pauvres enfants, je ne saurais encore te rien assurer, il n'y a que des espérances, mais juge du plaisir que cette idée me fait ; tu ne le comprendras jamais bien, il faut sentir pour cela tout ce que je suis pour toi et pour eux, ce qui est au delà de tout, et dont Torche [Madame Adélaïde] sera toujours caution, quelque difficile qu'elle soit en amitié¹. »

A ces intérêts personnels se mêle un projet de mariage pour l'une des sœurs de la duchesse, pour Madame Victoire. On escomptait la mort de Marie de Portugal, reine d'Espagne, pour faire épouser à Ferdinand VI la fille de Louis XV, et Madame Infante favorisait des intrigues dont le résultat pouvait combler ses vœux. « Je suis la santé de la reine, écrit

1. Archives de Parme, *Lettre de Principi*.

à Noailles le duc de Duras, notre ambassadeur à Madrid, avec autant d'attention que le médecin le plus zélé; il ne me paraît pas douteux que cette princesse peut finir d'un instant à l'autre, mais aussi cela peut traîner. Croyez que, si elle venait à mourir d'ici deux ans, le roi d'Espagne épouserait une de Mesdames; si cet événement n'arrive que dans dix ans, la petite princesse Isabelle [fille de la duchesse de Parme] aura la préférence¹. »

Pauvre petite Isabelle! ce malheur lui fut épargné d'épouser son oncle; et Madame Victoire n'eut pas non plus le triste avantage d'être reine d'Espagne — elle n'avait que dégoût pour Sa Majesté Catholique. Marie de Portugal vit encore cinq ans et, lorsqu'elle meurt, Ferdinand se trouve dans un tel état de santé que la diplomatie elle-même abandonne la place.

Madame Infante, après avoir, pendant toute une année, négocié avec Noailles et assuré la réussite de ses affaires espagnoles, se décide à regagner son duché. Elle quitte Versailles, le 20 septembre 1753, laissant tous les siens en grande affliction; la veille, la reine, sa mère, s'enferme et ne joue point, ce qui est une des grandes privations de Marie Leszczyńska. A cette date, le marquis d'Argenson, lequel ne manque jamais l'occasion de tourner la fille de Louis XV en ridicule, écrit dans son *Journal*: « Madame Infante partit enfin hier pour les petits États de son mari. Il est à souhaiter qu'elle ne revienne jamais en France. Est-il juste que l'État souffre de ce qu'elle a été si mal mariée! Avec elle, marche une grande quantité de chariots chargés de toutes sortes

1. Aff. Etr. Espagne, 512, f^o 93: Aranjuez, 18 juin 1753.

de nippes que le roi lui donne. » Sa suite était composée de quatorze voitures, « tant carrosses que chaises et surtout ».

Le voyage est un peu long. Louise-Élisabeth n'arrive aux frontières de ses duchés qu'au commencement de novembre. Elle charme les ennuis et les lenteurs de la route en correspondant avec Noailles. Mais, sur sa réunion avec son mari, la duchesse est très sobre de détails — ses lettres restent toujours des lettres diplomatiques ; rarement la princesse s'attarde à des réflexions inutiles, rarement elle s'amuse en chemin, et, à suivre ses phrases embrouillées, sans ponctuation, on devine qu'elle ne prend pas la peine de relire ce que lui dicte sa pensée fiévreuse.

Versailles n'est plus dans Versailles pour cette princesse, il est tout où elle est. A Parme, elle vit encore à la Cour de son père ; et, comme si elle présageait sa fin prématurée, Louise-Élisabeth va redoubler d'activité. Ses projets de plus en plus nombreux accaparent ses dernières années.

Elle fut aidée, à ce moment, par un diplomate encore à ses débuts, mais dont le crédit, grâce à M^{me} de Pompadour, était déjà considérable, par l'abbé de Bernis, alors ambassadeur à Venise.

Bernis et la duchesse se prêtent un mutuel appui et sentent qu'ils ont besoin l'un de l'autre. « Je fis ma cour à Madame Infante, dit Bernis en 1755, pendant trois mois ; je gagnais son estime et sa confiance qu'elle me conserva jusqu'à sa mort, quoi qu'on en ait dit. Cette princesse avait de grandes qualités et des défauts d'enfant ; elle me rendit, pendant mon séjour à Parme, des services auprès

du Roi, de M. le Dauphin et de la famille royale ; j'ai été assez heureux dans la suite pour lui en rendre de plus considérables encore¹. »

Cette confession est très sincère : Bernis devait beaucoup à Louise-Élisabeth, c'était elle qui allait calmer la haine des siens contre M^{me} de Pompadour, protectrice du jeune abbé. De son côté, Bernis aidera plus tard Madame Infante à négocier le mariage de sa fille aînée, Isabelle, avec l'archiduc Joseph, et tâchera de mettre Don Philippe à la tête des Pays-Bas — autant de projets conformes à la nouvelle politique autrichienne qui se poursuit entre Louis XV, Kaunitz et la marquise.

En attendant, il est juste de laisser parler l'Infante et de voir ce qu'elle pense à son tour du diplomate : « Nous avons ici [à Parme] l'abbé de Bernis, écrit-elle à Noailles, le 17 janvier 1755, j'avais bien ouï dire qu'il avait de l'esprit, j'ai vu avec plaisir que c'était des bons, et de ceux qui peuvent être utiles au service du Roi². » Et Noailles, dans sa réponse, renchérit : « Votre Altesse Royale a parfaitement bien défini M. l'abbé de Bernis : il a des connaissances et des talents, et un zèle sincère, ferme et éclairé, pour la gloire du Roi ; il serait fort à désirer que tous ceux qui exercent les mêmes fonctions que lui eussent autant de lumières et de capacités³. »

La duchesse et l'abbé n'eurent pas trop de trois mois pour régler d'aussi sérieuses affaires d'où dépendaient tant de belles espérances. Bernis profite amplement de son congé, sans se soucier du qu'en

1. *Mémoires de Bernis*, publiés par Frédéric Masson, I, 192-193.

2. *Aff. Etr.*, *Parme*, 20, f^o 6, 17 janvier 1755.

3. *Ibid.*, Noailles à l'Infante, 2 mars 1755.

dira-t-on. Les prétextes, pour prolonger ce séjour, ne manquent pas de part et d'autre. C'est d'abord l'arrivée du duc de Penthièvre¹ qui promène sa douleur en Italie : il vient de perdre sa femme, fille du duc de Modène ; Bernis a déjà reçu ce veuf inconsolable à Venise, il ne peut se dispenser d'aider la duchesse à lui faire les honneurs de Parme. Puis, c'est une maladie de Ferdinand et de Louise, enfants chéris de Louise-Élisabeth : le respect, le devoir, la reconnaissance retiennent l'abbé près de la fille de Louis XV, et aussi le désir de tout prévoir et de tout discuter. L'occasion est trop bonne pour qu'on la laisse échapper.

Bernis part enfin au commencement d'avril et rentre à Venise. A la fin du même mois, il est de retour à Colorno, villégiature ordinaire des Infants, à trois lieues de Parme ; il se met en route le 8 mai, par Turin et Lyon, et rentre à Versailles le 7 juin. « Je fus reçu du Roi, écrit-il, avec bonté et familiarité ; de la famille royale, comme un ami de l'Infante : c'est le titre qu'elle me faisait l'honneur de me donner ; de M. Rouillé et des autres ministres, comme un favori à qui l'on ne pouvait pas disputer d'avoir du mérite ; de M^{me} de Pompadour, enfin, comme un ami estimé dont on attendait de la consolation et des conseils². »

Bernis³ dit que ce fut la favorite qui, au moment des préliminaires entamés par la cour de Vienne, en septembre 1755, auprès de la Cour de Versailles, lui

1. « M. de Penthièvre est ici tout aussi affligé pour le moins qu'il était... il fait pitié. il va passer les jours saints à Milan. » L'Infante à Noailles, 13 mars 1755, Aff. Etr., *Parme*, 20, f^o 36.

2. *Mémoires de Bernis*, I, 195-196.

3. *Ibid.*, I, 222 et suivantes.

conseilla de renoncer à l'ambassade de Madrid à laquelle il venait d'être nommé. M^{me} de Pompadour lui aurait fait comprendre alors qu'elle avait besoin de lui et qu'il ne tarderait pas à faire partie du ministère. Mais les choses ne semblent pas devoir être présentées de cette façon ; il est certain, au contraire, que le plan de l'abbé avait été concerté à Parme et que Madame Infante l'avait soutenu de toute son influence. Avant d'arriver à Versailles, Bernis avait aplani les voies ; il savait qu'il n'irait pas en Espagne et qu'il pouvait tout attendre de ses puissantes protectrices. Nous n'en voulons pour preuve que cette lettre de la duchesse de Parme à la marquise :

« Je vois avec plaisir, Madame, que l'abbé de Bernis s'est acquitté exactement de nos commissions pour vous, mais j'ai peur qu'il ne vous ait caché ce qui le regardait ; le motif en est assurément très bon de sa part, mais je voudrais que l'on pût juger de la raison des scrupules que je lui sais, *afin que rien ne mît obstacle à l'heureux et parfait succès d'aussi beaux arrangements.* [Ces beaux arrangements annoncent l'entrée au Conseil du Roi.]

« La persuasion où je suis de vos sentiments, *celle que vous avez des miens, m'engagent à cette confiance, je la dois à tout ce que vous faites pour moi ; et elle vous marquera encore mieux combien j'y suis sensible, et le plaisir que j'aurai de trouver des occasions de vous prouver l'amitié que j'ai pour vous. Je vous dirai donc, Madame, que, par la connaissance que j'ai de l'Espagne, je crois que l'abbé de Bernis n'y fera rien, et qu'à Versailles il y agirait bien mieux en soutenant dans les mêmes principes les projets commencés et qui doivent, ce me semble,*

donner la loi partout [allusion à l'alliance projetée avec l'Autriche.]

« L'amitié que vous avez pour l'abbé de Bernis, l'intérêt que vous prenez à tout ceci, m'engagent à ne vous point cacher ce qui peut être aussi utile à la gloire du Roi. Le désir que j'en ai est le seul motif qui me fait parler¹. »

Ce langage est étrange, il faut l'avouer, mais l'ambition était la passion dominante de Louise-Élisabeth : elle lui sacrifiait tout, même les bienséances, peut-on dire.

La duchesse prêche évidemment pour son saint lorsqu'elle recommande Bernis. En Espagne, elle n'a plus que faire d'un ambassadeur ami, puisque la question financière est réglée avec Ferdinand ; c'est à Versailles qu'il lui faut une créature dévouée, à ce moment décisif où l'on prévoit les ouvertures de Vienne — unique espoir maintenant de Louise-Élisabeth. Aussi n'est-ce pas trop dire que Bernis doit son élévation à la fille de Louis XV.

Et voici que s'annonce la guerre — la guerre de Sept ans. Il faut qu'elle soit heureuse pour que se réalisent les rêves de l'Infante ; c'est à ce prix que l'Autriche se dessaisira, en faveur de Don Philippe, de sa suprématie des Pays-Bas. Aussi avec quelle anxiété Louise-Élisabeth suit les événements ! La nouvelle de la prise par les Anglais de l'*Alcide* et du *Lys*, attaqués traitreusement près de Terre-Neuve, arrive en Europe au milieu de juillet. « Vous ne doutez pas, je crois, écrit la princesse à Noailles, de

1. Bibliothèque Nationale, Man. fr., N. A. 1679, f° 84 : la lettre est probablement de juin 1755.

ma peine pour la perte des deux vaisseaux du Roi ; j'espère que nous aurons une bonne revanche, telle que la mérite l'insolence des Anglais ; je n'en ai pas été étonnée : leur conduite prouvant la fausseté de leurs discours... Je ne désirais assurément pas la guerre, mais peu de Français regretteront le dernier traité¹... » Elle veut dire le traité d'Aix-la-Chapelle de 1748.

Les célèbres conférences de Babiolle se tinrent, au début de septembre, entre Bernis, la marquise et Stahremberg, ambassadeur d'Autriche, dans une petite maison, au bas de la terrasse de Bellevue. Ce trio restait ainsi inaperçu dans le domaine de M^{me} de Pompadour. La première réunion se passa à écouter la lecture que fit l'envoyé de Marie-Thérèse du plan proposé à Louis XV. « Ce plan, dit Bernis, était grand... il présentait des objets réels d'intérêt pour la France, des moyens d'assurer la tranquillité de l'Europe sur des fondements solides, et quelques-uns capables d'émouvoir *le cœur sensible et paternel du Roi par rapport à ses enfants et petits-enfants*². » Ces moyens capables d'émouvoir le cœur de Louis XV, Bernis les développera, les couvera, pour arriver enfin à faire inscrire, dans le traité du 1^{er} mai 1757, plusieurs clauses, les unes relatives à Don Philippe, les autres susceptibles de favoriser les espérances matrimoniales des princesses de Parme.

Par l'article xvi, les parties contractantes s'engageaient à régler de nouveau, et de concert, l'établissement de l'Infant et la succession aux royaumes de

1. Aff. Etr., *Parme*, 20, f^o 65 : L'Infante à Noailles, 2 août 1755.

2. *Mémoires de Bernis*, I, 231.

Naples et de Sicile. L'impératrice, « une fois en possession de la Silésie et du comté de Glatz, devait céder, transporter et garantir au gendre de Louis XV, tout ce qu'elle possédait dans les Pays-Bas... » (articles XI et XVII).

La Silésie allait échapper à Marie-Thérèse et, par suite, les Pays-Bas à Don Philippe, mais Bernis n'en avait pas moins fait son devoir, en sauvegardant ainsi les intérêts éventuels du duc et de la duchesse.

Et voici qu'arrive à Parme la nouvelle de la tentative de Damiens (7 janvier 1757). On peut s'imaginer la désolation de Louise-Élisabeth qui a de si affectueux sentiments pour Louis XV. Mais elle est bientôt rassurée et passe « avec transport de l'extrême douleur à la joie la plus vive ».

Ce sera néanmoins un nouveau prétexte pour venir embrasser ce père bien-aimé et prendre l'air de Versailles, d'autant que, du côté de Vienne, les choses prennent bonne tournure et que les espérances de marier Isabelle à l'archiduc Joseph s'accroissent, grâce à un célèbre diplomate qui s'appelle encore Stainville, mais sera bientôt le duc de Choiseul.

Stainville, en effet, vient de quitter l'ambassade de Rome ; il s'arrête en passant à Parme, et rentre en France, pour prendre ses instructions avant de se rendre à la Cour de Marie-Thérèse. Bernis écrit, le 20 janvier 1757, à son ami Stainville une lettre qui nous montre où en était la situation de la duchesse et de M^{me} de Pompadour, cette dernière pour

1. Aff. Etr., *Parme*, 22, f^o 15 : Rochechouart à Rouillé, Parme, 17 janvier 1757.

le moment fort anxieuse de son sort, après ce que l'on appelait l'assassinat de Louis XV : « Vous trouverez l'Infante, dit-il, dans de bonnes dispositions pour notre amie [la Marquise], c'est à vous à l'y fortifier. Ses affaires, liées avec celles de Vienne, dépendent de la conservation de M^{me} de Pompadour... Je crois nécessaire que vous soyez envoyé à cette Cour¹. »

Lorsque Louise-Éhsabeth vit, en juin, Bernis succéder à Rouillé et devenir ministre des Affaires étrangères, elle n'eut donc qu'une pensée : accourir à Versailles et travailler à la réussite du mariage. Elle part, au mois d'août, traverse le Mont Cenis et, courageuse, brave une tempête de neige. « J'ai les deux mains un peu gelées, écrit-elle de Lanslebourg, le 22 août, mais, grâce à un habit et une redingote que M. de Saint-Germain m'a prêtés, j'ai été beaucoup mieux². » Le 3 septembre, l'Infante met pied à terre à Choisy où elle ne trouve que son frère et ses sœurs. « Babet, écrit Louis XV à son gendre (4 septembre), est arrivée hier à Choisy vers les quatre heures et, ne m'y ayant plus trouvé, elle est venue au-devant de moi et m'a rencontré à mi-chemin ; elle est montée tout de suite dans mon carrosse ; je l'ai trouvée en très bonne santé et point fatiguée du voyage, mais extrêmement engraisée... Le temps est beau, mais froid pour la saison³. »

L'Infante se met au travail sans tarder ; sa prose

1. Lettre du 20 janvier 1757, dans *Mémoires de Bernis*, II, 111. Stainville fut nommé à Vienne en mars, il prit congé du roi le 29 juillet et arriva à son poste le 20 août.

2. Cette correspondance de la duchesse de Parme (années 1757-1759) se trouve à la Bibl. Nationale, Man. fr., N. A. 1679.

3. Archives de Parme, *Lettere di Principi* : Versailles, 4 septembre 1757.

court d'un bout à l'autre de l'Europe, de Versailles à Vienne et à Madrid. La princesse suit avec anxiété la guerre qui s'annonce fort mal, mais elle n'est nullement abattue ; elle se nourrit d'espoir ; son ambition est patiente. Que lui coûte-t-il de faire de beaux rêves, de se voir, loin de Parme, sur quelque trône brillant, Pays-Bas, Naples, Pologne, que sait-on encore ? La prochaine paix ne peut-elle pas bouleverser la carte du vieux monde ? Le roi de Pologne, Auguste III, n'est-il pas très âgé et très malade ; pourquoi ne pas briguer sa couronne qui dépend d'une simple élection ? « Quoique Stainville [avec lequel elle correspond par tous les courriers], dit-elle à son mari, ne soit pas content de la fin de la campagne, il a trop de courage pour que nous ne puissions pas en avoir ; tu vois, mon cœur, que je pense à tout : quel bonheur de faire le tien ! » (7 novembre 1757).

Tout, dans les journées de la duchesse, — les distractions et les corvées — est sacrifié à ce qui peut lui être utile et faire avancer ses projets ; elle ne trouve de joie que dans cette poursuite incessante qui compromet sa santé.

Les événements prennent la plus grave tournure ; Louise-Élisabeth apprécie justement la conduite odieuse du maréchal de Richelieu, rentrant à la Cour, sûr de l'indulgence de Louis XV, mais accablé sous le flot des libelles. « Notre retraite est affreuse, écrit l'Infante à son mari, le 25 mars 1758 ; nos affaires sont dans le plus mauvais état. La honte est entière ; M. de Richelieu, en six mois, a perdu une des plus belles armées et déshonoré toute la nation : il crie justification sur les voleries ; il prétend prouver son équité : je trouve bien humiliant d'en

être là. Pourquoi donc a-t-il laissé voler ? Tout cela ne répare rien, ... le peuple le déteste. Il faut se soumettre, tâcher de tirer le meilleur parti pour le présent et *pour l'avenir quoique reculé : ce serait au moins pour nos enfants.* »

Malheureusement, l'Infante va perdre un sérieux appui. Bernis songe à prendre sa retraite. Les désastres le découragent ; il essaie de prêcher la paix, mais trouve une résistance inébranlable auprès de la marquise, du roi, de Choiseul et, devant cette coalition, le ministre est prêt à se retirer, lorsqu'il reçoit de Louis XV une lettre dite *d'ordre*, l'exilant dans une de ses abbayes, à Vic-sur-Aisne, près de Soissons.

Bernis est victime de la politique de M^{me} de Pompadour. Choiseul est appelé à prendre sa succession. Louise-Élisabeth perd un ami dévoué, mais elle retrouve un ministre tout prêt à la servir... si le ciel s'éclaircit !

Ces deux années, 1758 et 1759, passées à Versailles, ne furent que déceptions pour l'ambitieuse duchesse : le mariage d'Isabelle, sa fille, est décidé entre Vienne et Versailles — on ne peut toutefois le célébrer. La pauvre Infante n'a pas un instant de repos ; c'est à peine si elle peut dormir, son cerveau éclate, et, au décousu de son style enfiévré, à l'enchèvement inouï de ses phrases, on devine les souffrances physiques dont elle se plaint sans cesse. Les souffrances morales sont aussi bien lourdes à supporter, surtout quand on ne peut pas en parler. Le secret de l'Infante lui pèse — ces Pays-Bas, dont la conquête dépend des armées toujours malheureuses, presque toujours vaincues, sont un mirage décevant. « Il me semble qu'il est dangereux, écrit-

elle, de montrer que l'on désespère de tout... Tous les malheurs ne laissent pas le verbe haut. »

De cette époque datent les conseils que Louise-Élisabeth écrit à l'intention de son fils¹. Nous sommes loin des projets aventureux et des satisfactions terrestres, ce sont d'*ultima verba* ; ces quelques pages font pardonner beaucoup à celle qu'on a pu juger avec quelque rigueur, à cette fille qui, pour satisfaire ses désirs d'établissement, n'a point hésité à flatter la maîtresse de son père, à cette femme qui va mourir du travail forcé qu'elle s'est imposé, par orgueil autant que par intérêt dynastique.

C'est la mère qui parle, toujours pleine de superbe, mais avec une élévation peu commune. Le premier paragraphe nous peint l'existence de la princesse.

« La vie est incertaine, mon fils, et mon caractère trop sincère pour me vanter ou affecter même une parfaite indifférence (*sic*) sur la durée de la mienne ; mais je sens que l'envie de vous voir, de vous laisser digne du nom que vous portez dans ce monde, tel que je vous désire enfin, est un des liens qui m'attachent le plus à cette vie, et une des raisons peut-être qui abrégera le plus la mienne par les tourments continuels que ce désir et la crainte de n'y pas parvenir me causent. L'aveu de mes sentiments me sera une grande consolation à pouvoir vous laisser, si je meurs avant que nous ne soyez en état de le lire : si je vis, ils (*sic*) me serviront de plan pour vous former, et, dans l'un et l'autre cas, ils vous seront toujours une preuve de ma tendresse, de l'occupation

1. Bibl. Nationale, Man. fr. N. A. 1679, f^o 97.

où j'ai été de votre vrai bien, dans un âge où bien des gens ne le connaissent pas encore. »

Puis, entrant dans le détail des vertus qu'on exige d'un prince, Louise-Elisabeth continue :

« Aimez et servez Dieu, mon fils ; on ne peut jamais être rien de bon si l'on n'aime pas le Maître de l'Univers, de notre être, qui nous a aimés jusqu'à sacrifier son propre fils pour nous ; servez-le. La reconnaissance est le fond des vertus ; si vous n'en avez pas pour lui, de qui en exigerez-vous?... »

« Ne soyez ni hypocrite, ni bigot ; le premier n'éblouit pas longtemps les hommes, on devient leur horreur, on l'est toujours de Dieu ; le second ne fait jamais le bien, ou ne s'occupe que de misères ; l'on est compté que pour misère soi-même. »

« Aimez, pratiquez la vertu ; elle seule fait notre bonheur en ce monde et peut le faire en l'autre. Estimez-la, protégez-la... Aimez la justice, mais souvenez-vous qu'il faut qu'elle soit inséparable de la bonté... »

« Aimez la France, mon fils ; c'est là votre origine ; ainsi vous lui devez pour vous-même respect et déférence... »

L'Infante rappelle ici les sacrifices que s'imposa Louis XIV pour mettre la couronne d'Espagne sur la tête d'un de ses petit-fils, le duc d'Anjou. Elle prêche encore la reconnaissance et ajoute :

« J'espère, mon fils, que vous en devrez une [reconnaissance] d'autant plus grande au Roi, mon père, que vous la devrez à sa tendresse pour ses enfants et pour son sang, par l'établissement solide qu'il tâche actuellement de vous assurer... »

Suit un paragraphe tout politique dans lequel sont

développés les avantages du Pacte de famille qui, deux ans plus tard seulement, sera signé entre tous les Bourbons de France, d'Espagne et d'Italie :

« Tant que vous serez attaché à la France, vous serez grand ; si vous le devenez jamais vous-même, avec elle vous le serez davantage. Réfléchissez, mon fils, vous sentirez cette vérité, mais on ne vous la fera jamais sentir, quelque utile qu'elle vous soit... Vous ne pouvez savoir tout cela que par une mère aussi tendre que je la (*sic*) suis, uniquement occupée de votre vrai bien. »

Nous avons là un admirable portrait de Louise-Élisabeth : elle se peint elle-même avec ses qualités et ses défauts, à travers les incorrections de ce beau testament politique ; au milieu de phrases inachevées, apparaît la princesse hautaine, mais franche et loyale. Il se dégage de ce document une sincérité absolue.

Ces conseils de Louise-Élisabeth à son fils Ferdinand sont bien ses dernières volontés ; dès le commencement de décembre 1759, l'Infante est frappée. Nous avons le journal de sa maladie écrit par Louis XV lui-même qui expédie coup sur coup trois courriers extraordinaires à Don Philippe. Le 2 décembre, c'est l'annonce d'une « petite vérole... bien déclarée ». Le 5, à deux heures et demie du matin, le roi tâche de rassurer son gendre, encore qu'il dise : « Je voudrais être plus vieux d'une semaine. » Le lendemain, tout est perdu : « Mon frère, cousin et gendre, vous êtes présentement dans les plus grandes inquiétudes, et moi de vous, mon cher fils, si je vous puis encore appeler de ce nom. Je vous promets souvent de mes nouvelles, puisque je n'ai plus

personne par qui vous en faire passer ; mes larmes m'obligent de finir. »

L'Infante était morte entre trois et quatre heures de l'après-midi ; aussitôt le roi reprend la plume : « Conservez-vous, mon cher fils, aimez moi toujours, soyez plus sûr de moi que jamais. Embrassez vos enfants pour moi. C'est tout ce que j'ai de force à écrire pour le moment¹. »

Suivant l'usage, toute la famille royale quitte Versailles pour Marly, fuyant la mort. Le terrible mal auquel la princesse avait succombé ne permettait ni cérémonie, ni exposition ; dès le lendemain, à huit heures du soir, le convoi de la pauvre Infante se dirige vers l'abbaye royale, dans la froide nuit, sans aucun apparat. Il se compose de vingt-quatre pages, de trente gardes du corps et seulement de trois carrosses « non drapés » ; dans la première voiture sont trois dames de compagnie et l'écuier d'honneur ; dans la seconde, deux aumôniers du roi, le curé de Notre-Dame de Versailles et le grand maître des cérémonies ; dans la dernière, le corps de la princesse, abandonné, solitaire, clos en un double cercueil... On arrive à Saint-Denis à onze heures et demie ; on n'a que le temps de dire les prières indispensables, car les moines sont las de l'attente : un nombreux clergé remplace la longueur des oraisons².

A la première nouvelle de la maladie, Don Philippe avait eu la pensée de faire le voyage de Versailles, mais il n'eut pas le temps de se mettre en route. Louis XV lui écrivait à ce sujet, le 24 décem-

1. Archives de Parme, *Lettere di Principi*.

2. Archives Nationales, K, 144, dossier 12, 3, 4, 8.

bre : « Je n'ai point été surpris du parti que vous avez été sur le point de prendre sans attendre ma permission, plusieurs personnes l'avaient pensé ici ainsi que moi, mais hélas ! vous n'y auriez plus trouvé celle que vous y veniez chercher ; il est vrai que vous y auriez trouvé un père accablé de douleur mais plein de tendresse pour vous et pour vos malheureux enfants ; oh ! mes chers enfants, comptez que je n'oublierai jamais ma fille dans vos personnes ; elle est, j'espère, bienheureuse, mais nous bien malheureux de l'avoir perdue, dans quel moment surtout !... Je vous embrasse tous ; mes yeux baignent de larmes ¹. »

Louis XV est profondément affecté ; ce deuil renouvelle toute la cuisante douleur qu'il a éprouvée, sept ans auparavant, à la mort de Madame Henriette. Le roi avait pour ses filles tout l'amour du père le plus attendri. Sa mémoire est assez lourdement chargée des plus justes opprobres pour qu'il soit permis de mettre en relief les sentiments bons et humains qui dormaient en son cœur.

Le 12 février 1760, fut célébré, à Notre-Dame de Paris, un service solennel pour le repos de l'âme de « très haute et très puissante princesse, Madame Louise-Élisabeth de France, fille aînée du Roi, Infante d'Espagne et Duchesse de Parme. » Le Dauphin, le duc d'Orléans, le prince de Condé, la Dauphine, Mesdames Adélaïde et Victoire y assistent, ainsi que les Cours supérieures. L'oraison funèbre est prononcée par l'évêque de Troyes, messire Mathias Poncet de la Rivière, qui, en un passage vrai-

1. Archives de Parme, *Lettere di Principi*.

ment ému, rappelle la mort de la sœur chérie de la duchesse : « Hélas ! s'écrie-t-il, ils vont être satisfaits ces désirs qu'elle avait témoignés si souvent d'être réunie dans le même tombeau à cette sœur auguste... Qu'ai-je dit ? Ah ! Messieurs, me pardonneriez-vous de mêler de nouveaux regrets à ceux dont nous sommes pénétrés et d'ajouter à la douleur d'une blessure présente le sentiment (*sic*) d'une plaie qui saigne encore ?¹ »

Des « obsèques publiques » eurent lieu, le 27 mars 1760, à l'Annunziata de Parme, ornée d'une somptueuse décoration funèbre. La présence de l'évêque et de la Cour, les chants harmonieux, la voix des orgues, les pleurs des instruments à cordes, la profusion des lumières, tout concourait à donner à cette cérémonie une majesté digne de l'Infante².

Les poésies, en cette terre italienne, ne manquèrent pas à la princesse. Des vers d'une assez belle allure, composés par l'abbé Frugoni, exaltaient la noblesse et le cœur généreux de Louise-Élisabeth ; après une énumération des vertus qui devaient rendre le nom de la princesse éternel, le poète se demandait : Où donc, où donc est ta victoire, ô mort, *dov'è, dov'è la tua Vittoria, o Morte*³ ?

Tout lyrisme mis à part, il est certain que, de l'existence de cette Fille de France, on ne saurait tout oublier. Elle remplit le monde de son ambition, elle remue ciel et terre pour sortir des entraves que

1. *Oraison funèbre de très haute et très puissante Princesse, Madame Louise-Élisabeth de France...* par Messire Mathias Poncet de la Rivière, 1 broch. in-4°. Paris et Troyes, 1760. B. N. 4, 4776.

2. Archives de Parme, Gall. Inf. 1^a.

3. Aff. Etr. Parme, 24, f^o 65. Cf. *Ubi est, mors, victoria tua ?* St Paul, 1^{re} aux Corinthiens, XV, 55.

lui imposent les traités et, au milieu de cette agitation, passent et repassent rois et ministres, favorites et courtisans de qui elle ne peut rien obtenir pour elle-même, mais elle assure du moins l'avenir de sa Maison, elle croit préparer de longues années de gloire à son fils et ses filles... Elle ne prévoit pas les catastrophes devant peu à peu réduire à rien les domaines princiers, annihiler le Pacte de famille qui fut son plus bel ouvrage et qui nous prouve sa vive entente de la politique.

CHAPITRE V

DEUILS DE COUR

Le marquis d'Argenson, suivant en cela les idées qu'exprimait publiquement le cardinal de Fleury, s'élève en son particulier contre les dépenses de la Cour. Mesdames ne sont point épargnées. De l'aveu du duc de Luynes, les Maisons des princesses coûtaient un million par an, et là, comme ailleurs, le pillage profitait non seulement aux femmes de chambre mais aux dames d'honneur elles-mêmes. Au début de la guerre de Sept ans, Louis XV, à bout d'impôts, consent à toutes les réductions exigées par les ministres ; il fait aussi appel à Mesdames. « Elles écrivirent au roi une lettre qu'elles signèrent toutes, par laquelle elles l'assuraient qu'elles seraient comblées de joie de tout ce qui pourrait lui plaire, quand même elles n'auraient que le strict nécessaire¹. »

Il est un autre point sur lequel Argenson dit son mot. Quand les recluses de Fontevault reviennent à Versailles, il insinue ironiquement que les princesses vont « y profiter de la bonne éducation et des grands exemples qu'on y voit ».

1. Luynes, XIII, 37

Louis XV, de fort bonne heure, s'était affranchi de tout préjugé ; n'avait-il pas, dès l'hiver de 1744, mené ses filles à l'Opéra, dans une loge voisine de celle de M^{me} de Châteauroux ? Le public en fut très choqué. Peu à peu il se glissa beaucoup de décence dans ces situations équivoques, plus équivoques pour nous que pour les libertins du xviii^e siècle. Si Argenson se récrie, quand il s'agit des maîtresses royales, coupables surtout de s'immiscer dans les affaires de l'État, il prêche, lorsqu'il s'agit des simples mortels, une morale qui n'est plus la nôtre : « Que les particuliers, dit-il, se confient à une maîtresse qu'ils croient affectionnée à leur domesticité, je le veux, cela fait peu de scandale, et même c'est édification et honnêteté, suivant le radoucissement des mœurs présentes qui se rapprochent de plus en plus de la nature. » Et, de la même plume indulgente, le moraliste — si l'on peut l'appeler ainsi — fait un tableau peut-être très véridique de Versailles : « Les mœurs n'y sont point trop mauvaises, on n'y voit point les désordres de l'amour, j'en conviens ; cette faculté si aimable et si naturelle a passé en habitude ordinaire, se cache cependant et ne cause plus d'effet à la Cour. Mais le grand article, c'est la dépense, ce que coûte cette Cour, bon Dieu ! »

On a dit cependant que c'était pour éloigner Mesdames Adélaïde et Victoire des exemples de Versailles que ces princesses entreprirent, en 1761, un voyage dont le prétexte était une cure à Plombières. Les raisons hygiéniques suffisaient, étant donnés les excès de table des filles de Louis XV. Quoi qu'il en soit,

1. Argenson, VI, 90.

Mesdames firent une absence qui dura de juin à novembre.

Elles étaient suivies de la duchesse de Beauvilliers, dame d'honneur, de la duchesse de Civrac, dame d'atours, de six autres dames « pour accompagner », et du baron de Montmorency, chevalier d'honneur. Il y avait aussi un médecin, un chirurgien, un apothicaire, un confesseur jésuite et son *socius*, un écuyer de main, un écuyer cavalcadour, deux huissiers de la chambre, un valet de chambre, un valet de garde-robe, une fille de garde-robe, un maréchal des logis, deux fourriers. Enfin, l'escorte d'honneur se composait de deux piquets de cavalerie, l'un à cheval, l'autre à pied, de cinquante hommes chacun ¹.

Les étapes jusqu'à Plombières ne sont qu'une succession de réjouissances. A Meaux, les princesses sont reçues par l'évêque, premier aumônier de Madame Adélaïde, lequel leur offre à dîner dans sa maison épiscopale de Germigny ; à la Ferté-sous-Jouarre, le curé s'est improvisé versificateur et fait chanter par une de ses paroissiennes :

Le monde dit qu'à Plombières
Vous allez prendre les eaux :
C'est une pauvre ouvrière
Que l'eau pour guérir les maux, ... etc.

A Château-Thierry, la ville est illuminée, les mi-lices sont sous les armes et, dans le prieuré de Saint-Louis où Mesdames doivent passer la nuit, on tire des pièces d'artifice, auxquelles Adélaïde met elle-

1. J.-D. Haumonté, *Plombières ancien et moderne*, édition refondue par Jean Parisot, in-8. Paris, 1905, p. 178.

même le feu. Le lendemain, une partie de la route à parcourir est jonchée de feuilles de roses ; près de Châlons, apparaît une troupe de bergers et de bergères. La seconde nuitée est à Vitry-le-François, et le voyage se continue au milieu d'ovations chaleureuses ; des paysans imaginent de brûler de l'encens autour des voitures. La fête est surtout agréable pour ceux qui l'organisent et mettent leur sincère loyalisme à « gracieuser » les filles du roi. L'occasion se présente assez rarement d'une visite de princesses dans ces lointains pays, et, pour les Lorrains, c'est un prétexte de flatter leur duc, le bon roi Stanislas, si populaire dans ses domaines.

L'heureux grand-père fut à la rencontre de Mesdames à son rendez-vous de chasse de la Fontaine-Royale, dans la forêt de Commercy ; il les conduisit à la Malgrange, en passant par Nancy où la réception fut magnifique : à la place Royale, vingt jeunes filles groupées sur un char de triomphe offrirent des fleurs aux filles de Louis XV et l'une d'elles leur adressa le plus galant discours. Au château de la Malgrange, les princesses trouvèrent réunis les principaux personnages du duché.

Elles prirent congé du roi Stanislas, tout attendri de son rôle de grand-papa, et gagnèrent Épinal qui, plus encore que toute autre ville, se signala par des démonstrations de bienvenue. Quatre amazones vinrent au-devant de Mesdames, suivies d'un char conduit par de jeunes paysans et paysannes. Aux portes de la ville étaient rangées une compagnie d'enfants et toute la milice urbaine. Le 7 juillet, après huit jours de voyage, les princesses arrivent enfin à Plombières.

C'est aux Romains que l'on doit les premiers travaux qui firent de cette petite ville une station thermale. On a retrouvé toute une série d'assises de pierre, formant de larges piscines, qui furent utilisées lorsque l'on remit Plombières à la mode au moyen âge et que l'on reconstruisit les bains. Cette antiquité est signalée par les voyageurs. Toignard, médecin de Charles III, duc de Lorraine (1581), déclare en effet « que c'est œuvre d'ingénieurs romains qui avaient pour lors une façon de bâtir et cimenter fort brave et subtile, et de durée quasi perpétuelle comme se voit encore en leurs hippodromes, arènes, colysées. » François Rybourel, chirurgien de l'évêque de Verdun, est plus enthousiaste encore : « Entre tous les vestiges, dit-il en 1611, que l'antiquité romaine nous a laissés pour mémoire de son industrie, je ne trouve rien de si admirable que les bains de Plumières. Car, si le Panthéon, le Colysée et tant de superbes édifices que (*sic*) Rome et Vérone sont décorées, sont choses dignes d'admiration, s'y est-ce que ce n'est rien à l'équipollent de nos thermes qui sont d'autant plus admirables que leur structure est permanente ; encore qu'ils soient enclos d'une éternelle humidité qui pourrait facilement miner les murailles, si l'industrie des anciens bains n'eût pourvu à cela par la liaison d'un ciment d'un perdurable usage. » Il se rattache à la découverte de Plombières une légende assez amusante : des Romains, raconte-t-on, chassant dans cette contrée des Vosges par un froid des plus vifs, remarquèrent qu'un de leurs chiens avait le corps mouillé et tout fumant ; curieux de ce phénomène, ils ramenèrent l'animal sur ses traces et le virent se

baigner dans une source d'eau chaude — c'est ainsi que la fontaine du Chêne, devenue celle du Crucifix, fut découverte et successivement toutes les autres¹.

Parmi les baigneurs fameux, on doit citer Montaigne qui, dans ses notes de voyage dictées à son secrétaire, nous donne de Plombières une description encore exacte aujourd'hui : « Ce lieu est assis aux confins de la Lorraine et de l'Allemagne, dans une fondrière, entre plusieurs collines hautes et coupées qui le serrent de tous côtés. Au fond de cette vallée naissent plusieurs fontaines tant froides naturelles que chaudes... » (1580).

Les hôtes princiers y vinrent en foule, depuis les ducs de Lorraine jusqu'à Gaston d'Orléans et de nombreux principicules d'Allemagne. Mais c'est au xviii^e siècle et surtout à partir de 1735, époque à laquelle le duché est cédé à Stanislas Leszczyński, que Plombières devient le rendez-vous de toute une société de grands seigneurs, de courtisans, d'hommes célèbres, tels que Voltaire et plus tard Beaumarchais. De grandes libéralités sont faites par le père de la reine ; et, en 1761 particulièrement, pour l'arrivée de Mesdames, on embellit la petite ville et on rend son accès plus aisé.

Les princesses occupaient la maison des Dames du Chapitre qui appartenait aux chanoinesses de Remiremont, et leur nombreuse suite était logée dans le voisinage. Mesdames, suivant la coutume, cessèrent le régime des bains et des eaux pendant la canicule, passèrent une quinzaine à Lunéville, chez leur grand-père ; après quoi elles firent une

1. J.-D. Haumonté, p. 11-22.

nouvelle saison. A Plombières, comme à Lunéville, ce ne furent que fêtes, et la moindre promenade était l'occasion de quelque galanterie inventée par Stanislas.

Nous n'avons retrouvé qu'une seule lettre de Madame Adélaïde — mais une lettre inédite — datée de ce séjour en Lorraine; elle est adressée à M. de Nicolay, évêque de Verdun, aumônier de la Dauphine. Il s'agit d'une recommandation en faveur de l'abbé de Créquy, sans intérêt pour nous, mais le billet se termine par ce paragraphe : « La fontaine est devenue d'une grande tristesse depuis votre départ et à peine y prend-on une demi-tasse de café à la crème; vous voyez combien il est nécessaire que vous y veniez rapporter la gaieté. J'espère que vous tiendrez la promesse que vous m'avez donnée et qu'au moins j'aurai le plaisir de vous revoir à la Malgrange. C'est une honnêteté à laquelle vous ne pourrez manquer. Adieu, mon cher évêque, je ne puis vous refuser ce nom, par l'amitié que j'ai pour vous » (A Plombières, 7 septembre 1761)¹.

Les princesses quittent la ville d'eaux, le 24 septembre, et couchent à la Malgrange où a lieu une petite scène qui prouve l'enthousiasme avec lequel Mesdames sont reçues durant ce voyage — elles étaient fort populaires et les nombreuses aumônes qu'elles prodiguaient expliquent ces sentiments de la foule.

A la Malgrange, comme ailleurs, les paysans sont fort curieux de voir les petites-filles de leur bienfaiteur; ils se pressent dans la soirée aux abords du

1. Archives Nicolay. Ce document nous a été indiqué par notre ami Henri Courteault; nous le remercions vivement ainsi que M. le marquis de Nicolay.

château. Le garde, en faction sous les fenêtres de Mesdames, craignant le bruit, impose assez rudement silence à ces braves gens. Madame Adélaïde se met alors au balcon pour savoir ce qui se passe. Le garde, espérant enfin obtenir du calme, s'écrie : « Voilà Mesdames ! »

Les paysans répondent par des cris de joie.

« Vous êtes donc bien aises de me voir, leur dit Adélaïde. Eh bien, attendez. »

Aussitôt elle dit à une de ses dames de prendre deux bougies, s'approche de la fenêtre et se présente au public qui réclame aussi Madame Victoire. Celle-ci allait se coucher, mais elle dut accourir au plus vite¹.

Louis XV, informé de la conduite des Lorrains, avait écrit à sa fille aînée, dès le 23 août, le petit billet que voici : « Vous ne sauriez croire, ma chère fille, combien j'ai été touché de la bonne réception que les Lorrains vous ont faite, et je vous charge de leur en marquer toute ma satisfaction. »

L'année suivante, Mesdames revinrent à Plombières ; d'importants travaux avaient été entrepris, sur l'ordre de Stanislas, pour commémorer ce second séjour. C'est alors que fut créée la promenade des Dames, existant encore aujourd'hui avec ses beaux ombrages de tilleuls, et que fut construite la jolie maison dite de l'Arcade.

Cette fois, la correspondance² du duc de Lorraine nous permet de partager le bonheur de cet excellent

1. Épisode tiré d'archives provinciales non désignées ; Ed. de Barthélemy (*Mesdames de France*, 183).

2. *Lettres inédites du roi Stanislas à Marie Leszczyńska*, publiées par M. Pierre Boyé (Paris et Nancy, in-8, 1901).

grand-père. Il écrit à sa fille, le 29 mai 1762 : « Mon très cher cœur, voilà mon plaisir d'avoir vu les chères princesses interrompu. Nous nous sommes séparés aujourd'hui, elles pour Plombières et moi pour Lunéville où je suis [Mesdames avaient passé la nuit à la Malgrange]. C'est un revenant bon pour moi que pour l'amour d'elles j'en tirerai des faveurs de tous les Lorrains ». Les princesses rencontrèrent, en juin, la sœur de la Dauphine, Marie-Anne Christine de Saxe, qui voyageait incognito sous le titre de comtesse d'Henneberg et allait de Dresde en France pour briguer la survivance de l'abbesse de Remiremont, faveur qu'elle obtint l'année suivante. La protection que Stanislas accordait à Christine fit espérer un instant à la reine qu'il épouserait la princesse ; le roi de Pologne écrivait à Marie Leszczyńska : « Je reviens dans ce moment de Plombières, ayant laissé les chères Mesdames dans une parfaite santé et M^{me} la comtesse d'Henneberg dans une estime générale de tout le monde qu'elle s'est acquise par son mérite, lequel pourrait faire un progrès particulier sur moi et réaliser votre pensée. Mais il y a une raison insurmontable à ne me pas faire aller plus avant. Voulez-vous la savoir ? C'est que cette union ne produirait pas une autre reine de France, ma chère et incomparable Marie. Ainsi cet événement ne sera pas mis dans le compte des extraordinaires de ce siècle. »

Mesdames avaient envoyé à leur mère un portrait de Stanislas. « C'est vous prendre par votre faible, écrit-il à Marie, ... l'original est bien glorieux par le plaisir que cette galanterie vous a fait. » Enfin cette correspondance nous apprend que les

princesses avaient témoigné le désir d'aller voir Strasbourg, mais ce voyage fut désapprouvé à la Cour : l'on craignait l'intervention de Mesdames dans l'affaire des Jésuites auprès du cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, ardent défenseur de ces religieux déjà fort menacés. Toute démarche de la part des filles du roi eût été imprudente — même dans le parti dévot, on avait peur de les voir se mêler de cette question délicate qu'elles étaient incapables de traiter. Leur bonne volonté seule était en jeu — on savait bien qu'elles n'avaient nul ascendant politique — comment pouvaient-elles lutter contre M^{me} de Pompadour qui, à la séduction, ajoutait toutes les roueries du plus fin diplomate ?

Leur apanage fut la charité. Où trouver la moindre trace d'une décision prise sous l'influence de Mesdames, pendant tout le règne de leur père ?

Aussi bien ce second séjour en Lorraine est-il marqué par un acte de bienfaisance envers les arrière-petites-filles de La Fontaine qui furent présentées à Mesdames à Château-Thierry. Un poète de province, Rochon de Chabannes, n'avait pas perdu cette occasion de faire des vers — il eut même le courage de composer une fable qui fut récitée par la descendante du fabuliste. Le chêne et le lierre étaient mis en jeu :

Faible, abattu, cherchant un appui salutaire,
 Un lierre desséché languissait sur la terre.
 Il aperçut un chêne audacieux
 Dont le sommet se perdait dans les cieux.

Le lierre « s'approche », « il embrasse le tronc de

cet arbre divin », le voilà ranimé par la pension que lui accorde le chêne-Adélaïde.

La prose de Rochon de Chabannes vaut sa poésie ; il écrit aux tantes des arrière-petites-filles de La Fontaine, en leur envoyant une copie de sa fable : « Quelle satisfaction, quand, du fond de ma retraite, j'entendrai parler des bontés de Mesdames pour l'aimable enfant qui a récité mes faibles vers ! Le nom de ses aïeux, son mérite personnel contribueront, sans doute, à son élévation et à sa fortune, mais j'aurai fait le premier pas : j'aurai appris à Mesdames, qu'à la honte de la nation, la famille du célèbre La Fontaine languissait à Château-Thierry, tandis que les enfants des publicains écrasent à Paris, du poids de leur influence, le mérite indigent ; j'aurai appris ces choses inouïes et j'aurai touché l'âme vraiment généreuse de nos adorables princesses... » L'intention, du moins, était excellente, et le résultat des plus heureux ¹.

Ce que fit Madame Adélaïde nous ne le savons pas au juste, mais dans une lettre à la duchesse de Civrac, sa dame d'atours, son amie « Bisi », elle dit : « Vous avez très bien fait de me parler de M^{lle} La Fontaine. Vous pouvez la faire partir, et faire tous les arrangements que vous jugerez à propos. S'il lui faut de l'argent dès ce moment pour son voyage, avancez-le ; je vous le rendrai à votre retour ². »

Les menées contre les Jésuites, auxquelles nous avons fait allusion, bouleversent la Cour de Mesdames. La reine, son fils, ses filles, sont accablés des

1. Documents publiés par Ed. de Barthélemy (appendices).

2. Lettre publiée par H. Bonhomme (*La Famille de Louis XV*, p. 280).

décisions prises par Choiseul. Le 6 août 1762, le Parlement de Paris publiait un arrêt par lequel la Compagnie de Jésus devait renoncer aux règles de l'Institut, et cesser de vivre en commun. De vexations en vexations, les pères furent, deux ans plus tard, chassés de France.

Ces déceptions du parti dévot sont révélées par la correspondance de Madame Adélaïde, du Dauphin et de la Dauphine Marie-Josèphe de Saxe avec l'évêque de Verdun, A. de Nicolay. Dès le 21 mars 1762, Adélaïde écrit au prélat : « Je voudrais avoir de bonnes nouvelles à vous mander pour hâter votre guérison ; mais, malheureusement, elles sont des plus mauvaises et ne vont tous les jours que de mal en pis¹. » Une lettre du Dauphin, écrite en juin ou en juillet 1762, est un véritable aveu d'impuissance — or que pouvaient Mesdames si le fils du roi, ayant une place au Conseil, se déclarait incapable de faire triompher une cause qui lui était si chère ? Très découragé, le Dauphin parle de se retirer dudit Conseil, en manière de protestation, afin de faire connaître sa façon de penser et « ne point participer à l'iniquité ». « Je sais bien, écrit-il à Nicolay, que peut-être on sera bien aise d'y être débarrassé de ma présence, et que l'on aura ses coudées plus franches ; mais, *comme je n'empêche rien*, et qu'y étant, j'aurais l'air d'autoriser ce qui se ferait, je pense que je devrais m'en retirer ; et qu'en pensez-vous ? Réfléchissez-y bien mûrement... Les affaires politiques ne vont pas mieux que celles de la religion : l'autorité diminue de moitié, l'Amérique perdue [le traité de

1. Archives Nicolay.

Paris allait consacrer cette perte] et une guerre ruineuse et sans fruit, m'annoncent le reste de ma vie contrarié, gêné et humiliant pour qui voudrait jouer un rôle dans l'Europe ; mais je vis pour mes enfants, et longues années d'économie et de fermeté les mettront en état de faire ce que je ne pourrai jamais...¹ » L'héritier de la couronne ne se faisait aucune illusion — quant à sa mère et à ses sœurs, elles n'avaient d'autre recours que leurs pieuses pratiques, au fond de leurs oratoires. Le roi lui-même n'était absolu que pour la forme — ses favorites et ses ministres l'avaient toujours dispensé de régner ; l'on ne saurait trop méditer cette exclamation de Louis XV en 1757 : « Ils en feront tant que je ne pourrai garder Machault. » Ce *ils* désignait la marquise et ses créatures.

Au printemps de 1764, une grande nouvelle est annoncée : M^{me} de Pompadour est au plus mal. Toutes les affaires sont suspendues, ministres et courtisans s'agitent et sont occupés de cet événement qu'ils croient si gros de conséquences. Louis XV sera-t-il rendu à sa famille ? Changera-t-il d'existence ? Se contentera-t-il de passades ? Prendra-t-il une nouvelle maîtresse en titre ? Les candidates sont nombreuses...

Le parti dévot n'eut pas de longues espérances. La Dauphine qui, plus que Mesdames, avait su inspirer à Louis XV un très vif attachement, grâce à sa bonté intelligente, écrit à Nicolay, le 19 avril 1764, quatre jours après la mort de la marquise : « Le roi est fort affligé ; il se contraint avec tout le

1. Archives Nicolay.

monde et avec nous. Notre plus grand désir est qu'il veuille bien regarder ses enfants comme ce qu'il aime le plus au monde, qu'il puisse se plaire avec nous, et que le bon Dieu touche son cœur, l'attire à lui et le sanctifie. Je ne vous exhorte pas pour cela, sachant bien quel est le but de tous vos vœux. Mais le moment exige un redoublement de prières¹. » Nous avons là un écho des conversations de l'entourage de Mesdames, si intimement liées avec Marie-Josèphe. Mais le Dauphin, plus perspicace que sa femme, mande, le 15 avril, au même prélat : « Elle [M^{me} de Pompadour] meurt avec un courage rare à tout sexe... chaque fois qu'elle respire, elle croit que c'est la dernière... Le Roi ne l'a pas vue depuis hier; elle a été administrée cette nuit. Le curé de la Madeleine de la Ville-l'Évêque ne la quitte pas. Voilà des sujets d'espérer en la miséricorde pour elle. *Au reste, je crois que cet événement fera plus de bruit que d'effet. Vous sentez tout ce que cela veut dire, tant pour la morale que pour la politique*². »

Pourtant, sous l'influence de la douleur cuisante et très sincère qu'éprouve Louis XV, il y a nouveau rapprochement entre le père et ses filles; les princesses toutefois sont maladroitement et ne savent pas profiter de la situation. Elles suivent le roi à la chasse et soupent avec lui dans les petits appartements, mais elles ne comprennent pas que le grand souci du monarque est de ne pas s'ennuyer, de ne sentir jamais le poids des affaires; or elles n'ont qu'une idée en tête, c'est de s'occuper du rétablis-

1. Archives Nicolay.

2. *Ibid.*

sement des Jésuites, et cela n'*amuse* pas Louis XV. Le talent incomparable de la marquise avait été d'éloigner tout tracas du trône, mais elle avait sacrifié à cela les intérêts nationaux et les particuliers.

Madame Adélaïde, en sa qualité d'aînée, avait demandé à son père la permission de venir chez lui par un escalier dérobé. Le roi, qui connaissait bien l'esprit brouillon de sa fille, hésitait; il « lui dit, rapporte Fontenay, qu'elle en abuserait, et qu'elle viendrait l'interrompre quand il aurait des affaires. Elle s'offrait de gratter à la porte, et de s'en retourner quand on ne lui ouvrirait pas. Elle obtint ce privilège et ne tarda pas à s'en servir pour parler en faveur de l'archevêque [exilé de Paris], et la porte lui fut interdite. L'entrée vient de lui en être de nouveau accordée; aussi a-t-on dit qu'elle aurait regagné le gratter... Selon les mémoires que l'on a du voyage de Saint-Hubert, le Roi s'est fort ennuyé avec les dames qui en étaient et ne leur a quasi pas parlé. L'on n'a plus d'inquiétude sur la faveur de la duchesse de Grammont qui a été encore moins fêtée que les autres. Sa Majesté n'a témoigné de la gaîté que quand ses filles y sont venues. » Deux candidates, en effet, avaient brigué la succession de la marquise, cette duchesse de Grammont, sœur du duc de Choiseul, et la comtesse d'Esparbès. La première montra un empressement qui la perdit; elle eut une explication fort vive avec Louis XV et finit par dire qu'elle était grosse. « Eh bien! Madame, vous accoucherez », avait répondu le roi¹.

1. Voir notre ouvrage : *La Mère des trois derniers Bourbons*, Paris, in-8, 1902, p. 321-322.

M^{me} d'Esparbès fut victime des cauteleuses intrigues de Choiseul qui, peut-être, se vengeait ainsi de la déconvenue de sa sœur. Il n'y eut donc aucun attachement sérieux de la part de Louis XV, avant l'apparition de M^{me} du Barry.

Jusque-là, les deuils se succèdent à la Cour : Mesdames vont être plus isolées que jamais. Adélaïde refoulera ses instincts de domination, Victoire continuera son existence un peu nonchalante de fille bonne et timide, Sophie sera toujours nulle et insignifiante, Louise enfin préparera son entrée au couvent pour s'affranchir de cette Cour où sa condition de cadette ne lui permet pas d'agir à sa guise et d'être indépendante. Aucune des princesses n'aura d'influence sur le roi, encore que les chagrins favorisent l'intimité.

C'est d'abord la disparition du Dauphin qui meurt à Fontainebleau, le 20 décembre 1765 : grande perte pour Marie-Josèphe, pour Mesdames, et aussi pour l'État. Peu connu, le Dauphin se révèle durant sa longue maladie ; après avoir passé toute son existence dans la retraite, il est obligé, suivant le mot très juste de Proyart, « d'être malade en public. » Il accueille avec complaisance la foule des familiers qui viennent assidûment lui faire leur cour. Ses paroles, ses actions, ses sentiments, tout démontre combien étaient solides ses qualités de cœur et d'esprit. Mis au second plan par Louis XV qui ne l'aime pas, écarté de l'armée malgré sa belle conduite à Fontenoy et tenu éloigné des affaires, le Dauphin n'est apprécié que lorsqu'il est sur le point de mourir.

Sans distinction de parti, le public le regretta ; il

semblait que ce prince, ayant possédé toutes les vertus d'un homme, aurait possédé celles d'un roi. Il laissa des écrits qui témoignaient de sa profonde piété, toute une série de maximes sur les lois, l'administration et les intérêts de l'État, qui proclamaient ses sentiments de justice, d'humanité et d'amour pour le peuple. Un jour, il était appuyé sur le grand balcon du château de Bellevue, les yeux fixés sur Paris ; un de ses courtisans s'approche.

« Monsieur le Dauphin a l'air bien pensif.

— Je songeais, répond-il, aux délices que doit éprouver un souverain en faisant le bonheur de tant d'hommes... »

Dès le mois de novembre, ce prince tourne à la mort. Quand la Dauphine apprend que les derniers sacrements vont être administrés, elle ne peut contenir sa douleur ; le Dauphin lui dit :

« Allons donc, courage, courage... »

A ses sœurs qu'il envoie chercher, il adresse de touchantes paroles, et il ajoute :

« Je ne puis vous exprimer combien je suis aise de partir le premier ; je suis fâché de vous quitter, mais je suis heureux de ne pas rester après vous. »

A ces mots, les pauvres femmes éclatent en sanglots.

« Ah ! finissez donc, dit-il, vous me faites de la peine ; » et il s'attendrit lui-même...

L'agonie dure vingt-deux heures pendant lesquelles, suivant l'étiquette, la famille royale est éloignée. Marie-Josèphe se trouve chez Madame Adélaïde, lorsqu'on vient lui annoncer que tout est perdu ; les princes (Berry, Provence et Artois) et les princesses (Clotilde et Elisabeth) sont rassem-

blés auprès d'elle. Dans l'excès de sa douleur, la Dauphine jette sur eux un regard de tendresse et s'évanouit...

Louis XV quitte Fontainebleau le même jour à midi, emmenant dans sa voiture Marie-Josèphe et Adélaïde « qui étaient les deux plus mourantes ». Il se montre très affectueux pour sa belle-fille et, afin de lui épargner le chagrin de se retrouver dans ses appartements de Versailles, il lui fait préparer les chambres de M^{me} de Pompadour, dans lesquelles il avait résolu de ne plus rentrer.

Mesdames entourent la pauvre veuve de la plus tendre affection. Elles ont elles-mêmes un nouveau chagrin et fort sensible : leur grand-père s'éteint à Lunéville en février de l'année suivante, à peine deux mois après son petit-fils.

Et voici que la Dauphine commence à ressentir les premières atteintes du mal qui va l'emporter. Elle a, comme son époux, la poitrine ulcérée ; elle est victime de son dévouement. On ne soupçonnait pas, au xviii^e siècle, les dangers de la contagion ; par piété on conservait les draps imbibés des sueurs de l'agonie et on en distribuait des fragments en guise de reliques...

A ce moment, la faveur de la Dauphine grandit tous les jours auprès du roi, lequel apprécie le tact de sa belle-fille. Il trouve chez elle ce qu'il n'a jamais trouvé chez ses filles — nulle indiscretion en ce qui concerne les affaires de l'État. Et pourtant Marie-Josèphe a fort à cœur un projet de mariage pour son fils et sa fille aînés avec ses neveu et nièce de Saxe, mais elle se fait une loi de n'en jamais souffler mot à son beau-père. Il s'agissait sur-

tout de l'union du nouveau Dauphin, le futur Louis XVI, avec la princesse Amélie, fille de Frédéric-Christian, Électeur de Saxe. Sur ces entrefaites, dans le plus grand secret, était décidé entre Louis XV, Marie-Thérèse et Choiseul le mariage de Marie-Antoinette avec le fils de Marie-Josèphe. Choiseul, grand ennemi du parti dévot et particulièrement du Dauphin et de la Dauphine, avait cent raisons de faire aboutir ce projet qui était son œuvre et, en quelque sorte, le couronnement de la politique inaugurée par lui, lors de son ambassade à Vienne. En 1766, il fut question de faire venir la jeune archiduchesse à Versailles, malgré les fâcheux souvenirs de la petite Infante, Marie-Anne-Victoire, renvoyée en 1725. Louis XV — et cela prouve la confiance qu'il avait en Marie-Josèphe — annonça cette résolution à sa belle-fille en lui disant qu'il voulait ainsi « s'assurer des bonnes grâces du Cabinet de Vienne ». Elle eut une réponse très habile qui prouve le sens qu'elle avait de la psychologie.

« J'aurais cru, au contraire, dit-elle à son beau-père, que le meilleur moyen de s'assurer les bonnes grâces de la Cour de Vienne serait de la tenir entre la crainte et l'espérance. Une fois l'archiduchesse à Versailles, comme la Cour de Vienne ne craindrait certainement pas qu'on lui fit l'affront de la renvoyer, elle se montrerait d'autant plus revêche sur les retours de complaisance que le Roi pourrait avoir à lui demander. »

Cette observation si juste fit grand effet sur l'esprit de Louis XV, et arrêta ces négociations, lesquelles furent reprises, après la mort de Marie-Josèphe (survenue le 13 mars 1767). Le frère de

cette princesse, le prince Xavier, et Madame Adélaïde continuèrent à intriguer en faveur des mariages saxons.

Un confident de Xavier, Martange, fait un portrait de la fille aînée de Louis XV, en tout conforme à ce que nous savons d'elle, d'après beaucoup d'autres témoignages. Il est utile de citer quelques fragments de la correspondance échangée au sujet de ces négociations matrimoniales et d'en détacher ce qui se rapporte à Madame Adélaïde. Voici un intéressant parallèle entre cette dernière et la Dauphine : « J'ai rempli une partie de mon objet en arrivant à Madame. Mais quelle différence, Monseigneur, ... Ce n'est pas que Madame Adélaïde n'ait beaucoup de goût pour les affaires ; elle les aime, elle les saisit avec facilité, elle en désire le succès avec ardeur, mais il s'en faut bien qu'elle ait ni la constance dans les résolutions, ni la solidité de la marche dont la pauvre Dauphine était susceptible. Distracte par tous les amusements du jour, elle s'occupe de tout avec la même vivacité et, au moyen de petites complaisances que les ministres ont pour elle dans les choses purement de faveur, ils l'empêchent de s'occuper autant qu'elle le devrait de celles qui, par leur importance, seraient bien plus dignes d'elle et, par là, ils réduisent à des actes de tendresse et de condescendance paternelles tout le crédit qu'elle a réellement auprès du Roi, son père, et qui ne tiendrait qu'à elle d'étendre jusqu'à la confiance. Le travail et la réflexion la fatiguent et la rebutent et, autant elle est susceptible d'activité dans une affaire prompte qui l'intéresse, autant je la juge incapable de méthode dans une affaire de

longue haleine où il faudrait gagner son terrain pied à pied¹. » Cette dépêche, elle est datée du 24 octobre 1767, prouve la singulière perspicacité de Martange qui prévoit la situation qu'aura Marie-Antoinette à la Cour de France, car il ajoute : « Elle [Adélaïde] sentait qu'en attirant à Versailles, pour Dauphine ou pour comtesse de Provence, une princesse saxonne qui n'aurait eu de confiance qu'en elle, elle se serait conservé par son canal auprès de ses neveux un crédit qu'elle prévoit bien qu'elle n'aura jamais sur l'esprit d'une archiduchesse, dont les actions seront toujours dirigées ou par la confiance d'affection qu'elle donnera aux princes lorrains ou par les conseils de l'ambassadeur de la Cour impériale. » Le rôle que jouera Mercy-Argenteau est prédit ; du même coup, l'attitude que Madame Adélaïde aura envers sa nièce, l'Autrichienne, est dessinée.

Mais il est juste d'ajouter que, tout en se croyant de force à mener une aussi délicate négociation, Adélaïde n'a pas l'autorité qu'aurait eue la Dauphine, tout à la fois mère des Enfants de France et princesse de Saxe. Enfin, il fallait lutter contre Choiseul, la partie n'était pas égale. Cependant, la princesse, aigrie par ces déceptions, n'aura point le beau rôle, désapprouvera toujours le mariage de son neveu et entraînera ses sœurs à faire grise mine à l'archiduchesse. L'air dominateur de Madame Adélaïde, J.-B. Lemoyne l'a fort habilement exprimé dans un beau buste, exécuté en cette année

1. Correspondance inédite du Général-Major de Martange, publiée par Charles Bréard, Paris, in-8, 1898, p. 417 et suivantes.

1767. C'est la fille de roi, c'est aussi la sœur aînée qui mène ses cadettes.

Après leur frère et leur belle-sœur, Mesdames perdent leur mère. La reine tombe malade en novembre 1767, et languit jusqu'au 24 juin 1768.

« Il n'est que trop vrai, l'Evêque, écrit Madame Adélaïde à M. de Nicolay, le 24 novembre 1767, que nous ne sortons point d'inquiétudes, ni de peines depuis deux ans. La Reine est dans un état à faire tout craindre, non point pour le moment, mais pour l'avenir. Elle est d'une maigreur affreuse et d'une faiblesse extrême. Vous savez que depuis longtemps elle est attaquée d'une tumeur scorbutique, qui est tombée sur la poitrine...¹ »

Marie meurt comme une pauvre plante délaissée, triste, inconsolable, quittant cette « vallée de larmes » avec toute l'abnégation d'une chrétienne. « Cette respectable princesse, dit le duc de Croÿ, qui n'avait jamais fait que le bien, méritait le respect de la nation : la bonté de son caractère se peignait sur sa physionomie qui était des plus gracieuses. » Ne reconnaît-on point là le modèle de La Tour dont le savoureux portrait du Louvre immortalise ce sourire discret et nous dit ce qu'il y avait de résigné en cette femme et en cette épouse ?

Louis XV est pris de remords — bien que, de cette époque, date sa liaison avec Jeanne Vaubernier, future comtesse du Barry — pendant la longue maladie de la reine. Il témoigne quelques égards à Marie. Il s'agenouille auprès de la mourante, lui disant : « Voici Mesdames que je vous présente. »

1. Arch. Nicolay.

La reine bénit ses filles. Quand Lassonne vient apprendre que la pauvre femme n'est plus, Louis XV se fait conduire dans la chambre mortuaire, il s'approche du lit et met un baiser sur le front de la pauvre femme¹...

Les premières relations avec la nouvelle et dernière favorite dataient du début de l'année, mais avaient passé inaperçues. Mesdames cependant, peu après la mort de leur mère, savent à quoi s'en tenir. Les intrigues de Versailles, à ce moment, auxquelles se mêle un projet de mariage pour Louis XV, sont connues, grâce à la publication des dépêches diplomatiques de Mercy-Argenteau et du chancelier Kaunitz. Car il s'agissait de proposer à Louis XV une fille de l'Impératrice-Reine, l'archiduchesse Élisabeth, sœur de Marie-Antoinette.

Mesdames détestaient naturellement la favorite, mais, chose extraordinaire, Adélaïde qui dirigeait ses sœurs avait déclaré qu'il « valait mieux la supporter que de s'exposer à avoir une reine² ». Étrange raisonnement pour une personne aussi dévote qui montrait là toute l'étroitesse de ses idées, en préférant un scandale à une chose aussi canonique qu'un mariage. Ses entours la firent changer d'avis et la poussèrent à écouter les conseils de Mercy qui n'avait nulle peine à plaider sa cause et à montrer « combien il importait... à la gloire du roi que ce prince se tirât, par un second mariage, de tous les désordres où il ne cessait de se livrer³. »

1. *Vie privée de Louis XV*, IV, 37.

2. *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'empereur Joseph II et le prince de Kaunitz*, publiée par le chevalier Alfred d'Arneht et Jules Flammermont, Paris, 2 vol. in-8, 1899, II, 241.

3. *Ibid.*, II, 347.

Choiseul et, derrière lui la duchesse de Grammont, sa sœur, toujours candidate au rôle de favorite, craignaient une reine « judicieuse, aimable, qui parviendrait à se faire aimer de son époux » et à leur barrer la route. C'était là l'obstacle. Mesdames, sans se laisser décourager, avaient réuni leurs instances les plus pressantes pour engager leur père à se remarier. « Au premier abord, rapporte Mercy, les réponses du roi avaient été incertaines et mêlées d'un peu d'embarras ; mais, s'étant ensuite livré à un langage plus affectueux, il leur avait dit qu'à son âge, et vu l'ensemble de sa position, des secondes noces n'étaient pas sans inconvénients ; que cependant il avouait d'y avoir songé et que, d'après le vif désir que lui marquaient Mesdames à cet égard, il pourrait s'y déterminer... qu'il demanderait l'archiduchesse en mariage, pourvu que la figure se trouvât telle qu'elle ne lui déplût pas¹. » Ce fut Ducreux qu'on envoya à Vienne où il exécuta plusieurs portraits de la famille royale, y compris celui de l'archiduchesse Élisabeth. Mais ce voyage avait un but plus sérieux, — car Louis XV était définitivement pris dans les filets de « la Dame, » comme on appelait la favorite dans les chancelleries — c'était de rapporter le portrait de Marie-Antoinette (aujourd'hui dans la collection Marnier-Lapostolle).

Choiseul est donc victorieux jusqu'au moment où la maîtresse royale exigera son renvoi.

Tandis que Ducreux se prépare à partir, il n'est question à la Cour que de la présentation de Jeanne

1. *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'empereur Joseph II et le prince de Kaunitz*, publiée par le chevalier Alfred d'Arneth et Jules Flammermont, Paris, 2 vol. in-8, 1899, II, 348.

Vaubernier, devenue pour la circonstance comtesse du Barry. Le difficile est de trouver un chaperon, une femme de qualité qui se prête à cette cérémonie. La baronne de Montmorency « devait se charger de ce rôle, moyennant finance et bien des grâces, » mais elle se montra trop exigeante. Une comtesse de Béarn, « veuve de province, » récemment présentée elle-même, accepte : le roi s'engage à payer les dettes de cette dame pour prix de ce service et à protéger ses deux fils qui sont dans les armées¹.

Cependant Mesdames interviennent, réussissent à entraver la cérémonie fixée au 25 janvier 1769. M^{me} de Béarn a, pour ce jour-là, une entorse diplomatique ; elle est retenue à la chambre².

L'ancien gouverneur du Dauphin, le duc de La Vauguyon, consent, de la part du roi, à faire une démarche auprès des princesses et à les rappeler à de « meilleurs » sentiments — on est à moitié étonné de voir ce duc de La Vauguyon chargé de pareille mission, au mépris de toute décence, ses agissements cauteleux et hypocrites étant bien connus³. Aussi l'ambassadeur de Marie-Thérèse peut-il écrire à Kaunitz : « La cabale de M^{me} du Barry a depuis quelque temps très visiblement le dessous ; M. de la Vauguyon, qui en est le chef, se trouve couvert d'ignominie⁴. » Les Choiseul triomphent un court instant. Et voici qu'un accident survenu au Roi donne un nouvel espoir aux ennemis de la favorite. Le 4 février, Louis XV, chassant près de Saint-Germain, tombe de cheval et se blesse assez sérieusement au

1. Mémoires de Belleval, 117, et Vatel : *Madame du Barry*, I, 188.

2. Claude Saint-André : *Madame du Barry*, Paris, in-8, 1909, p. 46.

3. *Mémoires de Choiseul*, p. 224.

4. *Correspondance secrète...* II, 356.

coude. Pendant quelques jours on ne put songer à fixer la date de la présentation. Puis, vint un mariage dans la famille royale, celui du duc de Chartres avec la fille du duc de Penthièvre. Enfin, le 22 avril, la comtesse du Barry a droit aux carrosses royaux : elle est présentée, non seulement à Sa Majesté, mais par ordre de préséance à Mesdames qui la reçoivent fort bien « et même avec des grâces particulières »; au Dauphin, aux Enfants de France. « Cet événement, note Hardy, excita de grands murmures à Paris comme à Versailles. Quelques personnes se réjouissaient par intérêt, mais le plus grand nombre était dans la consternation¹. »

Les gens d'église, dont le représentant laïque est le duc de La Vauguyon, exultaient : ils croyaient peut-être de bonne foi que la victoire de M^{me} du Barry était le signal du retour des Jésuites...

L'arrivée à la Cour de la favorite est une grande date dans l'histoire de Mesdames : leur rôle est terminé jusqu'à la mort de leur père. On prend l'appartement d'Adélaïde pour y installer M^{me} du Barry. Jusqu'ici les princesses avaient eu un semblant d'existence ; désormais elles ne sont plus rien.

La marquise de Donissan, une de leurs dames, dans ses Souvenirs inédits, explique fort clairement la gaucherie des filles de Louis XV, à cette heure décisive où elles étaient trop accaparées par leurs entours : Adélaïde par la duchesse de Narbonne et Victoire par la duchesse de Civrac. « Pendant que ma mère [M^{me} de Civrac], dit la marquise, et M^{me} de Narbonne ne s'occupaient que de leurs affaires per-

1. *Journal de Hardy*, I, avril 1769 (Bibl. Nationale, man. fr. 8261).

sonnelles, elles ne s'aperçurent pas qu'en attirant les princesses chez elles, elles les éloignaient du Roi qui sans cesse allait chez Mesdames et revenait chez lui, se plaignant de ce qu'il ne les trouvait jamais... Les courtisans intéressés à éloigner le Roi de la société de ses filles, voyant qu'on leur en donnait la facilité, cherchèrent à lui donner une maîtresse. Il fut quatre ans sans en avoir de connue et, si Mesdames avaient été mieux conseillées, elles auraient pu écarter cette nouvelle tentative, mais leur maladresse et une faction qui voulait culbuter M. le duc de Choiseul firent jouer tant de ressorts qu'on parvint enfin à lui faire prendre M^{me} du Barry. Elle était d'une basse extraction, mais très jolie¹... »

L'une de Mesdames toutefois va faire un coup d'éclat et sortir de l'ombre où, par leur faute, ses sœurs se trouvent reléguées.

1, Archives du comte de Chastellux.

CHAPITRE VI

LA CARMÉLITE

Nous avons déjà parlé de la vocation de Madame Louise et donné quelques-unes des raisons qui poussèrent probablement la princesse à se cloîtrer, raisons morales surtout, auxquelles il faut ajouter l'événement scandaleux dont nous venons de faire un bref récit. Cette liaison du roi avec M^{me} du Barry ne fut-elle pas la goutte d'eau qui fit déborder le vase ? Madame Louise ne voulut-elle pas sacrifier sa vie mondaine en une sorte d'expiation, prier et faire prier sans cesse pour le salut spirituel de son père ? Du fond de son monastère, elle écrira : « Je puis vous l'assurer, et vous le saurez aussi bien que moi, il ne se fait ici ni prières, ni bonnes œuvres auxquelles le Roi n'ait part. » Dans une autre lettre, elle dit encore : « Priez bien pour le Roi. Il est celui de tous les princes actuellement régnants qui protège le plus la religion : mais hélas ! cela ne suffit pas¹. » Et, dans les oraisons qu'elle adresse à sainte Thérèse, avant son entrée au couvent, elle s'écrie : « Moi Carmélite, et le Roi tout à Dieu, quel bon-

1. Proyard, p. 149.

heur ! Dieu le peut, Dieu le fera, ô ma sainte Mère ! si vous le lui demandez. Hélas ! Il le ferait pour moi, si j'avais autant de foi que de désirs¹. »

Autour de cette idée — sauver l'âme de Louis XV — vinrent se cristalliser tous les éléments de cette vocation monacale. Mais Madame Louise ne révèle son projet à personne de sa famille, pas même à sa mère. « Quelque confiance néanmoins, dit-elle, que j'eusse dans la piété de la reine et sa résignation aux volontés de la Providence, je n'osai jamais lui ouvrir mon cœur, bien persuadée qu'elle m'objecterait mon peu de santé : car elle n'ignorait pas qu'habituellement je crachais le sang². » Le confident de la princesse était M. de Beaumont, archevêque de Paris ; il fut chargé de solliciter du roi une audience secrète et de lui apprendre ce que Madame Louise n'avait pas le courage de dire à son père. Louis XV demanda quinze jours de réflexion. « Ce prince, dit l'abbé Proyart³, pendant tout ce temps, ne dit pas un seul mot en particulier à sa fille. Il la voyait seulement, suivant son usage, à des heures où elle était réunie avec les princesses ses sœurs. Mais, tous les soirs, au moment de la quitter, il se sentait attendri jusqu'aux larmes... Ces entrevues étaient déchirantes pour le cœur de Madame Louise qui, dès qu'elle se trouvait libre, entrait dans son oratoire et, prosternée aux pieds de son crucifix, conjurait le Ciel d'unir le sacrifice du Roi au sien pour leur salut commun. »

Louis XV fit enfin appeler l'abbé du Terney, con-

1. *Vie de la vénérable mère Thérèse de Saint-Augustin...* I, 83.

2. Proyart, p. 28.

3. P. 42.

fesseur de la future carmélite, et lui remit la lettre suivante, datée de Versailles (février 1770) : « M. l'archevêque, chère fille, m'ayant rendu compte de tout de ce que vous lui avez dit et mandé, vous aura sûrement rapporté exactement tout ce que je lui ai répondu. Si c'est pour Dieu seul, je ne puis m'opposer à sa volonté ni à votre détermination... Vous pourrez en parler à vos sœurs quand vous le jugerez à propos... J'ai fait des sacrifices forcés, celui-ci sera volontaire de votre part. Dieu vous donnera la force de soutenir votre nouvel état ; car, la démarche faite, il n'y a plus à en revenir. Je vous embrasse de tout mon cœur, chère fille, et vous donne ma bénédiction. Louis¹. »

La Cour était toute aux préliminaires du mariage du Dauphin et de Marie-Antoinette. Madame Louise, bien que laissant préparer ses toilettes, ne comptait pas participer à ces fêtes ; elle décida d'entrer en religion, le mercredi saint, 11 avril 1770. Le roi, seul dans le secret, se retire à Choisy, afin de s'épargner les attendrissements de la séparation. C'est de là qu'il adresse à sa fille un dernier billet auquel était joint un consentement officiel, exigé pour toute postulante. « Je vous envoie *l'ordre* dont vous me parlez pour votre départ, et j'exécuterai ce que vous désirerez pour vos domestiques et tous autres arrangements... Vous n'aurez qu'un mot de moi ce soir, mon petit cœur, car il est tard. »

Voici la teneur de *l'ordre* : « Les dames qui suivront ma fille Louise, lors de son départ pour le couvent où elle désire se retirer avec mon agrément et per-

1. Proyard, p. 41-43.

mission, leur obéiront, ainsi que l'officier de mes gardes et les gardes du corps et écuyers, sur tout ce qu'elle leur commandera, comme si c'était moi-même qui le leur disais. A Versailles, ce 6 avril 1770. »

Au jour dit, une berline emmène Madame Louise, accompagnée d'une dame d'honneur, la princesse de Ghistelle, et d'un écuyer, M. d'Haranguier de Quincerot, et s'arrête au Carmel de Saint-Denis. La mise de la néophyte est simple autant qu'elle peut l'être. La princesse a une robe de soie unie, un grand mantelet et un bonnet haut orné d'une fontange rose. Elle laisse sa suite à la porte du couvent, disant qu'elle entrera seule et reviendra après avoir entendu la messe. L'office terminé, Madame Louise se prosterne aux pieds de la prieure et des religieuses. « Je vous supplie toutes, dit-elle, de me faire la grâce de me recevoir parmi vous, de me regarder comme votre sœur, d'oublier ce que j'ai été dans le monde, et de prier Dieu pour le Roi et pour moi. Je désire de tout mon cœur être carmélite, et je tâcherai, avec la grâce de Dieu et le secours de vos prières, de devenir bonne carmélite. »

Puis elle fait appeler au parloir extérieur M^{me} de Ghistelle et lui donne l'ordre de reprendre le chemin de Versailles. La dame d'honneur ne se décide pas sans peine à obéir. « Votre départ de la Cour, dit-elle, ressemble à une évasion, et vous voulez que j'en sois regardée comme la confidente et la complice ? » Madame Louise remet à la belle parleuse des lettres pour chacune de ses trois sœurs et rentre dans la clôture.

Mesdames sont tristement étonnées de la nouvelle. Adélaïde ne peut contenir sa colère, elle se

laisse aller à la fougue de son tempérament et adresse au roi « des reproches fort durs », furieuse de n'avoir pas été mise dans le secret. A en croire M^{me} de Boigne, Louise aimait passionnément tous les plaisirs et « avait une très grande disposition à la coquetterie. » Aussi, rapporte la comtesse, lorsque le roi entra dans la chambre d'Adélaïde pour lui annoncer le départ, cette princesse se serait-elle écrié : « avec qui est-elle partie ? » Quant à Victoire, elle perd la société de sa sœur préférée et verse en silence des larmes : M^{me} Campan lui demande si elle ne suivra pas l'exemple de Madame Louise, la princesse réplique en montrant la moelleuse bergère à ressort sur laquelle elle est étendue :

« Rassurez-vous, mon enfant, je n'aurai jamais ce courage, j'aime trop les commodités de la vie ; *voici un fauteuil qui me perd.* »

Mesdames répondent aux lettres de la fugitive. Adélaïde tâche de ne pas montrer tout ce qu'elle ressent de dépit : « Tu peux te figurer, disait-elle, que je ne puis t'exprimer ce qui s'est passé et ce qui se passe encore dans mon cœur, ma douleur égale mon étonnement ; mais tu es heureuse, cela me suffit. Prie Dieu pour moi, mon cher cœur ; tu connais mes besoins ; ils sont plus pressants aujourd'hui que jamais. » Sophie est résignée : « Je te pardonne de tout mon cœur, écrit-elle, de ne m'en avoir rien dit. Ton sacrifice est beau parce qu'il est volontaire. Mais crois-tu que celui que tu me fais faire en nous quittant, et qui n'est pas volontaire, soit moins fort à soutenir ? Sois bien sûre, mon cher cœur, que je t'aime, que je t'aimerai toute ma vie, et que je t'irai voir, quand tu me le permet-

tras, avec bien de l'empressement. Je t'embrasse de tout mon cœur. » On n'a pas la lettre de Victoire à Louise, mais simplement un billet qu'elle adresse à la prieure de Saint-Denis, en lui recommandant la nouvelle carmélite : « Il n'y a que pour Dieu que je puisse soutenir cette séparation, écrit-elle. Je suis obligée en conscience de vous avertir que Louise est très faible, d'une complexion très délicate ; qu'elle a une mauvaise poitrine et crache souvent le sang. »

Le roi prit aussi la plume : « Je vous ai obéi, dit-il, quoique votre supérieur en plusieurs manières. C'est à vous à obéir aujourd'hui à la supérieure de la communauté que vous avez désirée pour retraite. Elle fera bien de vous ménager dans les commencements, pour aller jusqu'au but que vous vous êtes proposé en nous quittant. Soyez sûre de mon amitié, chère Louise ou sœur Thérèse de Saint-Augustin [c'étaient les noms de la postulante]. Ma santé est bonne ; ma nuit précédente avait été un peu agitée, et ma visite du matin à vos sœurs n'avait pas été si agréable que de coutume¹. »

La Cour et la Ville s'occupèrent beaucoup de cet événement. Hardy, dans son *Journal*², donne la note juste : « Chacun en parlait suivant qu'il était affecté, elle [Madame Louise] se trouvait tout à la fois exposée à une critique amère de la part des uns et à des éloges outrés de la part des autres. » Citons aussi ces quelques lignes des *Souvenirs d'un page*³ (comte

1. Tous ces documents relatifs à l'entrée au Carmel sont empruntés à la *Vie de la Vénérable Mère Thérèse de Saint-Augustin*, p. 105-135.

2. I, f^o 138 (11 avril 1770).

3. P. 73-74.

d'Hézecques) : « Madame Louise avait disparu par une de ces soudaines résolutions qui ne peuvent être inspirées que par une *grande piété* ou par un *esprit vif et ardent* que les petits moyens ne satisfont pas. » Il ajoute que Saint-Denis était trop près de la Cour et qu'en choisissant ce monastère Madame Louise ne montrait pas assez d'abnégation. Mais retenons ces traits : grande piété et esprit vif et ardent, ils ne se contredisent nullement. La dernière fille de Louis XV sut concilier les deux choses et trouva vraiment le bonheur, auquel elle aspirait de toutes ses forces, et dans son mysticisme et dans son tempérament courageux. La plupart de ses lettres sont charmantes. En voici quelques extraits datés des premiers mois de son noviciat : « Tout respire ici la gaité du ciel. Je viens de la récréation, où j'ai pensé mourir de rire, quoique j'eusse reçu de tristes lettres [celles de la famille royale] qui m'avaient beaucoup attendrie (15 avril 1770)... Tu n'auras aussi, mon cœur, que du pain à chanter pour cachet, cela m'étant plus commode qu'une bougie. Mon lit t'a donc attendrie ? Cependant je ne suis pas si à plaindre, je m'y trouve très bien et, sans aller plus loin qu'aujourd'hui, j'y ai dormi huit heures... Je le dis à ma honte : tandis que tout le monde s'en édifie, je suis aussi à mon aise sur une paillasse piquée que j'étais sur mon lit de plume. Tu sais bien que je n'aime pas qu'on prenne des engagements qu'on ne puisse pas remplir ; ainsi tu peux être sûre que, si je suis carmélite, c'est que j'en aurai la force. C'est pour cela que j'ai pris dix mois d'épreuves, au lieu de quinze qu'ont les autres. Mais je suis si persuadée que c'est la volonté

de Dieu, que je n'en ai nulle inquiétude (20 mai 1770¹). »

Les visites, dès la fête de Pâques, affluèrent chez la sœur Thérèse de Saint-Augustin. Mesdames furent les premières à se rendre au Carmel ; elles vinrent à Saint-Denis, le mercredi 18 avril. La scène fut très touchante. Les trois princesses, en embrassant leur sœur, fondaient en larmes ; l'émotion gagna toute la communauté. Louise, stoïque et ferme, consola chacun et dit à Mesdames « qu'elles n'avaient nul sujet de pleurer sur elle, à moins qu'elles ne lui enviassent le parfait bonheur dont elle jouissait. » Adélaïde, Victoire et Sophie furent curieuses d'assister au souper des carmélites : le menu se composait de pommes de terre fricassées et de lait froid. Elles virent leur sœur manger de bon appétit ce repas frugal « qui, à la Cour, lui eût causé une indigestion à mourir ». Les jours suivants, arrivèrent les neveux et les nièces de la royale postulante : le Dauphin, Monsieur, le comte d'Artois, Madame Clotilde, Madame Elisabeth, puis ce furent le duc d'Orléans, la duchesse de Chartres, la princesse de Lamballe et la comtesse de La Marche.

Louis XV alla au Carmel, le jeudi 3 mai ; sa fille le reçut à la porte de clôture. Le roi voulut entrer seul et il dit au capitaine de ses gardes, le prince de Beauvau :

« Vous pouvez m'attendre ici sans inquiétude : je serai bien gardé par les carmélites. »

Il resta trois quarts d'heure avec Madame Louise, et « il fut ensuite voir sa cellule, se mit à genou

1. Proyart, p. 77-78.

sur la paille, Madame l'invita de s'asseoir dessus, ce qu'il fit ; à six heures trois quarts environ, il sortit par son parloir ; la porte fermée, il fit ouvrir la grille et dit à tous les seigneurs : « Voyez Louise, la voilà, » mais de l'air le plus charmant et le plus gracieux. » Une autre fois, il visita tout le monastère. Il passa par le cloître et lut les inscriptions de toutes les tombes — on sait que Louis XV visitait toujours les cimetières qui se trouvaient sur son passage et qu'il aimait à parler de la mort. En apercevant la flèche de l'église abbatiale de Saint-Denis, il ne manqua pas de dire : « Voilà mon dernier gîte. »

Le 15 mai, le roi, revenant de Compiègne avec Marie-Antoinette qui allait à Versailles pour son mariage, fit halte au Carmel et présenta la Dauphine à Madame Louise, la Dauphine qui devait donner le voile à sa tante, le jour de la prise d'habit. On cite, à ce propos, une charmante répartie de Madame Élisabeth, sœur du Dauphin.

« Ce sera vous, ma petite reine, qui me donnerez le voile ? » lui demande la carmélite.

« Oh non, ma tante, ce sera Madame la Dauphine : elle ne sentira pas comme nous la perte qu'elle a faite¹. »

Cette cérémonie de la vêtue fut fixée au lundi 10 septembre 1770. Elle se fit en grande pompe. Le pape, Clément XIV, exprima le regret de ne pouvoir venir à Saint-Denis en cette occasion, « mais, écrit-il à Louis XV, la distance des lieux nous rendant la

1. Proyard, 72-75 ; *Vie de la Vénérable Mère...*, I, 209 ; *Récit de la Réception de Louise de France* (manuscrit inédit, appartenant à M. Paul Fromageot).

chose impossible, nous satisfaisions en partie le vœu de notre cœur, en chargeant notre nonce auprès de Votre Majesté Très-Chrétienne de nous représenter¹. » Les prélats du royaume sont alors assemblés à Paris : ils reçoivent l'ordre du roi d'assister en corps à la solennité. Le marquis de Dreux se rend à l'abbaye pour organiser la décoration de la chapelle, pauvre et délaissée, — dont les murs se couvrent des plus belles tapisseries de la couronne. La musique du roi se met à la disposition de la prieure.

Dès le matin, des détachements de gardes françaises et suisses sont postés au dehors du monastère pour maintenir la foule des carrosses et des piétons. Les gardes du corps sont chargés de la police intérieure de l'église où la cinquantième partie à peine des curieux peut entrer.

L'archevêque de Damas dit la messe à laquelle communie Madame Louise, revêtue du manteau de Sainte-Thérèse qu'elle a fait venir des Carmélites de la rue Saint-Jacques.

Dans l'après-midi, la Dauphine arrive de Versailles avec toute sa Maison ; elle est reçue par sa tante qui s'avance à sa rencontre jusqu'au milieu de la cour extérieure. Les deux princesses s'embrassent tendrement et se dirigent vers l'église, le nonce du pape les accueille en leur présentant l'eau bénite.

Madame Louise, entourée de ses dames d'honneur en grand apparat, est elle-même vêtue d'une robe à lames d'argent, brochée de fleurs d'or, « enrichie

1. Proyard, p. 87.

de perlettes colorées en façon de rubis, » tout étincelante de pierreries. La religieuse qui fait ce récit ajoute : « Elle avait sur sa tête, à ses oreilles, à son col, et à ses bras pour près d'un million de diamants¹. » C'est l'astre lumineux d'une apothéose qui resplendit une dernière fois avant de disparaître à tout jamais dans les profondeurs de la nuit.

Autour du chœur sont rangés les prélats, formant un cercle où se mêle le brillant des soies, des velours et des brocards. La nef est réservée à la Cour et resplendit d'une foule de dames en somptueux habits et de seigneurs chamarrés. Des fleurs sont semées partout à profusion. C'est une des plus belles, des plus grandioses et des plus émouvantes cérémonies du siècle.

L'évêque de Troyes monte en chaire et prononce un discours qui attendrit toute l'assistance. « Nous ne dirons plus, s'écrie-t-il dans son exorde, que les temps qui nous ont précédés ont été meilleurs que les temps où nous sommes : *Ne dicas... quod priora tempora meliora fuere quam nunc sunt* [Eccl. cap. 7. V.]. Notre siècle voit un évènement digne des plus beaux siècles de l'Eglise : la Fille du plus grand des Rois préférant, aux honneurs de la Cour, les humiliations du Cloître ; au pouvoir de donner des lois, l'obligation d'en suivre ; aux douceurs de la vie la plus agréable, les austérités de la vie la plus pénitente... O mon Dieu ! qui, d'entre nous, ne reconnaît pas que c'est ici votre ouvrage ? » L'orateur fait un parallèle entre les fêtes mondaines et

1. Cérémonies observées à la prise d'habit de Madame Louise de France (Bibl. Nationale, man. fr. 14447).

les fêtes religieuses, et continue ainsi à glorifier Madame Louise.

Le sermon fini, la porte de la clôture s'ouvre devant la princesse qui se retourne, fait une profonde révérence à l'assemblée et disparaît tandis que les musiciens entonnent l'hymne *O Gloriosa*. Elle change d'habit et revient dans le costume blanc des novices. Marie-Antoinette lui remet le manteau, le scapulaire et le voile « arrosé de ses larmes ». Sœur Thérèse de Saint-Augustin se prosterne alors, les bras en croix, sur un tapis de serge entouré de roses, et la prieure jette de l'eau bénite sur cette victime bénévole, pendant que l'on chante le *Veni Creator* et ensuite le *Pater Noster*.

Grande est l'émotion des assistants, mais la fille de Louis XV garde toute sa sérénité, tout son courage. Ses compagnes lui demandent, quand la cérémonie est achevée, ce que son cœur éprouvait : « Une impression de force, répond-elle, qui m'élevait au-dessus de moi-même et de tout ce que je voyais¹. »

Malgré toutes les résolutions prises, cette royale carmélite ne pouvait vivre dans la retraite absolue ; sollicitée de toutes parts, et surtout du haut clergé, elle soutiendra la Religion et l'Église, se prêtera à des démarches nombreuses, intriguera *Ad Majorem Dei Gloriam*. Ses hagiographes défendent Madame Louise de tout reproche de ce genre, mais les faits sont là. La conversion du roi lui est à cœur ainsi que la grâce des Jésuites — jusqu'en 1774, elle luttera pour obtenir l'une et l'autre. Sous le

1. Proyard, p. 92 ; *Vie de la Vénérable Mère...*, I, 124.

règne de son neveu, d'autres affaires la sortiront de sa vie contemplative. Il ne pouvait en être autrement de la part d'une femme intelligente, enthousiaste : il lui fallait la récompense de tous ses sacrifices. Elle s'est très sincèrement vouée à une mission, et l'on devine les révoltes de cette nature ardente lorsque les échos du monde profane viennent lui apprendre les progrès des philosophes, les empiètements qui se font chaque jour sur l'autorité royale et sur la puissance ecclésiastique.

L'habit n'avait pas changé le caractère de la princesse, il avait simplement donné une sorte de consécration à la personnalité de Madame Louise. Elle était libre enfin, derrière sa grille, et loin de la tutelle d'Adélaïde, de mener une vie active, conforme à ses aspirations. Et l'on ne saurait trouver mauvais que, certaine de faire le bien, elle ait agi comme elle l'a fait. A côté de ses trois sœurs survivantes, la Carmélite se dresse de toute la hauteur d'une héroïne.

N'est-ce pas là le symbole de l'aquarelle de la collection de M. Paul Fromageot, où l'on voit, en 1772, la famille royale réunie dans un petit salon de Compiègne ? La scène est dominée par une apparition de Madame Louise, à laquelle un ange offre des guirlandes ; sœur Thérèse de Saint-Augustin est en extase, elle semble protéger tous les siens, présider à leur destinée et à celle du royaume de son père. Louis XV occupe le centre du tableau, il est assis et tend sa main à baiser à Madame Victoire. A la gauche du monarque, on voit Mesdames Adélaïde et Sophie, le comte d'Artois, le comte de Provence et leur sœur, Madame Clotilde ; à la droite,

le Dauphin, la Dauphine et la comtesse de Provence ; dans l'embrasure d'une porte, se montre timidement Madame Élisabeth. Au bas du tableau, un cartouche aux armes royales que soutiennent deux anges paraît indiquer la réalisation des vœux de la religieuse de Saint-Denis... Le mérite artistique de cette aquarelle est médiocre, toutefois son intérêt, si notre commentaire n'est pas trop audacieux, lui donne quelque valeur. Il semble qu'elle ait été préparée pour une gravure, — et l'attribution à L.-M. Bonnet est, en ce cas, assez justifiée — mais la planche ne fut point exécutée. Cette scène de famille ne devait pas plaire à Louis XV, alors tout à fait subjugué par M^{me} du Barry.

Madame Louise est très heureuse de la chute de Choiseul (24 décembre 1770). Ce ministre, pour elle, représente le prôneur des philosophes et le bourreau des Jésuites. Et, comme autrefois la duchesse de Parme ne craignait pas de flatter M^{me} de Pompadour, la carmélite entraîne ses sœurs à se servir un instant de M^{me} du Barry, habilement amenée à protéger les dévots, puisqu'ils avaient été les victimes de Choiseul. On avait fait comprendre à la favorite qu'elle devait rétablir ce que son ennemi avait détruit. L'idole du jour ne voyait là qu'un affermissement de sa puissance. On se heurta à la chancellerie romaine qui maintenait la suppression des pères, de leurs collèges et de leurs institutions.

Mais, jusqu'en 1774, à la veille de la mort de Louis XV, Madame Louise ne se tint pas pour battue : on en jugera d'après cette dépêche du duc d'Aiguillon (successeur de Choiseul) au cardinal de Bernis : « Madame Louise a pris un peu de confiance

en moi depuis quelque temps et se conduit mieux, relativement aux Jésuites, mais elle en a deux auprès d'elle qui l'obsèdent continuellement, et son confesseur est un terrible homme. Il serait bien à désirer que le Pape pût l'engager à le renvoyer et à prendre, suivant la règle, celui de la communauté¹. »

Une affaire plus délicate fut traitée par l'entremise de la religieuse de Saint-Denis ; c'était la rupture du mariage de Guillaume du Barry. Ces liens brisés auraient permis à Louis XV d'épouser la Dame, de même que Louis XIV avait épousé la veuve Scarron. Ces démarches nous sont révélées par une dépêche de Vienne, en date du 4 décembre 1771, adressée par le baron Pichler au comte de Mercy-Argenteau : « On dit que le Roi et le duc d'Aiguillon ont de fréquents pourparlers avec Madame Louise, la Carmélite, qui doit fortement travailler à engager le Pape à dissoudre le mariage de M^{me} du Barry, pour la mettre à même d'épouser le Roi. Le succès de cette négociation est assez indifférent à S. M. I. ; même elle ne connaît que trop que c'est l'unique moyen de mettre la conscience du Roi à couvert. S. M. voudrait cependant savoir si ce bruit est fondé. »

A quoi Mercy répond : « Le chancelier [Maupeou], à l'aide de l'archevêque de Paris, réussit assez à entraîner Madame Louise dans des objets d'intrigues dont cette princesse ne se doute même pas. On a agité la question de transférer à Versailles le couvent des Carmélites de Saint-Denis, mais ce projet

1. Frédéric Masson, *Le cardinal de Bernis depuis son ministère*. Paris, in-8, 1884, p. 256-257.

souffre de grandes difficultés, et ne serait pressé jusqu'à un certain point qu'autant que la santé du roi indiquerait un prochain retour à une vie plus réglée et plus chrétienne. Ce prince se portant mieux, et le retour de la bonne saison lui étant favorable, il est apparent que les choses traîneront encore quelque temps sur le pied où elles sont¹ » (29 février 1772). Le bouleversement politique favorisait toutes ces menées; Maupeou, en particulier, y voyait un moyen de donner quelque consistance à son nouveau Parlement.

Au milieu de ces préoccupations terrestres, mais dirigées dans une pensée toute spirituelle, Madame Louise, au bout de dix-huit mois, prononce ses vœux, le 12 septembre 1771. Et, ce même jour, elle mande à son père : « Je me sers, mon cher papa, de la plume avec laquelle j'ai écrit mes vœux pour vous faire part de mon bonheur, et vous assurer que je n'oublierai jamais que je le dois tout entier à vos bontés pour moi²... » Puis vient la cérémonie du voile noir (1^{er} octobre) à laquelle préside la comtesse de Provence, qui vient d'entrer dans la famille royale. Dès le lendemain, Madame Louise est nommée maîtresse des novices, « fonction, sans contredit, la plus importante de toutes dans une communauté religieuse³ », en attendant qu'elle devienne prieure en novembre 1773.

Vers cette époque, se place une visite que M^{me} de Genlis, accompagnant la duchesse de Chartres, fit à

1. *Corresp. secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau*. Paris, 3 vol. in-8, 1875, I, 282-283.

2. Proyard, p. 106.

3. *Lettre sur la mort de Madame Louise de France*, publiée par H. Bonhomme, p. 316 (appendices de son volume sur *La famille de Louis XV*).

Madame Louise. La narration est pleine de détails intéressants, mais on nous saura gré d'en retrancher les réflexions personnelles qui portent la marque d'un style bien démodé. « Je suis entrée avec émotion dans le parloir des Carmélites. Un instant après, le rideau de la grille a été tiré, et Madame Louise a paru. Je ne puis exprimer la surprise que j'ai éprouvée en jetant les yeux sur elle. Madame Louise, qui était si maigre et si pâle, est extrêmement engraisnée : elle a le teint le plus frais et les couleurs très vives... Madame Louise permet les questions et y répond brièvement, mais avec bonté. Je désirais savoir la chose à laquelle... elle a le plus de peine à s'accoutumer. Vous ne le devineriez jamais, a-t-elle répondu en souriant : c'est de descendre seule un petit escalier. Dans les commencements, a-t-elle ajouté, c'était pour moi le précipice le plus effrayant ; j'étais obligée de m'asseoir sur les marches et de me traîner dans cette attitude pour descendre. » La princesse qui était habituée au grand escalier de Versailles, à son chevalier d'honneur qui la soutenait, avait le vertige dans les escaliers raides en colimaçon, encore qu'elle ait eu la précaution d'y faire mettre des cordes, avant son entrée au monastère¹.

Mais voici l'heure attendue par Madame Louise, plus ardemment que par aucune des filles de Louis XV, l'heure où le monarque aura l'occasion de se convertir. Le roi est malade, il va mourir, se réconciliera-t-il avec Dieu ? Elle passe les jours et les nuits devant le Saint-Sacrement, elle associe ses

1. *Vie de la Vénérable Mère...*, I, 106.

compagnes « aux pratiques multipliées de sa ferveur¹ », tandis qu'à Versailles Adélaïde, Victoire et Sophie prodiguent les soins les plus tendres à leur père. Mesdames, malgré les médecins, ne veulent pas abandonner le roi, faisant preuve d'une piété filiale qui est stupidement tournée en ridicule. Le duc de Liancourt, l'inexorable narrateur de ces dernières journées royales, auxquelles il assiste en qualité de grand-maître de la garde-robe, donne une terrible raison du peu d'effet que produisait sur l'esprit de la Cour et de Paris « la conduite vraiment respectable de Mesdames » ; il dit en propres termes que « l'objet de leur sacrifice ne valait pas tant d'abnégation », oubliant qu'il parlait d'un père. « Le roi était tellement avili, ajoute-t-il, tellement méprisé, particulièrement méprisé, que rien de ce qu'on pouvait faire pour lui n'avait droit d'intéresser le public. »

M^{me} de Genlis insiste davantage sur le dévouement de Mesdames. Les médecins eux-mêmes prennent toutes sortes de précautions pour se préserver de la contagion, et les filles du roi, « qui n'ont jamais eu la petite vérole, qui ne sont plus jeunes, et dont la santé est habituellement mauvaise, sont toutes trois dans la chambre, assises près de son lit et sous ses rideaux... tout le monde leur fait à ce sujet les plus fortes représentations ; on leur a dit que c'était plus que d'exposer leur vie, que c'était la sacrifier. Rien n'a pu les empêcher de remplir ce pieux devoir. » Cinquante personnes eurent la petite vérole pour avoir seulement traversé la galerie de Versailles, et dix en moururent.

1. *Lettre sur la mort de Madame Louise de France*, p. 311.

Cependant on ne dit rien au malade qui continue à voir, à des heures différentes, et M^{me} du Barry, et ses filles. Le 1^{er} mai 1774, l'archevêque de Paris se présente à Versailles; il y trouve la favorite qui s'évanouit à cette apparition. Louis XV fait entendre au prélat qu'il doit se retirer. L'état du monarque ne donne pas encore de réelles inquiétudes. La coterie de M^{me} du Barry triomphe, toute une cabale s'organise; mais on ne peut plus cacher au roi la nature de son mal. A soixante-quatre ans, après tous ses excès, il se rend compte qu'une petite vérole est grave. « Si j'avais su ce que je sais, dit-il à M^{me} du Barry, vous ne seriez pas entrée. Je me dois à mon Dieu et à mon peuple. Ainsi, il faut que vous vous retiriez demain. »

Il oubliait toutefois d'appeler l'abbé Maudoux, son confesseur, qui attendait dans une chambre voisine. L'archevêque de Paris et le cardinal de la Roche-Aymon, grand aumônier, veillaient aussi; le 6 mai, ils eurent la permission de glisser quelques mots à Louis XV.

« Je ne peux pas à présent, je ne peux pas rassembler deux idées... »

Il espérait contre tout espoir, il écoutait les partisans de la favorite, il réservait à M^{me} du Barry un retour qu'il croyait encore possible!

Mesdames étaient dans la plus cruelle situation : elles avaient peur d'effrayer leur père et n'osaient intervenir. Enfin, dans la nuit du 7 au 8, le roi demande l'abbé Maudoux avec lequel il a plusieurs entretiens. Le grand aumônier fait une exhortation, donne la communion à Louis XV et, s'approchant de la porte du cabinet du Conseil, adresse la parole

à toute la Cour disséminée dans les appartements : « Messieurs, Sa Majesté me charge de vous dire qu'Elle demande pardon à Dieu de l'avoir offensé, et du scandale qu'Elle a donné à son peuple ; que si Dieu lui rend la santé, Elle s'occupera de faire pénitence, du soutien de la religion, et du soulagement de ses peuples¹. » Hélas ! pareil message avait été fait à Metz en 1744 ! Mais, cette fois, la mort avait le dernier mot.

La nouvelle de cette cérémonie eucharistique est transmise à Saint-Denis par l'abbé Bertin auquel Madame Louise répond : « Le ciel nous a exaucés : quel bonheur ! Ce que vous mandez du Roi ne m'étonne point... J'espère que nous le conserverons encore longtemps, et parfait chrétien. Oui, je compte bien plus sur la vie de mon pauvre père depuis que le bon Dieu est possesseur de son cœur. » Mais la maladie était inexorable. La carmélite envoie à Louis XV un crucifix qu'elle a reçu du pape, un crucifix portant « des indulgences *in articulo mortis* ». Le malade, quand on le lui présente, dit : « Je la reconnais bien là ! qu'on lui fasse mes remerciements. » Et il eut jusqu'à la fin cette croix sous les yeux ou entre les mains².

Le lundi 9 mai, ce fut, entourée d'une pompe extraordinaire, l'Extrême-Onction. La chambre, avec son petit lit de camp, tous les rideaux ouverts, était éclairée par des cierges que tenaient des prêtres en surplis. On entendait le roi prononcer *amen* d'un ton ferme. Au milieu de cet étincellement de lu-

1. Croÿ, III, 100-101.

2. J.-N. Moreau, *Souvenirs*, I, 358-359 ; Proyart, 152, 286 ; *Vie de la Vénérable mère*, II, 16.

nières, Louis XV, défiguré, avait un énorme masque cuivré sur le visage. On aurait dit « une tête de maure... »

Le 10, le roi prononce quelques mots; puis vient l'agonie : à trois heures après-midi il n'est plus.

Dans la nuit du 12 au 13, on transporte à Saint-Denis sa dépouille mortelle, entourée de chaux vive, enfermée dans trois cercueils, tant l'infection est grande. Madame Louise, du fond de son cloître, suit ces nocturnes obsèques : « J'ai bien soutenu la nuit dernière où on a porté le roi à l'abbaye, écrite. On m'avait placée dans l'endroit le plus profond de la maison : cependant j'ai tout entendu. J'ai dormi, j'ai pleuré, j'ai prié; je me porte bien; c'est tout ce que j'ai le temps de te dire. Je ne t'écrirai plus souvent : il faut que je me rende aux affaires de la maison. Je soutiendrai cette affliction aussi bien que les autres. Puisque Dieu l'a permise, Il sera ma force. Sa mort a été bien édifiante, il ne regrettait que de ne pas souffrir assez ¹. »

Mesdames furent victimes de leur dévouement filial. Atteintes de la petite vérole, elles donnèrent de vives inquiétudes. Tandis que Louis XVI et Marie-Antoinette se retiraient à la Muette, les princesses restaient à Choisy. On craignit un instant un dénouement fatal. « Je crois, écrit Madame Louise, qu'il n'y a pas de situation pareille à la mienne, perdre son père et voir ses trois sœurs frappées de la même maladie ²! »

Adélaïde avait été prise la première et très sérieu-

1. Proyart, p. 221.

2. M. François, *Oraison funèbre...*, p. 90.

sement; elle avait aussitôt fait venir auprès d'elle M. de la Marthonie de Coussade, évêque de Meaux, son premier aumônier, se montrant fort calme. Puis ce fut le tour de Victoire qui « reçut les sacrements parce qu'elle voulait, disait-elle, être tranquille et qu'on le fût autour d'elle pendant toute sa maladie. » Quant à Sophie, elle fondait en larmes : elle avait aussi communiqué. Des trois malades c'était la moins atteinte et cependant la plus angoissée. On eut bientôt l'espoir de sauver Mesdames¹.

Voici, au sujet du rétablissement des princesses, une lettre de la carmélite, datée du 5 juin :

« Oui, mon cœur, tout le monde est hors d'affaire; j'en suis ravie, le bon Dieu devait la conservation de mes sœurs à leur zèle pour la religion et à leur tendresse filiale... J'aime et j'aimerai jusqu'à mon dernier soupir un père tendre qui, toute ma vie, a fait mon bonheur... Ne sois pas inquiète du voisinage de l'abbaye, il me fait plutôt plaisir que peine; je l'espère heureux ou bien prêt à l'être, et ce m'est une douceur de penser qu'il est près de moi, en attendant que nous nous réunissions dans le sein de Dieu. Adieu, mon cœur². »

Le service solennel fut célébré à Saint-Denis, dans l'église abbatiale, en juin. Empruntons encore à la correspondance de sœur Thérèse de Saint-Augustin quelques impressions sur cette cérémonie. « J'ai pris un rhume de cerveau... mais les larmes que j'ai répandues hier pendant la pompe funèbre qui se fit dans notre voisinage ont opéré ma guérison .

1. J.-N. Moreau, *Souvenirs*, I, 379-380.

2. M. François, *Oraison funèbre*. p. 90.

c'est un cruel remède. Je vous avoue que j'ai plus souffert que la nuit qu'on le conduisit ici : alors j'étais plus accablée ; mais hier je sentais plus ma douleur... L'oraison funèbre était très belle : mais elle ne plaira pas à tout le monde. La division était : « Je louerai le Roi sans offenser la vérité ; je dirai la vérité sans offenser la mémoire du Roi. » Il a parlé de tout, de la société des Jésuites, de l'ébranlement causé à la religion par les incrédules, de la cabale opposée à ce qu'il reçut les sacrements. Il l'a loué sans adulation ; il a fait pleurer sur mes sœurs et sur la Carmélite : c'est le témoignage que m'en a rendu M. l'évêque de Senlis¹. »

A quoi servait l'éloquence en un pareil sujet ? Il y a une phrase du testament de Louis XV, où nulle rhétorique ne pare la pensée, où le roi nous présente son âme toute nue : « *J'ai mal gouverné et administré, ce qui provient de mon peu de talent et de ce que j'ai été mal secondé.* » Que peut-on ajouter à ces clairvoyantes paroles ?

Madame Adélaïde, dès le début du règne, se crut de taille à seconder Louis XVI, rôle bien difficile, comme le fait entendre son père. Mais, pour une fois que la princesse intervient directement dans les affaires de l'État, elle commet une lourde faute.

Il faut ici retourner un peu en arrière, étudier l'attitude des tantes de Louis XVI envers Marie-Antoinette depuis l'arrivée de la Dauphine à la Cour de Versailles, et faire comprendre pourquoi les historiens se sont montrés sévères à l'égard de Madame Adélaïde.

1. Proyart, p. 289-291.

CHAPITRE VII

MESDAMES TANTES

D'avance, Adélaïde était hostile à Marie-Antoinette. Le mariage de son neveu avec une archiduchesse ne lui plaisait pas — c'était l'œuvre de Choiseul, ennemi du parti dévot. La fille de Louis XV eût désiré voir le Dauphin épouser une princesse saxonne qu'elle aurait dominée. Mais, suivant les remarques du duc de Croÿ et de Martange, Adélaïde avait une « petite tête » où n'entrait aucune idée large, et pourtant cette petite tête, plus que son cœur, dirigeait toutes ses actions. Sa déception fut grande en 1770; son humeur s'en aigrit. Le rôle qu'elle joua, et fit jouer à ses sœurs, est déplorable : de nombreux témoignages en font foi. A-t-elle dit à M^{me} Campan qui venait prendre ses ordres au moment d'aller recevoir la Dauphine à Strasbourg que, « si elle avait des ordres à donner, ce ne serait point pour aller chercher une *Autrichienne* ? » La lectrice de Mesdames est souvent prise en défaut... toujours est-il que ce mot est vraisemblable ; il est d'accord avec les documents qui nous révèlent la conduite de Madame Adélaïde, dès la première année de la présence de Marie-Antoinette à la Cour.

La Dauphine arrivait en France à quatorze ans et demi, bien naïve, bien inexpérimentée. De Vienne, elle emportait tout un volume de conseils maternels, de quoi devenir la princesse la plus accomplie de l'univers ; pour le moment, elle était la jeune femme la plus gracieuse qui fût. « Sa physionomie, remarque le duc de Croÿ, embellissait par ses politesses, elle disait un mot à chacun avec tant de grâce, faisait de si jolies révérences qu'elle enchantait tout le monde en peu de jours. » Mais que pouvait cette attitude charmante contre la froideur d'un époux « sauvage et rustique », contre l'humeur acariâtre d'Adélaïde qui voyait les hommages dus à Mesdames aller à une petite Dauphine, prenant de droit la première place à la Cour ?

Aussi Adélaïde veut-elle s'emparer de sa nièce, la diriger, lui faire la leçon et, comme elle manque de tact et de discrétion, elle entraîne Marie-Antoinette à se conduire gauchement, à mécontenter Louis XV ; elle espère profiter de l'ignorance de l'archiduchesse, bien peu au fait des usages et coutumes de Versailles. C'est à la Dauphine de tenir Cour pendant la soirée, mais elle a le tort de trouver cela très ennuyeux. Mesdames, bien volontiers, prennent sa place, lui disant qu'elle a raison de s'abstenir de cette corvée. Il est plus commode pour les princesses que le jeu se fasse dans leurs appartements ; « d'ailleurs elles y gagnent du côté de la représentation, et cela aux dépens de Madame la Dauphine¹. » Ce sont de petites choses, mais, sous l'ancien régime, ces pe-

1. *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le Comte de Mercy-Argenteau*, I, 26.

tites choses avaient beaucoup d'importance. Si Adélaïde n'avait pas été jalouse de Marie-Antoinette, elle lui aurait fait comprendre qu'une future reine se doit de prendre part aux obligations qui lui incombent. Ces faits renouvelés assez souvent se colportent, se grandissent, et l'on en vient à dire que la Dauphine n'est pas sociable, qu'elle se crée une coterie, qu'elle néglige tous ses devoirs, alors qu'on la force moralement à chercher ailleurs que dans sa famille un remède à sa tristesse.

Louis XVIII, dans un écrit publié récemment par M. Ernest Daudet et destiné à défendre Marie-Antoinette, met peut-être les choses au point : « Elle aurait pu, à la vérité, s'aider surtout des conseils et des lumières des tantes de son mari ; mais ces vertueuses princesses ne pouvaient avoir d'autorité sur elle et, si les manières de la Dauphine, qui étaient celles de Vienne, leur paraissaient trop libres, les leurs, qui étaient depuis longtemps celles de Versailles, paraissaient absolument gothiques à la Dauphine. *D'un côté, l'on blâma trop ; de l'autre, on n'écouta pas assez* ; et Marie-Antoinette, encouragée d'ailleurs par les applaudissements du public, commença de bonne heure à se faire un genre de vie qui avait fort bien réussi à sa mère, qui régnait sur des Allemands, mais qui ne pouvait convenir à celle qui régnait sur des Français¹. »

Madame Victoire, foncièrement bonne et ne désirant rien tant que la paix, se détache du joug d'Adélaïde qui se contente du très faible appui de Sophie. Mesdames aussitôt cherchent à

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1904, p. 247.

inspirer à Marie-Antoinette de l'éloignement pour Victoire¹.

On parle du prochain mariage du comte de Provence — ce sera une nouvelle atteinte au prestige d'Adélaïde que l'arrivée de cette autre nièce. Elle décide de la recevoir très froidement et engage la Dauphine à agir de même façon : « par ce moyen, Madame de Provence éprouvera assez d'embarras pour que son début ne puisse pas être fort brillant². »

On sait que Marie-Antoinette, malgré sa mère et malgré Louis XV, résista longtemps avant d'adresser la parole à M^{me} du Barry. Situation délicate, envenimée à plaisir par Mesdames qui attisent le feu et tiennent des « propos sur la favorite », si bien que le roi est offusqué de voir la Dauphine ne pas lui faire « un accueil aussi empressé et prévenant qu'il serait convenable³ ».

Adélaïde et Sophie, aidées de leur intrigante dame d'honneur, M^{me} de Narbonne, s'occupent de ce qui se passe dans l'alcôve des nouveaux mariés, confient ce qu'elles savent « à tant de monde que cela devient la nouvelle du jour ». Le Dauphin, effarouché et plus timide que jamais, ne répond pas à ce qu'on attend de lui, d'où, jusque dans le public, des bavardages du plus fâcheux effet⁴.

La comtesse de Noailles, dame d'honneur de la Dauphine, intervient auprès de Louis XV pour faire cesser ce joug des tantes, et lui demande l'autorisation de prévenir Marie-Antoinette des écueils qui

1. *Correspondance secrète...*, I, 68.

2. *Ibid.*, I, 63.

3. *Ibid.*, I, 109.

4. *Ibid.*, I, 77.

l'entourent. Le roi, à ce propos, questionne la comtesse et avoue son mécontentement¹. Mais M^{me} de Noailles s'acquitte de sa mission avec maladresse — et ce sont de nouveaux « chiffonnages de cour ».

Marie-Thérèse, avertie par son ambassadeur, ne craint pas de morigéner sa fille qui, de tous côtés, n'entend que gronderies et reproches. « Jusqu'à cette heure, dit l'Impératrice dans son français un peu bizarre, on a attribué que vous étiez dirigée par Mesdames, mais à la longue le roi pourrait s'en ennuyer, et vous devez savoir que ces princesses pleines de vertus et de mérites réels, n'ont jamais su se faire aimer ni estimer de leur père ni du public : c'était la raison pour quoi je vous en ai déjà avertie souvent. On sait tout ce qui se dit et se fait chez elles et, à la longue, tout restera sur vous, et vous en porterez le blâme toute seule². » Marie-Antoinette passe sous silence cet article de la lettre maternelle, d'où une nouvelle semonce de l'Impératrice qui fait valoir l'autorité de ses conseils. « Comparez, dit-elle, quel rôle, quelle approbation ont-elles [Mesdames] eus dans ce monde ? et, cela me coûte à le dire, quel est-ce que j'ai joué ? Vous devez donc me croire de préférence, quand je vous préviens ou conseille le contraire de ce qu'elles font. Je ne me compare nullement avec ces princesses respectables, que j'estime sur leur intérieur et qualités solides ; mais je dois répéter toujours qu'elles ne se sont ni fait estimer du public ni aimer dans leur particulier. A force de bonté et coutume de

1. *Correspondance secrète...*, I, 143.

2. *Ibid.*, I, 186.

se laisser gouverner par quelques-uns, elles se sont rendues odieuses, désagréables et ennuyées pour elles-mêmes, et l'objet des cabales et tracasseries. Je vous vois prendre le même train et je dois me taire ? Je vous aime trop pour le pouvoir et le vouloir, et votre silence affecté sur ce point m'a fait bien de la peine et peu d'espérance de changement » (31 octobre 1771).

Cette sortie fit quelque effet sur la Dauphine qui peu à peu se dégagea de l'influence de Mesdames. En avril 1772, elle dit à Mercy :

« Lorsque je suis arrivée dans ce pays-ci j'étais trop jeune et trop inconsidérée. Je me suis livrée à mes tantes qui m'ont entraînée à bien des fausses démarches; mais je sais maintenant à quoi m'en tenir¹. »

Adélaïde finit par comprendre que Marie-Antoinette a du caractère, qu'elle ne se laisse pas mener, qu'elle pense quelquefois par elle-même. La tante l'apprend, un certain jour de mai 1773, dans une occasion où le roi et toute la famille se trouvaient réunis. Elle fait assez malencontreusement le procès du duc de Choiseul et va jusqu'à dire que l'exil de l'ancien ministre « avait sauvé la religion en France, puisqu'il était manifeste que le projet de Choiseul avait été de la détruire de fond en comble. » Le roi qui connaissait sa fille et ses incartades ne fit guère attention à ce propos. Mais la Dauphine « l'écouta avec un air de surprise et de dégoût qui fut remarqué par Madame Adélaïde. Elle interpella à ce sujet Madame l'Archiduchesse qui

1. *Correspondance secrète...*, I, 296.

lui répondit qu'elle ne se mêlait ni d'inculper, ni de justifier les ministres... que, quant à ce qui concernait personnellement le duc de Choiseul, Madame la Dauphine ne pouvait oublier qu'il avait toujours paru fort porté au maintien de l'alliance entre les deux Cours, que le mariage de S. A. R. s'était fait sous son ministère, et que ces deux grands motifs suffisaient pour qu'elle entendît avec peine dire du mal d'un homme auquel elle avait une double obligation aussi essentielle. Le roi était déjà parti lorsque cette réponse eut lieu ; Madame Adélaïde en parut assez interdite...¹ »

Adélaïde, du reste, a une nouvelle nièce, la comtesse de Provence, à épier, à surveiller, et elle en aura bientôt une troisième, la comtesse d'Artois. C'étaient deux princesses de Savoie, fort laides, fort timides, qui contribuaient inconsciemment à mettre en relief la grâce et le charme de la fille de Marie-Thérèse, à établir une victorieuse comparaison. La Dauphine les accueillit de son mieux, mais n'eut point, dans la suite, à se louer de leur franchise.

Toutefois Adélaïde ne se tient pas pour battue ; elle change de tactique, est aux petits soins pour Marie-Antoinette. Elle n'a pas réussi à dominer la Dauphine qui s'est imposée à la Cour ; elle essaie alors de se servir du crédit de la jeune archiduchesse, elle l'incite à faire des démarches dont elle compte tirer profit. Mais Marie-Antoinette ne se laisse pas prendre : comme le jour où elle défend Choiseul, elle répond à sa tante « d'un grand sang-

¹ *Correspondance secrète...*, I, 451-452.

froid, mais d'un ton sec et ferme » et se dérobe toujours.

Les rapports en sont là, quand, à la mort de Louis XV, la Dauphine devient Reine, le 10 mai. Mesdames suivent la Cour à Choisy où elles ne tombent malades que le 16. Adélaïde reprend son autorité pour quelques heures. Tout lui est propice. Avec quelle joie elle intervient dans les affaires de l'État dont, en somme, elle a toujours été tenue éloignée, malgré son impatiente envie de s'en mêler ! Elle se dit que personne mieux qu'elle ne peut seconder un roi de vingt ans, de qui l'éducation a été, en partie, son œuvre. N'a-t-elle pas été la confidente de son frère, le Dauphin, de sa belle-sœur, Marie-Josèphe, les parents de Louis XVI ? Le jeune monarque est désemparé, il s'écrie : « Dieu ! quel fardeau j'ai là, à mon âge, et on ne m'a rien appris ! » Sa tante vient à son secours.

C'est elle qui suggère à Louis XVI d'appeler Maurepas au ministère.

Le comte de Maurepas était célèbre par sa disgrâce, survenue en 1749 — il avait mécontenté M^{me} de Pompadour en faisant circuler des vers injurieux sur la favorite, laquelle n'avait eu aucune peine à obtenir son renvoi. Mesdames avaient été très mortifiées ; elles considéraient Maurepas comme un excellent ministre, puisqu'il battait en brèche l'omnipotence de la marquise. Elles se plaignirent avec si peu de discrétion qu'il y eut, à cette époque, un certain refroidissement entre elles et leur père.

Ces seuls souvenirs guidèrent Adélaïde dans son choix. Maurepas, né en 1701, était donc âgé de soixante-treize ans ; il avait occupé la charge de

secrétaire de la Maison du roi depuis 1718, ce qui fit dire qu'il avait été « ministre dès l'enfance ». Il ne manquait ni d'esprit — il en avait même trop — ni d'intelligence; mais il s'en servait pour résoudre les questions les plus sérieuses par des bons mots et des épigrammes. Son plaisir était de se moquer des gens. Il avait un grand usage de la Cour; cela ne suffisait pas pour diriger les affaires de la monarchie. Il faisait illusion. Louis XVI crut avoir trouvé l'honnête homme qu'il cherchait, alors qu'il avait mis la main sur un véritable désorganisateur du royaume.

C'est probablement Madame Adélaïde qui rédigea pour son neveu la lettre bien connue adressée à Maurepas : « Dans la juste douleur qui m'accable, avec tout le royaume, j'ai de grands devoirs à remplir. Je suis Roi, ce nom renferme bien des obligations, mais je n'ai que vingt ans et je n'ai pas les connaissances qui me sont nécessaires. Je ne puis travailler avec les ministres, tous ayant vu le Roi pendant sa maladie. La certitude de votre probité et de votre profonde connaissance des affaires m'engage à vous prier de m'aider de vos conseils. Venez donc le plus tôt qu'il vous sera possible. » (Choisy, 12 mai 1774.)

Le lendemain, Maurepas est à Choisy, revenant de son exil de Pontchartrain. Il se contente du titre de Ministre d'État, sans portefeuille, et du rôle de mentor. Mais il a moralement tous les attributs, toutes les prérogatives de l'homme important du Conseil. Sa situation est exceptionnelle. Jusqu'à sa mort (1781), il reste en fonctions. Madame Adélaïde, il faut le dire, reconnut l'erreur qu'elle avait commise en appelant au pouvoir cet homme qui « avait si mal

conduit la barque de l'État. » J. N. Moreau¹, historiographe de France, en eut l'aveu de la bouche même de la princesse : « C'est moi qui ai fait la faute, » lui dit-elle à plusieurs reprises.

Cette entrée de Madame Adélaïde dans la politique n'a pas d'autre résultat, ce renouveau d'influence dure peu — la princesse est trop maladroite.

D'ailleurs, la reine craignait moins que jamais de se montrer indépendante. Mercy écrit à Marie-Thérèse le 15 août 1774 : « Quoique, par caractère, bien éloignée de toute rancune, elle [Marie-Antoinette] s'est souvent permis des remarques sur la supériorité de son rang et des comparaisons un peu mortifiantes pour les autres princes et princesses². » Mais Adélaïde, à en croire l'abbé Baudeau (*Chronique secrète*)³ se vengeait sourdement : « On tire à boulets rouges sur la reine, écrit-il en 1774 ; il n'y a pas d'horreur qui ne se débite et les plus contradictoires sont admises par certaines gens. C'est la cabale du chancelier [Maupeou] et des vieilles tantes qui fait courir tous ces bruits-là pour perdre, s'ils peuvent, cette pauvre princesse et pour être seuls maîtres de la Cour... Ce sont les vieilles tantes qui s'agitent. C'est de là que partent les satirès détestables qui courent contre la reine. » Madame Louise elle-même, qui ne pouvait pardonner à Marie-Antoinette de ne pas faire grise mine à Choiseul, se montrait hostile. « La carmélite, note Baudeau, a écrit une lettre très fanatique et très injurieuse à la reine

1. *Souvenirs*, II, 379.

2. *Corresp. secrète...*, II, 217.

3. *Revue Rétrospective*, III.

ainsi qu'à la Maison d'Autriche. » Ce n'était vraiment pas son rôle de fille de Sainte-Thérèse.

N'arrivant pas à dominer le roi, Adélaïde menaçait de se retirer à Fontevault. « Je ne lui conseillerai pas d'y aller, remarque Baudeau, car elle n'en reviendrait pas. » Elle obsédait Louis XVI qui eut le dessein de se séparer de ses tantes, et aurait donné des ordres pour faire mettre en état le château de Commercy. Dans le public on disait : nous serions plus tranquilles encore si la carmélite y allait aussi.

Mais Louis XVI n'a pas le courage d'en venir là. Il laisse ses tantes intriguer, ne se doutant pas des reproches qu'on leur adressait ainsi qu'à ses frères et belles-sœurs. C'était dans la destinée du pauvre monarque d'être le jouet de ses entours.

Dès l'année suivante, Mesdames ont un rôle de plus en plus effacé : elles figurent dans les cérémonies « comme de simples courtisanes » ; elles vivent très retirées dans leur intérieur. Elles ont perdu tout prestige. « Leur système actuel, écrit Mercy en octobre 1775, est fort réservé et sage ; elles ne se mêlent de rien, et surtout relativement à la reine ; depuis longtemps je n'ai rien observé dans leur conduite qui m'ait donné le moindre soupçon. » L'ambassadeur de Marie-Thérèse dit le bien et le mal, aussi avons-nous puisé dans sa correspondance secrète, sans craindre d'avoir en lui un guide systématiquement haineux.

Si elles ne vont pas à Fontevault ou à Commercy, Mesdames font des projets d'acquisition de domaines, aux portes de Versailles et en Champagne — elles se préparent à tout événement.

Les princesses sont riches; elles ont hérité de leur mère en 1768. De ce chef, elles possèdent 165 000 livres de rentes viagères diverses; elles jouissent de pensions qui vont à 200 000 livres pour chacune d'elles¹. Ces pensions réglées par le testament de Louis XV sont comptées en plus des frais de leurs Maisons et de leur table qui se montent à 50 000 livres par mois. Malgré les charges qui leur incombent, depuis les engagements qu'elles ont envers d'anciens serviteurs jusqu'aux charités quotidiennes, elles peuvent faire face à tout. Le trésor s'ouvre donc largement pour elles, elles n'ont point à se plaindre. Jusqu'en 1775, Victoire et Sophie ont une seule Maison. Elles se séparent, d'où un surcroît de dépenses: la reine s'en plaint à sa mère.

Aussi, le 24 décembre 1775, Mesdames ont-elles le moyen sur leurs économies d'acheter Bellevue et Brimborion pour 754 337 livres, 15 sols, plus 50 000 livres à M. de Champcenez qui en est gouverneur, et 50 000 livres aux autres serviteurs, à titre de dédommagement. Le château de Bellevue seul avait coûté 2 256 927 livres à M^{me} de Pompadour qui l'avait inauguré, le 25 novembre 1750, et revendu au roi, en 1757, pour 325 000 livres suivant les documents d'archives et pour 800 000 livres suivant la marquise.

Mesdames aiment fort l'étiquette et déplorent que la reine s'en affranchisse; elles maintiennent jalousement les usages dans leur château qui, à ce point de vue, forme un contraste frappant avec le palais de Versailles. On laisse les tantes libres d'exi-

1. Archives Nationales, O¹ 3765.

ger à leur guise tous leurs droits de princesses. C'est un heureux dérivatif à leurs intrigues. Elles représentent la « vieille Cour ».

Un de leurs pages nous donne son impression sur les séjours de Bellevue où Mesdames sont fort délaissées. « Cet abandon avait, je pense, un peu aigri leur humeur : aussi étaient-elles assez difficiles dans leur service. Le moindre retard était payé de vifs reproches... Je dirai seulement ici que je fus vertement tancé par Madame Adélaïde pour avoir mis mes mains dans son manchon qu'elle m'avait donné à porter en montant un escalier¹. »

Adélaïde, nous l'avons vu déjà, était d'une « extrême hauteur ». Lorsqu'il arrivait à quelqu'un de l'appeler *Altesse Royale*, elle en informait l'introduit des ambassadeurs, même le ministre des Affaires étrangères, et « s'entretenait longtemps de l'incroyable négligence de ces messieurs ». Elle voulait être *Madame tout court*, et n'admettait pas que les « Fils de France prissent l'Altesse Royale². »

De Bellevue, il ne reste que des communs épars, mais on comprend que ce château ait mérité son nom ; le spectacle dont on jouit du haut de la colline est toujours délicieux, avec les « serpentements de la Seine qui semble se plaire dans ses sinuosités et se multiplier aux yeux ». Les jardins étaient fort soignés : parterres à l'anglaise, entourés d'orangers, bassins revêtus de marbre et ornés « de groupes d'enfants dorés », rampes de terrasses qui descendaient jusqu'aux bords de la rivière, comme autre-

1. Comte d'Hézecques, *Souvenirs d'un page*, p. 75.

2. *Mémoires de la comtesse de Boigne*, I, 51.

fois à Saint-Germain. La grande allée des carrosses était coupée par un long tapis vert avec, au milieu, la « figure pédestre de Louis XV, sculptée par Pigalle, et entourée d'une balustrade ».

La maison, quoique simple d'aspect, est élégante ; c'était un joli type de l'architecture sobre du milieu du xviii^e siècle. Le grand salon était fameux pour ses jolies proportions de quarante-trois pieds sur vingt-huit ; il avait deux cheminées et était garni d'un meuble en « gourgouran bleu céleste » avec des agréments de soie blanche. On peut voir à la Bibliothèque Nationale, section des cartes, un guéridon en bois doré dont le dessus figure, sous un verre bombé, un plan en relief de Bellevue, exécuté, en 1777, par Le Roy, ingénieur de Sa Majesté. Parmi les artistes qui avaient travaillé à Bellevue, on doit citer Coustou, Pigalle, Falconnet, Oudry, Boucher, Vanloo.

Les princesses s'occupent de l'embellissement de leur propriété et prennent goût à ce rôle de propriétaires ; elles surveillent leurs ouvriers, font chaque jour de longues promenades dans leur domaine. Au moyen des communaux de Meudon, à elles cédés, un jardin botanique se crée. Lesage, leur paysagiste, dessine « un magnifique jardin anglais de trois ou quatre cents arpents¹ ». Des constructions nouvelles s'élèvent qui existent encore : la Ferme (dont la collection Destailleur, au Cabinet des Estampes, nous offre un lavis anonyme), la Grange, la Sablonnière, la Tour de Marlborough².

1. *Souvenirs du baron de Frénilly*, Paris, in-8, 1908, p. 128.

2. *Meudon, Bellevue et Chaville*, par le vicomte Grouchy dans *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, 1893.

C'est une imitation du hameau de Trianon. Mesdames s'amuse à soigner vaches et moutons, elles suivent cette mode innocente et jouent à la bergère. Victoire surtout, qui avait l'âme poétique, nous décrit les charmes nocturnes de Bellevue. Sa lettre est de 1787, mais elle est bien à sa place ici : « Adélaïde, écrit-elle à la comtesse de Chastellux, sa dame d'honneur, me charge de vous embrasser et de vous dire qu'elle aurait un grand plaisir à diriger votre ferme. Vous savez que j'ai passé toute la nuit du jeudi au vendredi dans le jardin. Oh ! que le soleil était beau à son lever, et quel beau temps ! Je me suis couchée cependant à huit heures du matin, après avoir déjeuné avec une soupe à l'oignon excellente et une tasse de café à la crème. Je n'ai ressenti aucune incommodité de cette jeunesse. Oh ! comme tu m'aurais grognée ! M^{me} de Mesmes y a été d'une humeur charmante. Je me suis réellement amusée du beau temps, de la belle lune, de l'aurore et du beau soleil ; ensuite de mes vaches, moutons et volailles, et du mouvement de tous les ouvriers qui commençaient leur ouvrage gaie-ment¹. » N'est-ce pas une charmante épître qui nous montre la gourmandise bien connue de Victoire, et nous ouvre cependant un bel horizon sur son amour de la nature et sa *sensibilité* à la Jean-Jacques ?

Mesdames recevaient à Bellevue, avec beaucoup d'apparat ; leur table était renommée. En juillet 1776, elles eurent la visite du roi et de la reine, à qui elles donnèrent à souper. « Dans cette occa-

1. Archives du Comte de Chastellux.

sion, écrit Mercy, Mesdames ont marqué les attentions les plus recherchées à la reine, entre autres celle de faire inviter à ce souper la comtesse de Polognac¹. . . »

Ordinairement les neveux des princesses leur demandaient à dîner familièrement et sans être priés. On savait que les officiers de bouche, à Bellevue, étaient toujours prêts à recevoir les gourmets. Le coureur qui précédait les princes de quelques minutes les annonçait ; mais lorsque c'était le coureur de Monsieur (comte de Provence), le dîner était plus soigné encore que de coutume et plus copieux. Pour les autres, on ne faisait rien dire à la cuisine, « pas même pour le Roi, qui avait un gros appétit, mais n'était pas à beaucoup près aussi gourmand que son frère »².

Quelques menus ont été conservés ; en voici un du 23 octobre 1787 (bibliothèque de l' Arsenal³). Il s'agit d'un dîner de grand appareil, auquel assiste toute la Cour.

Bellevue.

MENU

du mardi 23 octobre 1787.

1. *Service.*

Le Dormant.

4 *hors-d'œuvre d'office.*

2 *potages.*

La garbure.

La faubonne.

1. *Correspondance secrète...*, II, 467.

2. Comtesse de Boigne, I, 51.

3. Manuscrits français, 7458.

2 grosses pièces.

L'aloyau à la broche.

Le rôti de bif (*sic*) de mouton de Bellevue.*2 relevés.*

Les Poulardes en cassole au riz.

Le cochon de lait à la broche.

12 entrées.

Le canneton de Rouen grillé à la Mirepoix.

Les perdreaux rouges (du Roi) en salmis.

Les filets de poulardes au beurre et truffes.

La noix de veau piquée et glacée.

Les poulets gras en marinade.

Les cailles en selle aux écrevisses.

Les langues de bœuf à la Maréchale.

Les pigeons à la Gautier en papillotes.

Les lapereaux en blanquette.

Les quenelles de poulardes au velouté.

Les pluviers à la Bourguignotte.

Les poulets gras en marinade.

4 hors-d'œuvre pour le roi.

Les foies gras.

Les lapereaux au gratin.

Les côtelettes de mouton grillées.

2. Service.

Le pâté de perdreaux.

La brioche chaude.

2 moyens.

Le flanc à la Picarde.

Les gâteaux à la Madeleine.

6 plats de rôtis.

La poule de Caux panée.

Les perdreaux rouges.

Les poulets gras.

Les mauviettes de Chartres.

Les guignards.

Les bécassines.

12 entremets.

Les montants de Cardes.
 Les artichauts à l'étouffade.
 Les tartelettes meringuées.
 La crème au café.
 La macédoine.
 La gelée au vin de Malaga.
 Les choux-fleurs.
 Les gâteaux à l'allemande.
 Les petits beignets.
 Les œufs au jus.
 Les épinards.
 Les haricots verts.

Dîner de Madame Victoire.

Les pigeons à la Gautier grillés.
 Les côtelettes de mouton.
 La poularde de la dame Nangis.
 Les culs d'artichauts.
 Les asperges.

Ce choix remarquable de victuailles offre cependant une lacune, il n'y a pas le moindre produit de la marée. On n'en servait jamais à la table de Mesdames.

Les princesses aimaient fort la bonne chère, mais elles avaient une autre passion, celle des beaux livres. Elles eurent à Bellevue de magnifiques bibliothèques dont les catalogues sont conservés à l'Arsenal¹. Chacune de Mesdames avait adopté une reliure différente : les volumes d'Adélaïde sont revêtus de maroquin rouge, ceux de Sophie de maroquin citron, ceux de Victoire de maroquin vert olive; tous portent sur le plat l'écusson de France. Aussi bien, grâce à ces distinctions, peut-on toujours identifier les exemplaires, même si quelque

1. Manuscrits français, 6 277, 6 278, 5 381-5 399.

main indiscreète a détaché l'ex-libris gravé qui orne chaque volume.

Le *Catalogue des Livres de la Bibliothèque de Madame Adélaïde*, 1786, est un manuscrit in-folio superbement relié ; les plats de maroquin rouge sont entourés d'une véritable dentelle au petit fer, et les gardes sont en moire bleue. Comme frontispice, on a peint une aquarelle figurant la princesse en Minerve au milieu de ses livres ; elle porte fièrement le casque d'Athènes ; au-dessus de sa tête, l'artiste a placé une branche de laurier. Assise en un fauteuil, Adélaïde tient un volume de la main droite ; la main gauche est posée sur une carte étalée, près de laquelle on voit un globe terrestre. On n'a pas oublié l'amour que la princesse avait pour les animaux — alors que sa sœur Victoire les détestait — et l'on a représenté, sur le tapis, un chat et un chien qui jouent ensemble et, sur un coussin vert, un autre chien. Le peintre anonyme, assez maladroit, a, sans le vouloir, accentué, par sa naïveté, le léger ridicule de cette composition qui nous reporte aux temps où le Grand Roi et sa famille apparaissaient en dieux de l'Olympe. Seule, la fille de Louis XV trouvait bon de renouveler cette mode lointaine et pompeuse du dix-septième siècle. Nattier et quelques-uns de ses successeurs avaient bien emprunté des sujets de ce genre à la mythologie, mais sans cet apparat théâtral.

Ce catalogue donne une liste de 5286 volumes qui comprennent la philosophie, le droit public, les arts, les sciences, la grammaire, la poésie, la géographie, l'histoire et les voyages.

De la même année 1786, il y a aussi un *Cata*

logue de livres des langues étrangères (Arsenal, m. fr., 6 278), qui rappelle l'élève de Hardion et de Goldoni; on y trouve des glossaires latins, italiens, anglais, même chaldéens, une grammaire espagnole, et les œuvres de tous les poètes et prosateurs de l'antiquité. Parmi les livres italiens, on remarque le *Trattato della Pittura di Lionardo da Vinci* da Raffaele Dufresne, Parigi, 1651, in-folio, les *Lettere di Messer Pietro Bembo*, Verona, 1743, in-8°, et les poèmes de Dante. La littérature anglaise est fort bien représentée par Shakespeare (London, 1774, in-8°, 9 vol.), Milton, Butler, Dryden, Pope, Richardson, Fielding (*Tom Jones*), Sterne, Goldsmith, l'inévitable *Robinson Crusoe*, et les philosophes et historiens tels que Francis Bacon, Bolingbroke, Hume, Gibbon, Robertson, etc. Ces livres étrangers étaient au nombre de 906.

A ces catalogues, viennent se joindre les *Inventaires*, toujours à l'Arsenal, dressés en 1793 par les « autorités nouvelles ». Les titres en sont curieux. Voici le *Catalogue des livres provenant de chez la femme Adélaïde Capet, commune de Bellevue, district de Versailles* (10526 volumes) et celui de *chez Victoire Capet, émigrée* (6716 volumes)¹.

Les bibliothèques de Paris et de Versailles renferment plusieurs vestiges de ces volumes princiers, et il arrive que l'on en voie passer dans les ventes.

Mesdames finirent par séjourner la plus grande partie de l'année à Bellevue ou à l'Hermitage, « situé à l'extrémité de Versailles, du côté du chemin

1. Sur la vente du linge de Mesdames Adélaïde et Victoire, en 1796, voir : Archives de la Seine, 617, 1920; et sur la liquidation de leurs biens, en 1816 et 1820-1825 : 645, 3348; 224, 13453.

qui conduit à Marly ». Elles avaient là leurs Invalides, ayant pris le parti de briller moins dans une Cour où leur existence vertueuse n'était plus exceptionnelle, et où, « malgré la calomnie, les mœurs étaient pures ¹ ».

Les dépenses que faisaient Adélaïde, Victoire et Sophie donnèrent l'idée à Madame Louise, toute carmélite qu'elle fût, d'adresser une réclamation à son neveu. Elle se prétendait lésée ; Louis XV ayant légué à ses filles deux cent mille livres de pension, elle voulait à son tour participer à cette générosité paternelle, oubliant qu'à son entrée au monastère, outre sa dot de douze mille francs — « six mille francs pour moi et six pour ma bosse », avait-elle dit à la mère Prieure —, on lui avait assuré vingt-quatre mille livres par an ². Les parts n'étaient pas égales, mais celle de Madame Louise semblait suffisante pour qui avait fait vœu de pauvreté. Louis XVI reçut donc, en 1776, une longue lettre dont voici quelques extraits : « Je me trouve dans un cas bien singulier, mon cher neveu, et j'en appelle tout simplement à votre justice. Premièrement, on répand dans le public, les gens point instruits à ma louange, les autres à ma condamnation, que j'avais renoncé aux rentes que le feu Roi m'a laissées par son testament. Jamais je ne m'en suis occupée pensant que, si je n'y avais pas de droits, j'avais renoncé à bien d'autres choses ; que, si j'y avais droit, vous y pourvoiriez et que je ne devais pas vous en parler. » Suit un historique des pensions viagères laissées à

1. *Souvenirs d'une page* (Comte d'Hézecques), 72-77.

2. Proyart, 97 ; *Vie de la vénérable mère...*, II, 259.

des religieuses par leurs père et mère. L'avocat agrément habilement sa plaidoirie. Puis Madame Louise explique l'emploi de l'argent demandé : elle ferait « réparer l'église et les cloîtres qui ont besoin d'urgentes réparations ; » elle s'engagerait à ne plus importuner le trésor, si la pension était payée, « tantôt pour une maison, tantôt pour une autre ». « D'ailleurs, dit-elle pour conclure, en mettant cette rente entre les mains de nos supérieures, leur spécifiant que c'est pour raccommoder l'église et le cloître de la maison des Carmélites de Saint-Denis, dont votre tante est religieuse, et relever les pauvres maisons des Carmélites de la Réforme de Sainte-Thérèse de France, et ce ma vie durant, il n'y aura pas à craindre de rendre celle de Saint-Denis trop riche, ni que j'aie aucune propriété : ce sera après cela à Dieu à voir combien d'années il jugera à propos de faire jouir l'Ordre de ce bienfait. Je vais sur quarante ans ; il n'y a pas à parier pour beaucoup, ayant été élevée d'une manière si opposée au genre de vie que je mène ; et, si, jusqu'à présent ma santé s'est plutôt fortifiée qu'affaiblie, je regarde cela plutôt comme une preuve de la Religion et de la puissance de Dieu que comme un bail de longue vie. Mais quelle qu'elle soit, mon cher neveu, longue ou courte, elle sera toute employée à vous témoigner, au pied des autels, une vive reconnaissance de vos bienfaits. Et ces vœux, j'espère, par la miséricorde de Dieu, ne se borneront pas à mon tombeau : et ils seront appuyés de ceux d'une multitude de servantes carmélites qui ne cesseront ni dans le temps, tant que l'Ordre subsistera, et à jamais dans

le ciel, d'obtenir toutes les grâces que vous méritez et dont le royaume aura besoin¹. »

Louis XVI fut très mécontent de cette démarche ; il y eut une brouille sérieuse entre la tante et le neveu². Le roi cessa même pendant quelque temps de rendre visite à la carmélite. Madame Louise prévoyait sans doute ce résultat, aussi reprit-elle la plume pour écrire cette fois au garde des Sceaux, sur un ton plus insinuant et plus familier. « Je ne sais si je me flatte, mais je suis assurée que vous avez une envie particulière de me faire plaisir... Je vous dirai qu'il n'est peut être de roi qui ait fait sa fille religieuse à si bon marché. Jadis il y eut des Filles de France qui l'ont été. C'étaient des droits à l'infini qu'on a donnés non seulement à leurs Maisons, mais aux villes où elles étaient situées. Ici je suis venue dans une maison pauvre qui n'a rien demandé que de quoi vivre. » Elle énumère les bienfaits de Louis XV, entre autres la donation de 1 450 setiers de blé, évalués, années communes, à 25 000 livres de rente, « mais il n'en a rien coûté à l'État du tout, puisque c'est sur l'abbaye de Saint-Germain, et que les frais que le roi n'a pu nous remettre, c'est nous qui les avons payés. » Elle parle de 24 000 livres allouées annuellement pour subvenir aux dépenses des visites royales, quand, à l'aller et au retour de Compiègne, Louis XV et toute sa suite s'arrêtaient à Saint-Denis : alors « il n'y avait pas de repas qui ne passât 2 à 3 000 livres ». Madame Louise se fait éloquente quand elle en vient à la

1. *Revue des Documents Historiques*, 1878, p. 129-136.

2. *Correspondance secrète...*, III, 33.

question des 200 000 livres. « J'ai bien épargné, dit-elle, à l'Etat, par ma retraite, le fond de ces 200 000 livres, depuis six ans que je suis ici... Je vous avoue, Monsieur, que je suis dans une grande peine, j'en ai une bien sensible d'être obligée de réclamer, mais je n'ai pu me taire plus longtemps. On ne peut objecter que ce sera contre mon vœu de pauvreté, puisque ce ne sera pas moi qui les toucherai, que je n'en aurai pas un mouchoir de plus à ma disposition ; mais l'Ordre entier en sera rétabli, cet Ordre si fervent, si attaché à ses maîtres, qui toujours est aux pieds des autels à prier... » Quelle femme d'affaires, cette Madame Louise ! elle l'est presque autant que sa sœur, la duchesse de Parme. Que penser quand on a lu ce mémoire de cette affirmation d'un de ses hagiographes, l'abbé Proyard¹ : « L'esprit de dépouillement qui animait la fervente novice était tel, *que les louables motifs pour lesquels on l'avait engagée à souffrir qu'on lui fit une pension, ne pouvaient remplacer dans son cœur la joie qu'elle aurait eue à en faire le sacrifice.* » La princesse écrivait, en effet, en 1770 : « Il m'aurait été bien plus doux de penser qu'il n'y avait plus rien pour moi dans le monde. Ce qui me console, c'est qu'aux carmélites, *malgré ma pension*, je n'aurai plus rien à mon usage. »

Elle avait changé d'avis, en 1776 — on devine sous quelles influences.

Il n'est pas étonnant que, lorsque Madame Louise eut été nommée prieure pour deux fois trois ans, ses compagnes l'aient chargée de tout ce qui regardait

1. P. 98,

le temporel et l'économie de la communauté. Elle ne put cependant arracher la promesse de la pension; elle obtint simplement la somme qu'il fallait pour la reconstruction de l'église de son couvent, confiée à Mique, premier architecte du roi. Ces travaux, commencés vers 1778, n'étaient point encore achevés huit ans plus tard, témoin ce fragment de lettre de Madame Louise à Mique : « Dites à Deschamps que sa lenteur est honteuse, que si ç'avait été pour quelque salle de spectacle à Paris, il y aurait longtemps que tout serait fini¹ » (23 décembre 1786).

Le montant des mémoires s'éleva à la somme de 323 817 livres, 17 sols, 8 deniers. En 1790, rien n'était payé; on régla peu à peu les notes jusqu'à la veille de la chute de la royauté. Parmi les créanciers figure Ménageot pour un tableau : *la Sainte-Vierge mettant S^{te} Thérèse sous la protection de S^t Joseph*².

A l'époque même de cette réclamation intempestive à son neveu, Madame Louise entend parler de Gilbert, alors âgé de vingt-cinq ans. Le jeune poète a fait des débuts assez heureux, il a déjà publié son *Dix-huitième Siècle*, satire dédiée à Fréron, dans laquelle il invective les philosophes et leur doctrine :

Eh! quel frein contiendrait un vulgaire indocile,
 Qui sait, grâce aux docteurs du moderne évangile,
 Qu'en vain le pauvre espère en un Dieu qui n'est pas,
 Que l'homme tout entier est promis au trépas?

1. Fiches E. Charavay.

2. Archives Nationales, O' 3766, 3^e liasse.

Et la Religion, mère désespérée,
 Par ses propres enfants sans cesse déchirée,
 Dans ses temples déserts pleurant leurs attentats,
 Le pardon sur la bouche, en vain leur tend les bras...

Gilbert est un protégé de l'archevêque de Paris ; il ne tarde pas à devenir celui de Madame Louise qui demande pour lui au comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères, la première pension vacante sur la *Gazette de France*. « Ce jeune homme, dit-elle, a consacré ses grands talents poétiques à la défense de la Religion, et il importe, par ces bienfaits, de lui enlever la tentation de se jeter dans le parti opposé, où il trouverait une fortune brillante¹ » (15 septembre 1776). La pension est obtenue ; l'anecdote, qui fait mourir Gilbert dans le dénuement le plus complet, appartient à la légende.

De cette activité de Madame Louise et de son zèle inlassable en faveur de la religion, il y a maintes autres preuves. Du fond de son abbaye, elle sait tout ce qui se passe et agit autant qu'un ministre. En 1778, les quatorze dames bénédictines du prieuré de Lavesne veulent faire ériger leur congrégation en un chapitre noble et séculier ; elles s'adressent à la tante du roi, espérant obtenir gain de cause. Mais la sœur Thérèse de Saint-Augustin refuse de se mêler de cette affaire ; elle en explique les raisons à l'évêque de Clermont (François de Bonal), naguère visiteur des Carmélites de France, dans une lettre bien caractéristique : « Quel malheur serait-ce si on allait donner cet exemple ? Après avoir fait des chapitres

1. Fiches E. Charavay.

nobles, on en ferait qui ne le seraient pas, comme il y a des collégiales où les chanoinesses ne font pas de preuves. On a été préservé dans les couvents de filles jusqu'à présent de l'horrible destruction que subissent les moines, parce qu'on ne savait que faire de nous et que les couvents débarrassent les familles, mais si l'on va commencer à donner le branle, combien de mauvais couvents vont devenir chapitres ! Ah ! Monsieur, que votre zèle s'anime et ne se laisse pas tromper par la bonté de votre cœur qu'on attaque sous prétexte de donner des ressources à la noblesse d'Auvergne... Pourvoyez à la réforme des communautés de votre diocèse, mais ne protégez jamais les sécularisations ; qu'il ne soit pas dit que c'est par vous que cela est commencé ; toutes vos anciennes filles vont se mettre en prières pour soutenir votre courage¹. »

L'évêque de Clermont est insensible à cet appel ; il travaille à la sécularisation du prieuré de Lavesne qui est autorisée trois ans plus tard. Les religieuses, du reste, par l'intermédiaire du cardinal de Laroche-foucauld, obtiennent la protection de la reine. Marie-Antoinette, à cette époque, avait une grande influence, et donna ainsi une leçon à sa tante religieuse, pour laquelle sa sympathie n'était pas très vive. A-t-elle dit réellement à M^{me} Campan² : « C'est bien la petite Carmélite la plus intrigante qui existe dans le royaume³ » C'est très possible. Notons toutefois que les intrigues de Madame Louise ont toujours un but louable : la défense de la religion,

1. Maurice Faucon, *Lettres inédites de Madame Louise*, Paris, in-8°, 1878.

2. *Mémoires*, III, 89.

encore que cette cause, à laquelle elle se voue tout entière, s'étende presque à tous les ressorts du gouvernement. Elle a beau déclarer souvent qu'elle ne se mêle de rien, elle lasse maintes fois la patience de Louis XVI. Hardy, dans son *Journal*¹, note un bruit de la Cour d'après lequel le roi, à l'époque de la mort de Maurepas (1781), aurait été obsédé des démarches de Madame Louise. Il cite le « discours indigné » que le roi adresse à sa tante : « Madame, je viens vous dire que je suis fort mécontent de vous voir participer à des intrigues et figurer dans une cabale qui n'a d'autre but que de me désigner et me faire prendre un ministre contre mon gré, et vous prévient que, si cela continue, je saurai bien vous apprendre à ne plus vous mêler à l'avenir que de vos propres affaires. » Louis XVI aurait alors tourné le dos, et serait rentré à Versailles sans attendre de réponse.

La teneur du discours n'a certes rien de royal, mais la bonne foi du scrupuleux annaliste n'est point douteuse. Le certain c'est que le propagandisme de Madame Louise est extrême et qu'autour d'elle se pressent quémandeurs et sollicitateurs, souvent difficiles à éconduire.

Si le couvent avait exalté, chez la Carmélite, cette ardeur d'apôtre et de zélatrice, la retraite de Bellevue, au contraire, avait calmé ses sœurs, comme nous l'avons vu. Aussi Mesdames furent-elles très satisfaites de l'accueil que leur réserva, en 1777, le frère de Marie-Antoinette, l'empereur Joseph II, venu en France incognito, sous le nom de comte de

1. V, f^o 70.

Falkenstein. Ce prince était une manière de neveu pour les filles de Louis XV, puisqu'il était veuf d'une de leurs nièces, l'infante Isabelle, fille de Don Philippe, duc de Parme, et de Louise-Elisabeth.

« Mesdames de France ont été très sensibles aux attentions que leur a marquées l'empereur. Un jour où il était chez Madame Adélaïde, sous prétexte de lui faire voir des portraits, elle le pria de passer dans un cabinet, et y étant seule, elle embrassa l'empereur, en lui disant que cette marque d'amitié devait être permise à une vieille tante » (Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1777).

Une autre fois, Joseph II arrive à Versailles au moment où la reine est chez la princesse de Guéménée qu'il avait jugée sévèrement ; le « mauvais ton » des gens, « l'air de licence qui régnait chez cette dame » le choquaient ; il avait dit très nettement à sa sœur « que cette maison était un vrai tripot ». Aussi préfère-t-il passer deux heures chez Madame Adélaïde, heureux de donner à Marie-Antoinette cette tacite leçon.

L'empereur était venu en mentor sévère, afin de mettre un peu d'harmonie dans le ménage royal, afin surtout de faire comprendre à Louis XVI qu'il tardait bien à assurer la succession au trône — il y avait plus de sept ans, en effet, que le roi était marié. De cette question délicate, Madame Adélaïde s'était fort occupée ; son âge l'y autorisait. Et il est bien probable que, dans ses entretiens avec Joseph II, elle glissa quelques mots à ce sujet ; toujours est-il que son interlocuteur lui trouva de l'esprit et conserva la meilleure impression de la princesse ¹.

1, *Correspondance secrète...* III, 56, 58, 64, 78.

Madame Adélaïde n'entendait pas grand'chose aux affaires d'État, mais elle ne manquait point d'esprit ; on cite d'elle une répartie fort amusante. L'inconduite de Madame d'Artois faisait sourire son mari, lequel se consolait ailleurs d'avoir épousé une femme « parfaitement sotte, maussade et disgracieuse ». Louis XVI prenait les choses plus au tragique ; il envoya servir aux colonies un garde du corps, coupable présumé d'une grossesse fort suspecte de sa belle-sœur. Sur quoi, Adélaïde, racontant cette histoire à M^{me} d'Osmond, une de ses dames « pour accompagner », s'écria : « Mais, ma chère, il faudrait y envoyer toutes les compagnies¹. »

Dans ses visites, l'empereur n'oublia pas Madame Louise. Il avait fait demander la permission de venir à la grille. La princesse répondit que seuls les fils et petits-fils de France entraient chez les Carmélites, mais que le roi donnerait probablement ce titre à Joseph II. Elle ajoutait : « le cas, au reste, n'est jamais arrivé, parce qu'il est rare que les princes aient des connaissances aux Carmélites... nos maisons n'ont rien de curieux qui puisse les attirer... il fallait pour cela une créature telle que moi, que tout le monde avait envie de voir comme le bœuf gras². » La correspondance de la carmélite est pleine de ces réflexions humoristiques, de ces saillies amusantes. Madame Louise savait à quoi s'en tenir sur les opinions anti-religieuses du frère de la reine : on le voit à la mauvaise grâce avec laquelle elle accueille le prince ; on le voit aussi aux quelques mots que

1. C^{ste} de Boigne, I, 36-37.

2. Proyart, 182-183.

nous ont rapportés les hagiographes de la conversation échangée entre l'empereur et la sœur Thérèse de Saint-Augustin.

Le 17 mai 1777, Joseph II se rend donc au Carmel, à neuf heures du matin : il est reçu au delà de la grille du couvent. Il s'intéresse beaucoup aux détails de la vie monacale et a un entretien de près de trois quarts d'heure avec Madame Louise.

« J'aimerais mieux être pendu que de vivre ici, comme vous vivez, dit-il en entrant dans la cellule de la religieuse.

— En considérant ce que Notre-Seigneur a souffert pour nous, répond-elle, la vie d'une Carmélite paraît bien douce. Il est vrai que notre bonheur est de la classe de ceux qu'il faut goûter pour y croire ; mais, comme j'ai la double expérience, je suis en droit de prononcer que la *Carmélite dans sa cellule est plus heureuse que la princesse dans son palais*¹. »

Quelques mois après le départ de l'empereur, on parla à voix basse des espérances que donnait la reine. Et ce fut autour de Marie-Antoinette à qui montrerait le plus de sollicitude. Mesdames ne furent pas les dernières à traiter leur nièce avec tendresse, à ce moment où l'on attendait un héritier. « Mesdames de France, déclare Mercy², qui ont pour le roi toute l'amitié que leur caractère comporte, semblent prendre une part sincère à l'état de la reine, et le lui témoignent d'une manière très attentive et honnête. »

L'enfant naquit le 19 décembre 1778 — c'était

1. *Vie de la Vénérable Mère*..., II, 128-129.

2. *Correspondance secrète*..., III, 208.

Madame Royale, celle qui fut duchesse d'Angoulême et qui, seule de la famille de Louis XVI, survécut à la Révolution (jusqu'en 1851). Le Dauphin ne devait venir au monde que trois ans plus tard.

Nous avons dessiné des portraits un peu noirs de Mesdames tantes, d'après d'authentiques dépêches, aussi n'est-il pas indifférent de mettre quelque lumière sur leurs visages vieillissants — et de les voir enfin sourire à cette reine qui, jusqu'ici, n'avait pu les déridier.

CHAPITRE VIII

LES DUCHESSES DE LOUVOIS

Un événement considérable dans la vie des tantes fut l'acquisition par Mesdames Adélaïde et Sophie du magnifique domaine de Louvois, en 1776, un an après l'achat de Bellevue. Les princesses tarderont à s'installer dans ce château, mais, dès l'année même de la vente qui leur est faite, le 3 février, par la veuve de François-Louis Le Tellier, marquis de Souvré et de Louvois, au nom et comme procureur-trice de Louis-Sophie Le Tellier de Souvré, marquis de Louvois, son fils, elles font des dépenses « extraordinaires » pour l'aménagement de cette résidence, comme si elles allaient en prendre possession immédiatement. Les bruits de la ville étaient donc fondés — il fut question d'une retraite, non pas en Lorraine, comme on le disait, mais en Champagne. Pourquoi ce projet fut-il abandonné? On ne sait. Mesdames, sans doute, crurent leur présence nécessaire à la Cour. Le conseil de rester vint peut-être de Saint-Denis. Quoi qu'il en soit, les princesses font un placement très avantageux, — en 1778, Louvois leur rapportera plus de soixante mille livres — elles élargissent leur indépendance, se créent une situa-

tion, une sorte d'établissement, puisque l'heure du mariage est passée depuis de longues années. Le marquisat de Louvois est, en effet, érigé en duché-pairie, par lettres patentes de Louis XVI ; les princesses sont désormais pourvues d'un titre effectif — entre autres privilèges, elles ont, dans leurs fiefs, droits de haute, moyenne et basse justice, elles ont rang de seigneur ; elles sortent de la vie privée, elles gouvernent ; en 1789, Madame Adélaïde comparaitra aux États Généraux avec toute la noblesse de Champagne¹.

Le contrat fut passé au nom de Messire Pierre Randon de Pommery, intendant de Mesdames, mais ensaisiné au profit d'Adélaïde et de Sophie — Victoire ne prit nulle part à cette combinaison financière ; il semblerait qu'Adélaïde, mécontente de l'attitude de sa sœur envers Marie-Antoinette, l'eût mise hors de cause.

L'achat des domaines situés « aux baillages d'Épernay et de Châtillon » se fit au prix de neuf cent mille livres, soit huit cent vingt mille livres pour l'immeuble et les terres, et quatre-vingt mille livres pour les meubles.

La seigneurie de Louvois comprenait trois mille cent trente-deux arpents, vingt et une verges. Elle se trouvait au fond d'une gorge boisée d'où l'on voit la perspective de la vallée de la Marne ; le jardin, dessiné à la française, le parc immense s'étendant jusqu'aux montagnes voisines, encadraient le château qui était un beau spécimen de l'architecture du xvii^e siècle, à en juger d'après la gravure de Michel

1. Archives Nationales, O' 3780.

le Bouteux (1682). Il fut vendu en 1793 et démolit de 1805 à 1812. Aujourd'hui, il ne reste que les parterres, une grille monumentale fermant une avenue plantée d'arbres séculaires, les larges fossés avec leurs pierres en bosse qui font voir la superficie des anciennes constructions, un souterrain, l'orangerie, les conduites d'eau, et la grande muraille du jardin étayant une terrasse dominée par la forêt¹.

Un pavillon, en partie reconstruit avec les démolitions, est le seul vestige du château proprement dit. Les chambres étaient nombreuses : d'après un inventaire dressé en 1782, on en comptait environ cent soixante. Ce document nous donne le détail d'un grand « salon de compagnie », dont les meubles nous disent l'importance. La pièce pourtant n'est pas encombrée ; pas de tableaux, peu d'objets d'art, c'est une élégante et sobre simplicité, marque essentielle du dix-huitième siècle que l'on entrevoit trop à travers la fantaisie des romanciers et de quelques historiens. Le salon a cinq fenêtres ornées de rideaux de basin des Indes blanc, encadrés de bordures de perse assortie aux meubles, « crêtés d'une crête de plusieurs couleurs ». Contre les vitres, des « mystères » de mousseline rayée à bouquets brodés. Les murs sont tendus de tapisseries de perse fond blanc, avec dessins d'arbres. Sur une commode « à la grecque », en ébénisterie plaquée, garnie de bronzes « dorés d'or moulu », est placé un buste de Madame Victoire, en marbre blanc, qui se reflète dans « une glace en deux morceaux ». Un groupe

1. Travaux de l'Académie de Reims, 1892, tome 88, p. 248 et suivantes (articles de M. Jadart).

symbolisant la Force et un buste du Dauphin, frère de Mesdames, achèvent la décoration empruntée à la sculpture. Sur la cheminée, une pendule et, des deux côtés de la glace de ladite cheminée, des « bras à trois branches ». Aux quatre coins de la pièce, des encoignures en bois d'acajou supportent des girandoles à pied. Un grand lustre à six branches pend du plafond. Comme sièges, deux canapés sculptés peints en gris, six fauteuils à la reine et six chaises à la grecque, couverts d'une perse assortie à celle des rideaux; puis six autres fauteuils et huit autres chaises tendus d'étoffes différentes dont deux chaises à la reine garnies de damas de trois couleurs : vert, rouge et bleu; enfin deux voyeuses (tabourets) couvertes de damas de deux couleurs : cramoisi et blanc. Les tables sont en nombre, surtout les tables à jeu (cavagnole, loto, brelan, trictrac). Un seul dessus de porte (sujet champêtre) et un paravent de papier à six feuilles complètent ce salon de compagnie, tout prêt depuis longtemps à recevoir les princesses¹.

Madame Adélaïde ne vint cependant pas dans son duché avant le 17 septembre 1781 et n'y resta que six jours. Madame Sophie ne devait jamais voir Louvois : elle mourut à Versailles le 3 mars 1782.

Timide, effacée, muette presque, Madame Sophie n'apparaît guère dans l'histoire des filles de France qu'à l'heure de sa mort. Son testament est presque la seule preuve de son existence que les archives aient conservée. Cette pièce est humble, discrète, comme celle qui l'a rédigée. On y voit son humeur

1. Archives Nationales, O¹ 3780.

crainctive : « Je demande au Roi mon neveu que mon corps ne soit point ouvert après ma mort, qu'il soit gardé pendant vingt-quatre heures (après m'avoir ouvert les pieds) par les Filles de la Charité et par des prêtres, et qu'ensuite il soit porté à Saint-Denis sans aucunes pompes ni cérémonies... Je demande encore à mon neveu de ne pas faire de service ici, mais de m'en fonder un à perpétuité à l'abbaye de Fontevrault. » Elle léguait la part de son duché à sa sœur Adélaïde qui devint seule propriétaire. Victoire héritait de la moitié des rentes de Sophie. Quant à Louise, elle ne pouvait rien lui laisser : « je la prie, lui recommande-t-elle, de ne pas m'oublier et de dire trois *Ave Maria*, tous les jours, à mon intention et trois *De Profundis* pour le repos de mon âme. »

D'après une lettre du comte de Montaut au prince Xavier de Saxe¹, on sait que Madame Sophie mourut un dimanche à trois heures du matin ; elle avait tourné à la mort le samedi, au moment où l'on s'y attendait le moins. La princesse souffrit cruellement pendant douze heures ; on l'entendait crier de la terrasse du jardin. Elle fut étouffée « par son hydropisie qui a remonté dans la poitrine et s'est jetée sur le cœur² ».

Adélaïde et Victoire étaient « dans un état affreux ». Quant à Madame Louise, elle écrit à l'évêque de Glandèves : « La mort de Sophie, en me perçant le cœur, me remplit de consolation par la manière dont elle a fait le sacrifice de sa vie. On a bien raison

1. Thévenot, *Correspondance inédite du prince Xavier de Saxe*, Paris, in-8, 1874, p. 223.

2. Lettre de M^{me} de Bombelle, dans Beauchesne : *Vie de Madame Elisabeth*, I, 228 (Paris, 2 vol. in-12, 1870, 2^e édit).

de dire : *telle vie, telle mort*. Il m'eût été difficile de vous donner des détails sur sa vie, sa grande vertu ayant été la simplicité, et sa principale étude de cacher ce qu'elle valait. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je voudrais bien n'avoir pas plus de reproches qu'elle à me faire. Je n'ai jamais vu d'âme plus pure.¹ » Cette oraison funèbre ne saurait passer pour exagérée. Les paroles timides et émues d'une Carmélite étaient les seules qui fussent en harmonie avec l'exemple donné aux âmes chrétiennes par la pieuse, l'humble Sophie.

Durant l'été qui suivit la mort de sa sœur, Madame Adélaïde passa un mois dans ses domaines de Champagne, emmenant avec elle Madame Victoire. Le séjour fut signalé par un accident arrivé à cette princesse qui reçut une tringle sur la tête et fut saignée deux fois, et aussi par la visite de Marie-Antoinette à ses tantes. La reine était accompagnée de Madame Elisabeth et de Monsieur ; elle ne resta que quelques jours à Louvois. On répète encore dans le pays ce mot d'un habitant admis au dîner royal ; « Elle [Marie-Antoinette] a tout d'même bonne façon, not'reinette... mais pas si bonne que Marion. » Marie-Antoinette voulut voir cette Marion, et la dota, en souvenir de sa visite².

A défaut des affaires de l'État, Adélaïde et surtout Madame Louise s'occupèrent beaucoup, vers 1780, de l'éducation religieuse d'un jeune homme qu'elles destinaient aux Ordres. C'était un fils naturel de Louis XV et d'Anne Coupier, dite de Romans, né le

1. *Vie de la vénérable mère...* II, 165.

2. *Journal de Hardy*, V. fo 210 ; *Histoire de l'abbaye d'Avenay* par Louis Paris, II, 12.

13 janvier 1762, et au sujet duquel le roi écrivait à sa « grande », (comme il appelait cette amie) le jour même de la naissance de l'enfant : « Il faudra faire le baptême ce soir tard ou demain de grand matin. Vous ferez dire au curé, sur le secret de la confession, de qui est cet enfant, de n'en jamais parler, et de ne point montrer ni de donner d'extrait de ce baptême que de ma part, si cela est possible, comme je le crois. Le parrain et la marraine : deux domestiques dont vous serez sûre du secret. Le nom : Louis Aimé, fils de Louis de Bourbon et de... (votre nom) *dame de Meilly Coulonge*¹. » Jamais Louis XV n'avait reconnu aucun enfant. Aussi Mesdames, après la mort de leur père, avaient-elles adopté ce « frère », et suivi ses études ecclésiastiques avec la plus vive sollicitude. Dès 1777, Madame Louise lui écrivait : « A S^t Denis, ce 20^e juillet 1777. Je vous remercie, Monsieur, de l'attention que vous avez de demander de mes nouvelles ; elles sont bonnes, à cela près d'un rhume assez honnête, occasionné par l'excessif chaud qu'il a fait tout à coup, mais qui n'aura pas de suite, à ce que j'espère. La plus grande peine qu'il m'ait faite a été de m'empêcher de faire l'office le jour de la fête du Mont Carmel et aujourd'hui fête de saint Élie. Soyez sûr que je serai fort aise de vous voir, si vous voulez venir dimanche dans l'après-midi, c'est-à-dire vers les 4 ou 5 heures ; vous êtes le maître. Soyez bien persuadé, Monsieur, du tendre intérêt que je prends à vous et c'est avec un vrai plaisir que je vous en réitère les assurances.

« Sœur Thérèse de S^t Augustin R. C. I.² »

1. Comte Fleury, *Louis XV intime*, Paris, in-12, 1899, p. 208.

2. Archives Nationales, K. 163

Ce jeune homme ne tarde pas à entrer au séminaire de Saint-Magloire, près Saint-Jacques du Haut Pas, et entretient d'excellentes relations avec Madame Louise qu'il comble de cadeaux et d'attentions. Il lui envoie pour ses étrennes de 1780 un « charmant bureau » et, pour celles de 1781, la gravure de Cochin représentant Louis XV, dans un cadre « trop magnifique pour des Carmélites ». Sœur Thérèse de Saint-Augustin le remercie chaleureusement et prend plaisir à lui être agréable. « Adélaïde, écrit-elle à l'abbé, me mande qu'elle a été fort aise d'avoir votre visite... Vous gagnez beaucoup à être connu. » Et l'abbé de lui adresser un saumon, des fleurs, des paniers de fraises et de cerises et jusqu'à des « glaces » qui « sont très belles ».

A Versailles aussi, il est bien en cour, mais il voudrait une *reconnaissance* officielle; il s'attire une assez sèche réponse de Madame Adélaïde — la princesse n'entendait pas plaisanterie sur le chapitre de l'étiquette et du rang :

« Versailles, ce 8 Décembre 1781.

« Je prends un intérêt trop tendre, Monsieur, à tout ce qui vous regarde pour n'être fâchée de la démarche qui a été faite en votre faveur, et je ne vous cache pas que j'ai bien peur qu'en voulant vous servir on ne vous ait fait tort. Votre état est connu de la manière la plus avantageuse pour vous et votre fortune; non seulement on applaudira à toutes les grâces que l'on vous accordera, mais en continuant à vous conduire comme vous faites, on trouvera toujours que l'on n'en fait pas assez. *Mais, si vous voulez faire constater davantage votre état* (ce

à quoi vous ne réussirez pas), *vous aurez contre vous tout ce qui aurait été pour*. L'état même que vous avez embrassé ne laisse à votre demande que l'air d'une vanité mal placée. Vous me trouverez pour toutes les grâces qui pourront vous être utiles ; celle-ci n'est pas de ce nombre, et *vous devez bien penser que je ne peux pas contribuer à mettre plus d'authenticité à une chose que je voudrais au contraire pouvoir cacher*. Soyez bien sûr, Monsieur, que l'amitié seule m'engage à vous parler comme je fais, que je voudrais vous voir comblé de biens, et que j'y ferai donc ce qui pourra dépendre de moi. Vous avez des titres sacrés pour moi, et vous y ajoutez tous les jours par votre bonne conduite. Je vous verrai jeudi avec grand plaisir, et, en particulier, comme vous le désirez.

« Marie-Adélaïde. »

A cette lettre, est jointe une note transcrite sur la même feuille par Madame Adélaïde. C'est vraisemblablement un projet de requête que l'abbé de Bourbon devait, sur les conseils de la princesse, adresser à Louis XVI. Ce document nous donne la date exacte de l'ordination du fils de Louis XV et nous prouve qu'il n'avait pas été encore admis à la Cour en 1781. Voici ce qu'Adélaïde fait écrire à l'abbé :

« C'est aux bontés de V. M. que je dois l'avantage dont je commence à jouir, et je m'empresse de Lui en rendre mon premier hommage. Baptisé sous le nom de Bourbon, par l'ordre et le consentement du feu Roi, j'ai senti depuis longtemps combien cette faveur m'imposait d'obligations, et j'ai réuni tous mes efforts pour les remplir. V. M. a bien voulu consentir à ce que le Pape m'accordât des dispenses

et, depuis deux jours, je suis entré dans les ordres sacrés. Je serai fidèle aux serments que je viens de faire, et je remplirai avec autant d'exactitude que de modestie les devoirs de l'état que j'ai embrassé. Je n'aurais, Sire, que des grâces à rendre s'il m'était enfin permis de présenter mon respect et l'hommage de ma reconnaissance à V. M. ; Elle n'ignore point que c'est le seul objet de mes désirs. Je La supplie instamment de m'accorder cette faveur, et de consentir que je Lui sois présenté d'une manière convenable au nom que j'ai le bonheur de porter. Je suis...¹ »

Madame Louise est certes plus tendre qu'Adélaïde ; elle a bien aussi à faire des observations au jeune homme, mais elle prend un ton vraiment fraternel. Il court sur le fils de Louis XV des bruits inquiétants, — peut-être inventés à plaisir : sa conduite est-elle en tout conforme à l'habit qu'il porte ? Les nouvelles à la main parlent de mœurs assez relâchées, de dettes² ; d'après un catalogue de sa bibliothèque, on voit que l'abbé possédait le *Décameron* de Boccace, les œuvres de Lucien, les *Essais sur la nécessité de plaire*, etc., ce ne sont pas lectures bien édifiantes pour un ecclésiastique. On pouvait éprouver quelques craintes en pensant à l'origine de ce rejeton royal ; « il se ressent du sang qui coule dans ses veines », écrira bravement Madame Louise. La carmélite, sans tout savoir, prêche la bonne doctrine ; nous avons une lettre où elle développe un thème favori, c'est l'observance du carême : elle devine que son frère n'a pas la vocation, elle dira même qu'il n'a « point du

1. Archives Nationales, K. 163.

2. *Correspondance secrète*, publiée par M. de Lescure, II, 122.

tout de penchant à la dévotion, et un peu aux beaux avis ». Son rôle est de le ramener dans le droit chemin, elle s'en acquitte fort bien. « C'est le moment, Monsieur, écrit-elle le 8 février 1780, de m'informer de vos nouvelles et si vous me tiendrez la parole que vous m'avez donnée de faire votre carême, comme tous les chrétiens doivent le faire. Vous êtes d'un âge où, si vous ne vous y accoutumez pas, jamais votre estomac ne s'y fera. D'ailleurs ce n'est pas une dévotion, c'est une obligation stricte. Notre-Seigneur lui-même nous l'a enseigné par son exemple puisqu'il a jeuné pendant quarante jours et, en vérité, la raison de faire gras, quand ceux qui mangent avec nous le font, n'est pas tolérable ; et je vous assure, Monsieur, que, si vous étiez dans le cas de ne pouvoir pas, l'amitié que j'ai pour vous ferait que je serais la première à vous dire de vous ménager et c'est cette même amitié qui m'engage aussi à vous parler comme je fais. Je vous prie, Monsieur, quoique nous n'écrivions pas en carême, de me mander pendant ce temps de vos nouvelles, car il ne nous est pas défendu d'en recevoir. Adieu, Monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur.

« S^r Thérèse de S^t Augustin. R. C. I. ¹ »

L'abbé de Bourbon est enfin présenté à Louis XVI en 1783, dans le privé, par Madame Adélaïde, et non avant, ainsi qu'en fait foi une lettre de Vergennes, conservée aux Archives nationales (3 juin 1783).

Les bénéfices qu'il attend n'arrivent pas — il se croit réservé aux plus hautes destinées : de chanoine

1. Archives Nationales, K. 163.

honoraire de Notre-Dame de Paris, il rêve de devenir abbé de Saint-Germain-des-Prés, la plus belle prébende ecclésiastique ; il se décide à se rendre à Rome, espérant en revenir cardinal.

Il part accompagné de Ménageot, futur directeur de l'Académie, et de l'abbé Turlot ; il a de Madame Louise une recommandation pour le cardinal de Bernis, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. « C'est M. l'abbé de Bourbon, Monsieur, qui vous remettra cette lettre, écrit-elle le 21 septembre 1785 ; je suis sûre que votre cœur, que je connais bien sensible, ne pourra le voir sans émotion, non pour la ressemblance, car pour moi, quoiqu'il ait aussi une très belle figure, je ne lui en trouve point du tout, mais pour ce qu'il est. Je vous le recommande, Monsieur, préservez-le des dangers de Rome, faites-le travailler. C'est un bon enfant, aimable, mais facile, un peu léger ; cela est pardonnable à vingt-trois ans. Il a embrassé une carrière bien scabreuse ; tant qu'il sera près de vous à Rome, il sera en bonnes mains. Je suis bien aise qu'il sorte de Paris, mais il y reviendra qu'il n'aura encore que vingt-quatre ans ; l'exemple d'un autre cardinal que nous avons sous les yeux me fait trembler [Le cardinal de Rohan. On était en pleine affaire du Collier]. Il a été comme lui poussé trop tôt aux dignités ecclésiastiques. Vous sentez aisément que le sang me parle pour lui ; je n'y peux rien, j'ai toujours été fort contente des conversations que j'ai eues avec lui. Je ne peux que prier pour lui. C'est ce que je fais de très bon cœur¹. »

1. Comte Fleury, *Louis XV intime*, 229.

Bernis reçoit l'abbé de Bourbon dans son palais, et le traite en particulier et en public « comme le fils d'un ancien maître, à la mémoire duquel il porte le plus respectueux attachement¹ ».

« Je dois tant, disait-il, à l'auteur de ses jours que je marquerai bien volontiers la reconnaissance que je dois à ce monarque en dirigeant de mon mieux la conduite de ce jeune prélat... Je retrouve en lui, d'une manière si frappante, tous les traits du feu Roi et jusqu'au son de sa voix, que je crois être encore à prendre ses ordres². »

Le cardinal, malgré les appréhensions de Madame Louise, peut donner à l'abbé un complet *satisfecit*. Il ne tarit pas en éloges : il vante sa franchise, sa noblesse, sa droiture, son honneur, sa probité. Tout ce qu'il appréhende, c'est que l'on ne trouve pas, au plus tôt, pour ce modèle des jeunes gens une occupation, une place, un ministère à exercer, dès le retour à Paris. Là-dessus, il fait un tableau intéressant des ambitieux novices qui, dans la cléricature aussi bien qu'ailleurs, s'entre-dévorent entre eux : « Il n'y a rien à faire au cloître Notre-Dame. L'oisiveté est à craindre pourtant pour un jeune homme, surtout à Paris. Je ne connais pas de compagnie plus dangereuse pour un jeune ecclésiastique que les camarades du même état. Leurs jalousies sont aussi à craindre que leurs exemples. La plupart ne songent qu'à plaire dans les sociétés par un ton et un maintien plus faits pour de jeunes colonels que pour des grands vicaires. L'ambition

1. Comte Fleury, *Louis XV intime*, 231.

2. F. Masson, *Le Cardinal de Bernis...* p. 381.

les divise : ils ne se font pas scrupule de desservir par des noirceurs leurs camarades quand ils peuvent être leurs concurrents et d'abuser de leurs confidences...¹ »

Malgré toute l'application de l'abbé, malgré son zèle à suivre les longues conférences du « célèbre Père Jacquier », Bernis ne croit pas que le séjour de Rome doive trop se prolonger. Il écrit à Vergennes le 1^{er} février 1786 : « M. l'abbé de Bourbon m'étonne et m'édifie. Il craint l'ennui, et la vie que je lui fais mener est fort ennuyeuse. Je craindrais moi-même pour sa santé à la longue ; ainsi, ce ne sera qu'après y avoir bien réfléchi que je vous manderai s'il conviendrait de lui faire encore passer l'hiver prochain à Rome. Il ne sort jamais le soir ; les sociétés de Rome sont dangereuses pour un jeune homme ; les Romaines sont agaçantes et, quand on est sérieux avec elles, elles font des histoires que les bavards et les écrivains répandent partout². » Le cardinal en savait quelque chose.

Mais les absents ont tort. De Versailles, de Bellevue, de Saint-Denis, n'arrive nulle réponse. Mesdames ont découvert un autre fils naturel de leur père, l'abbé Leduc, et c'est à ce nouveau venu que va leur sollicitude ; elles oublient leur premier protégé. Bernis ne cesse d'écrire, de réclamer une nomination. L'abbé de Bourbon ne peut retourner en France sans un évêché. Que faire ? Qu'il voyage en Italie, dit-on à Versailles. On l'avait évidemment desservi auprès de la famille royale. Il quitte Rome

1. F. Masson, *Le Cardinal de Bernis...*, p. 382.

2. *Ibid.*

(avril 1786) pour Naples, Naples pour Venise. Dans cette ville, il s'adresse aux banquiers pour avoir de l'argent; les banquiers, n'ayant reçu aucun ordre, lui en refusent. Il continue sa route, se rend à Gênes, à Turin, à Lausanne (août), sans doute aux frais du cardinal de Bernis. Aucune nouvelle, pas la moindre obole du trésor de Mesdames. L'abbé rebrousse chemin par Milan et Florence. « C'est le Juif errant, écrit Bernis. Je souffre de voir un homme d'un tel nom promener son oisiveté dans toutes les auberges d'Italie; il fallait ou lui défendre de porter un nom auguste, ou le faire plus respecter dans sa personne. J'avoue que, sur ce point-là et sur quelques autres, je pense un peu à l'antique, mais je suis antique moi-même¹. » Le voyageur faillit ne pouvoir rentrer à Rome. Mesdames veulent y envoyer à son tour l'abbé Leduc. Bernis, avec un tact parfait, déclare que cette rencontre serait inconvenante et qu'à cause du nom de Bourbon les deux jeunes gens ne pourraient être traités sur le même pied. Le projet est abandonné; le 20 novembre, le cardinal voit arriver le pauvre délaissé, fort mal en point; il le fait partir pour Naples où, deux mois après, l'abbé de Bourbon meurt de la petite vérole (27 février 1787), assisté du seul abbé Turlot, son mentor.

Madame Louise est très attristée de cette nouvelle, mais elle se console et refoule ses remords, en répétant : *Fiat voluntas* : « Le Seigneur, dit-elle, avait des vues de miséricorde sur lui que je ne peux regretter; il a cueilli cette jeune plante de crainte

1. F. Masson, *Le Cardinal de Bernis...*, p. 383.

que le grand air ne lui fit tort... Nous avons encore bien parlé du pauvre abbé de Bourbon l'autre jour. Il (Turlot) est bien heureux, car on en disait bien du mal, qui était aussi faux, m'a dit l'abbé, que ces énormes dettes qui se réduisent à presque rien. Voilà le monde : il y a six mois qu'il est mort, on n'y pense plus ; je voudrais bien qu'on lui fit une petite épitaphe, seulement pour qu'on sache qu'il a existé, mais je [ne] dois en parler à personne... »

Le fils de Louis XV n'eut pas même cette timide épitaphe. Il repose anonymement dans une chapelle de Santa Maria la Nuova, auprès de Gaston de Foix et du maréchal de Lautrec.

L'abbé de Bourbon n'était pas seul à voir ses espérances irréalisées. Madame Adélaïde elle-même eut une grande déception, lorsqu'en 1782 la charge de gouvernante des Enfants de France vint à vaquer. La princesse de Guéménée avait été obligée de donner sa démission après la « sérénissime » banqueroute de son mari, l'héritier « orgueilleux » et « magnifique » du maréchal de Soubise, qui sombrait, ayant plus de vingt-cinq millions de dettes et, du même coup, abaissait la superbe des Rohans. On se rappelait la grandeur où l'on avait vu M^{me} de Guéménée un an auparavant, lors de la naissance du Dauphin ; la princesse tenait le poupon dans ses bras aux acclamations du peuple ; et, à pareil jour, la gouvernante sortait de Versailles « dans l'abaissement et l'humilité¹ ».

Louis XVI songe à confier à sa tante la direction de ses enfants, mais la reine réclame la place pour

1. Comte Fleury, *Louis XV intime*, 166.

la duchesse de Polignac, et l'on ne peut résister à Marie-Antoinette. Madame Adélaïde se rend compte que nulle est son influence.

L'année suivante, autre déconvenue — et c'est toujours Marie-Antoinette qui se met à la traverse. Adélaïde demande un régiment de cavalerie pour le comte Louis de Narbonne, le fils de sa dame d'honneur, que l'on veut faire passer, sans en avoir aucune preuve, pour son fils à elle, tant elle le comble de faveurs, mais le brevet est donné au comte d'Ecquevilly, protégé de la reine¹.

Mesdames ont l'intention d'aller à Vichy pour leur santé; elles n'obtiennent cette permission qu'au bout de deux ans, en 1785; Louis XVI hésite à cause des dépenses énormes de ces déplacements. Les princesses traînent à leur suite deux cent soixante personnes et courent à cent soixante chevaux. Les frais de leur installation à Vichy se montent à la somme de 82 748 livres, 2 sols, 1 denier. Monsieur doit aller les voir le 21 juin, ce qui augmente encore les charges².

Elles partent à la fin de mai, en toute diligence, car elles arrivent le 1^{er} juin. Elles sont logées au couvent des Capucins. Leur souvenir est conservé à Vichy: une des sources porte leur nom, à cause de l'*Allée de Mesdames* qu'elles firent planter entre la station thermale et Cusset, le long du Sichon.

Voici, à propos de ce séjour, une lettre inédite de Madame Victoire à la duchesse de Civrac, sa dame d'honneur. Ce nous sera une bonne occasion

1. Lescure, *Corr. secrète*, I, 161.

2. Archives de l'Allier, C 289.

d'entrer dans l'intimité de cette princesse qui, auprès de certains, passe pour insignifiante. Le vrai, c'est que, lorsque sa sympathie était éveillée, elle trouvait des termes très tendres pour l'exprimer. D'après sa correspondance, nous la jugeons aimable, discrète et pleine de bon sens.

« Ce 18 juin 1785, à Vichy.

« Je vous fais bien mon compliment, Madame, sur le bon état de vos enfants le comte et la comtesse de Chastellux; j'en suis enchantée, j'espère qu'au moins vous allez reposer votre corps et votre esprit qui ont été sûrement bien fatigués l'un et l'autre; vous ne me parlez pas de votre santé, ce qui est très mal, j'ai bien envie de ne vous point parler de la mienne pour vous punir, mais je ne suis pas méchante; je suis encore assez enrhumée, ce qui m'empêche de reprendre les eaux, ce qui me fâche car j'en ai été bien contente, je ne les recommencerai que mercredi. Je ne souffre plus du tout, je suis encore un peu maigrie, voilà l'état au vrai de ma santé. Bonsoir, ma chère, je vous aime bien et j'embrasse le ménage de tout cœur². »

D'une lettre à la comtesse de Chastellux, sans date, et qui n'est qu'un document psychologique, on peut citer ces quelques lignes charmantes dans leur simplicité: « Bonjour, mon cher cœur, la journée serait trop longue pour vous et pour moi si vous n'entendiez pas parler de moi, je suis un peu bavarde pour les gens que j'aime; ainsi jugez comme je la suis pour vous. Ce matin, je me suis promenée dans

1. Archives du Comte de Chastellux,

mon jardin où j'ai travaillé en botanique pour la nomenclature des plantes; c'est après dîner que j'ai joué au loto où j'ai perdu comme à l'ordinaire, et je finis en embrassant le ménage de tout cœur¹. »

Mesdames quittent Vichy le 2 août; elles sont à Versailles le 4. Madame Victoire aussitôt donne de ses nouvelles à son « cher cœur », la comtesse de Chastellux: « Mon voyage s'est très bien passé, point de douleurs ni à l'estomac, ni aux reins, point fatiguée. J'ai été me promener ce matin vers les huit heures à l'Hermitage comme à Vichy² » (5 août 1785, à Versailles).

Les échevins de Vichy, au départ, avaient rendu leurs hommages respectueux à Mesdames et consigné, sur le registre de leurs délibérations, cet événement « mémorable ».

Par les lettres de Madame Victoire, nous savons encore que les princesses firent un séjour à Louvois en 1786. Elles y passent août et septembre. Ni la duchesse de Civrac qui est mourante, ni la comtesse de Chastellux qui reste auprès de sa mère, ne les accompagnent. Mais Victoire a auprès d'elle le comte de Chastellux et la sœur de la comtesse, M^{me} de Donissan. Elle écrit le 31 août: « Vous êtes charmante, mon cher cœur, d'avoir eu l'esprit de m'écrire par mon valet de pied, je t'en remercie beaucoup... Vous avez dû savoir de mes nouvelles par votre époux qui ne me quitte guère; Dieu merci, je me porte à merveille, réellement je crois que la présence de Maloët [son médecin] en impose à ma

1. Archives du Comte de Chastellux.

2. *Ibid.*

santé. Je voudrais bien que ton père ne souffrit pas autant et même point. Parle-t-on encore de le sonder ?... Bonsoir, mon cœur, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur, ta sœur [M^{me} de Donissan] est assez bien, fort inquiète de M. de Civrac, mais le fond moins triste¹. »

Quelques jours après, nouvelle lettre de Louvois, du 8 septembre. « L'Évêque de Senlis, ma chère, a été doublement bien reçu puisqu'il m'a apporté une lettre de vous et des nouvelles de tous les vôtres... Dites à Legros qu'il continue à me donner des nouvelles de M. de Civrac toutes les postes et que j'approuve très fort qu'il ne parle pas à M^{me} de Donissan des souffrances de M. de Civrac, ni rien, si on lui trouve la pierre, sur ce sujet, car elle est d'une inquiétude affreuse, elle ne dort pas du tout ; je la promène et la distrais le plus qu'il m'est possible... Je ne sais pas pourquoi vous voulez vous brouiller avec Maloët, car ma santé est infiniment meilleure qu'elle n'était à Versailles. Je n'ai souffert qu'une très petite fois depuis mon arrivée ici. Vous détestez trop Louvois, si vous y étiez vous vous raccommoderiez avec lui ; je me promène beaucoup en pleine campagne avec ton mari qui a bien soin de moi ; est-il possible que nous ne puissions pas être tous ensemble ? Bonsoir, mon cher cœur, je t'aime et t'embrasse de toute mon âme². »

Madame Victoire était, on le devine, une fervente des courses à pied ; elle aimait le grand air et les paysages rustiques. Madame Adélaïde avait moins de loisirs à Louvois : son « gouvernement » l'ab-

1. Archives du Comte de Chastellux.

2. *Ibid.*

sorbait ; entre les améliorations, des routes en particulier, et les œuvres pies qui étaient la rançon de sa souveraineté, elle était fort occupée. Elle fit aligner et paver la grand'rue du village, en face de la grille du château, et paya les expropriations ; elle chargea M. de Sorbée, ingénieur en chef de la province, de construire la chaussée et le pont de Tauxières, mais aux frais de l'État. La princesse entendait fort bien ses affaires¹. Toutefois, elle distribue les aumônes avec largesse, dote les religieuses chargées du soin des malades et des enfants, fonde trente places au profit des jeunes filles nobles élevées dans le monastère des chanoinesses de Mirecourt. Un règlement prévoit les conditions requises pour obtenir cette faveur : « Les parents des pensionnaires doivent produire un double certificat : le premier, signé de quatre gentilshommes, visé par l'évêque diocésain et l'un des présidents des cours souveraines, constate que la famille est noble et habite depuis longtemps les provinces lorraines ; le second, signé du curé et de trois notables de la paroisse, légalisé par l'évêque, témoigne de la pauvreté des nobles sollicitateurs, mentionne le nombre des enfants, et Madame veut que la préférence soit toujours accordée aux postulantes des familles les plus nombreuses et les plus pauvres². »

Désormais, il ne sera plus question de Louvois. Les événements ne permettent plus à Mesdames de quitter Bellevue. C'est l'époque désastreuse du mi-

1. *Revue de Champagne et de la Brie*, tome 15, 1883, article d'Ed. de Barthélemy sur *Madame Adélaïde à Louvois*.

2. Abbé A. Chaplier, *Fondation par Madame Adélaïde de France*, broch., in-8. Saint-Dié, 1889.

nistère Calonne et de l'Assemblée des Notables. Adélaïde demande un entretien au roi qui depuis, remarque-t-on, est plus sérieux et très pensif. Elle a d'autres conférences avec son neveu et, lorsque la reine veut se retirer, Adélaïde lui dit : « Vous n'êtes point de trop, Madame, il est question de sauver l'honneur du Roi, le vôtre et la nation du danger qui le menace¹. »

C'est, hélas ! Loménie de Brienne qui remplace Calonne. Marie-Antoinette triomphe et croit, à son tour, avoir sauvé la France...

De Bellevue, Madame Victoire, qui ne se mêle de rien, continue à écrire des lettres où pas une allusion n'est faite aux malheurs du temps. Ces documents familiers et intimes ont, malgré tout, leur intérêt. Le 9 août 1787, elle mande à la comtesse de Chastellux : « Je me meurs de chaud, mon cher cœur, mais il ne faut pas vous en plaindre, car ce temps-là est nécessaire à la moisson et le bien général doit toujours l'emporter sur un individu ; je ne me suis couchée hier qu'à deux heures, après avoir joué deux lotos et deux parties de tric-trac, je n'en ai pas mieux dormi. Ma chambre, lorsque tout a été fermé, était une bouilloire. Je crois vous entendre pousser des soupirs contre ce temps-là. Je n'ai encore reçu que deux lettres de vous dont une fort petite et une honnête, et vous me menacez de manquer encore un courrier, jugez si je suis contente. Je vous dirai pour nouvelle importante que j'ai rencontré encore Minette, que je me suis laissée attendrir par toutes les caresses dont cette petite

1. Lescure, *Corr. secrète*, II, 119, 180.

bête m'a accablée, et, quoique je ne l'aime pas, car j'avoue mon ingratitude, je l'ai reprise chez moi, et je lui donne, tous les matins, pendant que je suis dans la garde-robe, la permission de venir me voir. Je voudrais savoir quel jour vous retourneriez à Chastellux, et si je peux vous y adresser une lettre, ou bien toujours à Roussillon. Bonsoir, mon cher cœur, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur. Tu vois que j'ai reçu ta lettre par l'adresse, je te répondrai dimanche, car celle-ci était écrite¹. »

De ce temps, datent les beaux portraits de Mesdames Adélaïde et Victoire, par M^{me} Labille-Guiard, toutes deux à cinquante-cinq ans, puisqu'ils furent exécutés en 1787 et en 1788. Ces toiles sont à Versailles, au rez-de-chaussée, dans le salon d'angle de l'aile du Nord qui fut habité par les princesses — on ne pouvait trouver un cadre mieux choisi. Quand, par les hautes fenêtres, on regarde les perspectives du parc, on a l'horizon familier que contemplèrent si souvent les tantes de Louis XVI.

Il y a, de la comtesse de Boigne, un portrait écrit de Madame Adélaïde qui correspond à celui de M^{me} Labille-Guiard : « Je la vois encore, dit la malicieuse comtesse, avec sa grande taille sèche, sa robe violette (c'était l'uniforme de Bellevue) à plis, son bonnet à papillon ; et deux grandes dents, les seules qui lui restassent. Elle avait été jolie, mais à cette époque elle était bien laide et me paraissait telle². »

La robe violette, dans le portrait peint, est devenue une robe d'apparat en velours rouge, ouverte

1. Archives du Comte de Chastellux.

2. I, 73.

sur une jupe de soie gris perle, brodée de fleurs d'or, mais c'est bien la grande taille sèche et le bonnet à papillon. L'artiste, dans son réalisme, a indiqué en plus le teint couperosé et le nez rouge ; la bouche est fermée et les deux grandes dents ne se voient pas. M^{me} Labille-Guiard a su tirer parti de cette laideur : sa franchise de touche donne du style à cette figure, malgré le ridicule de certains détails, la fixité du visage et le manque de naturel de la composition.

Ce portrait figura au Salon de 1787. Le livret indique le sujet en ces termes minutieux : « MADAME ADÉLAÏDE : au bas, les portraits en médaillons du feu Roi, de la feuë Reine et du feu Dauphin, réunis en un seul bas-relief imitant le bronze¹. La princesse, qui est supposée les avoir peints elle-même, vient de tracer ces mots :

Leur image est encor le charme de la vie. »

Il est certain que tant de commentaires condamnent cette mise en scène. Un tableau doit s'expliquer tout seul. Néanmoins ce portrait eut beaucoup de succès. Mairobert, continuateur de Bachaumont, après une longue dissertation sur le portrait de la reine et de ses enfants par M^{me} Vigée-Lebrun, lequel avait la place d'honneur à ce même Salon, ajoute : « On ne peut parler de M^{me} Lebrun, sans mettre à côté M^{me} Guiard, sa digne rivale... La princesse est en pied, de grandeur naturelle, et son portrait,

1. Dans le fond du tableau, on distingue assez mal un bas-relief de pierre placé entre deux colonnes : un malade repose sur son lit, entouré de médecins, et l'un d'eux semble écarter trois femmes qui refusent de se retirer. C'est un rappel discret du dévouement prodigué par Mesdames à Louis XV, lors de sa dernière maladie. Voir page 163.

éclipsé au premier coup d'œil par celui de la reine, gagnant à l'examen, est jugé n'être point inférieur, bien qu'il n'ait qu'une figure. On conçoit qu'un tel sujet exigeait un style austère. Il y règne une mélancolie douce qui, loin de repousser le spectateur, l'attire et l'intéresse. La douleur de la princesse est parfaitement sentie ; debout devant son ouvrage, elle tient de la main gauche son mouchoir dont elle va essuyer les larmes que lui arrache la réflexion et qu'elle a retenues durant son travail... » Il vaut mieux oublier cet état d'âme, ces pleurs prêts à couler et surtout cet immense mouchoir ! Il reste assez d'intérêt purement artistique dans ce tableau, sans que l'on pense aux intentions sentimentales qui, vaguement exprimées, ne résistent pas à l'examen.

M^{me} Labille-Guiard exposait aussi une étude au pastel, maintenant au Louvre, de la tête de Madame Victoire qui devait, nous apprend le livret, « servir à faire le pendant du portrait de Madame Adélaïde ». Ce pendant, exécuté en 1788, figura au Salon de 1789 : « PORTRAIT DE MADAME VICTOIRE montrant une statue de l'amitié, sur le piédestal de laquelle on lit cette inscription :

Précieuse aux humains et chère aux immortels,
J'ai seule, auprès du vôtre, un temple et des autels. »

Ce symbole convenait à la princesse dont les lettres expriment si bien l'affection. Madame Victoire a une robe de soie gorge de pigeon, agrémentée de point d'Angleterre ; elle vient de cueillir une petite gerbe de fleurs des champs : bleuets et coquelicots, qu'elle tient dans la main droite. Elle gravit la

dernière marche d'une terrasse de marbre et s'avance vers la statue, au pied de laquelle a poussé une touffe de lys blancs, emblème des Bourbons. Le paysage est fort bien traité; on y respire le grand air — les mauvaises langues disaient que M^{me} Labille-Guiard l'avait fait faire par Jean-François Hue, élève de Joseph Vernet.

Encore que la beauté de cette princesse ait aussi disparu, que son embonpoint l'ait alourdie, elle conserve ici cet air de bonté, ce sympathique visage, déjà si bien rendus par Nattier dans le portrait de Fontevrault. Ses yeux sont encore magnifiques et la ressemblance avec Louis XV s'est accentuée. Nous avons là un des chefs-d'œuvre de M^{me} Labille-Guiard, où s'allient la vigueur du peintre et le charme souriant du modèle. La douceur d'expression de Madame Victoire a calmé le penchant de l'artiste à une certaine rudesse. Il existe, au château de Chastellux, une réplique de cette toile, offerte à la comtesse de Chastellux devenue dame d'honneur de Madame Victoire, en 1787, après la mort de la duchesse de Civrac. Cette réplique est signée comme le tableau de Versailles et datée de 1789, elle ne lui cède en rien, elle est même plus intacte comme conservation.

On garde pieusement dans cette demeure seigneuriale de Chastellux différents souvenirs de Madame Victoire: sa cave à liqueurs aux armes de France, son scapulaire, son reliquaire, son lit de voyage et le point d'Angleterre qui garnissait la robe gorge de pigeon. Une grande partie de la bibliothèque de la princesse avait été léguée à sa dame d'honneur. Mais ces précieux livres firent naufrage et furent engloutis

dans l'Adriatique. Aussi reste-t-il peu de volumes de Madame Victoire. Il en a passé un (*Histoire de Philippe de Valois*, par l'abbé de Choisy, 1690) à la vente Sardou, acheté depuis par l'auteur de ce livre.

La reine avait son peintre, c'était M^{me} Vigée-Lebrun ; Mesdames voulurent avoir le leur et ce fut M^{me} Labille-Guiard — elles eurent la main heureuse. Louis XVI accède à la demande de ses tantes et fait délivrer le brevet suivant à l'artiste :

« Aujourd'hui, 10 août 1787, le roi étant à Versailles, toujours attentif à donner des marques de sa bienveillance aux personnes qui par leur zèle et la supériorité de leurs talents se distinguent dans leur art, Sa Majesté a bien voulu à cet effet avoir égard à la demande que Mesdames Adélaïde et Victoire de France lui ont faite de conférer à la Dame Guiard, membre de l'Académie royale de peinture et sculpture, le titre de Peintre de ces princesses. Lui permet en conséquence Sa Majesté de prendre ledit titre dans toutes les assemblées et tous actes publics et particuliers, tant en jugement qu'en dehors, et pour assurance de sa volonté Sa Majesté m'a commandé d'expédier le présent brevet qu'elle a signé de sa main et fait contre signer par moi, conseiller secrétaire d'Etat et de ses commandements et finances¹. »

Ces grands portraits, comme ceux de Versailles et de Chastellux, étaient payés 5000 livres². M^{me} Labille-Guiard, outre Mesdames, peignit encore leur sœur, Madame Infante, duchesse de Parme,

1. Archives Nationales, O' 3765.

2. Archives de Seine-et-Oise, A, 1494.

morte en 1759. C'est un intéressant morceau au point de vue artistique (Salon de 1789), mais le peintre eut l'étrange idée de représenter Louise-Elisabeth en costume Louis XVI : robe de taffetas, sans paniers, immense chapeau à plumes (Musée de Versailles).

La plupart de ces commandes n'étaient pas encore réglées en 1791, lors du départ de Mesdames pour l'Italie. M^{me} Labille-Guiard prit peur et écrivit « une lettre très impertinente » à la duchesse de Narbonne, dame d'honneur de Madame Adélaïde. Elle fut payée immédiatement par les soins d'Aillot de Mussey, trésorier de Mesdames¹.

« Je ne sais pas où en est mon portrait de Montpetit ; j'y aurais envoyé si j'avais su où il demeure, » écrit Madame Victoire à la comtesse de Chastellux (12 août 1787). C'est là un peintre presque inconnu qui travaillait « dans le genre éludorique ». Il s'appelait Vincent de Montpetit et avait peint Marie-Antoinette « dans une rose », en 1770, Madame Louise, en habit de Carmélite, et plus tard Madame Victoire, « en buste, grandeur naturelle, pour servir de modèles à des petits portraits » destinés à des boîtes ou à des bracelets. C'est ainsi qu'il livre « un dessus de boîte où Madame est peinte tenant un livre à la main sur lequel on lit *Traité de l'amitié* ; le prix de ce portrait a été fixé à 25 louis ». Nous n'avons trouvé de cet artiste qu'un mémoire² de ses travaux, mais on doit conserver dans les familles, jadis attachées à la Cour, quelques spécimens de ces miniatures. En tout cas, V. de Montpetit a droit à une

1. Archives Nationales, T, 381 (papiers d'Aillot de Mussey).

2. Collection de M. Paul Fromageot.

modeste place dans l'histoire iconographique des filles de Louis XV, bien qu'il n'y ait, dans nos musées, aucune trace de ses œuvres.

De la même époque, datent deux jolies gravures à l'eau-forte et au burin de Simon-Charles Miger, d'après les dessins de M^{lle} Gabrielle-Marie Capet, une des élèves préférées de M^{me} Labille-Guiard ; elles représentent Madame Adélaïde de profil, les cheveux coiffés d'un toquet, et Madame Victoire dans la même pose. Ces deux estampes se font pendant ; on en voit d'excellentes épreuves dans la collection de Vinck¹ (Bibliothèque Nationale). L'artiste a donné beaucoup de charme aux visages vieillissés des princesses.

Cette année 1787 se termine très tristement pour Mesdames. La Carmélite de Saint-Denis meurt à la fin de décembre. Le 20, elle écrit à Victoire : « Je ne suis pas mal pour mon état ; on m'a interdit le jeûne, mais pour le maigre je le soutiens bien². » La princesse lui envoie Maloët, son médecin ; hélas ! il n'y a plus de remède. Rapidement le mal empire. On a recueilli avec piété les moindres paroles de cette mourante qui faisait le sacrifice de la vie avec courage, récitait les prières, disait des psaumes et, au milieu de ces élans religieux, pensait encore à ses deux sœurs. « Je vous prie de leur faire savoir après ma mort, disait-elle à l'abbé Consolin qui l'assistait, que j'ai les mêmes sentiments pour elles et que, si j'obtiens miséricorde, je ne les oublierai pas auprès de Dieu. »

1. Voir l'excellent *Inventaire raisonné* de cette collection, rédigé par M. François-Louis Bruel sous le titre de : *Un siècle d'histoire de France par l'Estampe, 1770-1871* (Paris, in-8°, 1^{er} volume, 1909).

2. *Vie de la Vénérable Mère...*, II, 309.

Elle chargea Maloët d'un autre message pour Mesdames : « Vous leur rapporterez ce que vous voyez, que je meurs dans la plus grande paix. Dites-leur aussi que je les prie d'avoir toujours des bontés pour cette maison. » On lui demanda si elle désirait voir les princesses. « Je sens bien, répondit-elle, que je leur ferais volontiers mes adieux; mais le devoir d'une Carmélite est de prier pour sa famille, sans marquer trop d'empressement pour la voir¹. »

La fin approche; on lui présente un crucifix, elle le reconnaît pour être celui qu'elle a envoyé au roi, son père, en 1774.

« Donnez m'en un autre, dit-elle; il y aurait peut-être quelque chose d'humain à baiser celui-ci. »

Ses dernières paroles, cependant, sont bien d'une princesse. Madame Louise, dans son délire, se souvient de ses chevauchées de Compiègne et de Versailles.

« Allons, au galop, dépêchons-nous d'aller au paradis! » Elle croyait donner un ordre à son écuyer².

Sœur Thérèse de Saint-Augustin meurt le 23 décembre 1787, à quatre heures et demie du matin.

Par humilité, cette royale Carmélite ne voulut être ni embaumée, ni exposée; on l'ensevelit avec une tunique de serge « servant de chemise, » une robe de laine brune, une ceinture de cuir et un manteau de serge blanche sur la robe, point de bas ni de sandales; on lui mit une guimpe de toile blanche et, par-dessus, un voile noir couvrant la tête; sur la

1. *Vie de la Vénérable Mère...*, II, 322-327.

2. *Lettre sur la mort...* (Bonhomme, 317-318).

poitrine, on glissa la feuille de parchemin sur laquelle elle avait écrit ses *vœux*¹.

On prit, paraît-il, un moulage des traits de Madame Louise dont on fit un masque de cire peinte, récemment retrouvé, lequel aurait été déposé pendant la Révolution à l'hôpital parisien des Petits Ménages. C'est, sans nul doute, d'après ce « masque » que fut exécuté le beau buste signé *Bevalet*, qui reproduit de façon si vivante la physionomie de la Carmélite : son nez bourbonnien très fort, ses yeux intelligents, sa bouche fermée qui semble garder un secret, et surtout, malgré les voiles, cet air princier qui tient plus de la race que du caractère même de Madame Louise. Elle avait tracé d'elle-même un portrait caricatural intéressant à citer : « Votre servante est fort petite, grosse tête, grand front, sourcils noirs, yeux bleu gris brun, nez long et crochu, menton fourchu, grosse comme une boule et bossue. On dit cependant que, depuis qu'elle est revêtue de l'élégant habit du Carmel, sa bosse ne paraît que peu². »

Une lettre circulaire de la sœur Thérèse de Jésus, célébrant la fille de Louis XV, répandit dans tous les monastères la nouvelle de cette mort.

Dans son oraison funèbre, M. François tire un bel enseignement de la vie religieuse de Madame Louise : « Les saints de toutes les conditions, s'écrie-t-il, et de tous les états, trouveront, auprès de ce même tombeau, les motifs de la confiance la plus ferme et la plus étendue ; les pauvres y apprendront

1. Archives Nationales, A. E., I. n° 15, p. 22, apud G. de Grandmaison, *Madame Louise de France*, Paris, in-12, 1907, p. 192-193.

2. Cité par Jules Soury, p. 284.

à supporter la pauvreté, en voyant la fille de tant de Rois embrasser leur état par choix et par vœu; les riches à ne point s'enfler de leur fortune, en voyant toutes les richesses dépouillées et toutes les grandeurs abattues; les âmes affligées y apprendront le prix des tribulations et des souffrances, en voyant cette illustre captive de la croix poursuivre constamment sa course à la suite de Jésus-Christ; tous y apprendront que le grand art de bien mourir est la vie exacte et fidèle. Et ces exemples et cette morale, ô mon Dieu, seront suivis de bien peu de personnes! Mais vous ai-je dit, répond en ce moment le Seigneur, que les élus formaient le grand nombre; que la voie du ciel était la plus large, et que les récompenses de l'éternité s'emportaient sans combat? Non, l'immortalité est une lice et une carrière; les palmes et les couronnes, placées au terme, portent pour inscription : AU VAINQUEUR. VINCENTI DABO PALMAM¹. »

Dans le public, on racontait que Madame Louise avait trop à cœur l'affaire des protestants et que cela avait hâté sa fin. « Cette sainte princesse, rapportent les nouvelles à la main, voyait la pureté de la foi en danger par le rappel des protestants en France, et ne pouvait pas se persuader que les réprouvés méritassent d'être traités comme des hommes. » Ses exhortations ne firent rien sur l'esprit de Louis XVI qui donna droit de cité aux réformés.

Il y eut quelques discordances dans les jugements portés sur la Carmélite : « Les ministres, disait-on, ne cessaient de se plaindre des sollicitations nombreuses dont elle embarrassait leur travail.

Livrée à une foule d'intrigants et d'esprits factieux, elle avait beaucoup perdu de la considération dont elle avait joui dans l'esprit du roi, son neveu¹. » L'affaire des protestants donne quelque valeur à cette dernière assertion.

Madame Louise fut inhumée comme les autres religieuses « au milieu du chapitre² ».

Une inscription sur marbre blanc énumérait ses vertus : « ICI REPOSE LE CORPS DE LA TRÈS-RÉVÉRENDE MÈRE THÉRÈSE DE SAINT-AUGUSTIN, LOUISE-MARIE DE FRANCE, FILLE DU ROI TRÈS CHRÉTIEN, LOUIS XV, ET PRIEURE DE CE MONASTÈRE. — *Son sacrifice honora la religion, son courage prouva sa foi, sa naissance releva son humilité, son zèle maintint la règle, sa ferveur en inspira l'amour, son exemple en adoucit l'observance.* Elle décéda le XXIII décembre MDCCLXXXVII, dans la LI^{me} année de son âge, dans la XVIII^{me} année de son entrée en Religion, dans la m^e de son second priorat. *Priez pour elle*³. »

En 1793, les spoliateurs de Saint-Denis ne négligèrent pas de venir troubler le dernier repos de la fille du roi et transportèrent ses restes « dans la deuxième fosse commune, à gauche ». Sous la Restauration, le corps fut exhumé et, avec d'autres ossements royaux, déposé dans les caveaux de l'église abbatiale où on éleva un monument à la mémoire de la princesse. C'est une colonne en marbre de Provence, surmontée d'un chapiteau ionique en marbre

1. Lescure, *Correspondance secrète...*, II, 212.

2. *Lettre sur la mort...* (Bonhomme, 39). Archives Nationales, O¹ 1920, pièce 46. Au sujet du tombeau de Madame Louise, voir même cote : pièces 44, 45, 47, 49 (Renseignements que je dois à l'obligeance de mon ami Marc Furcy-Raynaud).

3. *Vie de la Vénérable Mère...*, II, 339.

blanc, — sur la colonne, un médaillon représente l'effigie en buste de Louise-Marie de France¹.

Le Dr Mémère² rapporte, d'après le marquis de Pastoret, quelques détails sur ces exhumations : « Deux squelettes, raconte-t-il, nous furent à quelques signes reconnaissables. L'un était celui d'une femme, la princesse Louise, fille de Louis XV, dont les *sandales de carmélite* n'étaient pas détruites ; l'autre, resté debout (?)... était celui de Louis XIV. » Or, le procès-verbal de l'ensevelissement dit que la sœur Thérèse de Saint-Augustin fut mise dans son cercueil sans bas, ni *sandales*... Qui croire ?

A l'aurore de la Révolution, au milieu des luttes de la royauté et du Parlement, du désordre des finances, de l'agitation provinciale, Mesdames vivent de tranquilles journées, toutes deux à leur train de vie ordinaire. A peine s'inquiètent-elles de ce qui se passe. Madame Victoire pourtant parle incidemment des « réformes » dans une lettre du 12 août 1787 : « Je ne suis point surprise de ce que vous me dites de M. de Chastellux : il est bon mari, bon père et très aimable aussi ; comme notable et comme citoyen, et attaché au roi, il doit être content des réformes ; la petite écurie est réunie à la grande ; les gens d'armes, les cheveau-légers, les gardes de la porte, la grande fauconnerie, la louveterie sont réformés, et la moitié des gens de la Chambre du roi. Ensuite point de voyage de Fontainebleau³. »

Ceci dit, la princesse s'en tient à des détails in-

1. Ce très mesquin monument se trouve dans la crypte. Voir : *Monographie de l'église de Saint-Denis*, par le baron de Guilhermy, Paris, in-12, 1848, p. 321.

2. *Journal*, p. 250.

3. Archives du Comte de Chastellux.

times. Ce qui nous vaut des renseignements assez curieux sur ses dames d'honneur. « La campagne ici, écrit-elle à M^{me} de Chastellux, n'est pas bien brillante ; cette semaine l'est assez, mais c'est tout. M^{me} de Riantz, qui est aimable mais qui crie la faim, sa fille, qui a de l'esprit mais qui est toujours bien sèche, bien maigre ; M^{me} de Lastic bien bonne, M^{me} de Saisseval bien jolie ; M^{me} la comtesse Louise un peu étouffante ; la princesse de Ghistelle joue très joliment au loto et au piquet, mais mal la révérence ; M^{me} de Talaru [dame d'Adélaïde], oh ! c'est là de l'esprit, n'est-ce pas ? J'attends M^{me} d'Esclignac [dame d'Adélaïde], oh ! c'est là la doléance et langue raison (nouveau mot de l'Académie). Enfin voilà, mon cher cœur, mon petit cœur, tout notre monde !... »

Il avait été question d'un voyage à Chastellux ; on avait même envoyé des plans du château, mais Madame Victoire ne put réaliser ce désir — une dépense extraordinaire, en ces temps de troubles, eût été inopportune ; la Cour elle-même ne se déplaçait plus ; une seconde cure à Vichy fut aussi abandonnée. « Je suis bien aise de savoir que la montagne ne m'effrayera pas en arrivant à Chastellux, écrit la peureuse princesse, car j'ai toujours le projet d'y aller un jour » (7 août 1787). Sous les ombrages séculaires de la colline où, dans son nid de verdure, se dresse le vieux castel, l'une des beautés de ce riant Avallonnais, Madame Victoire eût été plus au frais qu'aux bords de la Seine. « Je suis bien aise, écrit encore la fidèle amie de M^{me} de Chastellux, de vous savoir entourée de vos enfants, je jouis de votre

1. Archives du Comte de Chastellux.

satisfaction, mais je vous assure que je suis bien fâchée de n'y être pas et que, malgré les tonnerres, les éclairs et toute ma poltronnerie, je voudrais bien être avec le ménage. Je ne me couche point tard, mais je ne peux pas m'endormir par le chaud, ainsi je végète en pensant à vous ; le temps passe, voilà l'exacte vérité... J'écrirai à M. de Chastellux quand il ne fera pas autant chaud, et pour toi, mon cœur, je t'embrasse à plaisir. Adélaïde me charge d'embrasser M. et M^{me}, mais surtout M. ¹ » (19 juin 1788).

Madame Adélaïde fut assez souffrante en cette année 1788 et, comme son illustre aïeul, dut subir une opération. « Je suis un peu tourmentée sur Adélaïde, écrit Madame Victoire, le 26 juin 1788, vous savez que je craignais pour elle la fistule ; mes inquiétudes sont augmentées, on doit l'examiner dimanche [le 28] et ensuite, s'il y a des doutes ou certitudes, on fera une consultation... soyez tranquille... si j'ai besoin de vous plus tôt je vous le manderai, quoique je sois bien fâchée de vous troubler dans le plaisir que vous avez d'être à Chastellux ; je t'aime trop, mon cher cœur, pour ne pas compter avec certitude sur ton amitié, je la juge par la mienne pour toi qui est bien tendre et éternelle... » Trois jours après, nouveau bulletin : « Il est très vrai qu'elle [Adélaïde] a la fistule ; il doit y avoir jeudi une consultation de Maloët, Cornet, Loustonneau, La Suze et du Saut ; elle paraît désirer qu'on se serve du plomb pour l'opérer au lieu de l'instrument ; je suis bien fort de son avis. Mais ce qui me fait plaisir c'est sa tranquillité... »

La Faculté ordonne un traitement, et « l'on verra

1. Archives du Comte de Chastellux.

après ce qu'il faudra faire ». M^{me} de Chastellux avance donc son départ, afin d'être auprès de sa chère princesse. Aussi reçoit-elle un billet plus affectueux encore que de coutume : « Ce 6 juillet. — Bonjour, mon cher petit cœur, je ne sais si cette lettre vous trouvera à Chastellux ou en chemin, mais elle vous dira par tout le pays ce que vous savez déjà, mais ce qui me fait plaisir à dire : devine, c'est que je t'aime bien vivement et bien tendrement, et que je t'attends avec la plus vive impatience. Tout le monde se porte bien. » Mais il y a un retard et Madame Victoire se fait habilement l'interprète de sa sœur : « Adélaïde, écrit-elle le 16 août 1788, me charge de vous dire qu'elle veut absolument que vous arriviez, parce qu'elle s'ennuie de votre absence, pour moi je ne vous le dirai pas, parce que vous devez en être sûre, et que je n'aime pas les paroles inutiles, n'étant pas bavarde. »

Madame Adélaïde fut opérée en octobre, fort habilement, il faut croire, car elle ne perdit pas un instant sa gaieté : « Elle est dans ce moment, avec toutes nos dames, écrit Victoire... J'ai peu dormi et j'ai beaucoup plus souffert qu'elle... Je n'étais point dans la chambre, comme je te l'avais promis... A neuf heures du matin¹ » (sans date).

1. Archives du Comte de Chastellux.

CHAPITRE IX

LE DÉPART

Voici venir 1789. Madame Adélaïde et Monsieur sont alors consultés; ils prennent une grande part aux résolutions de la Cour¹. Leurs conseils valent-ils quelque chose, sont-ils profitables? Il n'y paraît pas. Mais qui pouvait donner des conseils? Le caractère indécis de Louis XVI décourage les bonnes volontés; le roi n'inspire que pitié. La reine est, au contraire, poursuivie par l'animosité la plus cruelle; on la dit responsable de ce qui se passe. Elle entend de terribles paroles.

Dans un accès de mauvaise humeur, Marie-Antoinette laisse échapper des imprécations contre ces *indignes* Français.

« Dites *indignés*, Madame, réplique Adélaïde²... »

Ce n'est pas que cette princesse comprît très bien la situation. Ainsi, l'ouverture des États Généraux semble avoir été pour la tante du roi une cérémonie comme une autre, un déploiement de magnificence et l'occasion de briller à son rang.

1. Lescure, *Correspondance secrète*, II, 369.

2. *Journal de Gouverneur Morris*, 27.

Le marquis d'Osmond n'avait pas voulu assister à cette « fête » qui avait attiré à Versailles une foule d'étrangers. Le soir, il se trouve chez Madame Adélaïde qui parle du « beau coup d'œil de la salle » et demande à M. d'Osmond quelques renseignements. Comme elle ne reçoit qu'une réponse négative, elle dit à son interlocuteur :

« Où étiez-vous donc placé ? »

— Je n'y étais pas, Madame.

— Vous étiez donc malade ?

— Non, Madame.

— Comment, lorsqu'on est venu de si loin pour assister à cette cérémonie, vous ne vous êtes pas donné la peine de traverser une rue ?

— C'est que je n'aime pas les enterrements, Madame, et pas plus celui de la monarchie que les autres.

— Et moi, je n'aime pas qu'à votre âge, on se croie plus habile que tout le monde¹. »

Sur ce, Madame Adélaïde tourne sur ses talons ; mais elle ne tarde pas à comprendre que M. d'Osmond est plus sage qu'elle-même. Les événements se précipitent. C'est, en juin, l'Assemblée Nationale constituée par le Tiers-État ; le serment du Jeu de Paume ; la séance royale du 23 où Bailly résiste à l'ordre que le grand maître des cérémonies lui donne de se retirer et où Mirabeau prononce les célèbres paroles adressées au marquis de Dreux-Brézé : « Allez dire à ceux qui vous envoient que la force des baïonnettes ne peut rien contre la volonté de la Nation. » C'est encore, le 27, la fusion des

1. Comtesse de Boigne, I, 75-76.

trois ordres qui amène la création de l'Assemblée Constituante. Les émeutes troublent Paris ; la disette est telle qu'on assaille les boulangeries où ne se vend qu'un pain noir comme de la boue. L'émeute devient insurrection. La Bastille est prise. Les premiers meurtres ensanglantent les rues... Louis XVI se soumet et s'incline. Il vient à Paris consacrer Bailly comme maire et La Fayette comme chef de la milice bourgeoise. Il se pare de la cocarde tricolore.

Alors commence l'émigration des mécontents ; leur chef, le comte d'Artois, en donne le signal ; suivent le prince de Condé, la duchesse de Polignac avec sa famille, et tous ceux qui s'étaient compromis en voulant résister au mouvement révolutionnaire — exemple déplorable de ce que peut inspirer la frayeur.

L'esprit nouveau gagne les provinces ; il s'y crée des comités de surveillance qui paralysent l'action des anciennes autorités. Les châteaux tombent, comme la Bastille, sous la pioche des démolisseurs.

En réponse à ces exactions, l'Assemblée Constituante, désirant calmer ces fureurs, décrète l'abandon des privilèges, dans la nuit du 4 août, sur la proposition du vicomte de Noailles. C'est la fin du régime féodal.

La disette devient famine ; on croit qu'elle est organisée par le gouvernement. Les gardes du corps donnent un banquet à leurs camarades du régiment de Flandre, à ce moment inopportun. Louis XVI et sa famille paraissent à cette fête ; la musique joue l'air de Grétry : « O Richard, ô mon roi, l'univers t'abandonne ! » Une démonstration hostile se pro-

duit. C'est le prélude des journées des 5 et 6 octobre, et de l'envahissement du palais de Versailles par la populace parisienne.

Les princesses, autant que le roi et la reine, ont été menacées — les fenêtres de leurs appartements sont toutes brisées par les balles. Le soir du 5, elles veillent, les volets fermés, à la seule lueur d'une bougie. M^{me} d'Osmond leur demande pourquoi elles attristent encore volontairement une si déplorable journée.

« Ma chère, c'est pour qu'on ne nous vise pas comme ce matin », répond Adélaïde avec un douteur extrême.

Le 6, Mesdames durent arborer des cocardes ; accompagnées de leurs dames d'honneur, la duchesse de Narbonne et la comtesse de Chastellux, elles suivirent jusqu'à Sèvres la triste procession qui emmenait la famille royale à Paris, au milieu des cris de la foule et des chants où l'on distinguait ce refrain : « *Nous amenons le boulanger, la boulangère et le petit mitron.* » Plus de deux mille voitures faisaient cortège au roi. Tout le long de la route, des hommes et des femmes « avaient l'air de furieux ». C'étaient des *Vive la Nation!* continuels et des coups de fusils¹.

Cent gardes nationaux de Paris escortaient Mesdames et entouraient la voiture qui allait au pas. Les princesses causaient beaucoup avec eux, moins par peur, dit M^{me} de la Rochejaquelein, que « par l'habitude qu'elles avaient d'être simples et affables ». Mais cette remarque semble s'appliquer surtout à

1. Comtesse de Boigne, I, 81-82.

Madame Victoire qui toujours « s'efforçait de faire oublier son rang¹ ».

Le trajet dura cinq heures de Versailles à Bellevue où Mesdames eurent la permission d'habiter. Les cent hommes y restèrent pour les garder.

On sait le rôle que joua La Fayette dans ces journées. Aussi Adélaïde peut-elle lui dire :

« Je vous dois plus que la vie, je vous dois celle de mon pauvre neveu². »

Mesdames, de leur côté, avaient montré un grand calme et un grand courage en ces cruelles circonstances. La marquise de la Rochejaquelein³ entendit même Adélaïde s'écrier : « Nous leur apprendrons à mourir ! » Vraiment filles de roi, les princesses donnaient l'exemple de la fermeté. Ce que fut désormais leur existence, à Bellevue, on le sait par ce fragment de lettre : « Je vis toujours ici dans la solitude, écrit Madame Adélaïde à la marquise d'Osmond, le 29 novembre 1789, ne voyant personne autre que les personnes qui sont à nous. J'y serais fort bien si je pouvais les y rassembler toutes, et celles qui leur appartiennent. » Elle donne en même temps des nouvelles assez optimistes : « Paris est tranquille, du pain en abondance, approvisionnements au moins pour huit mois, plus d'émeutes chez les boulangers, parce qu'on y tient la main... Les esprits paraissent beaucoup moins échauffés, et les écrits commencent à être vendus publiquement, il y en a de très bons et de très risibles. Il faut espérer que notre régénération sera bientôt faite, et qu'à

1. *Mémoires de M^{me} de La Rochejaquelein*, I, 14, 51-53.

2. *Mémoires de Lafayette*. Paris, 2 vol. in-8, 1837, II, 343.

3. I, 47.

Pâques on pourra revenir de Paris. Je n'y suis point encore parce que mon logement n'est pas prêt¹. »

A la fin de décembre, Adélaïde et Victoire sont installées aux Tuileries : « Je suis ici depuis lundi, écrit Madame Adélaïde à la marquise d'Osmond, le 31 décembre 1789, assez mal à l'aise. Mon appartement est court. Excepté les antichambres et le grand cabinet, ma chambre et tout le reste est très petit... Nous nous portons tous très bien, je regarde que c'est un miracle après les assauts que nous avons essuyés². » Il avait fallu, pour établir une communication directe entre l'appartement des tantes et celui du roi, prendre le théâtre de Monsieur qui fut supprimé³.

Mesdames retournent à Bellevue au printemps ; elles commencent à voir le danger. Aussi, plus que jamais, font-elles de nombreuses aumônes ; elles flattent les puissants du jour en leur envoyant des dons patriotiques : une grande partie de leur vaisselle plate passe à la Monnaie. Elles s'aperçoivent qu'elles deviennent suspectes, qu'elles sont observées par les gens de leur service. Elles figurent dans les écrits politiques. Un ennemi de Necker fait le procès du ministre financier et consacre une page à Mesdames, page qui ne pouvait que compromettre les princesses. « Nobles et vénérables filles de Louis XV, lit-on dans ce factum qui devance l'emphase révolutionnaire, je n'oublierai pas votre douleur, d'autant plus vive que vous êtes à portée de comparer les deux règnes.

1. *Mémoires de la comtesse de Boigne*, I, 443 (aux appendices).

2. *Ibid.*, 444.

3. Tuetey, *Répertoire des sources manuscrites de l'Histoire de la Révolution française*, II, 173-174.

Vous vîtes plus d'une fois les orages se former, et jamais vous n'entendîtes éclater la foudre... Filles augustes, plus vertueuses que Véturie et non moins respectées, allez, comme elle, non pas vers Coriolan qui assiège sa patrie, mais vers un roi dont la faible confiance fait tout le malheur et celui de ses peuples... Dites-lui qu'un roi de France *n'est pas un fauteuil exécutif*, qu'il a le véritable trône, et qu'il ne peut sans s'avilir attendre d'ordre pour s'y asseoir¹... »

Quand l'Assemblée décrète la Constitution civile du clergé (12 juillet 1790) et que Louis XVI la sanctionne (28 juillet), sans avoir engagé la moindre négociation avec Rome, Mesdames forment le projet d'émigrer. Elles ne peuvent accepter ce schisme ; comment admettre que les évêques et les prêtres soient élus par les fidèles, réduits au rôle de fonctionnaires laïques, privés de leurs biens et bénéfices ? Comment surtout ne pas consulter le souverain pontife de qui l'autorité, reconnue par tous les catholiques, est ainsi annihilée ?

Les princesses, ne voulant pas avoir recours au nouveau clergé, sont menacées d'être privées du culte. Leur foi, leurs traditions les autorisent à fuir le pays où la tranquillité religieuse même n'est plus assurée pour elles. Ce sont des femmes et de vieilles femmes, leur présence est inutile ; elles n'ont pas le devoir de rester, comme les frères du roi lesquels, en émigrant, vouent Louis XVI aux pires vengeances. A cela s'ajoute pour Mesdames le désir

1. [Montigny], *Mémoires historiques de Mesdames Adélaïde et Victoire de France*, 3 tomes. Paris, in-12, 1803.

d'être à l'abri des dangers qui les entourent et, en même temps de prêter appui à leur neveu et à sa famille, si, comme tout le fait prévoir, la situation s'aggrave au point de laisser au monarque une puissance illusoire. De concessions en concessions, Louis XVI est au bord de l'abîme dans lequel va s'engloutir la royauté; sa vie et celle des siens seront bientôt les seules épaves à sauver... Le roi le comprend mal, trop tard.

Une correspondance inédite de Madame Adélaïde avec son neveu prouve que l'on se concerta longuement¹. Ces lettres permettent de renouveler la question du départ des princesses; elles sont si importantes que nous donnerons ces documents en entier.

C'est d'abord une missive du 21 janvier 1791; Adélaïde demande à Louis XVI un avis sur le choix d'une résidence :

« Comment puis-je, mon cher neveu, vous exprimer les différents sentiments qui sont dans mon âme? Votre lettre m'a achevée, votre amitié fait mon bonheur et augmente encore, si cela se peut, tous mes regrets de vous quitter. Avant de recevoir votre lettre, j'avais déjà renoncé au projet de Bruxelles auquel j'avais vu tous les inconvénients dont vous me parlez; il reste donc l'Espagne ou Rome. Si vous croyez que nous puissions vous être utiles en Espagne, je ne balance pas un seul instant; mais, si c'est seulement pour l'argent, Rome devant être beaucoup meilleur marché, si je trouve quelqu'un qui puisse faire des avances et attendre des moments plus heureux, je crois que ce lieu-là serait sujet à

1. Archives Nationales, C, 221.

moins d'inconvénients ; et peut-être, même de là, pourrions-nous vous être utile pour l'Espagne. Si vous n'avez donc pas d'autres raisons de préférence que pour l'argent, je vous demande trois jours pour faire mon choix, mais toujours soumis à ce qui pourra vous être plus utile et plus agréable, c'est de quoi vous êtes, j'espère, bien persuadé. Adieu, mon cher neveu, pardonnez-moi si je suis troublée, mon amitié pour vous, seule, en est cause. Conservez-moi la vôtre, elle fera mon soutien et mon bonheur. »

Quatre jours après, nouvelle lettre. Adélaïde discute et fait bien voir que, en dépit des conseils sollicités, elle tient à aller à Rome ; Mesdames y ont un ami sûr, le cardinal de Bernis, tandis qu'à Madrid elles trouveraient une nièce indifférente, la fille de la duchesse de Parme, Doña Maria Luisa, épouse de Charles IV, dont les aventures bruyantes ne sont point faites pour attirer les filles de Louis XV.

« Mon cher neveu, j'ai trouvé mon homme qui prend l'engagement de faire toucher à Rome l'argent dont nous avons besoin pendant tout le temps que les paiements ici ne seront point interrompus, et, s'ils venaient à l'être, à faire des avances jusqu'à la concurrence de 1 200 000 livres, si notre voyage se prolonge, ce qui, j'espère, n'arrivera pas. Ainsi, avec votre agrément, je préfère l'Italie à l'Espagne pour bien des raisons : la première, parce qu'il faudrait négocier avec l'ambassadeur, ce qui serait long ; 2° je ne sais pas trop comment j'y serais reçue, étant fort négligée de la reine depuis dix-huit mois ; elle ne m'écrit que rarement, depuis plusieurs mois je lui ai écrit trois lettres, je n'en ai eu aucune réponse, pas même au jour de l'an. Si elle nous rece-

vait, ce serait toujours en cérémonie, et nous y serions sous notre nom. Nous serions peut-être accablées de Français qui nous persécuteraient pour entrer au service d'Espagne, je ne pourrais le leur refuser, et je deviendrais très importune. Notre dépense serait beaucoup plus considérable. Si nous étions à la charge du roi d'Espagne, outre que cela ferait grogner tout le pays, j'avoue que je serais humiliée, encore plus pour vous que pour moi ; on nous y verrait de très mauvais œil. Ainsi tout me porte à désirer Rome. Cependant, malgré toutes mes raisons, je me soumettrai, comme de raison, à ce que vous déciderez ; mais j'avoue que le temps qu'il faudrait pour négocier me fait redouter ce parti là, et l'incertitude de la manière dont nous y serions traitées. Si le jour où nous irons dîner à Paris vous est égal, nous irons samedi prochain [28 janvier]. Je compte vous apporter l'arrangement de la personne qui veut bien nous prêter, afin que vous autorisiez ma signature de la vôtre. Je ne vous répète point combien je suis fâchée, mon cher neveu : ma tendresse pour vous doit vous en être un bien sûr garant.

« Embrassez, je vous prie, la reine pour moi. Je ne lui écris pas pour n'être pas importune en rabâchant toujours la même chose. Vous lui montrerez mes lettres. »

Très sagement, Mesdames voulurent éprouver l'opinion publique et firent savoir qu'elles avaient l'intention de quitter la France. Elles préparaient les voies à une tentative plus importante dont on parlait déjà. Fersen, au début de février, écrivait au baron de Taube : « Si le roi de France sortait de

Paris, *ce qui arrivera probablement...* » Mesdames, en obtenant une autorisation officielle de l'Assemblée, créaient un précédent... Elles entendaient partir munies d'un sauve-conduit en règle, fortes des lois nouvelles qui leur assuraient la liberté et l'indépendance.

« Je ne puis vous dire, mon cher neveu, écrit Adélaïde le 3 février 1791, combien je suis touchée des inquiétudes que vous me marquez au sujet de notre départ. Je m'attendais à tout le bruit qu'on a fait, et qu'on chercherait à nous effrayer, mais notre parti est pris là-dessus. Nous avons désiré que le voyage fût publié afin de laisser passer le premier moment d'effervescence. Je ne doute nullement non plus qu'on ne cherche à en produire de même dans les provinces par où nous devons passer, mais elle tombera aussi. Je reconnais bien votre amitié pour nous dans les précautions que vous avez prises, je ne doute pas de leur succès. Si vous le jugez nécessaire, je retarderai de quelques jours, mais je vous demanderai le plus grand secret là-dessus, sans cela ce serait toujours à recommencer.

« Vous êtes bien sûr, mon cher neveu, que c'est avec le plus grand regret que nous nous éloignons de vous, et que nous avons pris notre résolution ; il m'a fallu des raisons aussi fortes que celles que je vous ai déjà dites, celle de ma religion, pour prendre ce parti si cruel à mon cœur. J'aurais cédé à toutes les autres, et ma tendresse pour vous l'aurait encore emporté, ainsi que je l'ai bien prouvé dans plusieurs occasions, mais dans celle-ci, nous devons les sacrifier à notre religion... »

Le 6 février, Adélaïde, qui, sans doute, n'a reçu

aucune réponse, reprend sa défense presque dans des termes identiques. « Si la municipalité vient, ajoutez-elle, je leur (*sic*) dirai la même chose [ma religion me dicte ce que je dois faire], et je ne vois pas à quel titre on me refuserait ce qu'on accorde à tout le monde, ainsi que vous le leur avez dit et rappelé les *Droits de l'homme* (*sic*). D'ailleurs, tous les arrangements étant faits, faut-il que l'Europe sache que la liberté n'est que pour la licence ? »

Le ministre de l'Intérieur, Delessart, sur l'ordre de Louis XVI, avertit les autorités des grandes communes. Dans une dépêche du 9 février « au Directoire du département de la Côte d'Or », il trace l'itinéraire que suivront les princesses : route de l'ancienne province de Bourgogne à Lyon, par Pont-de-Beauvoisin ou Genève. « S. M., dit le ministre, m'a chargé de vous prévenir de leur passage, afin de vous mettre à portée de prendre les mesures convenables, et de donner des ordres nécessaires pour leur faire trouver toutes les facilités dont elles pourront avoir besoin ¹. » Delessart donnait la liste des personnes qui devaient accompagner les tantes du roi ; la suite de Madame Adélaïde comprenait la duchesse de Narbonne et le comte de Narbonne ; celle de Madame Victoire, le comte et la comtesse de Chastellux ; chacune des princesses avait quatre femmes de chambre, deux valets de pied, un médecin et un écuyer, ce qui faisait vingt personnes.

Ce départ occupe tout le monde ; c'est un événement. On ne parle que de Mesdames, on les juge : Madame Victoire passe pour « bonne et bien-

1. Archives Nationales, C. 58.

faisante », Madame Adélaïde n'est pas populaire, elle passe pour « hautaine, fière, impérieuse¹ ». On leur prête l'intention d'emmener le Dauphin « dans un fond de voiture, un autre enfant de son âge et de même figure devant lui être substitué² ». Le fils de M. de Saint-Sauveur est même désigné, car il ressemble au Dauphin, comme devant prendre la place du fils de Louis XVI. Les vingt personnes qui ont été nommées pour les suivre se multiplient étrangement. « Deux mille gentilshommes doivent accompagner les fugitives à la frontière ! » Les Jacobins, les Cordeliers s'agitent; ils n'ont pas encore d'autres armes que l'ironie. « Le roi, disent-ils, en voyant ses parents l'abandonner ainsi, peut en concevoir un chagrin profond, et ce chagrin peut le conduire au tombeau...³ » Ils envoient les femmes des Halles aux Tuileries et composent pour elles un long discours. Ils disent leurs regrets d'avoir vu les princes partir (le comte d'Artois et Condé); ils réclament leur retour : « Nous les fêterons, Sire, dès qu'ils paraîtront auprès de votre personne chérie, et notre amour pour vous rejaillira sur eux. Que votre bonne Majesté ne souffre pas que ses tantes... vous abandonnent encore... Si elles obtiennent, de votre respect pour la Déclaration des Droits de l'Homme, l'arrêt de leur absence sous le nom de permission, elles partiront paisiblement... Mais si elles sont poursuivies par le remords de vous avoir quitté, qu'elles se souviennent que nous avons essayé de le leur avoir épargné. Et nous, Sire,

1. Lescure, *Correspondance secrète...*, II, 507-508.

2. *Mémoires de Ferrières*. Paris, in-8, 2 vol., 1822. II, 131.

3. Montigny, I, 179.

votre peuple, nous vous tiendrons lieu de famille...¹ »

A Bellevue, à Sèvres, à Meudon, les patriotes sont inquiets, ils croient que les tantes du roi « vont opérer une contre-révolution ». On parle de mettre le feu à leur château².

Madame Adélaïde, en dépit de cette effervescence, ne se lasse pas. « Tous les mouvements que l'on a cherché à exciter, écrit-elle au roi le 10 février, ne nous font pas changer d'avis, mon cher neveu, comme vous pouvez bien croire. Mais on répand avec affectation que vous désapprouvez notre voyage, que vous avez cédé seulement parce que vous avez cru ne pouvoir vous y opposer; ils ont pris ce moyen parce qu'ils ont senti que c'était le seul qui pût leur donner un prétexte à une résistance à laquelle ils n'ont nuls droits. Je vous demande en grâce de vouloir bien m'écrire que vous avez approuvé notre voyage, malgré la peine que vous avez d'être ce temps-là sans nous voir; que vous espérez bien que l'absence ne sera pas longue; que, toute l'Italie étant prévenue de notre arrivée, nous ne pouvons retarder ni changer notre résolution, sans produire un mauvais effet; que vous connaissez et approuvez nos motifs, qu'ils sont purs et bien éloignés de chercher le trouble et de les (*sic*) fomenter. Voilà, à peu près, les choses que je désirerais que vous m'écrivissiez et que vous m'autorisassiez de montrer votre lettre, s'il en est besoin. [La tyrannie du subjonctif en un pareil moment!]

« *Cette lettre est pour vous seul, comme vous croyez*

1. *Ibid.*, 180-182.

2. Rémond à Marchais, 6 février 1791 (Archives de Seine-et-Oise, L. I, m. 407).

bien, mais j'en ai une autre toute prête au cas où vous ayez besoin ou volonté de la montrer, et à laquelle vous me répondrez à peu près les mêmes choses que je vous demande de répondre, *et d'après cela vous brûlerez bien vite celle-ci*. A la fin de votre lettre en P. S., vous me manderez de vous envoyer le C^{te} Louis [de Narbonne] ou M. de Chastellux lorsque nous serons arrivées à Chambéry; que vous aimeriez mieux le C^{te} Louis parce qu'il est plus jeune et ira plus vite. »

Sur ces entrefaites, arrive la réponse du Directoire du département de la Côte-d'Or qui refuse de prendre « des mesures extraordinaires », disant que « le projet, formé par *des dames* qui tiennent de si près au Roi, de quitter la France dans un moment où l'Assemblée Nationale et le Roi ont jugé nécessaire de développer de grands moyens de défense, devait donner plus de confiance aux bruits qui menacent la tranquillité du royaume » (15 février 1791)¹.

Cependant l'affaire est portée devant l'Assemblée. La section de Mauconseil en a pris l'initiative et entraîne d'autres sections. L'abbé Mullet, ancien prêtre régulier de Saint-Victor, président du corps municipal, est délégué auprès de Mirabeau, président de l'Assemblée. L'abbé sonne l'alarme et demande une loi qui *fixe les devoirs* de la famille royale. Mirabeau répond à l'orateur en termes alambiqués et, au nom de la liberté, défend la cause de Mesdames².

1, Archives Nationales, C. 58.

2, Montigny, I, 114-132.

A cette nouvelle, les princesses envoient à leur neveu la lettre dont il est question plus haut, la lettre qui pourra être montrée : « 17 février 1791. Notre tendresse pour vous, mon cher neveu, et notre sentiment patriotique, dont nous ne nous sommes jamais écartées, doivent être connus depuis trop longtemps pour que nous puissions être affectées de ce qui a été dit hier à l'Assemblée; mais, d'après la délibération prise, ou on décidera que nous sommes, comme tout le monde, soumises à la loi, — et cette décision sera en notre faveur, puisque la loi prononce la liberté de l'homme — ou on décidera que vous devez avoir une autorité directe sur toute votre famille. Vous nous avez déjà donné votre permission pour voyager, je vous demande celle de partir. Vous connaissez nos motifs et la pureté de nos intentions, vous les avez approuvés. C'est à notre grand regret que nous nous éloignons de vous, mon cher neveu; vous connaissez assez notre tendresse pour n'avoir pas besoin de cette nouvelle assurance: tant que nous vivrons, nous conserverons ces sentiments dans notre cœur.

« Marie-Adélaïde,

« Victoire. »

Le temps presse. Madame Adélaïde, sans attendre les décisions de l'Assemblée, sans s'inquiéter des dangers qu'elle va affronter, fait ses derniers préparatifs. On a dit que Mesdames emportaient des millions: elles ne partent qu'avec la promesse illusoire de trouver de l'argent à Rome, et ont si peu de ressources que, le 18 février, elles veulent emprunter 200 000 livres sur la terre de Louvois. La duchesse de Narbonne écrit ce même jour à Aillot

de Mussey, trésorier des princesses : « Il faut absolument que cette affaire soit terminée très promptement¹. » Il est probable que l'emprunt ne fut pas fait et que Mesdames rassemblèrent à la hâte quelques milliers de livres.

On a dramatisé à plaisir la scène du départ ; on a parlé de hordes menaçantes qui s'avancent vers la grille de Sèvres (parc de Bellevue), d'une « forêt de torches » qui, au loin, éclairent la nuit, d'un souper interrompu, de l'émotion d'Adélaïde et de Victoire qui s'embrassent « comme si elles allaient mourir », de l'absence d'équipages, d'une clef introuvable, etc., etc. C'est de la pure fantaisie².

Adélaïde, toujours énergique, toujours maîtresse d'elle-même, vient de se décider à quitter Bellevue. Depuis les journées d'octobre, son attitude n'a pas changé ; la princesse ne révèle pas ses impressions — elle craint extrêmement d'être devinée, dit Moreau³, — sa sœur, au contraire, voit tout en noir, mais elle se laisse conduire. Adélaïde a du courage pour deux. Aussi, le premier soin de la fugitive est-il d'annoncer sa détermination à Louis XVI. Si Bellevue avait été pris d'assaut, aurait-elle eu le temps de rédiger cette lettre, au moment du départ ? « Je suis au désespoir, mon cher neveu, que les circonstances me forcent de partir beaucoup plus tôt que nous n'avions eu intention ; je me faisais un vrai plaisir d'aller demain vous voir et prendre congé de vous et de la Reine, ainsi que je vous l'avais dit, mais

1. Archives Nationales, T, 381 (papiers d'Aillot de Mussey).

2. Costa de Beauregard, *Le Roman d'un royaliste*, in-8, Paris, 1896, p. 227-229. Ce livre tient du roman plus que de l'histoire.

3. II, 453.

nous nous trouvons dans l'indispensable nécessité de partir tout de suite. Conservez-moi votre amitié, donnez-moi quelquefois de vos nouvelles, elles feront toute ma consolation dans une absence qui me coûte plus que je ne puis dire. J'espère que vous en êtes bien sûr ainsi que de toute ma tendresse pour vous, mon cher neveu, qui est inexprimable.

« Marie-Adélaïde.

« Embrassez bien la reine de notre part à toutes les deux et dites lui combien nous sommes désolées de ne pouvoir pas la voir, comme nous le lui avons dit, et que nous l'aimons de tout notre cœur. Nous partons dans le moment. »

La lettre est datée du 19 février 1791. Avec quel plaisir y voit-on, en post-scriptum, à l'adresse de Marie-Antoinette, ces quelques paroles affectueuses qui font oublier l'aigreur des tantes pour la Dauphine et pour la Reine !

Le départ avait été fixé au lundi 20 février, mais l'*indispensable nécessité* dont parle Madame Adélaïde, c'est la menace des orateurs démagogues d'aller chercher « *les vieilles* » et de les ramener à Paris¹ ; ils se fient à la date indiquée et, quand ils arrivent au château, ils ne trouvent personne. Les faits sont affirmés par Madame Élisabeth et M^{me} de Tourzel, mieux renseignées que des compilateurs qui souvent lisent de travers et imparfaitement.

« Elles [mes tantes] ont eu un courage extrême, écrit la sœur de Louis XVI à l'abbé de Lubersac, au moment de leur départ : heureusement elles se sont

1. C^{ssé} de Boigne, I, 90.

décidées promptement, car les poissardes se sont emparées de Bellevue peu de temps après ; et je crois qu'elles y sont encore, mais elles n'y font point de dégâts¹ » (22 février).

Les poissardes étaient la plupart du temps des révolutionnaires déguisés, aussi M^{me} de Tourzel² peut-elle dire : « Des *hommes* de la lie du peuple arrivèrent à Bellevue ; mais Mesdames étaient parties. Ils y firent peu de dégâts et se contentèrent de boire, manger, et se coucher dans les fauteuils de l'appartement. »

Les princesses prennent la route de la Croix de Berny à dix heures trois quarts du soir, le dimanche 19 février. Elles relayent sans encombre le lendemain à Fontainebleau, et partent pour Moret. Les portes de cette ville ne s'ouvrent pas sans peine. Mesdames doivent montrer leurs *papiers* : un passeport signé du roi et contresigné de Montmorin, ministre des Affaires étrangères, portant que les princesses vont à Rome et la Déclaration de la municipalité de Paris qui reconnaît à « des *citoyennes* le droit de se promener dans les parties du royaume qui leur paraissent le plus agréables. » La différence des deux pièces, dont l'une annonce un voyage en Italie et l'autre une simple excursion en France, semble suspecte aux officiers municipaux de Moret, prévenus par des émissaires de Paris ; ils déclarent retenir Mesdames et leur suite jusqu'à nouvel ordre de l'Assemblée. On parlemente. Les princesses défendent leurs droits. La foule assemblée autour des

1. A. de Beauchesne, *Vie de Madame Élisabeth*, II, 430-431.

2. *Mémoires de M^{me} de Tourzel*, Paris, 2 vol. in-8, 1883, I, 242.

voitures s'irrite ; alors « deux voix rauques s'écrient successivement : à la lanterne, à la lanterne, ces b.....s là, si elles raisonnent encore ! » La garde nationale du lieu enhardit les énergumènes ; mais cent chasseurs du régiment de Hainaut, qui veillent à distance, accourent les armes à la main, dissipent la populace et font ouvrir les portes. Les chevaux, excités par les coups et les claquements de fouet, entraînent rapidement les berlines¹.

L'itinéraire est changé. Mesdames traversent Sens, où elles ne sont pas inquiétées comme l'avait été la duchesse de Polignac en 89 et où elles s'arrêtent peut-être pour prier, dans la cathédrale, sur la tombe de leur frère, le Dauphin ; elles se dirigent par Villeneuve-le-Roy, Joigny et Bassou vers Auxerre ; elles y couchent, le 21, à l'hôtel des Couronnes. Puis, suivant les vallées de la Cure et du Cousin, elles passent non loin de Chastellux². Impossible aux maîtres de ce domaine de s'arrêter chez eux. Il faut fuir au grandissime galop, doubler les étapes, comme le jour précédent.

À Saulieu, ville de la Côte-d'Or, il y eut comme à Moret « quelques petites difficultés » qui furent bientôt aplanies, grâce « à la sagesse des officiers municipaux ».

Mais, à Arnay-le-Duc, les princesses sont prisonnières. Les autorités pleines de zèle et de civisme, averties par les Jacobins, arrêtent les voyageuses.

1. Montigny, I, 163-188.

2. La route que Mesdames suivirent après Auxerre a subi de grandes modifications ; la voie actuelle d'Auxerre à Avallon a été construite de 1840 à 1848. Les princesses toutefois longèrent la vallée de la Cure en sortant de Vermenton et aperçurent celle de Cousin en allant de Lucy-le-Bois à Sauvigny-le-Bois. (Renseignements communiqués par le Comte de Chastellux).

On trouve dans le passeport un nouveau vice de forme : il est antidaté. Madame Adélaïde aussitôt écrit à Louis XVI : « Je vous envoie M. de Narbonne, mon cher neveu, pour vous instruire de tout ce qui s'est passé depuis notre départ... Nous sommes réduites à rester ici jusqu'à ce que, de concert avec l'Assemblée Nationale, vous nous ayez donné les moyens de continuer un voyage que nous avons entrepris avec votre agrément et votre permission. Un décret sur cela nous paraît absolument indispensable et nous vous prions de nous le procurer. Je charge M. de Narbonne de prendre, d'après vos ordres, toutes les mesures pour assurer le succès d'un voyage que vous n'avez pas désapprouvé. Vous savez la confiance que j'ai en lui et qu'il a justifiée de la manière dont il s'est conduit dans les circonstances un peu difficiles dans lesquelles nous nous sommes trouvées depuis deux jours. Adieu, mon cher neveu, nous vous embrassons de tout notre cœur. »

Cette lettre est certainement du 21 février, jour de l'arrivée de Mesdames à Arnay-le-Duc. Le lendemain, toutes deux écrivent au Président de l'Assemblée Nationale une requête très soumise dont voici le passage essentiel : « N'étant plus, d'après la loi, et ne voulant être que des citoyennes, nous n'avons pas cru devoir prétendre à aucune espèce de distinction ; mais ce titre de citoyennes nous donne les droits communs à tous les citoyens de cet empire : nous les réclamons avec toute la force de la liberté et la confiance que nous avons en la justice de l'Assemblée. Nous vous prions donc, Monsieur le Président, de bien vouloir nous obtenir d'Elle les ordres nécessaires pour nous faire continuer notre route.

Nous sommes avec respect, Monsieur le Président, vos très humbles et très obéissantes servantes¹. » Et les princesses signent, l'une d'une main ferme : *Marie Adélaïde*, l'autre d'une écriture toute tremblante : *Victoire Tériise (sic)*, ne sachant même plus l'orthographe de son nom et oubliant qu'elle s'appelle encore Louise-Marie... Le message fut confié à M. de Boisseuil.

La municipalité d'Arnay-le-Duc était toute disposée à laisser partir Mesdames, mais ce furent les habitants qui, en partie, refusèrent aux voyageuses le droit de sortir. Le peuple était souverain dans ce coin de Bourgogne².

Les princesses reçoivent l'ordre d'entrer chez le sieur Maugras, maître de poste. Elles descendent, raconte M. de Chastellux, au milieu de la foule qui a entouré la maison et y pénètre. Leur présence fait taire un instant les propos malhonnêtes ; un seul homme près de Madame Victoire garde son chapeau sur la tête, et sa physionomie porte « l'empreinte d'une insolente audace ». La princesse se tourne vers lui « avec une noblesse mêlée de bonté :

— Monsieur, lui dit-elle, donnez moi la main, je vous prie, pour monter l'escalier qui est obscur. »

L'homme, « surpris et même ému », s'approche d'elle « avec les plus grands témoignages de respect ».

Il est toutefois permis à Mesdames d'aller loger au presbytère, mais une garde leur est donnée « pour leur sûreté et tranquillité ». Elles yont passer là de

1. Musée des Archives, A, 1209.

2. Archives Nationales, C. 58.

tristes journées. Elles reçoivent quelques visites des gentilshommes du pays, entre autres celles du marquis de Damas d'Antigny, dont la terre de Commarin est à cinq lieues d'Arnay. Des parties de trictrac et de piquet avec le curé abrègent les longueurs de l'attente. Les princesses n'ont aucun bagage, aussi était-on obligé de blanchir leur linge pendant la nuit¹.

Les réclamations de la commune d'Arnay-le-Duc ont agité Paris. A l'Assemblée, le 24 février, on discute l'affaire. Le premier orateur est l'abbé Maury qui prouve qu'on a fait violence aux lois en arrêtant Mesdames; d'autres défenseurs prennent la parole lorsque Gourdon, remarquable seulement par sa taille gigantesque et sa grosse voix, s'écrie :

« Vous prétendez qu'il n'existe point de loi, et moi je soutiens qu'il en existe une... C'est le Salut du peuple !

— Le Salut du peuple, répond Mirabeau, ne peut dépendre du voyage que Mesdames feront à Rome. Tandis qu'elles se promèneront près des lieux où fut jadis le Capitole, rien n'empêchera notre liberté de s'élever à son faite. »

Camus intervient : il est d'avis qu'une députation invite le roi à ne point permettre aux membres de sa famille de s'absenter avant que Sa Majesté n'ait prononcé sur le projet de Constitution.

Sur quoi, Menou lance une phrase qui met fin aux débats :

« L'Europe, dit-il avec esprit, sera bien étonnée

1. Beauchesne, *Vie de Madame Elisabeth*, I, 350 et *Relation du voyage de Mesdames*, par le Comte de Chastellux, 1 broch. in-8, 1816.

sans doute, lorsqu'elle apprendra que l'Assemblée Nationale de France a passé quatre heures entières à délibérer sur le départ de deux dames qui aiment mieux entendre la messe à Rome qu'à Paris ».

Aussitôt, l'Assemblée décrète « qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur le procès-verbal de la commune d'Arnay-le-Duc, et renvoie l'affaire au Pouvoir exécutif¹. »

Le décret est rendu, mais il faut le mettre en vigueur. Le soir même, des attroupements encombrant les cours et les jardins des Tuileries. Ce sont des mercenaires qui, sans doute, avaient figuré aux journées d'octobre : ils demandent avec d'épouvantables hurlements « que le Roi ordonne à Mesdames de revenir auprès de sa personne ». La garde nationale accourt ; on ferme les grilles. La populace résiste, elle veut parler au roi. Bailly « toujours prêt à céder à la multitude » veut pénétrer dans le château et y conduire lui-même une vingtaine de femmes. Un chef de division et quelques officiers s'y opposent. Bailly seul est admis auprès de Louis XVI.

« Le peuple, dit le monarque, avec une fermeté surprenante, n'est pas fait pour dicter la loi, il est fait pour obéir. »

La Fayette prépare « six canons mèches allumées ». La multitude prend peur et s'enfuit².

Le décret est envoyé au Directoire du département de la Côte-d'Or qui le communique à la municipalité d'Arnay-le-Duc, pour qu'il soit « exécuté ». Mais les magistrats de la petite ville n'entendent pas raison. Madame Adélaïde, une dernière fois,

1. Montigny, II, 5-10.

2. Mémoires de Ferrières, Paris, II, 235-236.

s'adresse à son neveu ; elle lui écrit, le 28 février, en insistant pour que la force armée n'intervienne pas — la princesse plus que jamais est résignée et ne compte que sur son bon droit : « Nous ne savons encore rien de ce que la commune d'Arnay-le-Duc veut faire de nous, mon cher neveu ; il nous est seulement démontré *qu'elle ne veut pas que nous partions*. Toutes ces contrariétés nous font désirer encore davantage de sortir de ce pays-ci pour quelque temps. J'ignore si l'Assemblée Nationale prendra quelque moyen ; si elle s'en rapporte à vous, je vous demande en grâce de ne point employer celui d'envoyer des troupes, qui serait également dangereux et pour la tranquillité publique et pour la nôtre. Nous nous recommandons à vous pour tous les autres. Je vous demande bien pardon de tout l'embarras et l'ennui que je vous cause. Je vous embrasse, mon cher neveu, de tout mon cœur.

« MARIE-ADÉLAÏDE. »

Le Directoire de la Côte-d'Or siège la nuit entière pour rédiger une proclamation adressée à la commune d'Arnay-le-Duc. « Le décret du 24 février, lit-on dans ce document, est une loi de l'État : il déclare que les tantes du Roi sont libres de voyager ; et cependant vous mettez obstacle à leur voyage : vous êtes donc violateurs de la loi... Mettez un terme à votre égarement¹. » En attendant, Arnay-le-Duc est en armes. L'émeute gronde sous les fenêtres du presbytère... Mais la municipalité cède enfin. Les princesses peuvent partir le 3 mars, après onze jours de captivité.

Cette aventure fut l'occasion de calembredaines

1. Archives Nationales, C, 64.

publiées et par les journaux révolutionnaires et par les gazettes royalistes.

« Tout ce que vous possédez, écrivait Gorsas, au moment du départ de Mesdames, dans son *Courrier des 83 départements* (9 février 1791), depuis votre château de Bellevue jusqu'à vos dentelles, jusqu'à vos chemises (pardonnez-moi le mot) ne vous appartient en aucune façon. » A quoi les feuilles contre-révolutionnaires répliquèrent que les princesses étaient retenues à Arnay-le-Duc comme accusées d'avoir pris *les chemises à Gorsas*. Et c'étaient des couplets sur l'air : *Rendez-moi mon écuelle de bois* :

Donnez nous les chemises
 A Gorsas ;
 Donnez nous les chemises.
 — Avait il des zemises,
 Gorsas ;
 Avait il des zemises ?

répondait Madame Victoire qui zézayait.

La même scène était transposée au profit de Marat. On faisait dire aux municipaux d'Arnay, « ci-devant le Duc », munis de « leur civisme et de leurs perruques » :

Il en avait trois grises,
 Marat ;
 Il en avait trois grises,
 Avec l'argent de son fatras
 Sur le Pont-Neuf acquises.
 Cherchons bien les chemises
 A Marat ;
 Cherchons bien les chemises,
 C'est pour vous un fort vilain cas
 Si vous les avez prises.

Une caricature anonyme, mise en frontispice au tome premier des *Sabbats jacobites*, illustre l'arrestation de Mesdames à Arnay-le-Duc. On y voit les officiers municipaux inventoriant le linge contenu dans les bagages des princesses, et y cherchant les fameuses chemises.

Les pamphlets abondèrent. Ils ne sont guère spirituels. On publia : *Le Maréchal de Logis de Mesdames partant pour la Terre Sainte*¹, quatre pages pleines de sottise où le libelliste plaisante les princesses sur les longues heures qu'elles passent à dormir, et la *Route qu'ont pris (sic) Mesdames pour sortir du royaume*², sorte de poème en prose assez grossier ; on y lit des plaisanteries comme celle-ci : « Trente-deux sections et tous les bons citoyens se mettent entre elles [les princesses] et Rome... C'est tout simple. Mesdames, et surtout Madame Adélaïde, veulent user des droits de l'homme... C'est naturel... » Dans ce pamphlet, la suite de Mesdames est de *quatre vingts personnes*, et leur pécule de *douze millions*. Il n'en coûtait rien d'inventer ; et le peuple croyait ce qu'on lui disait, n'était-ce pas suffisant ? Puis ce fut la *Lettre b.....t patriotique de la mère Duchesne à la Reine sur le départ et arrestation de Mesdames*, suivie d'une *seconde lettre b.....t patriotique de la mère Duchesne où elle fait ses adieux à Mesdames*³, avec, au début, cette parodie d'une romance :

Adieu donc, belles françaises ;
Vous perdra-t-on pour toujours ?

1. Bibliothèque Nationale, Lb. 39. 4629.

2. *Ibid.*, Lb. 39. 4630.

3. *Ibid.*, Lb. 39. 9737.

Vous quittez la Seine et l'Oise
 Pour Rome et ses alentours.
 Ah ! revenez, dissipez
 Les chagrins que vous nous causez.
 Adieu donc, etc.

Le pamphlet le moins ennuyeux est une comédie en trois actes et en prose intitulée « *Les intrigues de M^{me} de Staël...* à Paris. Et se trouve au boudoir de M^{me} de Staël¹. » Il est particulièrement dirigé contre M. de Narbonne qui passait pour avoir quelque regret de quitter la spirituelle ambassadrice de Suède, fille de Necker.

Cette comédie met en scène Louis XVI, nommé l'Exécutif ; Narbonne, traité d'intrigant sans cervelle ; le baron de Staël, jouant les Georges Dandin, satisfait « d'avoir un peu de philosophie et d'être né dans les glaces du Nord ». On voit M^{me} de Staël coquetter avec Barnave, les deux Lameth, Mirabeau, Camus et leur offrir, à tour de rôle, ses faveurs. Elle organise une émeute pour retenir son cher Narbonne. Voici un bout de dialogue qui donnera une idée du ton de cette satire royaliste :

« M^{me} DE STAËL. Quoi, vous n'êtes pas descendu d'abord chez moi ?

« NARBONNE. J'avais une lettre de Mesdames à remettre au Roi, c'est par là que j'ai commencé.

« M^{me} DE STAËL. Toujours le Roi le premier ! Cette marche est-elle constitutionnelle ! Ne fallait-il pas d'abord venir vous concerter avec l'amour ?

« NARBONNE. J'ai craint de troubler votre sommeil.

« M^{me} DE STAËL. Amant peu délicat ! que vous

1. Bibliothèque nationale, Lb. 39. 4631.

connaissez mal les angoisses de mon cœur... Ah ! Narbonne, quelle Romaine vaut mieux que votre chère ambassadrice ? Quelle sujette du Pape vous satisfera mieux qu'une fille de Calvin ? »

Mais laissons-là les intermèdes comiques. Suivons les princesses, plus mortes que vives après leurs alertes ; Madame Victoire ne cesse de pleurer ; Madame Adélaïde, toujours rentrée en elle-même, paraît insensible. Elles passent par Châlon et arrivent à Lyon, le 5 mars. Là, leurs craintes redoublent.

A la porte de la ville, leurs voitures sont escortées par la garde nationale. On entend quelques huées, surtout à la place du Change ; au pont de pierre de la Saône, un « particulier » crie : *Vivent le Roi et la famille royale !* non sans être poursuivi. Au relais, le vieux général de Choisy se présente pour rendre ses devoirs aux princesses et les rassurer. Madame Adélaïde le fait monter sur le marche-pied de sa voiture et lui dit à l'oreille :

« Est-ce que nous allons être arrêtées, passerons-nous ? »

— Oui, Mesdames, répond le général très haut de façon à être entendu de tous, vous êtes libres, et très libres, les hommes armés qui entourent vos voitures sont ici pour votre défense et ce bon peuple est venu pour vous voir et vous plaindre. »

Une femme que ces paroles impressionnent dit :

« Oui, mes bonnes dames, c'est bien vrai, et je vous aimons bien. »

A la place Bellecour et au pont « qui conduit en Dauphiné », la foule grossit mais garde le plus grand silence. Enfin, à l'extrémité du faubourg, un détachement de vingt-quatre chasseurs de Bretagne, que

le général de Choisy avait prévenu, accompagne les princesses jusqu'à une lieue de Lyon. Elles reprennent courage ; à La Verpillière, on s'arrête pour la nuitée ¹.

Elles approchent du but ; à Pont-de-Beauvoisin, les voyageuses subissent les dernières manifestations hostiles tandis que, de l'autre côté de la rive, en terre sarde, retentissent des salves de bienvenue. « Je ne puis vous dire, écrit Madame Adélaïde à la marquise d'Osmond, ce que j'ai éprouvé au Pont-de-Beauvoisin ; du côté de la France, huées, des mines affreuses ; la séparation passée, des cris de « vivent Mesdames » et des battements de main. Cette différence est bien sensible à qui a voyagé il n'y a seulement que cinq ans, dans les provinces. Se croire en pays ennemi chez soi, et chez soi chez l'étranger, fait une impression impossible à rendre, ni à exprimer ². »

Les princesses avaient encore dans les oreilles les paroles injurieuses, les exclamations : *qu'elles sont vieilles ! qu'elles sont laides !* lorsque ces coups de canon, ces vivats leur apprennent qu'elles se trouvent en sûreté...

Elles arrivent enfin à Chambéry, le dimanche 6 mars, à trois heures et demie de l'après-midi. Descendues chez l'archevêque de Paris, elles avertissent aussitôt le roi de Sardaigne qui a été fort inquiet. A un bal que Victor Amédée III donne le lendemain, lecture est faite par le roi lui-même à ses invités de la lettre d'Adélaïde ³.

1. *Relation* (Collection Fromageot).

2. C^{ms} de Boigne, I, 445 (Appendice).

3. Aff. Etr. Turin, 269, f^o 222, Choiseul à Montmorin, 9 mars 1791.

Mesdames se reposent trois jours. Les émotions, les fatigues les ont abattues, mais elles respirent, tout en redoutant, par cette saison rigoureuse, le passage du Mont-Cenis. « Il fallait, écrit la comtesse Roger de Damas, dans ses Mémoires inédits, se faire porter dans des chaises à porteurs et transporter sur des traîneaux les voitures démontées. Tout avait été préparé avec le plus grand soin par les ordres du roi de Sardaigne et Mesdames trouvèrent partout, sur leur route, jusqu'à Turin, les traces d'une prévoyance attentive et tous les hommages qu'elles devaient s'attendre à recevoir d'un prince allié de si près à leur maison¹. » A Lanslebourg, elles sont accueillies par le baron de Choiseul, ministre de France à Turin ; à la Novalesse, c'est leur neveu d'Artois qui vient à leur rencontre ; à Rivoli, elles trouvent le prince de Piémont et sa femme : Madame Clotilde de France, puis la comtesse d'Artois et ses deux enfants : le duc d'Angoulême et le duc de Berry. Tous les représentants de la famille royale qui ont franchi les frontières sont là. Les princesses n'ont pas vu Madame Clotilde depuis 1775, époque de son mariage ; quant au comte d'Artois, il a quitté Versailles le premier de tous, le 17 juillet 1789. Encore que cette réunion sur une terre étrangère, et dans des circonstances si pénibles, fût bien triste, elle avait quelque douceur ; elle faisait oublier aux fugitives les avanies et les dangers de leur périlleux voyage à travers les provinces françaises².

Le samedi 12 mars, Mesdames entrent dans Turin

1. Archives du Comte de Chastellux.

2. Aff. Etr. Turin, 209, f° 223, Choiseul à Montmorin, 16 mars 1791.

au milieu d'une grande affluence ; plus de mille carrosses et une foule de gens à pied leur font cortège dans l'avenue de Rivoli, jusqu'au palais royal. Le soir, elles vont dans une maison qui leur a été préparée — c'est celle où avait logé le prince de Condé. Les jours suivants, on leur présente les ministres étrangers « en corps », puis les nombreux émigrés français, et la noblesse du pays. Le roi leur fait une visite particulière.

Une semaine après, le samedi 26 mars, Mesdames quittent Turin pour Parme. Leur neveu Ferdinand, marié à une sœur de Marie-Antoinette, les y attendait avec impatience, beaucoup plus tôt. Mais une indisposition de Madame Victoire a fait changer trois fois les ordres relatifs au départ et aux services de la route. Les princesses couchent à Tortone, le 26, et à Plaisance, le 27. « L'Infant, qui n'a dans cette ville qu'un palais inhabité, écrit le comte de Flavigny à Montmorin, l'a fait meubler avec magnificence pour y recevoir Mesdames, ses tantes, et a ordonné que tous les honneurs possibles leur fussent rendus... Leurs Altesses Royales sont allées à la rencontre des Princesses jusqu'au bord du Tarro, où Elles ont reçu Mesdames avec la plus respectueuse et la plus tendre affection. » Sur ce territoire des États de Parme, les maîtres de poste ont eu l'ordre de fournir des chevaux gratuitement. Partout les princesses trouvent la même libéralité. « Cette défense de recevoir de l'argent a été si générale, écrit Flavigny, que Mesdames, ayant fait venir quelques bonnets pour leur usage, les marchands en ont refusé le paiement. » Elles n'en laissent pas moins au départ mille sequins pour la domesticité et cent cinquante

louis pour les chefs de service, sans compter les cadeaux aux gentilshommes. Il y a grandes réceptions à la Cour, et le comte de Flavigny, ministre de France, donne un dîner de cinquante couverts en l'honneur de Mesdames. De Milan, de Venise, accourent des émigrés, désireux de rendre leurs devoirs aux princesses ; les Vintimille, les Barentin, les Montchal, les Polignac, les Guiche, les Calonne, les Bombelle, les Tarente, l'évêque de Saint-Omer, M^{me} d'Osmond, la mère de la future comtesse de Boigne, etc., se donnent rendez-vous à Parme¹.

Les dépêches officielles parlent du chaleureux accueil des Infants. On conduisit les princesses aux châteaux de Sala et de Colorno, dans les environs de Parme, et on leur fit voir toutes les curiosités de la ville : la bibliothèque, magnifiquement aménagée, l'Académie des Beaux-Arts, le théâtre Farnèse, l'imprimerie royale, etc.

La duchesse de Narbonne, dame d'honneur de Madame Adélaïde, fut particulièrement fêtée — elle se retrouvait en pays de connaissance, ayant été attachée à la duchesse de Parme, mère de Don Ferdinand, et ayant vécu de longues années à cette Cour. Son fils Louis était né à Parme en 1755.

L'Infante, aussi bien que son mari, contribua à rendre agréable le séjour de Mesdames, mais cette archiduchesse n'avait pas un caractère aimable. M^{me} Vigée-Lebrun, dans ses *Souvenirs*², nous en a

1. Aff. Etr. *Parme*, 46, f^o 27 et 29, Flavigny à Montmorin, 3 et 18 avril 1791. *Journal* inédit du marquis F.-O. Piazza (archives de Parme, man. Parmense, 1185).

2. I, 141.

laissé un portrait réaliste, autant qu'un portrait de ce peintre peut l'être.

« M. le comte de Flavigny, dit-elle, me présenta à l'Infante, sœur de Marie-Antoinette, qui était beaucoup plus âgée que notre reine et dont elle n'avait ni la beauté, ni la grâce. Elle portait le grand deuil de son frère, l'empereur Joseph II [1790]. Ses appartements étant tout tendus de noir, elle m'apparut comme une ombre, d'autant plus qu'elle était fort maigre et d'une extrême pâleur. Cette princesse montait tous les jours à cheval. Sa façon de vivre comme ses manières étaient celles d'un homme. En tout, elle ne m'a point charmé, quoiqu'elle m'ait reçue parfaitement bien. »

Par Modène et Bologne, les princesses, parties, le 7 avril, de Parme, arrivent, le 16, à Rome. Avant de les suivre dans les États pontificaux, donnons quelques nouvelles assez intéressantes de Bellevue.

Les poissardes avaient envahi le château, le 20 février, au matin, quelques heures après la fuite de Mesdames, mais, nous l'avons vu, sans faire grands dégâts. Elles avaient été chassées le lendemain. Certains Versaillais étaient devenus révolutionnaires en présence de la situation malheureuse qui leur était faite depuis que les événements avaient changé leur ville en désert. Toutefois, la municipalité, très sage, déplorait que l'on ajoutât à ces calamités « une discorde intestine ». Il s'agissait de faire partir les bagages des princesses, et les gardes nationaux qui devaient veiller à la sûreté et conservation du château ne voulurent point obéir à l'ordre de leur chef qui n'était autre qu'Alexandre Berthier, le futur prince de Neuchâtel. Après maintes délibérations

et sommations, le 5 mars, les équipages de Mesdames sortirent de Bellevue et furent reconduits, « accompagnés de la gendarmerie nationale et des troupes de ligne jusqu'aux confins du territoire de la municipalité de Meudon ». La loi avait encore quelque prestige ¹...

1. Archives de Seine-et-Oise, L. I. M. 407.

CHAPITRE X

L'EXIL

Le pape Pie VI avait envoyé à Modène un courrier qui devait se mettre au service de Mesdames. De Bologne, appartenant alors aux États Pontificaux, les princesses prennent la route d'Ancône ; elles s'arrêtent à Pesaro, chez le cardinal Doria qui avait été nonce en France, après quoi elles vont faire un pèlerinage à la Santa Casa de Lorette¹. Arrivées à la fin du jour au bas de la montagne sur laquelle est située cette ville, elles sont conduites à l'église. Une somptueuse réception les y attend et, c'est au son des cloches, qu'elles franchissent le sanctuaire. Après avoir reçu la bénédiction du Saint-Sacrement et chanté un *Te Deum*, elles se rendent chez le gouverneur où elles trouvent « un grand souper froid, des compliments, des parures ». Le lendemain, elles font leurs dévotions « dans cette chapelle, objet d'une vénération toute particulière en Italie ». On leur montre, raconte la comtesse de Damas, « le trésor composé de tous les dons que la dévotion des

1. Aff. Etr. *Parme*, 46, f^o 29, Flavigny à Montmorin, 10 avril 1791.

princes et des fidèles de toutes classes y a réuni depuis plusieurs siècles ; il était alors d'une richesse inouïe ». Il devait être dépouillé en partie quelques années plus tard, lors du traité de Tolentino et, en 1798, les Français le saccagèrent et emportèrent la statue de la Vierge, qui fut restituée.

De Turin, Madame Adélaïde avait adressé, le 15 mars, cette lettre au cardinal de Bernis qui lui offrait l'hospitalité, au palais de Carolis : « Je suis bien fâchée, Monsieur le Cardinal, lui déclare-t-elle, que vous m'ayez prévenue pour écrire ; mais je n'ai pas osé vous mander le projet que nous avons d'aller à Rome. *Depuis que nous sommes libres, nous n'osons plus ni écrire, ni parler, ni même penser. Dieu merci, nous avons retrouvé l'esclavage,* ce qui fait que je vous dirai combien je suis aise de vous revoir, monsieur le cardinal. J'accepte avec le plus grand plaisir la proposition que vous me faites de demeurer chez vous, mon intention était de vous le demander ; *mais je vous demande en grâce que ce ne soit qu'au cas que nous ne vous soyons aucunement à charge.* Sans cela, je m'en retournerai (non pas certainement à Paris). Je pars d'ici lundi, je dois m'arrêter à Parme quelques jours et arriver à Rome vers la semaine de la Passion au plus tard. Je vous demande en grâce d'empêcher qu'on nous reçoive en cérémonie. Nous ne sommes que Mesdames de Joigny et de Rambouillet, deux malheureuses étrangères qui viennent pour avoir la permission de pratiquer leur religion. Ah ! Monsieur le Cardinal, de quelles horreurs n'avons nous pas été témoins ! quels changements dans les cœurs français autrefois si attachés à leurs maîtres !

Combien cela perce l'âme ! et quel moyen d'y tenir ?
Je ne veux plus y penser ¹... »

Ce n'était plus l'ambassadeur de France qui allait recevoir les princesses, c'était l'ami, heureux d'accueillir « les augustes filles de son ancien maître, son bienfaiteur, et les dignes tantes de son souverain ² ». Bernis venait de recevoir ses lettres de rappel, parce qu'il n'avait pas voulu être l'esclave de la Constitution civile du clergé. « Quoique soumis plus que qui que ce soit à tous les décrets de l'Assemblée nationale sanctionnés par le Roi, écrivait-il à Montmorin, le 23 février, je ne puis me dispenser de professer dans un acte authentique et public la Religion Catholique, Apostolique et Romaine, au sein de laquelle je suis né, j'ai vécu et je veux mourir ³. » Il avait refusé de prêter le serment qu'on exigeait de tous les fonctionnaires. C'était la ruine pour Bernis : outre ses émoluments d'ambassadeur, il allait perdre ses nombreux bénéfices, ceux entre autres qu'il tenait de l'archevêché d'Albi dont il était toujours titulaire. Il a quelques compensations : une pension de mille écus par mois lui est servie par l'Espagne, dès le 5 mars 1791.

« L'indigence, écrit-il à Montmorin, quelque affreuse qu'elle soit pour un homme de mon état et de mon âge, ne m'a pas épouventé, et sans savoir ce que la Providence me destine au bout de ma longue carrière, je me jette dans son sein et je m'y trouve heureux et tranquille... A la longue, Monsieur, il

1. Archives Bernis, lettre publiée dans F. Masson, *Le Cardinal de Bernis*, p. 511-512.

2. *Correspondance des Directeurs de l'Académie de France* (Paris, in-8, 1907), vol. XVI, p. 12.

3. F. Masson, *Le Cardinal de Bernis*, p. 444.

m'aurait été impossible de remplir la place qui, d'après vos lettres mêmes, paraissait m'être assurée pour la vie ; je serais devenu suspect, par ma modération, à Paris ou à Rome. Ainsi je ne regrette rien, puisque ma réputation est intacte¹. »

Le comte de Montmorin, ministre des Affaires étrangères, propose au roi la nomination de *M. Louis-Philippe Ségur* comme successeur du cardinal — suivant le nouveau protocole, plus de titre, ni de particule. Ce brillant colonel de dragons, naguère ambassadeur de France à Pétersbourg, a prêté le serment constitutionnel, dans la semaine de sa nomination, devant le Conseil général de la municipalité à Paris ; comment sera-t-il accueilli à Rome ? Il part quand même, assumant la tâche ingrate de faire accepter par Pie VI la Constitution civile du clergé et l'annexion du comtat d'Avignon, lorsque, à Florence, il apprend le refus du Saint-Siège de reconnaître « l'ambassadeur de la Révolution ». Il rebrousse chemin².

Bernis n'en reste pas moins l'ambassadeur de Mesdames. Il fait tous les préparatifs nécessaires, afin de « recevoir convenablement d'augustes princesses ». Il aménage son palais, qui cessera d'être à lui, et se réfugie au troisième étage. Il loue vingt chambres, pour les gens de la suite, dans une maison en face de la sienne.

Le cardinal s'inquiète de tout, il correspond avec Flavigny, et lui fait une série de questions : « Avec qui mangent Mesdames ? demande-t-il, font-elles gras

1. Aff. Etr. Rome, 913, f^o 331, Bernis à Montmorin, 30 mars 1791.

2. F. Masson, *Le Cardinal de Bernis*, p. 507. *Souvenirs du comte Louis-Philippe de Ségur*, préface du marquis de Ségur, Paris, in-8, 1909, p. 21.

ou maigre ? Ont-elles un cuisinier, leurs gens d'office ? donnent-elles de l'argent à dépenser aux sous-ordres de leur maison ? quelle est leur nourriture ordinaire, l'heure de leurs repas, de leur coucher, de leur lever ? quel est le jeu qui les amuse ? Une liste exacte des personnes qui composent leur suite est nécessaire, afin que, dès leur arrivée, tout le monde puisse être logé et nourri. Les voitures qui les conduiront à Rome pourront-elles leur servir dans la ville ? Quel est le nombre de chevaux de poste nécessaire pour leur service dans la route ? »

Bernis ne savait rien du départ précipité de Bellevue. Il ne se doutait pas à quel point les temps étaient changés !

Il se rend à Monterosi, à trois postes de Rome, accompagné du chevalier d'Azara, ministre d'Espagne, et de Ménageot, le directeur de l'Académie. Girodet, dans une lettre à son ami Gérard, mande la nouvelle de très républicaine façon : « Le Bernis, le Ménageot et tous les patriotes de cette force ont été au-devant à une quinzaine de lieues et ils sont rentrés comme en triomphe. » Quand le cardinal revoit les princesses, l'émotion est si forte qu'elle le rend muet et attendrit son cœur « jusqu'aux larmes ». Après un entretien d'une heure il remonte en voiture, précédant les voyageuses, pour les accueillir au seuil de son palais.

Aux environs de Rome, une foule attend le cortège, tout le monde veut voir les princesses et leur faire fête. « La quantité de carrosses et de peuple dans la ville et dehors était si considérable qu'à peine

leur voiture pouvait aller au pas. » Mesdames entrent par la *Porta del Popolo*. Un de leurs postillons, raconte Girodet (qui, malgré son civisme, est allé, comme les autres, voir « l'entrée de la cohue aristocratique »), chante machinalement en faisant claquer son fouet : *O crux, ave, spes unica*. Et l'artiste d'ajouter : « il ne savait pas dire si vrai ».

Au palais de Carolis, le cardinal présente à Mesdames la princesse Santa Croce, nommée par Pie VI pour les accompagner pendant leur séjour, et ce sont aussitôt les dignitaires qui viennent complimenter les illustres visiteuses. « Sur le champ, le Pape envoie... M. le prélat Pignatelli, son maître de chambre. Un instant après, M. le Cardinal de Zelada, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, vient leur rendre ses respects, et successivement les personnes les plus considérables (soit cardinaux, ambassadeurs, ministres étrangers, principaux prélats, grands seigneurs, grandes dames) envoient leurs premiers gentilshommes ou se présentent elles-mêmes à la porte pour marquer aussi leur empressement et leurs respects...¹ »

Enfin est servi le dîner qui est « tel que le magnifique cardinal savait les ordonner dans les temps de sa plus grande splendeur », sans doute l'un de ces dîners dont, vers 1827, on parlait encore à Stendhal et qui inspirent au psychologue cette réflexion : « à Rome, le cardinal de Bernis est une figure héroïque² ».

Le lendemain, le dimanche 17 avril, vers sept

1. *Lettres adressées au baron François Gérard*, Paris, in-8, 2 vol., 1886, I, 165-166 ; *Correspondance des Directeurs...*, p. 20.

2. *Promenades dans Rome*, Paris, in-8, 2 vol., 1829, II, 126.

heures du soir, Mesdames se rendent chez le cardinal neveu, Braschi, où sont assemblés tous les cardinaux. On leur offre des rafraîchissements, après quoi elles sont introduites chez le Pape qui sort de sa chambre pour leur souhaiter la bienvenue ; il s'empresse de relever Madame Adélaïde qui s'est jetée à ses genoux et empêche Madame Victoire de se prosterner. L'audience dure « vingt-deux minutes » ; les princesses passent la soirée chez le cardinal Zelada, chez qui elles trouvent réunie toute la noblesse romaine.

Une eau-forte italienne, qui doit faire partie d'une suite de pièces relatives au pontificat de Pie VI, représente cette réception. La scène se passe dans la salle du trône ; le pape est debout, à ses pieds Mesdames agenouillées reçoivent sa bénédiction. *Pio VI accoglie le RR. Principesse, Zie del Rè Cristianissimo Luigi XVI*, telle est la légende de cette gravure.

Il se publia à Paris une estampe où cette audience est tournée en ridicule — du moins par ce dialogue qui l'accompagne. Le satiriste fait dire aux princesses :

« N. S. P., nous sommes filles d'un Roi *bien aimé*, mais nous avouons que nous aimons mieux nous expatrier que de vivre dans un empire dont les législateurs détruisent les abus, frondent les préjugés et anéantissent le despotisme pour ne faire régner que la justice et la raison ; et surtout en invitant les ministres des autres à être fidèles à la nation, à la loi et au Roi. »

Le pape répond :

« Que voulez-vous, mes enfants, les Français sont maîtres chez eux, (je l'avoue à regret). La lumière

brille dans tout son jour, ainsi suivons ce précepte : il faut souffrir ce qu'on ne peut empêcher. »

Mais on dépasse les bornes de la licence et même de la décence en une grande planche intitulée : *Présentation des Hacquenées au Saint-Père*. C'est une allusion au tribut que, depuis Charles d'Anjou, les rois de Naples font annuellement au pape d'une hacquenée — ce tribut a été supprimé en 1776 et les réclamations du Saint-Siège durent encore. Le caricaturiste, saisissant la balle au bond, suppose que Mesdames payent la dette napolitaine en s'offrant elles-mêmes à Pie VI. Affublées de grotesques robes à paniers et outrageusement décolletées, elles ont des visages de mégères. C'est *Son Embonpoint le Cardinal de Bernis* qui les présente au pape. Parmi les personnages qui figurent dans cette hideuse invention, il y a la princesse Santa Croce, et le comte de Narbonne, en gentilhomme caudataire. Or Narbonne était déjà de retour à Paris. Un exemplaire colorié de cette caricature fait partie de la collection de Vinck (Cabinet des Estampes).

En même temps que Mesdames, séjournaient à Rome le roi Ferdinand de Naples et la reine Caroline, sœur de Marie-Antoinette. Leurs Majestés Siciliennes revenaient d'Autriche : après quelques jours passés au Palais Farnèse, qui leur appartenait, elles allaient rentrer dans leurs États. Il y eut échange de visites officielles entre ce ménage royal et Mesdames, mais les tantes de Louis XVI ne prirent aucune part aux fêtes et réceptions mondaines prodiguées à ces hôtes napolitains qui avaient attiré à Rome une foule énorme de visiteurs, ajoutés aux nombreux fidèles venus de tous pays pour les « fonctions de la semaine

sainte ». Les princesses se tenaient à l'écart; elles n'avaient pas le cœur aux réjouissances. La cour pontificale le comprit et réserva à Mesdames les consolations chrétiennes et les cadeaux d'usage.

Le lundi saint, 18 avril, Pie VI envoie au palais de Carolis le prélat intendant de sa Maison, suivi de soixante-dix palefreniers apportant des corbeilles remplies de fleurs, de fruits, de confitures, de volailles. Le gouverneur de Rome et le trésorier de la Chambre apostolique avaient aussi offert des cadeaux de ce genre; c'était la coutume, « pour les princesses de premier rang ».

Le même jour, dans l'après-dîner, le Saint-Père vient rendre à Mesdames leur visite, avec tout son cortège ordinaire. Sa Sainteté trouve le cardinal de Bernis au bas du perron de son palais, et les filles de Louis XV descendent quatre marches du principal escalier pour recevoir le pape. Après une demi-heure d'entretien, Pie VI se retire, Mesdames veulent le suivre au delà de la porte d'entrée des appartements, il s'y oppose. Bernis toutefois l'accompagne jusqu'à sa voiture. Et c'est, dans la rue, mille applaudissements et vivats.

Enfin Pie VI, le 20 avril, officie lui-même « par une distinction qui n'a peut-être pas d'exemple », à Saint-Pierre, et non à la chapelle Sixtine; et il donne la communion aux princesses au grand autel « sur le tombeau des princes des apôtres. » Deux jours plus tard, par une délicate attention, le pape rend le décret de béatification de la sœur Marie de l'Incarnation, fondatrice des Carmélites de France, béatification à laquelle Madame Louise s'était particulièrement intéressée. Les tantes du roi font pré-

sent à cette communauté de 4000 livres pour aider aux dépenses de la cérémonie, qui a lieu, le 5 juin, dans la basilique de Saint-Pierre.

Peu à peu, elles reçoivent les visites de tous les grands personnages de l'État romain, et on les voit apparaître à quelques *Conversazioni*, chez les princesses Barberini, Alfieri, Bracciano, chez le prince Borghèse. Elles vont voir « quelques-uns des objets de curiosité » que renferme la Ville Éternelle. On les accueille en grande pompe à Saint Louis des Français, cette église consacrée à la gloire de Louis XIV; l'abbé de Lando, vicaire général de Saint-Flour, leur adresse une allocution dans laquelle il fait des vœux pour que « la religion et le trône reprennent leur antique splendeur¹ ».

Voici venir le moment où Louis XVI, lassé d'être un otage à qui, suivant le mot de Bernis, on ne laisse que la vie végétale, s'enfuit des Tuileries, le 20 juin, à minuit. Comme dans la tragédie cornélienne, la nouvelle amène une émouvante péripétie; pendant quelques heures, les émigrés triomphent. Mesdames ont reçu deux courriers, l'un de Turin, l'autre de Vienne, expédié par M^{me} de Polignac. On donne les détails les plus précis, et l'on se soucie peu d'apprendre que l'Assemblée Nationale a dépêché quatre-vingt-trois courriers dans tous les départements du royaume: le roi pour tous est intangible.

Comment ne pas se réjouir? C'est, chez les princesses, une succession de visiteurs qui viennent les

1. F. Masson, *Le Cardinal de Bernis*, p. 514. *Correspondance des Directeurs...*, p. 20, 27. Montigny, II, 78, 86

féliciter ; une foule immense entoure le palais de Carolis et crie : *Vive le Roi!* On bat le tambour, les fanfares retentissent, les fusées et les feux d'artifice éclairent le crépuscule, tandis que nombre d'émigrés partent en toute hâte pour aller rejoindre Louis XVI. Le Pape écrit à son « très cher fils en Jésus-Christ, *Carissimo in Christo filio* » une longue lettre qui lui sera remise par l'archevêque de Damiette, « *nonce ordinaire sur les bords du Rhin, nonce à Cologne*¹ ».

Ce jour-là (le 2 juillet) Madame Adélaïde accorde à M^{me} Vigée-Lebrun une séance pour un portrait — qui est maintenant au musée de La Fère. Elle, aussi, elle a écrit à son neveu, et pour adresse n'a mis que ces mots : *A Sa Majesté le Roi de France*. Elle raconte la chose à l'artiste, et ajoute en souriant : « On saura bien le trouver... »

M^{me} Vigée-Lebrun rentre chez elle, très heureuse, et fait part aux siens de ce qu'elle a appris. Mais, dans la soirée, elle entend chanter son domestique, homme généralement très morose et connu pour révolutionnaire. Elle se dit : « il est arrivé quelque malheur au roi ! » Cela est confirmé le lendemain quand on apprend l'arrestation de Varennes. A ce propos, M^{me} Vigée-Lebrun² révèle des détails curieux sur les serviteurs émigrés, détails vrais aussi de quelques-uns des serviteurs de Mesdames. « La plupart de nos domestiques, dit-elle, étaient vendus aux jacobins pour nous épier, ce qui peut expliquer

1. A. Theiner, *Documents inédits relatifs aux affaires ecclésiastiques* (archives secrètes du Vatican). Paris, 2 vol. in-8, 1857, I, 100-102. Aff. Etr. Rome, 914, f^o 225, Bernard à Montmorin, 6 juillet 1791.

2. *Souvenirs*, I, 230.

comment ils étaient mieux instruits que nous de ce qui se passait en France; d'ailleurs beaucoup d'entre eux allaient attendre l'arrivée du courrier, qui leur en disait plus que nous n'en apprenions par nos lettres. »

Les élèves de l'Académie de France, logés alors au palais Mancini, au Corso, se signalaient aussi par leurs opinions anti-royalistes — au point que peu à peu la cour pontificale prendra ombrage de leurs manifestations. La correspondance de Girodet est fort intéressante à cet égard. Nous y avons fait plusieurs emprunts déjà, mais cette lettre (datée de Rome, 13 juillet 1791) est tout à fait caractéristique : « Les dames de France ont avalé un fier goujon le jour qu'elles ont eu l'imprudence de se livrer à leur indiscrete joie. Elles avaient fait distribuer quelques baïoques à la canaille assemblée qui hurlait sous leurs fenêtres en manière de félicitations... Mais le courrier, qui pour le coup n'apportait pas de goujons, nous a rassurés, nous a rendus encore plus contents que nous n'étions vexés... Les bourgeois... refusent de croire à la nouvelle; *non è possibile, non è vero, ohibo!* est le refrain de beaucoup de personnes. Le peuple la croit davantage et plaisante le *povero Rè*... On a ébauché, le jour de la grande nouvelle, les portraits de Mesdames, avec les coins de la bouche bien relevés. Mais si on les finit, je crois qu'il faudra les redescendre. » C'est là sans doute une allusion aux séances que Mesdames donnaient, à cette époque, à M^{me} Vigée-Lebrun, dont la présence fut un petit événement.

Comme le dit Girodet, c'est une grande déception pour les Romains d'apprendre l'arrestation de

Louis XVI, et l'on voit « beaucoup de figures allongées par la nouvelle de cet événement un peu inattendu ». Ni la prélature, ni l'aristocratie, ni le peuple n'avaient des sentiments bien vifs pour le régime nouveau qui s'établissait en France. Le pape, naturellement, avait, par un bref, dénoncé la Constitution civile du clergé; et la conduite des révolutionnaires parisiens, lors de cette opposition pontificale, avait déjà excité la haine de Rome contre les « patriotes¹ ».

Le 3 mai, en effet, un mannequin représentant Pie VI avait été, dès six heures du matin, amené de la porte Saint-Bernard au passage Radziwill. Enveloppé dans une toile, « il reposait paisiblement, à la porte du nouveau spectacle des Enfants ». A dix heures, un groupe se forme près du café de Chartres, dans le jardin du Palais-Royal. Un homme monte sur un banc, et prononce un réquisitoire; il demande que l'effigie du pape soit livrée aux flammes « pour ladite effigie être brûlée et les cendres jetées au vent ». Applaudissements des badauds. Les meneurs vont chercher le mannequin, et « le portent à l'extrémité du café de Foy... La toile tombe, l'ogre du Tibre apparaît décoré de tous ses ornements, rochet, croix, anneau, calotte, hermine, mules, rien n'y manque, rien n'a été oublié ». Il porte au front un bandeau sur lequel est écrit en caractères de sang: FANATISME. « Un étranger perce la foule, saisit le mannequin: d'un mot, il instruit ceux qui l'environnent qu'il a eu des parents assassinés par les fanatiques de Nîmes... Le bûcher s'allume, et

1. *Lettres adressées au baron François Gérard*, I, 174-179.

l'effigie de Jean-Ange Braschi est bientôt dévorée par les flammes... » Puis c'est une ronde autour de cet autodafé ; « les acteurs expriment par leurs gestes les sentiments qui les animent, et leurs pieds indignés foulent les cendres brûlantes du mannequin de Pie¹. » Une gravure des *Tableaux Historiques de la Révolution*, due à Prieur, commémore l'événement. Il parut presque en même temps une caricature, dont parlent les *Tableaux Historiques*, mais qui ne se trouve pas au Cabinet des Estampes. On y voyait le pape, au milieu de sa Cour, faisant, avec un chalumeau, des bulles énormes que les cardinaux avec leurs barrettes rouges, et les tantes de Louis XVI avec leurs éventails, dirigeaient contre la France... Symbole bien clair de la fragilité des menées du Vatican contre l'Assemblée Nationale.

Le nonce de Paris, archevêque de Rhodes, proteste et veut des excuses, mais le gouvernement ne répond rien. Il apprend en revanche que l'Assemblée a voté la confiscation d'Avignon et du Comtat Venaissin... Il attend toutefois jusqu'au 31 mai, date à laquelle il part, laissant la gérance de la nonciature à M. Quarantotti, son auditeur. Celui-ci, le 2 août, reçoit l'ordre de demander ses passeports et quitte la France à son tour. Toute relation diplomatique est rompue entre le Saint-Siège et Paris.

On ignore qui avait payé mille écus ce mannequin. On parla du duc d'Orléans, d'une société protestante — toujours est-il que l'insulte avait été publique, que la police n'avait rien fait pour l'empê-

1. *Courrier des 83 départements* (récit de Gorsas), n° 4, 4 mai 1791.

cher, et qu'aucune réparation n'avait été donnée. D'où l'animosité très vive des Romains : ils cherchent toutes les occasions de manifester contre l'Assemblée qui dirige la France, ils font prévoir des représailles¹...

Au milieu de ces bouleversements, Mesdames mènent une vie de plus en plus retirée, par goût et par nécessité. Leur position, au point de vue financier, est assez précaire ; Aillot de Mussey, trésorier des princesses, est resté à Paris, il reçoit des ordres qui ne peuvent être exécutés. Le 20 juillet 1791, Madame Adélaïde lui écrit : « Je vois avec bien de la peine, Monsieur, l'embarras où nous nous trouvons si malheureusement ; je n'y entrevois aucune ressource, du moins de sitôt : où il n'y a rien on ne peut puiser ; je crois qu'il faut suspendre toutes nos pensions que l'on payera à mesure que l'on recevra, et aux créanciers leur donner des mandats sur ce que le Roi nous doit. J'ai écrit sur cela à l'abbé Ruallem ; conférez-en avec lui. »

Parmi ces créanciers, il y avait M^{me} Labille-Guiard, à qui, le 14 février 1791, furent payées 5 000 livres « pour une répétition du tableau de Madame Victoire, pour M^{me} de Chastellux ». Le reçu existe aux archives de Seine-et-Oise. Mais les choses n'allèrent pas toutes seules avec un autre artiste, Ducreux. Peintre de Marie-Antoinette, Ducreux n'en avait pas moins suivi les traces de David, et adopté les idées nouvelles. Il lui restait dû sur un mémoire de « portraits faits pour Madame Adélaïde », en 1775, une somme de 3 528 livres. Il y

1. F. Masson, *Le Cardinal de Bernis*, p. 510.

avait contestation entre Ducreux et Madame Adélaïde à ce sujet ; la princesse déclarait que les prix avaient été fixés par la duchesse de Narbonne et qu'elle n'entendait pas payer plus cher ; l'artiste répondait qu'il n'avait connu « la ci-devant Narbonne » que trois mois « après avoir fait le portrait de Marie-Adélaïde, » et que, par conséquent, aucune somme n'avait été fixée par la dame d'honneur. Du reste, voici un échantillon du style de Ducreux ; il dit en parlant de M^{me} de Narbonne : « Cette intrigante, fâchée que j'avais peint Adélaïde [il écrit : *cette intrigantes fachéz que j'avais pein...*, mais nous faisons grâce de l'orthographe] sans avoir passé par son canal, apporta toutes les oppositions possibles pour retarder mon payement, et ce ne fut que lorsque je dis, en 1791, à l'abbé de Ruallem, chancelier alors de Marie-Adélaïde, qui me dit que j'avais été payé de ce mémoire, que j'allais l'attaquer, qu'elle m'envoya de Rome le second mémoire ; mais toujours dirigée par l'intrigante, dans les mêmes principes, et dont je réclame aussi le payement de son portrait [portrait de M^{me} de Narbonne]. Depuis ce temps, je n'avais pu parvenir à lui parler, et ce ne fut qu'en 1791, aux Tuileries, qu'elle convint qu'elle ne me connaissait qu'après que j'avais peint Marie-Adélaïde. Si j'avais voulu me soumettre aux volontés de la Narbonne, j'aurais été payé il y a longtemps. Ce que j'affirme. Ducreux. »

Madame Adélaïde tint bon et ne reconnut qu'une partie de la dette ; elle mit au bas du mémoire : « Bon à payer pour la somme de deux mille cinquante deux livres tournois, Rome, 29 juillet 1791, » Ducreux résiste ; il a trop de civisme pour ne pas

obtenir gain de cause auprès de l'autorité. Il poursuit ses réclamations, le Conservatoire des Arts de Versailles examine le « mémoire des fournitures d'objets d'art, faites par le citoyen Ducreux, peintre, à la ^{re} Adélaïde, tante de Louis Capet, » et lui règle largement, le 12 prairial, an IV de la République française une et indivisible (31 mai 1796), la somme de « trois mille cinq cent vingt-huit livres qui lui reste due par la dite femme Adélaïde Capet¹. »

Ducreux eût-il accepté la réduction de sa dette, qu'il n'aurait pas été payé tout de suite ; il n'y avait d'argent ni chez Mesdames, ni au Trésor, à cette époque.

En 1793, Cacault, ministre à Florence, note que « les tantes sont obligées de diminuer tous les jours leurs dépenses » et que « leur Maison est réduite à l'état le plus succinct² ».

Les princesses vivent d'emprunts qui seront remboursés intégralement sous la Restauration et, si les banquiers de Rome, de Gènes ou de Venise sont trop exigeants, elles en sont réduites à céder leurs bijoux. C'est ainsi qu'en août 1794, Madame Victoire vend « un collier d'un rang de perles » au sieur Giorgi, moyennant trois mille scudi qui lui servent à payer Acquatoni, banquier à Rome, et à faire des largesses à quelques émigrés dans le dénuement³...

Mesdames voudraient quitter Rome où la chaleur est insupportable en été ; elles ne le peuvent pas.

1. Archives de Seine-et-Oise, 1494. Ce curieux document a été publié par Ed. de Barthélemy.

2. *Correspondance des Directeurs...*, p. 308.

3. Archives Chastellux.

Arlincourt, ancien fermier-général, leur vient en aide mais, à son tour, il est à bout de ressources.

En mars 1795, Madame Victoire écrit à M^{me} d'Osmond : « J'ai de nouveau recours au ménage pour tâcher de nous procurer à emprunter en Angleterre une somme de 60 000 à 80 000 francs, remboursable deux ans *après notre retour en France* et paiement des intérêts jusqu'au remboursement, toutes les années; je n'ai point honte d'avouer que nous sommes très mal et que à peine avons-nous de quoi vivre, voilà exactement notre position actuelle¹. »

Mais revenons à 1791. La présence de Mesdames n'est guère signalée que par des fêtes religieuses. On les voit, le 25 août, jour de la fête du roi, à Saint-Louis des Français, dans une tribune spécialement disposée pour elles. C'est Bernis qui officie en qualité de cardinal protecteur; après la messe, non pas chez lui, mais à l'église nationale, il reçoit le Sacré Collège, les ministres, la noblesse; il ne veut personne dans sa maison. « Cet éclat extérieur, dit-il, est réservé à l'ambassadeur du Roi, et je n'ai nulle démangeaison de mettre ma faux dans la moisson d'autrui². » Le cardinal reste volontairement au second plan et laisse la place à Mesdames. Ce sont elles qui invitent maintenant les étrangers qui séjournent à Rome. Elles reçoivent de temps en temps cet étrange cardinal duc d'York, dernier survivant des Stuarts, de qui M^{me} de Boigne a tracé un si amusant portrait. Il habitait un grand palazzo fort démeublé, sans feu nulle part, et se

1. Comtesse de Boigne, I, 464-466.

2. F. Masson, *Le Cardinal de Bernis*, p. 522.

couvrait de capuchons et de houppelandes, tout en ayant les pieds sur une chaufferette et les mains dans un manchon. « Par excès de bonté pour ma mère, dit la comtesse ¹, il faisait allumer quelques lattes de bois dans un quatrième salon, et il prétendait qu'à cette distance sa respiration en était gênée. Notez qu'il avait du charbon allumé sous les pieds, mais il faut bien conserver quelque chose de la royauté, ne fût-ce qu'une manie ! »

Mesdames virent passer au palais de Carolis le prince Auguste Frédéric d'Angleterre, sixième fils de Georges III et de la reine Charlotte, le prince de Wurtemberg, père de la grande-duchesse de Russie, la princesse de Carignan et son fils ².

A l'occasion de la nouvelle année (1792), les Français leur présentent leurs hommages, conduits par l'abbé Maury qui, venant de Coblenz, est à Rome depuis trois semaines : ambassadeur officieux des princes émigrés, il est logé chez le cardinal Zelada, secrétaire d'État du Pape. On n'a plus d'yeux et d'oreilles que pour Maury, il a défendu le Saint-Siège dans l'affaire d'Avignon, il annonce le triomphe des royalistes, le rétablissement de la religion — Mesdames croient à ce sauveur, comme tous les Romains. Bernis, plus perspicace, pressent que le parti de la République va gagner du terrain et se soutenir par les rapines, qu'à la longue l'adversité fera surgir des hommes, mais que cette époque est encore éloignée ³. C'était la

1. I, 107.

2. *Correspondance des directeurs...*, p. 56-57.

3. *Correspondance des Directeurs...*, p. 58-60. F. Masson, *Le Cardinal de Bernis*, p. 524.

voix de Cassandre, perdue dans le tumulte joyeux des enthousiastes.

La congrégation des cardinaux décide, le 19 janvier, que les prêtres assermentés, ceux qui avaient accepté la Constitution civile du clergé, seront excommuniés. Maury, qui veut des actes, est victorieux. Bernis, au contraire, a soutenu que cette démarche va pousser à l'excès les persécutions.

De là à dire que l'ancien ambassadeur pactise avec la Révolution il n'y a qu'un pas ; Mesdames le pensent certainement, et l'on doit supposer que leurs rapports avec Bernis s'aigrissent un peu.

Du reste, leur petite Cour n'est pas à l'abri des « bisbilles » domestiques. Madame Adélaïde est sous la férule de la duchesse de Narbonne qui mène tout avec l'autorité d'une femme d'âge, ayant plus de quarante ans de services, puisqu'elle a déjà été attachée à la Maison de la duchesse de Parme. Bernis juge le comte de Narbonne, fils de cette dame d'honneur, avec quelque sévérité, oubliant que lui-même il a dû son ministère à M^{me} de Pompadour : « Nous verrons, écrit-il à Flavigny, quand il apprend que ce jeune homme est appelé au Département de la guerre, s'il suffira de boire du vin de Champagne, de déshonorer les femmes et de faire des dettes pour remplacer M. de Louvois¹. » La duchesse ne peut pas ignorer les sentiments du cardinal, et l'on se figure aisément les tracasseries qui en résultent.

Le comte et la comtesse de Chastellux, de leur côté, ne sont pas toujours d'accord avec M^{me} de Narbonne, comment auraient-ils pu l'être ? l'enva-

1. F. Masson, *Le Cardinal de Bernis*, p. 525.

hissante domination de la duchesse était insupportable. Quoi qu'il en soit, ces querelles, dont les princesses restent « témoins et victimes », ne parviennent pas à les séparer¹.

Victoire a une grande admiration pour sa sœur qui la lui rend en amitié. Jusqu'à la fin de leur calvaire, elles demeureront tendrement unies. Leurs vains espoirs sont les mêmes. Les coups qui vont leur être portés seront pareils sujets de chagrins.

Les événements de l'année 1792 montrent à Mesdames combien leurs illusions sont fragiles. Si un instant elles se réjouissent de la coalition qui menace la France et doit délivrer Louis XVI de ses chaînes, leur joie n'est pas de longue durée. C'est le 20 juin, jour anniversaire du serment du Jeu de Paume, que, pour la première fois, les meneurs envahissent la demeure du roi, « dégoûtantes bacchanales... où on vit tout ce qu'il y a... de plus ivre, de plus crotté, de plus déguenillé dans les plus sales ruelles de Paris, défiler à travers les appartements des Tuileries comme en conquérants, sous les yeux du Roi coiffé du bonnet rouge; puis s'en retourner sans qu'on ait tiré un coup de fusil, ni fermé une porte pour arrêter l'inondation de ce torrent de boue² »; c'est le 10 août, la prise du château, la tuerie des Suisses, tandis que Louis XVI et Marie-Antoinette sont en sûreté, mais déjà prisonniers, au milieu de l'Assemblée législative; c'est enfin la proclamation de la République et la famille royale au vieux donjon du Temple... en attendant les massa-

1. Comtesse de Boigne, I, 105-106.

2. *Souvenirs* de Frénilly, 161.

cles de septembre, les supplices du roi, de la reine, de Madame Élisabeth.

Les princesses, par l'intermédiaire de l'abbé de Lubersac qui était venu les rejoindre à Rome, avaient tenté d'attirer auprès d'elles la sœur de Louis XVI. Noble, courageuse, autant que le roi et la reine, Madame Élisabeth répondit : « Le désir que vous me témoignez de me voir réunie à celles qui ont tant de bontés pour moi, m'a fait un grand plaisir ; mais il est des positions où l'on ne peut pas disposer de soi, et c'est là la mienne : la ligne que je dois suivre m'est tracée si clairement par la Providence, qu'il faut bien que j'y reste ; tout ce que je désire, c'est que vous vouliez bien prier pour moi... J'envie ceux qui, calmes intérieurement et tranquilles à l'extérieur, peuvent à tous les instants ramener leurs âmes vers Dieu, lui parler, et surtout l'écouter : pour moi, qui suis destinée à tout autre chose, cet état me paraît un vrai paradis ¹. » C'est une allusion à la vie contemplative de Mesdames, mais non pas une critique. Madame Élisabeth en était incapable.

Si les nouvelles de Paris brisent le cœur de Mesdames, elles font exulter la plupart des jeunes peintres qui résident à Rome, soit à l'Académie, soit en dehors. La remarque d'un diplomate averti est juste : « Les artistes, dit-il, ont, en général, des têtes d'enfants dans ce qui n'est pas leur art ; ces enfants précieux ont trop été abandonnés à eux-mêmes dans la crise de la Révolution que plusieurs ont aimée avec transport sans y rien entendre, et que d'autres ont prise en aversion parce qu'elle les ruinait ². »

1. *Beauchesne*, II, 445.

2. *Corresp. des Directeurs...*, p. 496.

Ménageot avait fort à faire pour calmer ces bouillants esprits — on le savait très attaché à la cause royale, il n'avait aucune autorité. Le palais Mancini devient bientôt suspect à la police pontificale, et les pensionnaires sont plusieurs fois pris à partie par la populace de Rome. On se décide à renvoyer les plus turbulents agitateurs ; l'on arrête le sculpteur Chinard et son ami l'architecte Rater, on les emprisonne au château Saint-Ange. Chinard est accusé d'avoir modelé *un groupe représentant le fanatisme terrassé par la raison*. Ces deux artistes sont de Lyon ; ils mettent en mouvement tout ce qui, dans leur ville natale, a quelque droit de parler. Voici, par exemple, une réclamation de Fillieux, secrétaire de la société des Amis de la Liberté, adressée au ministre Le Brun — ce document d'octobre 92 est un curieux spécimen de la phraséologie révolutionnaire, « Citoyen ministre, les Français, depuis la chute de Louis le dernier, doivent reprendre en Europe la considération qu'on doit aux individus d'une nation libre, fière et grande..... En attendant cet instant heureux, de petits despotes mitrés et couronnés persécutent de tout leur pouvoir nos frères..... la Nation et les ministres ne doivent plus souffrir que des Français patriotes soient exposés à de mauvais traitements, à l'ignominie et à l'emprisonnement..... En conséquence, la Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité s'adresse à vous pour réclamer auprès du Pape Pie 6^e quatre citoyens français, dont deux habitants de cette ville..... qui, au mépris du droit sacré des gens, viennent d'être emprisonnés à Rome par l'infâme Inquisition, pour s'être livrés, dans le silence de leur laboratoire, à

l'exécution de quelques monuments en l'honneur de la Liberté, cette déesse dont les statues vont remplacer dans leur pays celles de quelques charlatans sanctifiés par l'imposture ou la basse adulation. » Les républicains avaient leurs martyrs, ils représentaient Chinard et Rater croupissant dans les cachots, mourant presque de faim. Et ce sont des plaintes contre l'absence d'un ambassadeur, des dénonciations contre ceux qui, à Rome, en tiennent lieu pour le moment : « Les nommés Digne, consul, et Ménageot, directeur de l'École de peinture, sont les plats complaisants des Dames, tantes de Louis le dernier. Je ne parle pas de Bernard [*agent* de l'ambassade] qui n'osait ouvrir ses dépêches qu'en présence du Cardinal Bernis. Tels sont, citoyens, ceux que la Nation, ou pour mieux dire, les agents du Roi, ont employé jusqu'à présent... »

Chinard et Rater, arrêtés le 22 septembre, étaient remis en liberté le 13 novembre, avec ordre de quitter Rome. Chinard, en 1797, adresse une supplique au général Bonaparte, dans laquelle il parle de quatre mois de détention. Cette requête, qui est une demande d'indemnité — Chinard obtint 1 000 livres — se termine par cette flatterie peu digne de l'ardent patriote de 92 : « L'histoire consacrera le souvenir de vos victoires. Je désire être à portée un jour de consacrer à nos neveux celui de vos traits. Alexandre aimait Apelles, si je n'ai pas les talents de l'un, vous avez du moins la gloire de l'autre. » C'est ainsi que Chinard devint le statuaire de Bonaparte et de Napoléon.

La présence d'un ambassadeur, au moins officieux, fut jugée nécessaire. Le 13 novembre 1792,

arrive à Rome Hugou de Bassville, secrétaire de la légation de France à Naples ; signalé aux autorités pontificales, cet agent ne laisse pas de les inquiéter, d'autant plus qu'une flotte française, commandée par le contre-amiral Truguet, est dans les eaux méditerranéennes et peut menacer Civita-Vecchia. Bassville est parfaitement accueilli par le cardinal Zelada, auquel, tout en se déclarant « simple particulier », il parle comme s'il était accrédité auprès du Saint-Siège ; il glisse une « observation » en priant qu'elle soit transmise à Pie VI, au sujet du refus de passeports fait aux Français, ajoutant que « cette inquisition, contraire aux droits des gens, ne pouvait pas se concilier avec les vues pacifiques dont le Souverain Pontife *faisait parade*. » Il obtient gain de cause immédiatement. Le citoyen Hugou, pour Lebrun (M. de Bassville, pour les diplomates étrangers), n'a pas un mince sentiment d'orgueil en voyant le résultat de sa première démarche. La Cour de Rome n'était pas dupe, comme bien l'on pense, mais si elle flattait la vanité de ce personnage, elle se disait que le ridicule qu'elle se donnait valait mieux qu'un débarquement à Civita-Vecchia.

Toutefois, Bassville trouve un maître en la personne du chevalier d'Azara, ministre d'Espagne, qui lui sert quelques tirades philosophiques et le conquit aussitôt. Leur conversation se termine par ce petit dialogue :

« BASSVILLE : Que dira-t-on de cette conférence à Monte Cavallo ? »

AZARA : Je dirai à Zelada que je viens de faire ma profession de foi de jacobin entre les mains de M. de Bassville. »

Auprès des Français patriotes se fait une ardente propagande. Le diplomate improvisé les rassemble chez Moutte, le banquier, « chef des Révolutionnaires qui professent ici, écrit-il à Lebrun, notre religion *in occulto*. » Il applaudit au banquet donné par six Français en l'honneur de Rater et de Chinard, près de la troisième porte de Rome — à cette agape fraternelle, on a porté des toasts, et on a lu « l'hymne des Marseillais », sans oser le chanter. Enfin il se met en rapport avec le citoyen Raoul, homme d'affaires de Mesdames depuis vingt ans, et avec les domestiques de « Mesdemoiselles Capet ». Il les voit en « maison tierce, car un républicain ne doit pas se montrer chez les Capet, dans l'antre de l'aristocratie ». Il songe à faire démeubler le palais de Carolis, à vendre lustres, glaces, tentures des Gobelins, « tout cela fera des écus romains pour avoir de la poudre et des boulets ». Il sait où se trouvent « cinq magnifiques voitures, dont trois ont servi à l'arrivée d'Antoinette en France, et que le ci-devant duc d'Aiguillon envoya à Rome pour servir les jours de gala » ; elles peuvent être vendues aussi. Ces renseignements précieux il les tient de Raoul qui lui en promet davantage, entre autres « l'état des objets appartenant à la Nation, et que *Bernis voudrait sans doute lui escamoter* ». Ce Raoul « serait rentré au mois de septembre dernier (car il est devenu odieux à toute la maison) *s'il avait pu rendre compte de sa gestion* » écrit Bassville ; il le recommande à la bienveillance de Le Brun et sollicite pour lui un permis de séjour à Rome, « ce M. Raoul pouvant être utile ici. » C'est l'espionnage dans toutes les règles.

A cet égard il est curieux de citer la visite de

Bassville au château Saint-Ange. Pénétrer dans cette forteresse n'est pas chose facile. Notre homme sachant que le gouverneur est maquignon se fait passer pour acheteur de chevaux. Tandis que les hêtes passent devant lui, il compte les canons et les tas de boulets : il y a douze canons dont la moitié sans affût, répartis dans trois différentes cours, et vingt-quatre autres pièces sur les parapets, au-dessus des glacis. Ce que j'ai vu, dit-il, n'est pas redoutable. La garnison était arrivée de la veille, cinq cents milices y passaient la revue, sans armes, et le commandant du fort était en habit bourgeois. « On continue la levée des milices dans toutes les terres de la juridiction papale, ajoute-t-il, on peut sans exagération en faire monter le nombre à douze mille, quand tous les paysans qui ont reçu l'ordre de marcher prendront leur chaussure de route... Enfin, cher citoyen, pour ne pas avoir l'air d'ajouter un chant à l'Arioste, permettez-moi de ne plus vous parler de l'armée de Pie VI, vous me prendriez pour un conteur de sornettes. Je finis cet article, pour n'y plus revenir, en vous affirmant que j'ai vu trois chevaux de la cavalerie papale qui avaient coûté ensemble dix-huit écus romains... *risum teneatis, amice.* » Le morceau n'est-il pas significatif ? Avec l'esprit, le ton avait changé ; les diplomates de carrière ne se seraient pas reconnus dans ce style débraillé de journaliste médiocre.

On pouvait être content de cet agent officieux, dont les dépêches étaient si instructives. Bassville continue son œuvre ; il n'a pas réussi à faire dresser l'inventaire des meubles du palais de Carolis, « malgré les soins que s'est donné le citoyen Raoul »,

mais il a des « fiches » sur le père Madier, jésuite, confesseur de Madame Victoire, « le Malagrida de France, s'il avait les moyens nécessaires pour y exercer ses vengeances », sur l'aristocrate Cornette, médecin en second de Mesdames, sur Maloët, médecin de Madame Victoire, « excellent patriote » qui dix fois « a été dénoncé à la congrégation et prêt à être jeté à la forteresse ; il a quitté les Capet ». Maloët serait rentré s'il n'avait mission « de se rendre à Naples auprès de la citoyenne Mackau », femme du ministre de France — belle excuse pour un *excellent patriote* ! Bassville s'en va « furetant partout », il le dit lui-même dans son pittoresque langage : « Je marche *piano* pour ne pas effaroucher, car je ne suis pas en mesure pour assurer mes coups. Je ne veux point laisser éventer la mine, car ici la canaille sacerdotale est pire que la nôtre. » Il sait que, parmi les prêtres salariés et habitués de Saint-Louis, il y a un ou deux patriotes, grâce à leur aide, il se propose « de faire danser les autres ». Il veut parvenir à extorquer les 40 000 livres de rentes que Bernis touche encore en sa qualité de « protecteur de toutes les églises de France, à Rome » et dont il se sert pour payer des pensions « à plusieurs de ses créatures ». Pour tant de services, il faut à Bassville « un caractère » et « un ordre formel » ; il va devenir ambassadeur...

De Paris, il reçoit des encouragements. David parle, à la Convention, des « foudres de l'Inquisition » papale, et demande qu'on fasse « un autodafé de tous les portraits, figures de rois, princes et princesses qui se trouvent dans l'Académie de France » et qu'on y abatte « le trône ». Bassville prend sur

lui de faire enlever les fleurs de lys du Consulat et de l'Académie ; il en donne avis au cardinal Zelada. Les Romains protestent, font entendre des propos séditieux, affichent des sonnets insultants. Un des agitateurs, au moment où Bassville entre à l'Académie, crie, en pleine rue, que l'occasion est belle pour aller chercher des fagots et y brûler ces Français ! Le pape aussi fait entendre des réclamations et s'oppose à ce que l'on se permette de substituer l'écusson « de la soi-disante République » à l'écusson royal. Il rappelle, à ce propos, » le traitement ignominieux » que l'on a fait subir à son effigie, en plein Palais-Royal, sans qu'il ait pu obtenir la réparation de cette injure ; il réclame encore contre l'usurpation du Comtat Venaissin ; il fait enfin valoir ses droits méconnus de « pasteur universel » et de « souverain ». Pie VI communique sa décision à tous les ministres étrangers résidant à Rome. Bassville se rend compte que le gouvernement pontifical, sachant la flotte française partie, *n'a plus peur*, et que c'est à cette menace éphémère qu'il doit les attentions dont *on a eu l'air* de le combler. Il donne le sage conseil aux artistes de s'éloigner des États ecclésiastiques et d'aller à Naples, afin de n'être pas « exposés aux insultes de la canaille romaine ». « J'ai voulu éviter une scène qui aurait pu devenir sanglante, écrit-il, le 8 janvier 1793, à Le Brun, parce que l'hôtel de la République est l'objet de la haine de nos aristocrates et de leurs fauteurs, *la véritable religion française* y étant dans toute sa vigueur. Je reste au poste où vous m'avez placé, pour protéger et défendre les autres Français, au nombre d'environ deux cents, répandus dans les

différents quartiers de Rome, *pour mourir* avec eux, si les scélérats veulent s'armer contre nous... »

Bassville ne croyait pas dire si vrai.

Sous l'influence désastreuse du major de Flotte, venu à Rome vers la fin de décembre, les esprits sont échauffés. Peu après son arrivée, il va au palais Mancini. « Je travaillais, dit-il, avec les jeunes patriotes qui l'habitent [ils n'étaient plus que quatre : Girodet, Mérimée, Lafitte, Péquignot], à enlever de la cour la statue de Louis XIV qui fut reléguée dans une cave à charbon. Le lendemain, nous installâmes dans la salle à manger le buste de Brutus faisant face aux Droits de l'homme. » La chose est vite connue. Le 13 janvier 1793, tandis que Girodet est occupé à peindre l'écusson républicain qui doit remplacer les armes du roi, la populace envahit l'Académie. « Nous avions encore les pinceaux à la main, écrit Girodet à Gérard, quand le peuple furieux s'y porta et, en un instant, réduisit en poudre les fenêtres, vitres, poutres, ainsi que les statues des escaliers et des appartements. Ils (*sic*) n'avaient que vingt marches à monter pour nous assassiner ; nous les prévînmes en allant au-devant d'eux. Ces misérables étaient si acharnés à détruire qu'ils ne nous aperçurent même pas. Mais des soldats, presque aussi bourreaux que les bandits que nous avons à craindre, loin de s'opposer à eux, nous firent descendre plus de cent marches, à grands coups de crosse de fusil, jusque dans la rue où nous nous trouvâmes abandonnés et sans secours au milieu de cette populace altérée de notre sang. » Girodet réussit à s'enfuir et va chez Bassville. Il apprend que le malheureux vient d'être frappé, qu'il est mourant.

Le gouvernement se tenait sur le qui-vive, des piquets de soldats avaient été placés dans les différents quartiers de Rome.

Bassville est sorti en voiture, avec sa femme, son fils et le major de Flotte ; le cocher et le domestique ont, à leurs chapeaux, des cocardes tricolores qui, près de la colonne d'Antonin, excitent les huées. Le carrosse est assailli ; notre agent trouve un refuge dans la maison du banquier Moutte, où il est poursuivi, — un soldat lui porte un coup mortel, et, le lendemain, malgré les soins dont on l'entoure, l'infortuné expire¹.

Les récits les plus contradictoires furent faits par les différents témoins de cette déplorable émeute, dont nous n'avons parlé que pour montrer l'exaltation des Romains durant les premières années du séjour de Mesdames. Les événements de Paris, et aussi les provocations maladroites de Flotte, étaient les causes directes de cette effervescence qui se manifesta encore, en février, à la nouvelle du supplice de Louis XVI.

Il ne faudrait pas croire cependant que Pie VI, en tant que souverain, acceptât le parti de la Royauté, bien que sa rupture avec le gouvernement français fût complète. Le pape résiste aux sollicitations du comte de Provence ; il attend que les grandes puissances aient donné leur avis et reconnu ce prince en sa qualité de régent. Il reçoit une lettre, écrite tout entière de la main de Monsieur, lequel se met sous l'égide du souverain Pontife.

1. Sur cet assassinat voir : *Corresp. des Directeurs*, p. 109-110 ; 127-128 ; 144-145 ; 171 ; 179 ; 182-183 ; 198 ; 207-210 ; 506-508. F. Masson, *Les diplomates de la Révolution*. Paris, in-8, 1882. *Aff. Étr. Rome*, 915, fo 345 (5 décembre 1792), et 916, fo 13 (3 janvier 1793).

« Il ne me demande que des bénédictions, dit Pie VI au chevalier d'Azara qui s'est chargé de la démarche, je les lui donne de tout mon cœur¹. »

Le pape répond au comte de Provence : la lettre renferme de simples souhaits, et elle est rédigée en français, ce qui lui enlève tout caractère officiel. Pie VI a refusé de recevoir notification de la mort de Louis XVI, mais, le 17 juin 1793, il se décide de prononcer, en consistoire secret, une sorte d'oraison funèbre. Quant aux cérémonies d'usage : la messe de Requiem et le panégyrique du défunt, elles sont remises.

Mesdames, en grand deuil, pleurent au fond de leur palais. Elles sont suspendues aux courriers de France qui arrivent très difficilement ; il en vient trois en un jour, mais avec de vieilles nouvelles. « Je sais cependant, écrit Madame Adélaïde à la comtesse d'Osmond, le 21 mai 1793, qu'on se porte bien au Temple, il paraît qu'il n'y a rien de nouveau sur leur liberté. » Les princesses attendent tout du résultat des opérations militaires contre « l'armée des jacobins français ». Elles exultent quand on leur annonce le siège de Lyon, la prise de Toulon, la reddition de Condé et de Valenciennes. Ce qu'elles apprennent de Marie-Antoinette, transportée à la Conciergerie, le 2 août, au milieu de la nuit, vient détruire cette joie. « Ah ! quelles nouvelles de Paris, et pourquoi notre bonheur, et les sujets d'espérer dans les nouvelles de l'intérieur et de l'extérieur que nous avons, est-il troublé par les horreurs qu'on exerce contre cette malheureuse reine, quel

1. Masson, *Le cardinal de Bernis*, p. 536.

courage et quelle fermeté elle a montrés ! comme elle a parlé à tous ces gueux ! qu'elle est grande dans son malheur ! Ce n'est pas la première fois que nous le voyons, *et si le tout avait dépendu d'elle !* On dit que sa fermeté en a imposé tellement que c'est ce qui fait qu'ils n'ont pas osé encore l'interroger et commencer son procès. Dieu la tire de là, elle le mérite bien » (Madame Adélaïde à la comtesse d'Osmond, Rome, 1^{er} septembre 1793).

Cinq jours après, c'est le même thème : « Je n'ose encore me livrer tout à fait à la joie, surtout pour la délivrance de ma malheureuse nièce, j'espère cependant qu'il ne lui arrivera rien... Les nouvelles de Toulon, que vous devez savoir à présent, sont bien excellentes, j'espère que toutes les provinces méridionales vont suivre le bon exemple : Lyon n'aura pas de peine, il se signale bien. Voilà donc un coin des royaumes où *Louis XVII* est tout à fait reconnu... Quel homme que M. Pitt ! Si vous apprenez quelques détails sur ce qui s'est passé à Toulon, vous me ferez grand plaisir de me le mander, car nous ne savons que le fait, c'est toujours bien bon à savoir, mais l'historique ferait bien pour compléter la joie. » (La même à la même, Rome, 6 septembre 1793.)

Une fausse dépêche, venue d'Autriche, laisse supposer que la reine a quitté la Conciergerie et est retournée au Temple, que la pauvre victime a du moins la consolation de revoir ses enfants et sa belle-sœur... Mais les princesses sont vite détrompées.

Marie-Antoinette était montée à l'échafaud le 16 octobre 1793. Madame Adélaïde écrit à M^{me} d'Osmond : « Vous avez vu, Madame, par ma dernière

lettre, que je n'étais pas encore instruite du comble de l'exécration et de nos malheurs ; j'avais chargé M. de Chastellux de vous dire que je n'avais pas la force de décacheter ma lettre... Il nous reste encore à craindre pour trois victimes qui ne sont point encore sacrifiées, mais que peut-on espérer de bon avec des monstres ?

« Je crois que vous avez été bien aise de la mort du premier de tous [Louis-Philippe d'Orléans, *Philippe Égalité*, guillotiné le 6 novembre 1793], il a porté son caractère jusqu'au bout, et est mort comme un lâche, pleurant, criant, demandant grâce au peuple, qui ne lui a répondu qu'en lui jetant de la boue..., Nous en sommes défaits, trop tard, il est vrai¹. »

Rome offre enfin à Mesdames les consolations chrétiennes qu'elles attendent. Le pape, découragé des malheurs de la coalition, n'attend plus l'heure où les puissances reconnaîtront le régent ; il célèbre lui-même dans la chapelle de son palais de Monte Cavallo, les obsèques de Louis XVI, de « Louis Capet », comme l'écrit Cacault à Deforgues, ajoutant : « L'oraison funèbre, en latin, a été prononcée par Monseigneur Leardi, Piémontais ; les tantes y ont assisté dans une tribune. La chapelle était garnie de dix-sept cardinaux de la Cour pontificale, prélats, chefs d'ordre, etc., suivant l'usage... »

Puis, le 12 novembre, à Saint-Louis des Français, « nouvelles funérailles magnifiques ». C'est le cardinal de Bernis qui conduit le deuil. La façade de l'église est tendue de noir : sur la porte principale,

1. Comtesse de Boigne, I, 446 ; 450 ; 455-456.

au-dessous de l'écu de France encadré des palmes des martyrs, un cartouche énumère, à la mode italienne qui subsiste encore, les qualités du roi :

D. O. M.
 LUDOVICO XVI
 GALLIARUM REGI CHRISTIANISSIMO
 OPTIMO PRINCIPI. JUSTO, BENEFICO,
 NEFARIO SCELERE PEREMPTO
 QUI
 AVITAM DIVI LUDOVICI IMITATUS PIETATEM
 PRO RELIGIONE FORTITER OCCUBUIT
 GALLI IN URBE
 PARENTANT.

(*D[eus] O[mnium] M[agister] — Dieu de toutes choses le Maître. En l'honneur de Louis XVI, Roi Très-Christien de France, Prince excellent, juste, charitable qui, victime d'un meurtre odieux, imita la piété de son ancêtre Saint Louis et mourut courageusement pour la Religion, les Français de Rome participent à cette cérémonie expiatoire.*)

A l'intérieur, un immense dais est suspendu au-dessus d'un mausolée, aux quatre coins duquel brûlent des cassolettes. Au sommet, une urne cinéraire, ornée de l'effigie de Louis XVI, est voilée d'un crêpe. Dans les nefs latérales, des musiciens font entendre des chants funèbres. La messe est célébrée par l'archevêque de Damas. Les cinq absoutes sont données, autour du catafalque, par cinq évêques français, revêtus d'ornements noirs et portant la mitre de toile blanche.

Cacault rend compte de cette cérémonie : « Les

tantes, le corps diplomatique, nos émigrés et *déportés* y ont assisté. L'on voyait une inscription... dont les Romains eux-mêmes se moquaient. » Tout ce qu'on pouvait reprocher à ces quelques lignes de latin c'était ce « mourut courageusement pour la Religion », alors que, par faiblesse, le roi avait sanctionné la spoliation du clergé, mais il fallait avoir l'esprit bien mal fait pour s'attacher ainsi à la lettre — le pénitent de l'abbé Edgeworth avait tout racheté.

Cacault disait encore : « D'autres messes de Requiem avec tous leurs accompagnements ont eu lieu dans d'autres églises françaises, et il y en a déjà eu une pour Marie-Antoinette. Le Saint-Père est toujours persuadé de la contre-révolution ; il croit pouvoir la hâter. Il se flatte d'aller en France poser lui-même la couronne. La bulle est déjà préparée... » Il est peu vraisemblable que cet agent ait eu alors la moindre confiance de la Cour pontificale¹. Quoi qu'il en soit, Pie VI avait bien vite vu que la réaction perdait du terrain. Lyon et Toulon sont repris aux royalistes, Marseille s'agite, les tentatives des Vendéens sont vaines, et Fouquier-Tinville, pendant plus de six mois encore, fera tomber des milliers de têtes.

Madame Victoire, à propos de Toulon, écrit à M. d'Osmond, le 29 décembre 1793 : « La nouvelle... m'a presque aussi étonnée que fâchée, il faut bien se soumettre à la volonté de Dieu et ne point raisonner, car tout ce qui se passe est au-des-

1. *Correspondance des Directeurs...*, p. 335, 347. F. Masson, *Le Cardinal de Bernis*, p. 538-539.

sus de tout raisonnement humain, espérons fortement et taisons-nous... Notre honnête homme d'Arincourt ne peut plus nous donner d'argent... je n'oublierai jamais le service qu'il nous a rendu¹. » La bonne princesse est résignée.

Et viennent toujours à Rome des étrangers qui ne manquent pas d'aller au palais de Carolis : la princesse Sophie-Albertine, abbesse de Quedlimbourg, sœur du malheureux Gustave III, massacré par les révolutionnaires de Suède ; le prince Poniatowski, neveu de Stanislas-Auguste, roi de Pologne ; le prince Xavier de Saxe, frère de la Dauphine Marie-Josèphe, accompagné de ses quatre filles, avec lequel Mesdames peuvent parler de Versailles, de leurs réunions de famille si lointaines déjà... Que les temps sont changés !².

Le comte de Provence fait un séjour chez les Infants de Parme, ses cousins, mais il ne va point jusqu'à Rome. De Colorno, il écrit à Madame Adélaïde, le 23 mai 1794, cette lettre trop pleine de philosophie : « Je vous prie, ma chère tante, de ne pas vous inquiéter de ma position. Elle n'est pas très aisée, mais elle n'est pas non plus si affligeante que votre amitié peut vous la peindre. D'ailleurs, fût-elle encore pire, je ne sais si je vous ai dit le secret de ce que quelques personnes appellent mon courage, c'est tout simplement la comparaison du passé avec le présent. Quand je me rappelle l'intervalle entre le 6 octobre 1789 et le 21 juin 1791 [jour de sa sortie de France], il m'est impossible de

1. C^{ss}e de Boigne, I, 464.

2. *Corresp. des Directeurs*, p. 153, 214, 244, 281.

ne pas remercier Dieu de la meilleure foi du monde, *parce que tout est à l'avantage du présent...*¹ »

Et l'on ne peut se défendre de penser au mot cinglant du baron de Frénilly² (1814) : Louis XVIII « *était sans rancune pour cette Révolution qui lui donnait un trône !* »

Ce ne sont pas là les sentiments de Madame Adélaïde. Au 9 thermidor, elle voit sa famille vengée. De sa solitude romaine elle a souhaité un bouleversement complet de la France. Son langage est terrifiant, mais il est plus compréhensible que celui de son neveu qui garde toute sa sérénité, après tant de malheurs. Elle écrit à M^{me} d'Osmond :

« Qu'avez-vous dit de la mort de Robespierre ? Paris est tout en combustion, tant mieux ; il y a longtemps que je désirais tant cet état ! Nous ne pouvons nous tirer que par là ; si nous avions eu une bonne guerre civile, à présent tout le monde serait chacun dans son foyer. Malgré toutes les choses incroyables qui se passent en Brabant et en Allemagne, je suis bien éloignée d'en être découragée [Victoires de Wattignies, de Wissembourg, de Fleurus]. La Providence ne veut pas que personne s'en mêle qu'elle, elle nous a punis, elle nous pardonnera³ » (Rome, 23 août 1794).

L'opinion de la reine de Naples, sœur de Marie-Antoinette, n'est pas indifférente. N'avait-elle pas le droit de se plaindre ? « Je mérite d'être excusée, si j'ai en horreur une grande nation qui a sacrifié ses maîtres si cruellement, qui a usé toutes les bar-

1. Archives Bernis. Lettre citée dans le *Cardinal de Bernis*, p. 345-546.

2. P. 352.

3. C⁵⁵⁰ de Boigne, I, 460.

baries, ignominies, atrocités sur ma malheureuse sœur... » Elle déplore « la perte de la vertueuse Madame Élisabeth et l'abandon de ces chers enfants, malheureux orphelins... Je n'ose vous parler de la jadis France [la France d'autrefois], de tous les meurtres, impiétés, vols, scélératesses de toute espèce qui s'y commettent, et cela va ; ils ont des armées de terre et de mer, fournies de tout, tenant tête, balançant avec les meilleures troupes et escadres ; j'avoue, tout cela m'avilit, je commence à perdre mon courage et à perdre tout espoir de tranquillité et d'ordre¹ » (Marie-Caroline à M^{me} d'Osmond, 8 juillet 1794). En femme politique, la reine prévoit les malheurs qui vont la toucher et ébranler son trône ; elle sent que la Révolution est aux portes de Naples...

Mais voici que Mesdames sont obligées de quitter pour quelques jours leur palais. Le cardinal de Bernis se meurt ; il prie le chevalier d'Azara d'offrir l'hospitalité aux princesses à l'ambassade d'Espagne. Il s'éteint le 3 novembre 1794, en même temps que son époque : tout avait disparu, les gens qu'il avait aimés, les institutions qu'il jugeait nécessaires, les grandeurs qu'il avait servies, remarque son excellent historien, M. Frédéric Masson. « J'ai été très fâchée de la mort du cardinal de Bernis, écrit Madame Adélaïde, indépendamment de l'amitié que j'avais pour lui et de la confiance et de l'utilité dont il nous a souvent été, je crois que c'est une grande perte pour la France dans le moment où nous nous trouvons. Le Régent lui avait donné sa confiance,

1. *Ibid.*, I, 467, 469-470.

aussi a-t-il bien senti sa perte » (A M^{me} d'Osmond, 31 janvier 1795)¹.

Dans cette même lettre, la princesse récapitule les journées désastreuses de 1794, mais elle se console en pensant à la Vendée, à l'état déplorable de la flotte de Toulon, à la peste qui décime les matelots de Nice et de la Rivière de Gênes. « Malgré les *terroristes*, comme Monsignor Caraffa les appelle, je crois que nous sommes très en sûreté ici². » Elle est moins perspicace que la reine de Naples. A ce moment, la position de Mesdames devient des plus pénibles : elles ont à peine de quoi vivre. De plus, tandis que l'*Enfant Roi* meurt au Temple, les armées républicaines luttent contre les troupes sardes et vont bientôt menacer l'Italie, sous le commandement du général Bonaparte qui annonce ses victoires dans sa fameuse proclamation : « Je vais vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde ; vous y trouverez de grandes villes, de riches provinces ; vous y trouverez honneur, gloire, richesses. Soldats d'Italie, manqueriez-vous de courage ? » Victoire de Mondovi, abandon de Nice et de la Savoie, prise de Lodi, entrée à Milan, siège de Mantoue, passage du pont d'Arcole, délivrance de Vérone, et tant d'autres exploits assurent la domination de la Haute-Italie. La Lombardie devient République ; Bologne et Ferrare sont détachés des États du Pape ; Modène et Reggio s'affranchissent. L'armée pontificale essaie de secourir l'Autriche, elle est vite dispersée. Pie VI se le tient pour dit, accepte,

1. *Corresp. de Directeurs*, p. 390. F. Masson, *Le cardinal de Bernis*, p. 549. C^{ss}e de Boigne, I, 456.

2. C^{ss}e de Boigne, I, 473.

en juin 1796, un armistice et signe le traité de Tolentino (19 février 1797); il paye une somme énorme, abandonne cent des plus beaux trésors artistiques de la Ville Éternelle et accorde une indemnité de 300 000 livres qui dédommagera ceux qui avaient été pillés ou lésés, lors de l'assassinat de Bassville.

A cette date, Mesdames ont fui Rome; elle s'arrêtent à Albano, mais elles jugent prudent de gagner Naples. Elles trouvent refuge auprès de la sœur de Marie-Antoinette. Verninac, ministre de France, en avertit Delacroix, ministre des Affaires étrangères, par sa dépêche du 6 ventôse, an V (24 février 1797) : « Les filles de Louis XV, dit-il, qui depuis quelques années vivaient retirées à Rome sont arrivées à Caserte avec soixante-douze émigrés composant leur suite. La Cour les a reçues au Palais et leur a fait un très bon accueil¹. » On s'inquiétait encore de ces pauvres princesses !

Elles logent dans l'ancien château de Caserte qui est tout proche du nouveau, bâti par Charles VII (Charles III, en Espagne) où habite ordinairement la Cour. Mesdames y mènent une vie douce et uniforme, recevant souvent la visite du roi et de la reine, « mais n'étant astreintes à aucun des ennuis auxquels elles eussent été exposées à Naples ». Sur ce séjour, voici quelques lignes intimes du comte César Laurent de Chastellux : « Nous jouissions en paix de ce bonheur, dans cette charmante retraite de Caserte où nous attendions la fin de notre exil... Nous la [Madame Victoire] suivions tous les jours à la promenade, dans le parc où nous cultivions sous

1. Aff. Étr. Naples, 124, f^o 89.

ses yeux un petit jardin... Elle aimait fort à s'occuper et daignait me permettre de lire souvent avec elle du latin ou de l'espagnol qu'elle savait assez bien. Nous étions heureux alors...¹ » Et, dans une lettre de Madame Victoire à la princesse Amélie de Naples, depuis reine des Français, nous retrouvons comme un écho de Bellevue et toujours cette gourmandise qui fut le péché mignon de la fille de Louis XV : « Je suis fort occupée, en ce moment, à la construction d'un poulailler, ce qui m'amuse beaucoup. Oh ! comme je mangerai de bons œufs et de bons poulets... Ce sont les plaisirs de la campagne, et j'en profite bien² » (26 juillet 1797).

Mesdames croient enfin être au bout de leurs peines : « Mes amis Chastellux, écrit Madame Victoire, vous auront sûrement mandé combien le Roi et la Reine de Naples sont charmants pour nous, et excellents parents, ils méritent à tous égards d'être adorés de leurs sujets, et il me paraît qu'ils le sont infiniment ; j'espère que notre tranquillité ne sera pas troublée³. » Double illusion qui va bientôt s'évanouir. Pour la seconde fois, les princesses devront chercher un nouvel asile. Leur odyssée devient tragique.

L'histoire de cette année 1798 est résumée dans une lettre de Marie-Caroline : « Mes lamentations ne sont que des tristes prévoyances [prévisions] et point encore des faits. La Romagne républicaine, Corfou, les îles et actuellement aussi Malte, dans les mains de ces monstres, nous donnent bien des

1. Archives du Comte de Chastellux, voir Appendice X.

2. Fiches E. Charavay.

3. Comtesse de Boigne, I, 465.

inquiétudes, surtout avec cette grande Escadre et nombreux transports de Buonaparte, vaguant les mers sans qu'on sache où, depuis presque deux mois, et que l'amiral Nelson n'a pu encore ni rencontrer, ni même savoir où ils se retrouvent. Cela ne laisse point que d'être inquiétant; mais il faut espérer que la Providence nous sauvera encore, quoique d'être restés les seuls intacts en Italie et qui n'aient point encore souffert un dépouillement fait craindre tout de leur cupidité » (A M^{me} d'Osmond, 12 août 1798).

Nelson entre dans la baie de Naples, le 21 septembre 1798; il est reçu en triomphateur et en sauveur. La reine reprend courage; seule elle règne; son mari, Ferdinand, est mis à l'écart, aussi est-ce elle qui organise une armée avec l'aide du général autrichien Mack et de son favori Acton. Marie-Caroline croit qu'elle aura raison de toutes les troupes françaises; elle voit déjà l'Italie entière délivrée des « monstres ».

Championnet, surpris dans Rome par les Napolitains, bat en retraite pour rassembler ses soldats disséminés du Tibre à l'Adriatique. Mack entre dans la ville papale, le 29 novembre, et attaque les Français à Cività-Castellana, mais il est mis en déroute. Championnet s'avance alors et, le 23 janvier 1799, s'empare de Naples. Le roi et la reine s'étaient réfugiés en Sicile, dès le mois de décembre.

C'est par Championnet que nous avons des nouvelles de Mesdames; il a fait main basse sur les courriers adressés à tous les Français, et les communique, le 1^{er} ventôse an VII (19 février 1799), au ministre des Relations extérieures: « Je vous adresse, dit-il, une lettre écrite par l'ex-comte d'Artois à Madame

Victoire de France et sept autres écrites à des émigrés français à Naples. Quoiqu'elles ne renferment pas des objets bien intéressants, elles pourront cependant servir au Directoire pour fixer son opinion sur l'espoir que nourrissent encore ces cruels mais lâches ennemis de la République française¹. »

Mesdames n'étaient plus à Caserte. Mais comment se faisait-il qu'elles n'eussent point suivi en Sicile le roi et la reine ? Tout avait cependant été concerté. Marie-Caroline leur écrivait, le 14 décembre : « Notre malheur ne vous rend que plus chères et plus intéressantes aux yeux du roi. Notre résolution est de passer en Sicile ; et nous regarderons comme un allègement à nos revers de vous posséder dans le seul coin de terre qui nous reste, de partager avec vous, dans ce refuge, notre pain de douleur². . . . » Ce n'étaient que des mots. Le lendemain, les princesses viennent dîner à Naples avec Leurs Majestés pour prendre les derniers arrangements. Elles retournent à Caserte où la reine les fera avertir dès qu'il sera temps de s'embarquer ; il est décidé qu'elles monteront sur le même vaisseau que la famille royale, mais qu'elles n'emmèneront avec elles qu'une femme de chambre. Madame Adélaïde voulait que cette place fût réservée à M^{me} de Narbonne ; la reine la prie de n'en rien faire « n'emmenant pas, elle, son analogue ».

Le 20, l'on sait à Caserte, par le courrier qui va aux provisions à Naples, que la famille royale fait les préparatifs de départ, que des bagages sont portés à bord, que le peuple commence à faire des démon-

1. Aff. Etr. Naples, 126.

2. Montigny, III, 68.

strations sous les fenêtres du Palais et demande au roi de ne pas partir. Le cri général est *saue qui peut*; et cependant Mesdames subissent l'influence optimiste de la duchesse de Narbonne qui, dans le désir peu réfléchi de tranquilliser son entourage, ne voit nul danger; elles ne donnent aucun ordre, en cas d'alerte. La Cour, au moment de quitter Naples, cherche à faire croire qu'elle abandonne son projet et qu'il n'y a aucun soulèvement populaire à craindre; les princesses sont rassurées, et soudain elles apprennent, le 22 décembre, que le roi et la reine sont partis dans la nuit... Marie-Caroline a pris toute-fois le temps d'envoyer à Mesdames un courrier qui devra — afin d'éviter Naples — les conduire, sans tarder, à Manfredonia, petit port de l'Adriatique, où une frégate les attend pour les transporter en Autriche et sur laquelle s'embarquera le marquis del Gallo, ministre de la Cour, chargé d'une mission pour Vienne. La reine met à leur disposition six mille ducats; mais elle abandonne bel et bien les malheureuses princesses. « Vous pouvez juger, écrit le comte César-Laurent de Chastellux à son frère Henri, quelle inquiétude affreuse agitait Mesdames. Quitter à leur âge un asile commode pour aller, en traversant la mer, en chercher un incertain, ne prévoir que des fatigues et point de repos... était pour les filles de Louis XV, déjà le jouet de tant de malheurs, une perspective qu'une résignation surnaturelle pouvait seule leur faire envisager avec ce calme qu'elles deux, et particulièrement notre adorable princesse [Victoire] a toujours conservé¹. »

1. *Relation du voyage de Mesdames*, Paris, broch. in-8°, 1816. C'est à cette

Mesdames choisissent Trieste. On propose de partir le lendemain 23; le courrier fait comprendre que c'est trop tard, et les princesses montent en voiture à deux heures du matin, après avoir fait leurs dévotions à la messe qui leur est dite à minuit et demi. Elles sont accompagnées de la duchesse de Narbonne et de sa belle-fille, du comte et de la comtesse de Chastellux et de leurs enfants dont une fille très malade, de l'évêque de Pergame, premier aumônier de Madame Adélaïde, d'un médecin (Lavite) et d'un chirurgien (Bousquet), — une douzaine de personnes en tout, et deux véhicules. Les six autres voitures devaient suivre de quatre heures en quatre heures avec M^{mes} de Calan et de Roquefeuille, émigrées recueillies par Mesdames, l'évêque de Moulins, premier aumônier de Madame Victoire, l'abbé Naquin, une gouvernante, des femmes de chambre et des valets de la suite des princesses ou de leurs dames d'honneur.

Par une température exceptionnelle pour le pays, le voyage se fait très péniblement. Dans la plaine de Foggia, la neige a effacé le chemin; le vent, le froid retardent les voyageurs; les postillons et les mules ne veulent plus avancer. Les valets de pied sont presque gelés sur les sièges des voitures; Madame Victoire souffre beaucoup de ces rigueurs, et c'est là

intéressante relation que nous empruntons les détails qui suivent; nous avons aussi consulté le récit de la comtesse L. de Narbonne publiée dans les *Annales de l'Académie de Mâcon* (1889) et tiré à part sous le titre de *Discours de réception de M. le B^{on} Lombard de Buffières* (Mâcon, broch. in-8°, 1889). Cette plaquette, dont l'existence nous a été signalée par M. H. Delaroque, libraire à Paris, n'est citée, que nous sachions, dans aucun ouvrage. Les deux relations du comte de Chastellux et de la comtesse de Narbonne se complètent, sans se contredire. Nous avons aussi consulté les lettres du comte de Chastellux à Louis XVIII (Aff. Etr. Fonds France-Bourbon, vol. 612).

l'origine de sa longue et dernière maladie. A dix heures du soir enfin on est à Foggia.

Les princesses sont reçues très aimablement par le gouverneur et trouvent un souper fort bienvenu — personne n'avait mis pied à terre depuis deux heures du matin. Le lendemain, départ et arrivée à Manfredonia. Le marquis del Gallo s'y trouve et confirme une nouvelle qu'il avait annoncée par courrier, c'est que la frégate promise n'est plus au port et que, par un malentendu, elle a fait voile pour les côtes de Sicile. Le marquis conseille le retour à Naples ou, au moins, à Foggia, mais l'état de Madame Victoire, que ces journées de voyage ont épuisée, est trop précaire : elle doit se reposer quelques jours.

L'évêque de Manfredonia est absent ; on s'empare de son « soi-disant palais ». « L'état de délabrement de cette maison, raconte M^{me} de Narbonne, sa malpropreté et son peu d'étendue offraient à peine la possibilité d'y installer douze personnes... Faute de mieux, on campa comme l'on put... » Mesdames, séparées de leurs femmes, manquent de tout, et l'on ne sait rien des berlines de la suite.

Mais, chose plus grave, les armées républicaines avancent. Pescara, le seul poste qui puisse tenir encore dans les Abruzzes, est pris. Les troupes napolitaines n'opposent plus aucune résistance et se débloquent en toute occasion. C'est du moins le tableau fort noir que fait le marquis del Gallo ; il ne songe qu'à sa sécurité personnelle et redoute la présence de Mesdames dont il ne peut se dispenser de partager le sort... Il insiste pour que les princesses reviennent sur leurs pas et attendent à Foggia le retour de la frégate qu'il a réclamée ; il promet que, s'il se présente

quelque autre moyen de se rendre à Trieste, elles seront instruites sur-le-champ. Lui-même, il compte partir pour Brindisi sur deux polacres, les seules libres dans tout le port, mais il ne peut offrir à Mesdames des bâtiments sans escorte, exposés à la visite des corsaires ou à l'attaque du *Généreux* et de quelques autres vaisseaux français dont la présence est signalée dans l'Adriatique.

On rebrousse chemin, le premier janvier 1799, mais c'est une autre alerte : les Français sont proches, on les attend à Foggia dont les habitants, le gouverneur en tête, s'apprêtent à « gracieuser » les vainqueurs... Mesdames rentrent à Manfredonia ; nouvelles supplications du marquis del Gallo, consterné de les revoir. Il fait si bien que, le lendemain, elles reprennent encore une fois la route de Foggia ; elles rencontrent une partie de leur suite, ce sont les femmes de M^{mes} de Narbonne et de Chastellux qui parlent avec terreur de l'état de la ville qu'elles viennent de quitter, mais les princesses poursuivent leur course, éperdues. « On avait tellement exalté notre imagination, dit M^{me} de Narbonne, que nous supposions toucher au terme de notre existence. Aussi, quelle fut notre surprise de trouver la ville [Foggia] tranquille et sans trace d'émeute ! » Toutefois, les dispositions du gouverneur sont bien changées, il met beaucoup de mauvaise grâce à ouvrir le palais du roi : il est devenu républicain depuis huit jours... Le château a été démeublé par ses soins... On est obligé de quêter des lits dans la ville pour les princesses et des matelas pour les dames d'honneur. De grands feux sont allumés, mais la chaleur se perd dans l'immensité des salles vides. « La chambre où

nous nous trouvions, ajoute M^{me} de Narbonne, ressemblait à un véritable bivouac ; on y était pêle-mêle avec les gens de Mesdames, les uns roulés dans leurs manteaux, d'autres assis sur ce qu'ils pouvaient rencontrer, d'autres enfin, préférant se priver de sommeil... alimentaient le feu. »

Les Français attaquent Capoue... Le pays devient, de jour en jour, plus dangereux. Le comte de Chastellux, qui a charge d'âmes et qui est la seule personne capable d'initiative, est à la hauteur de sa tâche. Il trouve une polacre à Manfredonia, mais il faut un ordre officiel pour obtenir cette embarcation qui est déjà en chargement. Le gouverneur de Foggia, consulté, craignant qu'il n'y ait des indemnités à payer, dit à M. de Chastellux qu'il sera embarrassé de rendre compte d'une pareille dépense aux Français lorsqu'ils viendront... Le comte s'adresse alors à l'amiral Outchakoff, en rade de Corfou ; il peint « la situation dans laquelle se trouvent les tantes du Roi de France, ami, allié de S. M. Sicilienne : il ne doute pas que M. l'Amiral ne juge digne de la gloire de l'Empereur, son maître, de préserver Mesdames de la rage des ennemis de leur Maison. » Mais comment être sûr que, dans de pareilles circonstances, la lettre arrive à destination ?

M. de Chastellux écrit encore à Nelson et au marquis de Nissa, commandant l'escadre portugaise ; c'est le vice-roi de Naples qui reçoit les missives, il mande qu'il ne peut disposer d'aucun bâtiment et que Mesdames feront bien de se retirer à Brindisi, comme a fait le marquis del Gallo.

Les fuyards de l'armée napolitaine se répandent

dans les campagnes et y excitent les plus grands désordres. Tantôt ils sont reçus en frères, tantôt on voit en eux des ennemis. Le bruit court que, par ordre de Ferdinand, le prince de Migliano va traiter avec Championnet, abandonnant aux troupes du Directoire Capoue et Bénévent, portes de Naples, acceptant l'occupation des Abruzzes et de la Pouille jusqu'à la rive gauche de l'Offento, promettant que nul vaisseau ne sortira des ports et qu'on n'y recevra aucun navire appartenant aux nations coalisées. Mesdames sont menacées d'être prisonnières dans le royaume, si l'on ne fait diligence. M. Chastellux le comprend et, bien que Madame Victoire ne soit pas en état de voyager sans compromettre sa santé, le départ est décidé. Le 15 janvier, les princesses couchent à Cerignola ; le 16, elles sont à Trani, d'où le chevalier d'honneur de Madame Victoire correspond avec M. del Gallo, toujours à son poste, pour savoir ce qu'on peut espérer. Le marquis répond, le 21 : le retour de la frégate napolitaine a été retardé par les vents du nord, au premier vent du sud on la verra paraître, un logement pour Mesdames est préparé à Brindisi. Les princesses se dirigent sur Bari. Là, le directeur de la poste communique à M. de Chastellux une lettre qu'il vient de recevoir du marquis del Gallo, disant que les frégates russes arriveront incessamment à destination. Avec cette lettre se trouve un paquet à faire tenir au gouverneur de Trani. « Ce paquet peut contenir une réponse de l'amiral russe », pense le comte de Chastellux. Il l'envoie par un courrier qui, en effet, lui rapporte le soir même une missive d'Outchakoff : on vient au secours des *augustes personnes désignées dans la lettre*

de M. de Chastellux, l'escadre du contre-amiral Pustokin est en route.

Tout est pour le mieux, mais il faut arriver à Brindisi ! Le chemin de terre est trop peu sûr : la campagne est agitée, et à Bari l'on commence à distribuer des cocardes tricolores aux rebelles napolitains qui attendent les commissaires français. Aussi, le 5 février, embarque-t-on les princesses et leur suite (soixante personnes) sur un *trabaccolo*, petit bâtiment particulier à l'Adriatique qui n'a que quatre pieds de hauteur dans son entrepont et sert ordinairement à transporter les huiles de la Pouille à Trieste : il ne reçoit d'air que par l'ouverture du pont qui se ferme le soir. Il a quarante-cinq pieds de long sur vingt de large : c'est pour tant de monde le plus incommode des réduits. « Voilà donc les filles de Louis XV, dit M^{me} de Narbonne, réduites à coucher sur un mauvais grabat, voguant à l'aventure, l'une d'elles mourante et sans qu'on pût procurer le moindre adoucissement à ses souffrances, sa sœur partageant son agonie et en proie elle-même à la douleur la plus profonde. »

Le *trabaccolo* est ballotté toute la nuit ; les vents sont contraires, au jour ils deviennent propices et, le 6 février, Mesdames entrent dans la rade de Brindisi ; hélas ! le marquis del Gallo, ne songeant jamais qu'à lui-même, était parti sur les frégates russes, ... et le *trabaccolo* à l'ancre est le seul refuge des voyageurs qui n'osent point aborder. M. de Chastellux fait un tableau navrant de cette situation. « Tous les genres d'incommodités et de souffrances éprouvaient à la fois le courage. Mesdames n'avaient qu'une chambre avec deux petits lits ; les deux dames d'hon-

neur couchaient par terre sur un matelas qu'on relevait le jour pour servir de siège... On aura peine à croire qu'à travers... tant de privations de tous genres, Madame Adélaïde, dont la santé n'était pas altérée, conserva constamment sa vivacité, sa gaieté même, et n'était occupée qu'à ramener la fermeté quelquefois ébranlée des personnes qui l'entouraient. » M^{me} de Narbonne parle aussi de cette attitude de la princesse dont l'énergie donnait à tous du cœur.

M. de Chastellux, voyant que les ressources pécuniaires manquent, réussit à se procurer quelque argent à Brindisi, « deux mille ducats sur un fonds appartenant à S. M. Sicilienne ». Mais, ce qui l'inquiète davantage, c'est de ne pouvoir fréter le moindre navire ; il écrit une nouvelle lettre à l'amiral Outchakoff et lui dépêche à Corfou un courrier qui se hasarde sur une barque de pêcheur. La réponse est du 4 mars : une corvette et une polacre, battant pavillon turc, commandées par le capitaine anglais Bailiel, sont annoncées pour le lendemain ; de plus, l'amiral conseille à Mesdames de venir à Corfou, elles y trouveront, dit-il, un asile sûr.

Malheureusement, une terrible fatalité entrave tous les projets. La corvette entre à Brindisi, mais elle ne prend le large que le 15 mars ; elle est poussée vers les côtes d'Albanie, la mer est démontée. Aussi les souffrances de Madame Victoire redoublent-elles. On aborde cinq jours après à Durazzo et, le jour de Pâques (24 mars), on se dirige sur Corfou : le 28, les princesses sont au port. L'île venait de soutenir un siège meurtrier. Les Turcs et les Russes s'en étaient rendus maîtres depuis dix jours seule-

ment. Le Lido, à l'entrée de la rade, était encore couvert de cadavres qu'on n'avait pu ensevelir. Les maisons, criblées de boulets, offraient le plus lamentable spectacle.

Mesdames logèrent à l'archevêché. Les amiraux leur envoyèrent une garde et les membres des plus grandes familles du pays tinrent à honneur de leur servir de gentilshommes. Les filles de Louis XV reprenaient « le rang qui leur était dû ».

A Corfou, se trouvait l'abbé de Ruallem, chef du conseil de Mesdames, qui avait pris la voie de Naples et de Palerme, et avait louvoyé sur l'Adriatique à la recherche des princesses. Il ramenait une partie des bagages. Sur le même vaisseau que l'abbé s'étaient embarqués les cardinaux d'York, Braschi, Pignatelli avec quelques seigneurs romains, membres du gouvernement provisoire et très éphémère, établi à Rome par le roi de Naples ; il s'y rencontrait aussi plusieurs autres personnes de la suite des princesses que les circonstances extraordinaires du départ avaient portées en Sicile. Corfou était donc comme le point de ralliement de tous les fugitifs. Le séjour se prolongea au delà d'un grand mois.

La maladie de Madame Victoire s'aggrave — à Durazzo, elle avait déjà « aux jambes quelques taches de scorbut ». A Corfou, les médecins remarquent « des enflures à un bras et à la jambe du même côté ». Lavite avertit le comte de Chastellux que l'état est désespéré. La princesse est administrée, le 20 avril... Un mieux se produit, sous l'influence du camphre donné à fortes doses. On se prépare à gagner Trieste. Le jour de la Pentecôte (12 mai), Mesdames montent sur un vaisseau portugais

— la *Reine de Portugal*. — commandé par le commodore anglais Stone ; elles voyagent avec le cardinal d'York qui, lui aussi, cherche un refuge en Autriche. Le 18 mai, au soir, la *Reine de Portugal* est devant Trieste. L'endroit est dangereux ; le commodore attend jusqu'au lendemain pour y aborder. Un coup de *borra* épouvantable fait de cette dernière nuit une longue angoisse pour tous les passagers.

Enfin on débarque. Le fort tire une salve de vingt et un coups de canon. Mesdames occupent la maison du consul d'Espagne, le chevalier Lellis. Le gouverneur de Trieste, le comte de Brigido, s'empresse de venir leur faire sa cour ; il est chargé par l'empereur, gendre de la reine de Naples, de leur proposer trois résidences : Agram en Croatie, Fiume en Illyrie ou Laibach. Madame Adélaïde refuse de quitter Trieste à cause de l'état de sa sœur qui est minée par un cancer et n'est plus transportable... Il faut ici laisser parler le comte de Chastellux qui assiste la princesse jusqu'à son heure dernière : « Le terme d'un voyage si long, si pénible,... parut offrir un moment de calme à Madame Victoire... Elle répéta plusieurs fois à la comtesse de Chastellux qu'elle avait fait à Dieu le sacrifice de sa vie, au moment où elle fit ses dévotions en partant de Caserte... Peu de jours après son arrivée à Trieste, les progrès de l'enflure et l'ensemble de son état détruisirent toute espérance : elle le sentait bien elle-même... Lorsque, suivant l'usage de l'Église, on lui demanda, avant de lui administrer le sacrement de l'extrême-onction, si elle n'avait pas d'ennemi à qui elle dût pardonner, elle n'attendit même pas la fin de cette question ; avec une sorte d'élan qui prouvait bien que ce sentiment était dans

son cœur, elle dit d'une voix forte : *Je ne leur en ai jamais voulu pendant ma vie, comment leur en voudrais-je à ma mort?* Telle était, en effet, son âme douce et sensible; elle supportait tout, ne conservait aucun ressentiment, et ne se plaignait jamais, même en confidence, de ce qui pouvait la contrarier... Une nuit les douleurs se calmèrent; mais on jugea qu'elle approchait de sa fin: l'évêque de Moulins prononça l'indulgence qui lui était accordée pour le moment; elle se réunit aux prières comme si elle eût été en pleine santé; puis elle dit plusieurs fois : *Je le veux, qu'on emporte M^{me} de Chastellux, qui ne l'avait jamais quittée un instant...* La princesse se retourna vers le comte de Chastellux et daigna lui dire : *Mon ami, ayons du courage si nous pouvons. Il la tint sept heures dans ses bras...* » Madame Victoire expira, le 7 juin 1799, calme, résignée, comme elle avait vécu.

Ce que fut cette disparition pour Madame Adélaïde, nous le savons par une lettre de son neveu, Louis XVIII, alors au fond de la Courlande, à Mitau, exilé lui aussi, à cinq cents lieues de Trieste. « On a beau, ma chère tante, être préparé à un malheur, on éprouve toujours qu'on ne l'est pas assez. Je le sens bien en ce moment; je l'ai bien senti en recevant votre lettre du 8 juin. Je souffre pour moi-même; vous savez si je l'aimais; mais je souffre encore plus pour vous. Vous ne m'en dites rien, mais je sais le mal que ces cruels moments vous ont fait... Ma bonne, ma chère tante, maman, soignez-vous, conservez-vous, je vous en conjure... Oh! mon Dieu, quand je vous dis adieu à votre départ de Paris, quand je fus si content de vous savoir d'abord

hors d'Arnay-le-Duc, et puis passé le Pont de Beauvoisin, qui m'aurait dit que je ne la reverrais plus¹ ?... »

Dans une lettre au comte d'Artois, Louis XVIII fait des réflexions qui prennent ici grand intérêt : « Peut-être faut-il nous réjouir : notre pauvre tante est, depuis bien longtemps, la première de notre famille qui n'ait pas péri de la main des scélérats ; mais elle n'en a pas moins été leur victime, et les quatre ou cinq derniers mois de sa vie n'ont été qu'un long martyre. On m'a demandé mes ordres pour sa sépulture. J'ai demandé que son corps restât à Trieste, et si, comme je l'espère, nous rentrons chez nous, je l'y ferai transporter. Peut-être, dans d'autres circonstances, y aurais-je moins tenu : mais ces monstres ayant dispersé tous les restes qui nous étaient précieux, je veux, du moins, conserver ceux-ci. »

Madame Adélaïde demeure seule de sa longue lignée ; elle avait formé le projet, si sa sœur n'était point morte, d'aller à Mitau rejoindre son neveu ; mais elle se fait gardienne du tombeau de Victoire et, enveloppée dans ses voiles de deuil, elle personnifie le désespoir dans toute sa grandeur, dans toute sa noblesse. Elle en est réduite pourtant à quêter et demande à Louis XVIII d'intercéder en sa faveur auprès de Paul I^{er}, car les secours que lui envoie l'Espagne se font attendre. Son neveu lui écrit à ce sujet, le 22 août 1799 :

« Il manquait, à toutes les peines que j'ai éprou-

1. Cette lettre de Louis XVIII et les suivantes ont été publiées par M. Ernest Daudet dans la *Revue Hebdomadaire*, 9 et 16 décembre 1905.

vées, de voir que l'inexactitude de l'Espagne vous met dans l'embarras, et de ne pouvoir vous aider, même de bons offices, car les dépenses que l'empereur de Russie fait si noblement, je puis dire, pour nous, ne lui permettraient pas d'en faire plus et d'ajouter à ce qui me fait vivre... J'ai souffert, comme vous pouvez le croire, de la relation de votre voyage, des peines en tout genre que vous avez éprouvées et dont les suites ont été si cruelles, puisqu'il est difficile de ne pas croire qu'elles nous ont coûté celle que nous pleurons. Mais si j'osais vous faire un reproche, ce serait de me parler du château en Espagne que vous aviez formé. Ah ! ma chère tante, quel bonheur cette malheureuse navigation m'a fait perdre ! Cela n'aurait, vous le sentez bien, pas tout à fait dépendu de moi. Mais, l'hôte généreux qui m'a rendu ma femme et *ma fille*, ne m'aurait pas refusé ma mère. »

Cette fille était Madame Royale qui, de Vienne, était allée rejoindre son oncle en Courlande pour épouser, le 10 juin 1799, le duc d'Angoulême.

Louis XVIII n'eut plus longtemps l'occasion de donner de ses nouvelles à sa tante Adélaïde. Voici la dernière lettre qu'il lui écrivit, le 25 janvier 1800 : « Pour la neuvième fois, à mon grand regret, je vous souhaite la bonne année par écrit. Puisse celle qui est déjà commencée ne pas ressembler aux autres ! Puissiez-vous jouir d'une bonne santé, n'avoir que le moins possible de peines : je n'ose ajouter le souhait qui me tient le plus à cœur : puissé-je vous embrasser ! »

Quelques jours après avoir reçu ces quelques mots de tendresse, Madame Adélaïde mourait, le jeudi 27

février 1800. La fraîcheur, durant une promenade au bord de la mer, avait eu raison de sa frêle santé, si ébranlée par le chagrin...

« Vous serez sûrement instruit, écrit Louis XVIII au comte d'Artois, bien avant de recevoir cette lettre, de la mort de notre pauvre tante, et vous en aurez été aussi affligé que moi... Je pense au nombre que nous étions il y a onze ans, et à celui auquel nous sommes réduits... »

Des personnes composant la famille royale, en 1789, le roi, la reine, Madame Élisabeth, et le Dauphin avaient brutalement, odieusement servi d'holocaustes. Après eux, les vieilles tantes sombraient au port, victimes elles aussi de cette Révolution qui leur faisait payer si cher les fautes des ancêtres, pourchassées par leurs ennemis, ballottées par les éléments, devenues enfin, après une vie monotone, sacrifiée, les héroïnes du malheur.

Adélaïde et Victoire sont le plus à plaindre des six filles de Louis XV : elles survivent à leur époque. Henriette avait disparu à la fleur de l'âge, dans tout l'épanouissement de sa jeune beauté ; Louise-Élisabeth avait, en partie, réalisé ses projets politiques ; Sophie s'était soumise à la volonté divine ; Louise, sanctifiée par le Carmel, avait obtenu la conversion de son père, et défendu son Dieu. Ces princesses n'étaient pas, comme Adélaïde et Victoire, témoins de l'effondrement de la Maison de France ; elles n'avaient pas assisté, de leur vivant, aux funérailles de la monarchie.

Un pèlerin, le vicomte de Chateaubriand, s'arrête à Trieste, en 1807 et c'est, pour lui, l'occasion d'écrire une de ces phrases « nombreuses » qu'on

aime à citer : « Il nous était réservé de retrouver au fond de la mer Adriatique le tombeau de deux filles de rois dont nous avons entendu prononcer l'oraison funèbre dans un grenier à Londres. Ah ! du moins la tombe qui renferme ces nobles dames aura vu une fois interrompre son silence.... La prière d'un chrétien, en terre étrangère, aura peut-être été agréable à ces saintes ¹. »

Les restes de Mesdames furent ramenés à Toulon, en 1814, lorsque, de l'île d'Elbe, revenait l'empereur... Ils ne devaient être transportés à Saint-Denis qu'à la seconde Restauration, en janvier 1817.

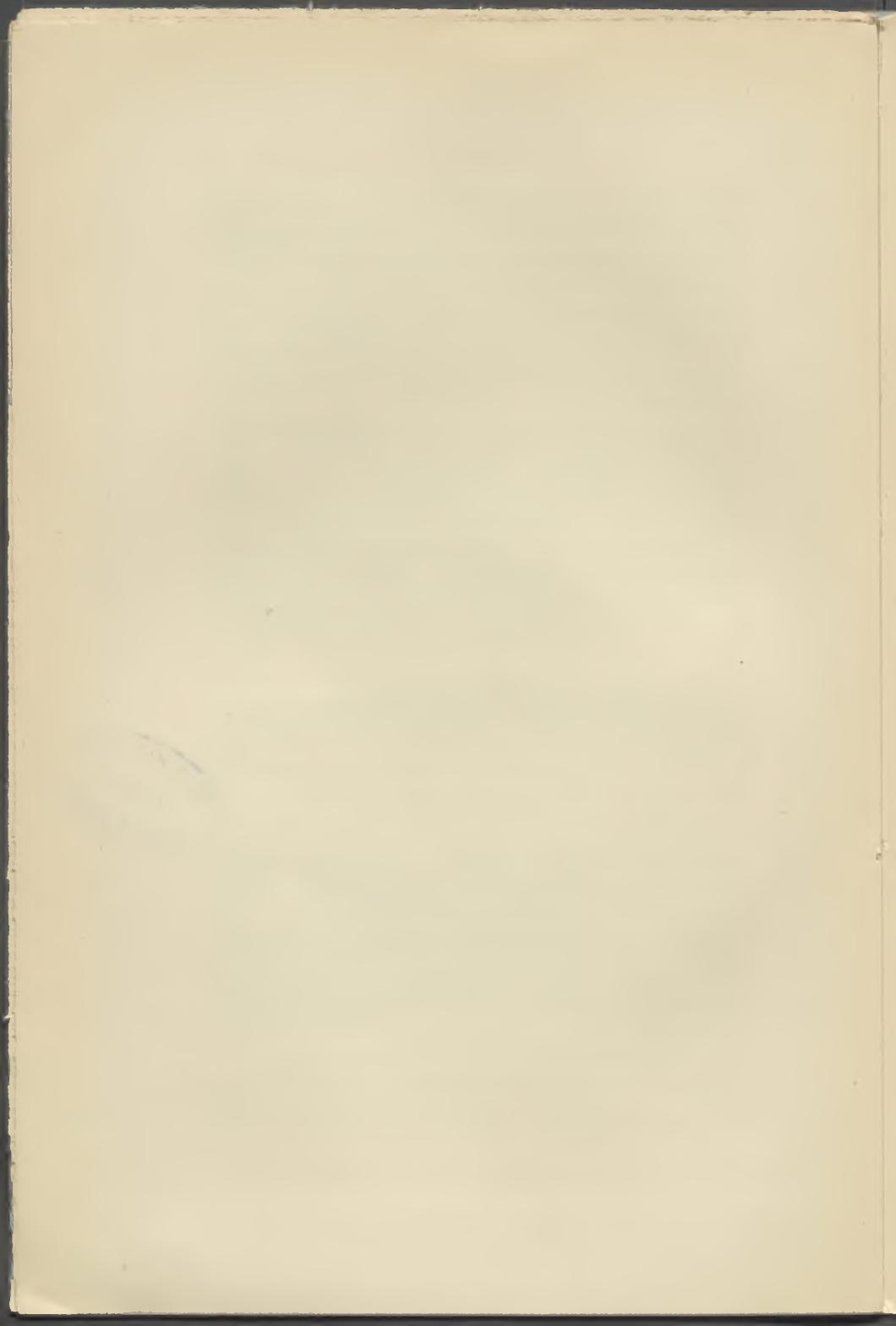
Dans ce désert de l'église abbatiale où les cendres royales avaient été profanées, Adélaïde et Victoire alors représentent seules les races de tant de rois, et dorment enfin paisiblement du dernier sommeil ².

1. *Mémoires d'Outre-tombe* (édition in-8), VI, 194.

2. Sur la translation des dépouilles mortelles des princesses et leurs obsèques, sous la Restauration, voir : Archives Nationales, BB² 141, BB⁴ 380 ; O³ 613 ; F¹⁹ 317, F⁷ 3788 (renseignements que je dois à l'obligeance de M. Bourgin).

Entre l'édition princeps de ce livre, parue en mai 1910, et celle-ci, M. Eugène Welvert a publié un volume (*Autour d'une dame d'honneur, Françoise de Chalus, duchesse de Narbonne-Lara*, in-8, Paris, octobre 1910), où figurent plusieurs documents inédits consultés par lui et par moi, sans que nous nous fussions doutés de cette rencontre, entre autres la correspondance de Madame Adélaïde avec Louis XVI, en 1791. M. Welvert a très courtoisement reconnu le fait dans une note de son ouvrage, p. viii ; je tiens à l'en remercier. Mais lorsque par l'entremise d'un ami, je lui ai communiqué mes épreuves, mon livre avait déjà paru, il n'était pas simplement annoncé, comme il le dit.





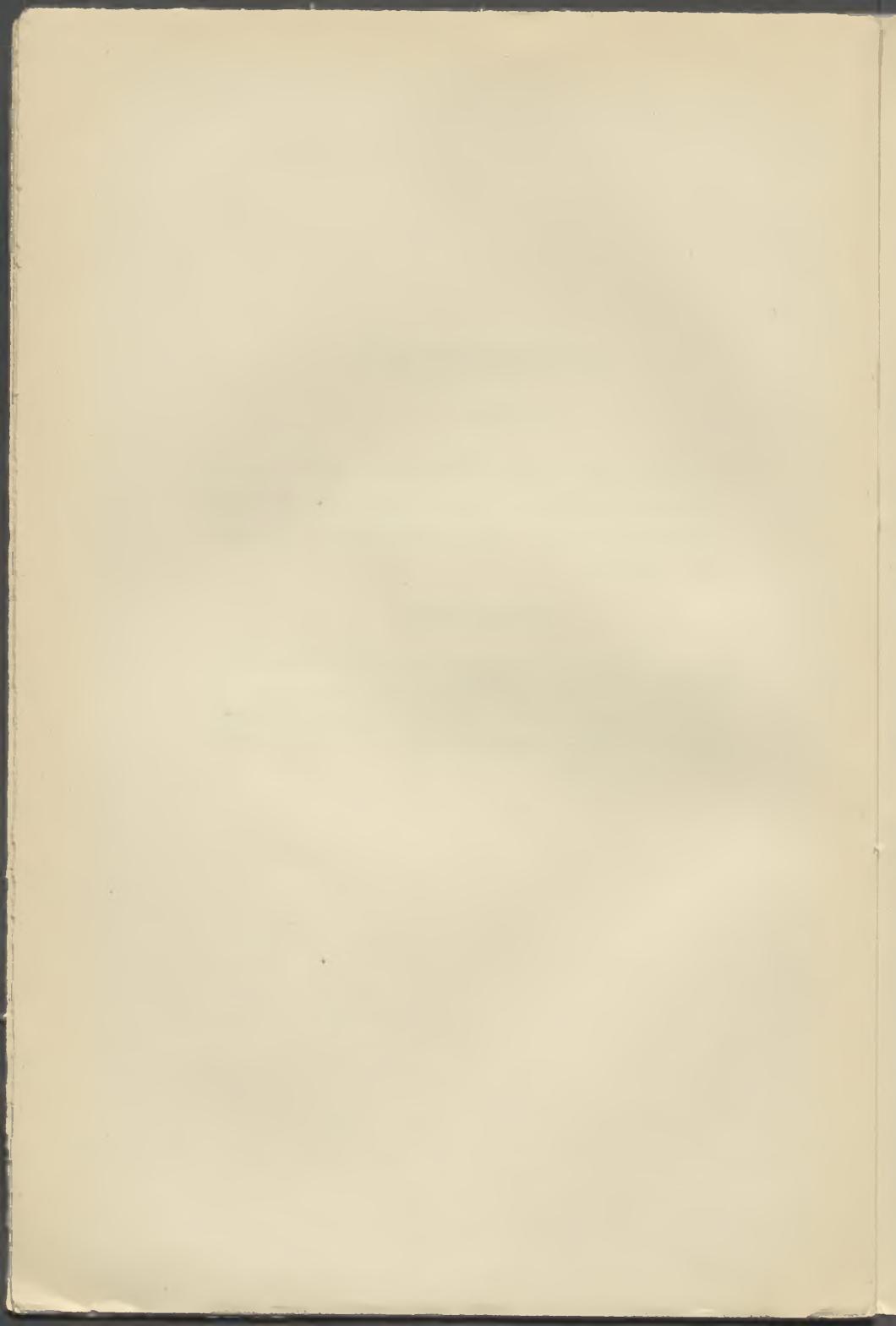
APPENDICE I

(*Chapitre V.*)

Une lettre de Louise Élisabeth, duchesse de Parme (1756), et sept lettres de Madame Adélaïde (1761-1767), adressées à l'Évêque de Verdun.

(*Archives Nicolay.*)

Quatre de ces lettres ont été publiées par M. de Boislisle dans l'*Histoire de la Maison de Nicolay*, in-4, ouvrage non mis dans le commerce ; les autres (celle de Louise-Élisabeth, celles d'Adélaïde : 7 septembre 1761, 1762, 24 novembre 1767), sont inédites.



LA DUCHESSE DE PARME A L'ÉVÊQUE DE VERDUN.

[Parme.] Ce 9 janvier 1756.

Vos lettres ne sont arrivées qu'hier, monsieur, ainsi mon exactitude vous prouvera que vous n'avez été ni téméraire, ni indiscret; si vous avez assez peu d'opinion de moi pour avoir besoin de preuves avec vos sentiments pour la jumelle, ils font la plus forte consolation de son triste reste; je déraisonnerais, ainsi je n'ose en dire davantage sur cet article. Jusqu'à présent je ne peux que croire vos prières très mauvaises, ne voyant nulle apparence à l'accomplissement de vos vœux; les miennes ne sont pas meilleures, elles sont bien conformes aux vôtres, je les en redouble; j'espère que vous me seconderez et que si jamais je suis assez heureuse pour qu'elles soient exaucées, vous n'oublierez pas la promesse que vous me faites. Oserais-je vous prier de m'indiquer les couvents de Paris ou voisinage, où l'on élèverait mieux une fille de qualité que je voudrais y envoyer, où les mœurs n'aient rien de suspect de jansénisme et où les pensions ne soient pas bien fortes. Ses parents sont très gueux et qui ne l'est pas ici? Comme je voudrais ne paraître en rien dans cette affaire, je vous demande le secret avec les informations. — Je vous souhaite une bonne et heureuse année, je vous y demande la

continuation de vos prières pour mon autre moi-même, pour moi et pour la réussite de mes enfants, et d'y être sûr de la durée de l'estime et de l'amitié que j'ai pour vous.

LOUISE ÉLISABETH.

La « jumelle » est Madame Henriette, morte en 1752. Le style de cette lettre montre que Madame Infante écrivait le français en étranger. Depuis l'âge de douze ans elle avait vécu en Espagne et en Italie.

MADAME ADÉLAÏDE A L'ÉVÊQUE DE VERDUN.

A Plombières, ce 7 septembre 1761.

J'ai reçu une lettre de M^{lle} de Montmorency, Monsieur, pour vous recommander l'abbé de Créquy qu'elle voudrait qui fût votre grand vicaire ; je vous envoie sa lettre pour vous mettre plus au fait. Je sais que vous en avez déjà beaucoup, mais je ne puis refuser cette satisfaction à la pauvre M^{lle}, et vous me ferez, je vous assure, le plus grand plaisir, si vous pouvez lui accorder sa demande. S'il s'agissait de le placer ailleurs j'y pourrais regarder à deux fois, mais avec vous je n'ai aucune inquiétude qu'il ne soit bien.

La fontaine est devenue d'une grande tristesse depuis votre départ et à peine y prend-on une demi-tasse à café à la crème, vous voyez combien il est nécessaire que vous y veniez rapporter la gaieté. J'espère que vous tiendrez la promesse que vous m'avez donnée et qu'au moins j'aurai le plaisir de vous revoir à la Malgrange. C'est une honnêteté à laquelle vous ne pourrez manquer. Adieu, mon cher Evêque, je ne puis me refuser ce nom, par l'amitié que j'ai pour vous.

LA MÊME AU MÊME.

Ce 21 mars 1762.

Je vous assure bien, l'Evêque, qu'on ne peut prendre plus de part à l'état où vous avez été que j'en ai pris. Vous ne m'en devez aucun remerciement : on ne peut penser autrement quand on vous connaît, et j'ai eu la consolation de trouver bien du monde de même. Il y a longtemps que vous devez savoir à quel point je vous suis liée par l'amitié la plus sincère ; mais ne pensons à présent qu'à nous réjouir sur votre heureux rétablissement. Je vous assure que j'en suis dans la joie la plus parfaite et j'attends, avec de l'impatience, le moment où je pourrai vous le témoigner moi-même, car j'espère bien vous voir du moment que je mettrai le pied en Lorraine.

Adieu, l'Evêque. Je voudrais avoir de bonnes nouvelles à vous mander pour hâter votre guérison ; mais, malheureusement elles sont des plus mauvaises et ne vont tous les jours que de mal en pis. Ne doutez pas, je vous prie, de ma parfaite amitié.

Victoire et les deux autres me chargent de vous dire bien des choses de leur part et la joie qu'elles ont de votre guérison.

Vous devez être admirable, mais je doute que votre friseur ait pu augmenter votre beauté : je ne connais que votre belle robe qui puisse vous embellir, entouré de vos bassins à barbe.

Les mauvaises nouvelles, ce sont les intrigues contre les Jésuites.

LA MÊME AU MÊME.

Je profite, mon cher Evêque, avec grand plaisir du départ d'un de mes amis pour vous assurer avec vérité

de toute mon amitié. Je ne vous parlerai point de rien ; vous devez en être instruit aussi bien que nous, je me remets entre les mains de la Providence et à l'aide de Dieu. Adieu, l'évêque, je vous souhaite le bonjour ; ne m'oubliez pas devant les saints autels. Je vous recommande le porteur de cette lettre.

MARIE ADÉLAÏDE.

Billet de 1762, écrit au moment des affaires des Jésuites.

LA MÊME AU MÊME.

A Compiègne, ce 20 août 1766.

Je vous demande pardon, l'Evêque, d'avoir été si longtemps sans vous répondre, mais j'avais donné les cheveux pour les faire accommoder, afin que les vers ne s'y misent point ; je les attendais de jour en jour pour vous les envoyer en même temps, et mon commissionnaire a été plus long que je ne m'y attendais. Votre exhortation au sujet de Pepa me fait grand plaisir, parce qu'elle me prouve bien votre amitié pour elle, quoique j'en fusse déjà bien persuadée ; mais elle n'est pas nécessaire. Je vous assure que j'ai bien envie de la tirer de ce noir auquel sa santé ne pourrait pas résister à la longue, mais il y a des occasions où il est bien difficile de secouer, quand on a l'âme percée des mêmes raisons, et je vous avouerai franchement que quelquefois j'ai furieusement pris sur moi. Sa santé a été à merveille pendant plus de 15 jours, elle ne toussait presque plus, et seulement pour entretenir commerce ; elle avait bon visage et même son arrivée ici ne lui avait pas fait l'impression à laquelle je m'attendais et que je craignais beaucoup. Mais, depuis 3 ou 4 jours, elle tousse davantage, les camps et les troupes peuvent bien y contribuer, vu le temps où elle

est, car il y a toujours une petite augmentation dans de certains temps.

Pardonnez, l'Evêque, si ma lettre n'a pas le sens commun, mais j'ai été interrompue plusieurs fois. Adieu, l'Evêque, je sens que votre état ne vous permet pas de rester toujours ici, que vous avez des devoirs qui vous obligent à rester dans votre diocèse, mais j'en suis bien fâchée, et pour Pepa et pour moi, car je suis très aise de vous voir. Hélas ! sans de certaines oppositions et raisons, vous seriez plus à portée d'ici. Le souvenir m'en fait toujours de la peine. J'espère que vous m'entendrez sans qu'il soit nécessaire de plus claires explications.

Je vous aime, l'Evêque, et vous demande votre bénédiction tout comme à souper.

Les cheveux, dont il est question, sont les cheveux du Dauphin, mort le 20 décembre 1765. Pepa est le surnom de Marie *Josèphe* de Saxe, alors veuve, et déjà atteinte du mal qui devait l'emporter l'année suivante (13 mars). Ce séjour de Compiègne était fort pénible pour la Dauphine, car c'était à Compiègne, qu'après les fatigues des camps et des manœuvres, son mari était tombé malade (été de 1765).

LA MÊME AU MÊME.

A Marly, ce 14 mars 1767.

J'ai montré au Roi, ce matin vos deux lettres mon cher Evêque, la mienne et celle à M. de Saint-Florentin ; il me paraît les approuver mais, en même temps, il m'a chargé de vous dire de vous tranquilliser et de n'avoir point d'inquiétude sur ce qui vous a été dit. Il en est aussi étonné qu'on peut et qu'on doit l'être quand on vous connaît, et la manière avec laquelle vous vous êtes conduit.

Je ne doute assurément pas que vous ne partagiez bien sincèrement ma douleur ; vous avez donné trop de

marques d'attachement jusqu'aux derniers moments mêmes de la pauvre Pepa, pour que je ne sois pas persuadée et touchée de manière que je ne l'oublierai de ma vie. Soyez-en bien sûr, mon cher Évêque, et de mes sentiments pour vous.

Lettre écrite au lendemain de la mort de la Dauphine (Pepa).

LA MÊME AU MÊME.

Ce 14 juin 1767.

Je n'ai pas pu vous écrire plutôt, l'Evêque, ayant été 1^o dans les plaisirs de Marly, qui ne laissent guère ni paix ni repos, comme bien vous savez, ou comme bien vous saurez ; et 2^o entre les bras de la médecine, pour une fluxion considérable, pour laquelle j'ai été saignée deux fois et ai pris 5 ou 6 médecines. Vous m'avouerez que voilà bien du temps bien employé depuis que je ne vous ai vu. Je profite donc aujourd'hui de mon repos et du départ de M^{me} votre sœur, pour vous écrire, je pourrais même dire pour vous gronder n'ayant non plus entendu parler de vous que si vous ne me connaissiez point. Je ne puis savoir encore ce que le Roi a décidé ; je lui ai cependant demandé, et lui en reparlerai encore, mais il me semble que tout doit aller tout de suite, puisqu'on dit que le cardinal ne veut point conserver sa charge : s'il a quitté, la maison étant conservée, vous devenez en titre, et devez être sur l'état. M. de Saint-Florentin est un peu lent, mais à la fin il fait bien : malgré ce petit débat entre vous, j'espère. Adieu, l'Evêque, soyez bien sûr que je ne changerai jamais de façon de penser ni de sentiments pour vous. Christine, dont j'ai reçu une lettre aujourd'hui, m'a mandé qu'elle vous avait vu. Comment l'avez-vous trouvée, et que vous a-t-elle dit de ce qu'elle n'était point

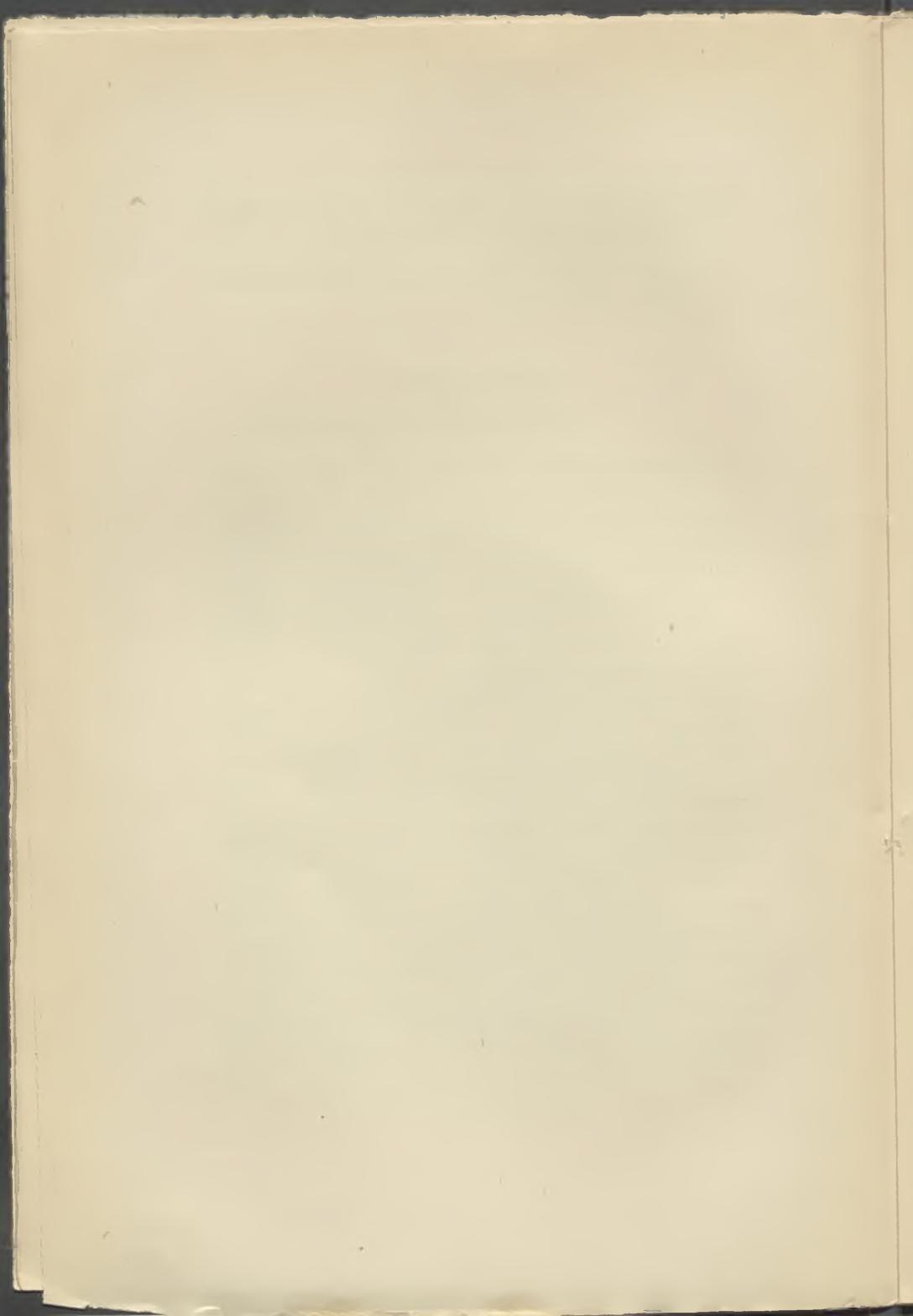
venue ? Que lui avez-vous répondu ? Car j'avoue que le cas ne laissait pas que d'être embarrassant.

La princesse Christine de Saxe, abbesse de Remiremont, sœur de la Dauphine Marie Joséphe.

LA MÊME AU MÊME.

A Versailles, ce 24 novembre 1767.

Il n'est que trop vrai, l'Évêque, que nous ne sortons point d'inquiétudes ni de peines depuis deux ans. La reine est dans un état à faire tout craindre, non pour le moment, mais pour l'avenir. Elle est d'une maigreur et d'une faiblesse extrêmes ; cependant le pouls se soutient bon et n'a perdu aucune force. Vous savez que depuis longtemps elle est attaquée d'une humeur scorbutique, qui est tombée sur sa poitrine ; elle a craché un peu de pus pendant 15 jours, sans tousser (ce qui est extraordinaire). Depuis 4 jours les crachats sont bons et même plus suspects. Elle mange et dort bien, mais le pouls est toujours fiévreux et la maigreur, si elle n'augmente pas, est au moins la même. Lassonne est dans les plus vives inquiétudes ; Bourdelin dit qu'il s'en faut bien qu'elle soit sans ressource, qu'il y a du mieux, et que, si les remèdes qu'elle fait agissent et produisent un bon effet d'ici à 15 jours, il y aura tout à espérer. Voilà la situation où nous nous trouvons. Accoutumée au malheur, jugez de mon inquiétude. Je vous remercie des rouges-gorges ; il s'en est trouvé fort peu de mauvais. Adieu, l'Évêque, ne doutez jamais de l'amitié que j'ai pour vous, et pardonnez le peu de sens commun de ma lettre ; j'en ai peu moi-même, et mon cœur est trop en presse pour que ma tête ne s'en ressente pas.



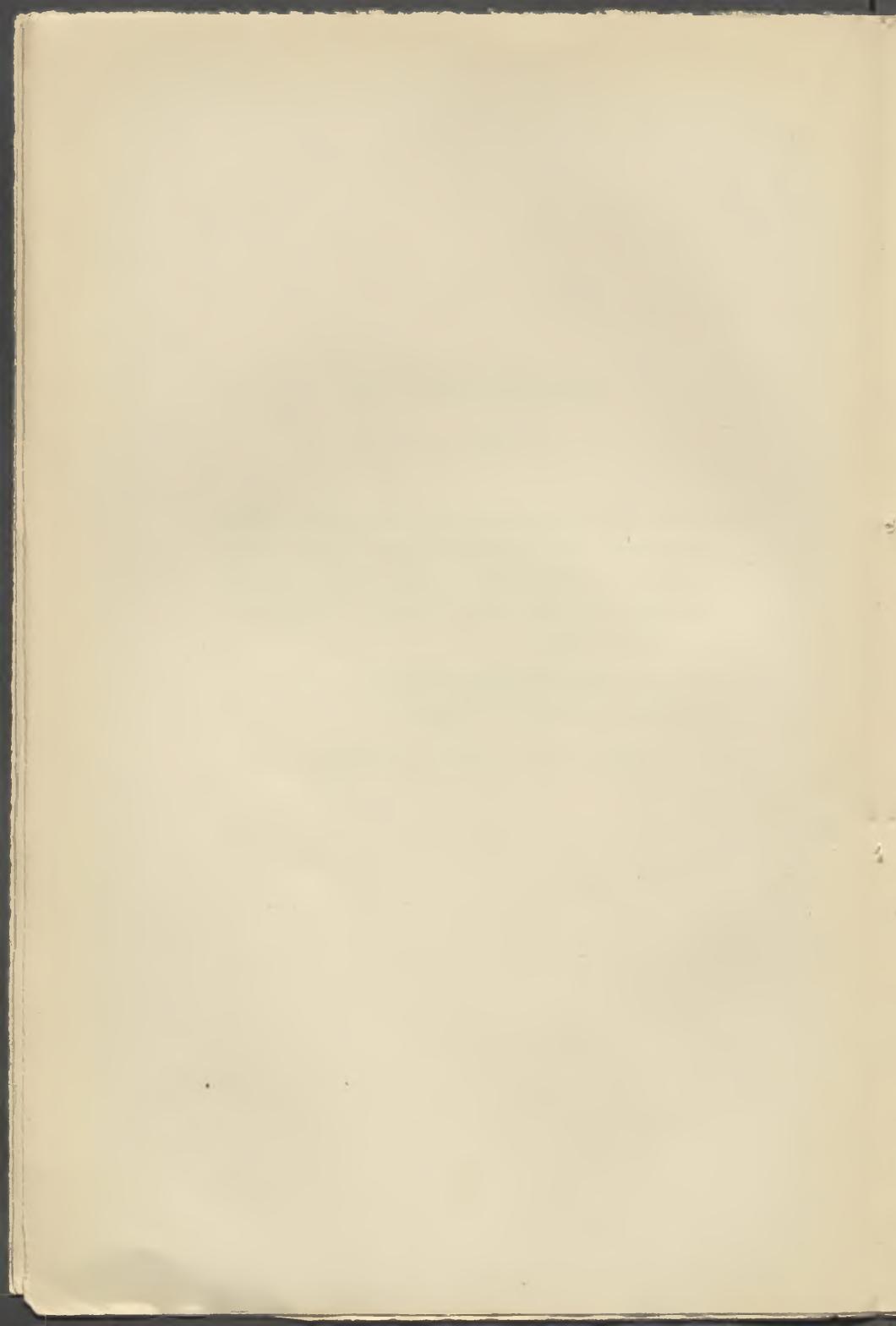
APPENDICE II

(Chapitre VI.)

Souvenirs de la marquise de Donissan (Marie Françoise de Durfort-Civrac 1747-1839), mariée le 26 février 1760 à Guy Joseph, marquis de Donissan, fusillé à Angers le 8 janvier 1794.

Dédiés à sa petite-fille, Laurence de la Rochejaquelein, comtesse d'Albertas.

(Archives de M. le Comte de Chastellux.)



Mesdames, filles du roi, étaient remplies de vertus mais si accoutumées à une grande soumission qu'elles n'avaient jamais eu la pensée qu'elles pussent jouer un rôle. Madame Adélaïde, étant l'aînée, devait représenter ; le roi l'aimait, la désirait, et voulait la loger près de lui pour rendre la Cour plus brillante. En attendant que ce logement fût prêt, le roi ne manquait jamais de paraître un moment au jeu de Mesdames, ce qui y attirait un monde prodigieux, d'autant qu'il n'avait jamais accordé la même grâce à la reine, ni à Madame la Dauphine. Mesdames devinrent donc en très grande faveur, mais elles ne surent point en profiter, ni les unes, ni les autres. Madame Adélaïde était gouvernée par Madame de Narbonne qui ne pensait qu'à s'enrichir. Elle avait de l'esprit, mais elle ne pouvait avoir que de petites idées d'ambition. Son mari était un imbécile, sa condition médiocre : elle avait été dame de M^{me} la duchesse de Parme, fille aînée de Louis XV, qui, en mourant, la recommanda à Madame Adélaïde. Elle n'avait aucune fortune : le besoin qu'elle avait d'en acquérir la rendit intelligente à plaire à Madame Adélaïde. Elle jugea bien vite la légèreté de son caractère : à la place des plaisirs dangereux, elle se livrait à mille fariboles. La société de Madame de Narbonne était devenue la sienne dans ses moments de délassement et, comme tout ce genre de médiocrité ne pouvait conduire à jouer de grands rôles, on s'en tenait à amuser Madame Adélaïde. Madame Victoire, céleste par

son caractère et les vertus les plus pures, habituée à une grande subordination, avait encore moins d'ambition que sa sœur, mais gouvernée par ma mère, la duchesse de Civrac, qui en avait beaucoup et dans le grand genre, elle obtenait plus de considération, mais elle n'était que la seconde ; ainsi le premier rôle ne lui appartenait pas.

Pendant que ma mère et M^{me} de Narbonne ne s'occupaient que de leurs affaires personnelles, elles ne s'aperçurent pas qu'en attirant leurs princesses chez elles, elles les éloignaient du roi, qui sans cesse allait chez Mesdames ses filles et revenait chez lui, se plaignant de ce qu'il ne les trouvait jamais.

Mesdames négligeaient beaucoup de se trouver chez elles aux heures où le roi pouvait y venir ; les courtisans intéressés à éloigner le roi de la société de ses filles voyant qu'on leur en donnait la facilité, cherchèrent à lui donner une maîtresse. Il fut quatre ans sans en avoir de connue et, si Mesdames avaient été mieux conseillées, elles auraient pu écarter cette nouvelle tentative, mais leur maladresse et une faction qui voulait culbuter M. le duc de Choiseul firent jouer tant de ressorts qu'on parvint enfin à lui faire prendre M^{me} du Barry. Elle était d'une basse extraction mais très jolie. Le roi commença par la faire chasser de sa présence, mais, conduit par des courtisans fort adroits, il en devint amoureux. Mesdames furent désolées, elles l'irritèrent en le blâmant.

1770.

Madame Louise, quatrième fille de Louis XV, lui demanda la permission de se faire carmélite, c'est avec peine que le roi le lui permit. Le secret fut gardé même pour Mesdames, ses sœurs. Le Mercredi saint, 1770, elle

fut aux carmélites de Saint-Denis : sa vie y fut exemplaire. J'allais souvent la voir avec Mesdames et sûrement rien n'était frappant comme le contraste de la voir couverte de cilices, après l'avoir vue aussi recherchée en magnificence qu'elle devait l'être ; sa gaieté rassurait sur son bonheur... Elle était un peu bossue, mais elle était assez jolie et avait beaucoup d'esprit...

1774.

Mesdames tantes qui avaient gardé le roi, leur père, dans sa maladie, tombèrent malades toutes les trois de la petite vérole, à Choisy. M. le prince de Condé demanda la permission de rester avec elles. M. de Coigny, gouverneur de Choisy, ne les quitta pas. Mon père, ma mère, toute ma famille resta auprès de Madame Victoire. Les autres princesses avaient aussi leur Maison ce qui composait un monde considérable. Quand elles furent mieux nous fîmes des promenades charmantes dans le voisinage, entre autres celle de partir après le souper pour aller dans la forêt de Sénart, dans un pavillon charmant appartenant à un M. Bouret. Sa position était extrêmement belle ; nous nous y trouvâmes pour voir lever le soleil. Nous nous embarquâmes à Corbeil et nous arrivâmes à onze heures du matin à Choisy. Mon frère et dix autres personnes, M. le prince Condé et M. de Coigny, furent de cette jolie partie que la lune et le beau temps rendirent très agréable.

1789.

Le 5 octobre 1789, je fus chez Madame Victoire à onze heures trois quarts, pour savoir comment elle était et si elle allait se coucher. Elle était chez Madame Adé-

laïde ; elles avaient passé la journée l'une et l'autre chez la pauvre reine. Je ne fus pas entrée que M. Louis de Narbonne entra lestement en riant de la peur de la journée, sa phrase n'était pas finie que M. de Thiangès ouvrit la porte et annonça à Mesdames que les troupes étaient arrivées et que M. de Lafayette était chez le roi. Mesdames partirent sur le champ pour s'y rendre. Je revins chez moi pour y attendre les nouvelles. Il faisait clair de lune, mes fenêtres donnaient sur la grande rue du château. Je vis défilér une grande quantité de troupes qui se cantonnaient dans les hôtels près du château. A une heure, ton grand père, ton oncle et beaucoup d'autres personnes vinrent me dire que M. de Lafayette était entré chez le roi à moitié mort de fatigue et de peur, qu'il avait demandé au roi, au nom du peuple, de reprendre les gardes françaises qui avaient abandonné leurs drapeaux. Le roi y consentit et M. de Lafayette assura qu'il allait se retirer avec ce ramassis de Paris ; en conséquence le roi ordonna que l'on se retirât de ses appartements.

Toutes les personnes qui revinrent chez moi, abasourdis de tous les événements de la journée et d'être renvoyées de chez le roi, crurent qu'elles pouvaient aller se coucher sans inquiétude. J'étais loin de penser de même, je fis mon possible pour les engager à passer la nuit. On se moqua de moi, on m'assura que l'armée se retirait à Paris, que les États Généraux étaient assemblés, que l'on devait compter sur leur surveillance et qu'ainsi on pouvait se retirer en tranquillité.

Je ne puis oublier que M. le duc de Saulx, chevalier d'honneur de la reine, vint chez moi à deux heures du matin, mort de fatigue, il me dit : « Eh bien quel peut-être le résultat de cette cruelle journée et des tourments que vous éprouvez ? — Le résultat, M. le duc, est de voir entraîner le roi demain à Paris. Il me dit en riant qu'il n'y avait pas de logement et que cela était impossible, et sur cela il fut se coucher. » M^{me} d'Estourmel était

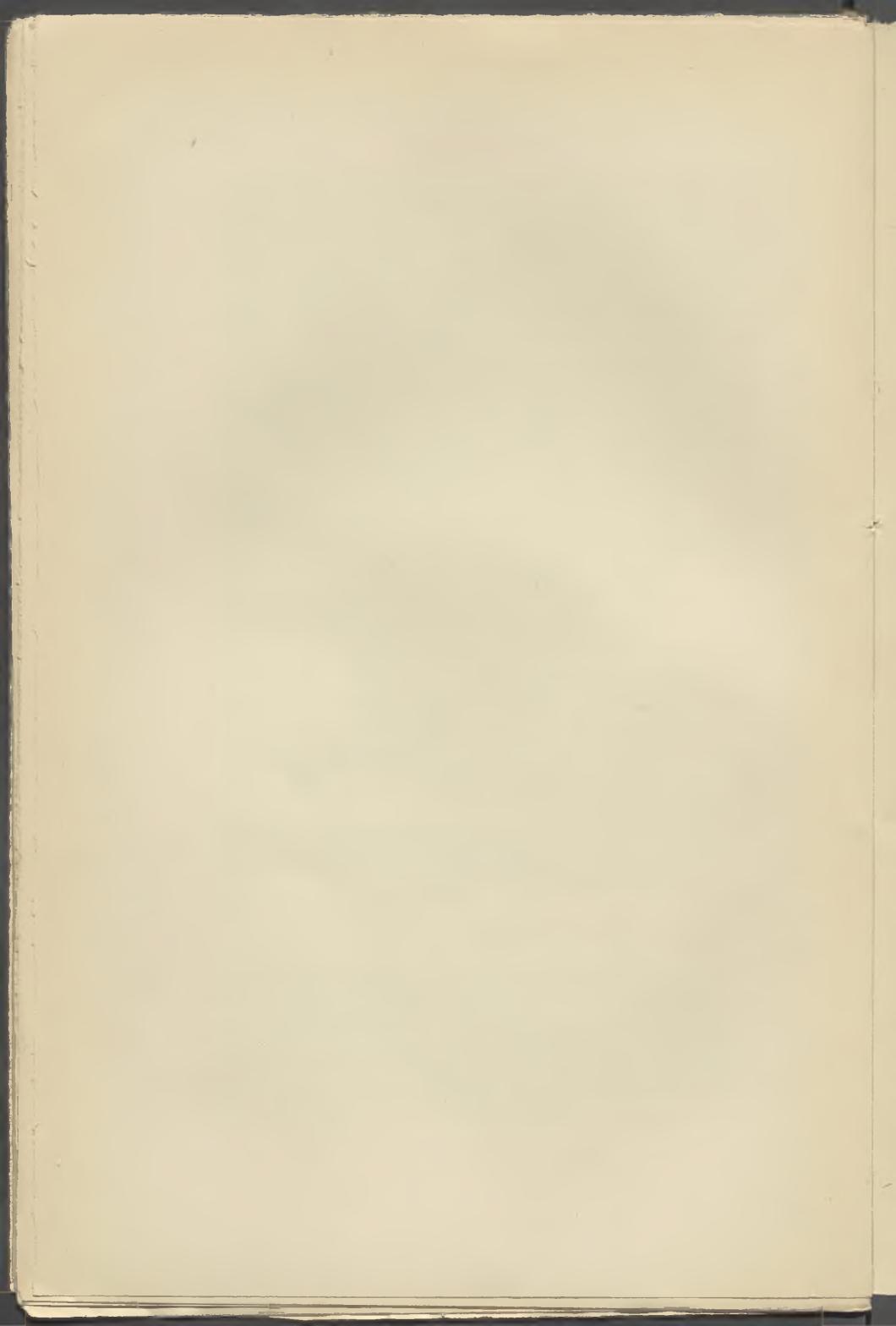
chez moi : elle y passa la nuit ainsi que ton grand père. A six heures du matin, nous entendîmes un bruit affreux dans les cours du château : nous vîmes un peuple immense qui courait avec fureur et qui revenait avec la même impétuosité. M^{me} d'Estourmel faisait des réflexions sur ce que les grilles devaient être fermées : nous sortîmes jusque dans les galeries sans voir ni entendre personne, mais, deux minutes après, les portes furent enfoncées, on massacrait les gardes du corps ; chaque peloton attrapait ces malheureux et les faisait périr dans la place d'Armes. Dans cette situation affreuse chacun pensait à sa surêté personnelle ; nous descendîmes par des degrés dérochés et fûmes nous cacher dans la maison d'une de nos connaissances. Nous n'y fûmes pas plutôt que nous entendîmes une fusillade de balles qui dura près d'une demi-heure, nous ne savions quelle place prendre dans cette maison pour les éviter ; enfin elle cessa et l'on vint nous dire que le roi venait de capituler avec cette troupe infâme et qu'il partait pour s'établir à Paris avec sa famille.

On ne donna pas deux heures au roi pour quitter Versailles. Je fus chez Madame Victoire pour partir avec elle et lui demander que ma fille eût l'honneur de la suivre... Pendant deux lieues que Mesdames firent à la suite du roi, on ne pouvait percer la foule ; Mesdames s'arrêtèrent à Bellevue.

Mesdames envoyèrent savoir des nouvelles de la famille royale, on sut que Bourdel, dentiste du roi, en entrant chez sa Majesté, était mort de douleur...

1791.

Mesdames extrêmement pieuses et, ne pouvant plus avoir de prêtres dans leur chapelle que ceux qui avaient fait le serment qu'elles désapprouvaient, demandèrent donc au roi la permission d'aller finir leurs jours à Rome. Le Roi, affligé de cette demande, y consentit.

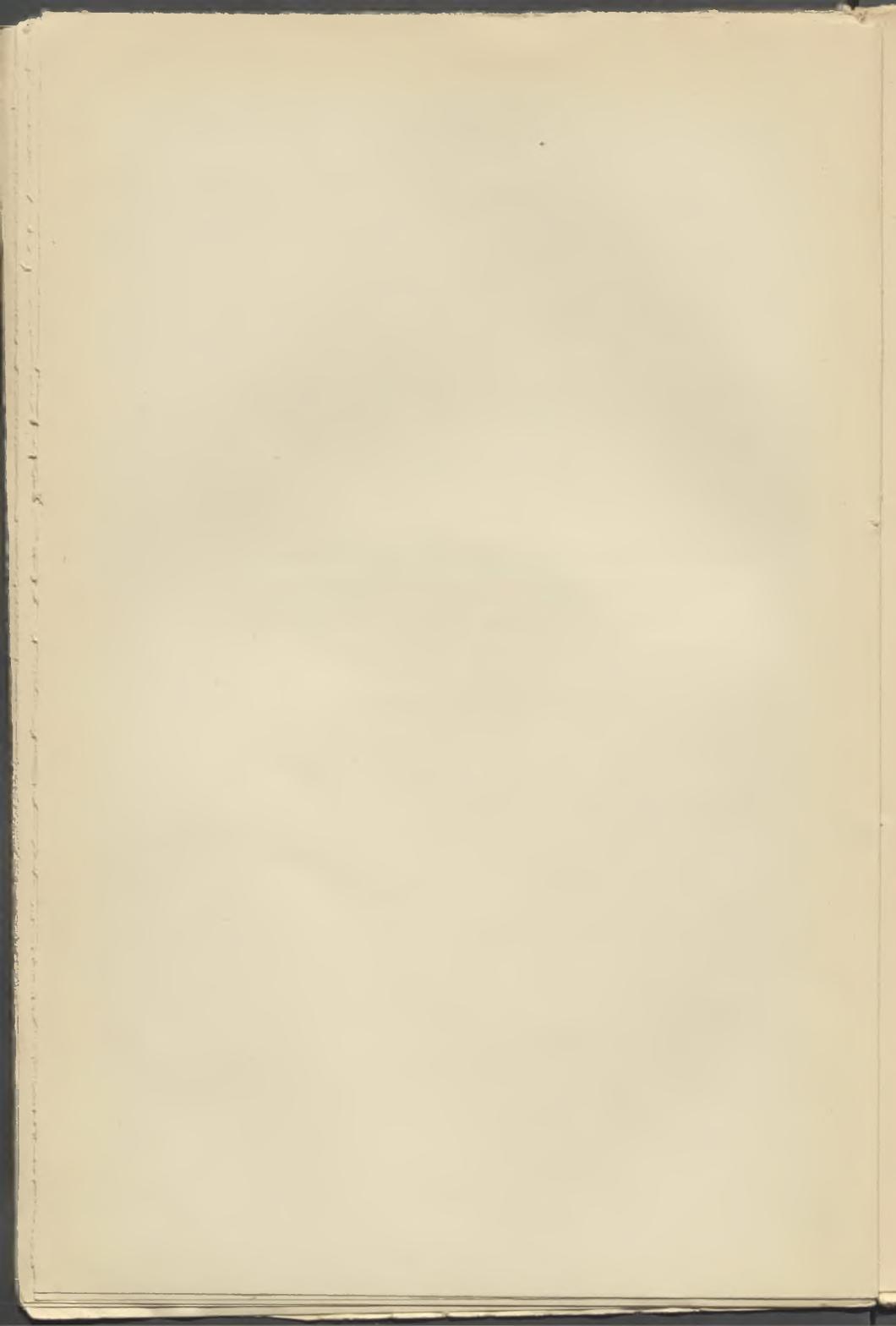


APPENDICE III

(Chapitre VIII.)

Vente de la terre et du marquisat de Louvois par
M. le marquis de Louvois à Monsieur de
Pommery, 3 février 1776. M^e Regnault,
notaire.

(Archives Nationales, O¹ 3780.)



Par devant les conseillers du Roy, notaires au Chatelet de Paris soussignés, fut présente très haute et très puissante Dame Madame Félicité de Sailly, veuve de très haut et très puissant seigneur Monseigneur François-Louis Le Tellier, comte de Rebenac, marquis de Souvré et de Louvois, Lieutenant général des armées du Roy, chevalier de ses ordres, Lieutenant général au gouvernement du Royaume de Navarre et de la Province de Béarn, Sénéchal d'Epée du Béarn et ancien Maître de la garde-robe de Sa Majesté, demeurant à Paris, en son hôtel, rue d'Anjou, paroisse de la Madeleine de la Ville l'Evêque, au nom et comme procuratrice de très haut et très puissant Seigneur Monseigneur Louis Sophie Le Tellier de Souvré, marquis de Louvois, son fils, maître de camp, colonel du Régiment Royal-Roussillon, cavalerie, Lieutenant général pour le Roy dudit Royaume de Navarre et Province de Béarn.

La dite Dame, fondée de la procuration dudit Seigneur son fils, spéciale à l'effet des présentes..... a, par ces présentes, vendu et promis garantie..... à Messire Pierre Randon de Pommery, Ecuyer, Seigneur de la Louve, S^t Martin et autres lieux, trésorier général de la maison de la Reine, Intendant de Mesdames, demeurant à Paris, à l'hôtel de garde-meuble, rue Royale, Place de Louis Quinze, paroisse de la Madeleine de la Ville l'Evêque, à ce présent et acceptant acquéreur pour lui et ayant causes, les Marquisat, Chatellenie, Vicomté, seigneuries et fiefs de Louvois, Tauxières, Vertuelle, Bulon, la Neuville en Challoy, Verzenay, Chigny, Rilly, Vauzillon, Vaude-

manche, Bisseuil, Ville-en-Selve, Isse, Ambonny, en partie Mutry et aussi en partie Ludes, ce dernier objet tenu en franc aleu.

Plus les fiefs de Laire et Naux et Parfonde, le tout situé aux baillages d'Épernay et de Châtillon.

Et généralement tous les fiefs, terres et seigneuries..... dudit marquisat de Louvois..... haute, moyenne et basse justice.....

Les biens et droits ci-dessus vendus sont dans la mouvance du Roy à cause de la Grosse tour du Louvre, du Duché d'Épernay, de M^r Daugé et d'autres seigneurs dont ils peuvent relever.....

Tous les objets ci-dessus vendus appartiennent audit Seigneur Marquis de Louvois du chef de ses auteurs et sont libres en sa personne de toutes substitutions et titre domanial.....

Par les mêmes présentes, la dite Dame Marquise de Souvré en qualité ci-dessus énoncée a vendu... au dit Sieur de Pommery, ce acceptant, tous les meubles et effets mobiliers étant dans le château dudit Marquisat et dans les bâtiments et lieux en dépendance..... notamment le linge, batterie de cuisine, orangers, arbustes et caisses, les chevaux tant de labour que de service, les ustensiles de labour nécessaires à la culture des terres que ledit Seigneur Marquis de Louvois fait valoir par lui-même, les fourrages destinés à la nourriture desdits chevaux; voitures et autres objets mobiliers généralement quelconques compris en un Etat qui a été à l'instant remis au dit Sieur de Pommery...

Sont aussi compris dans la présente vente tous les autres meubles et effets... soit qu'ils servent au dit Seigneur marquis de Louvois ou aux Régisseurs, Concierges et autres officiers et gens d'affaires du dit Seigneur, encore qu'ils ne soient pas compris dans l'Etat ci-dessus énoncé, n'entendant la dite Dame Marquise de Souvré pour mondit Seigneur marquis de Louvois excepter et réserver du

meublier.... que la tapisserie étant à ses armes dans l'appartement au dessus du Salon, ou le meuble de Perse de l'appartement qu'occupait le dit Seigneur Marquis de Louvois, au choix dudit Seigneur, les canons donnés par Louis Quatorze à feu M^r de Louvois, les chevaux de selle à l'usage dudit Seigneur, à l'exception de deux nommées la Catin et la Paysanne, les vins non compris dans l'Etat ci dessus énoncé et les livres garnissant la bibliothèque....

Les ventes ci dessus sont faites moyennant, savoir : pour l'immeuble HUIT CENT VINGT MILLE LIVRES francs deniers au dit seigneur vendeur, et pour la partie mobilière QUATRE VINGT MILLE LIVRES, laquelle somme de quatre vingt mille livres ladite Dame Marquise de Souvré reconnaît avoir présentement reçue du dit sieur de Pommery en espèces sonnantes et ayant cours, comptées, nombrées et réellement délivrées à la vue des notaires soussignés.

Quant aux huit cent vingt mille livres, prix de l'immeuble, ils seront payés en trois termes.... premier octobre.... trois cent mille livres ; second terme.... en janvier mil sept cent soixante dix huit et le troisième et dernier en l'an mil sept cent soixante dix neuf ; chacun de ces versements sera de deux cent soixante mille livres dont les intérêts commenceront à courir dudit jour premier octobre prochain....

Fait et passé à Paris, en la demeure dudit sieur de Pommery, l'an mil sept cent soixante seize, le trois février après midi et ont signé la minute des présentes, demeurées à M^e Regnault, l'un des notaires soussignés.

BRENET.

REGNAULT.

Ensaisiné par moi soussigné, pourvu du fondé de la Procuration générale de M. Poulain, receveur général des Domaines et bois de la généralité de Champagne, pourvu de la commission de M^{rs} les Contrôleurs Généraux des Domaines et bois de la généralité de Champagne. Et

ont été les droits d'ensaisinement et contrat perçus sur la grosse de la Déclaration, faite le dit jour trois février, en faveur de Mesdames Marie-Adélaïde de France et Sophie-Philippine-Elisabeth-Justine de France.

Par duplicata

M...

Totaux des Domaines des Seigneuries et autres parties qui composent le Duché de Louvois : 3 132 arpents 21 verges.

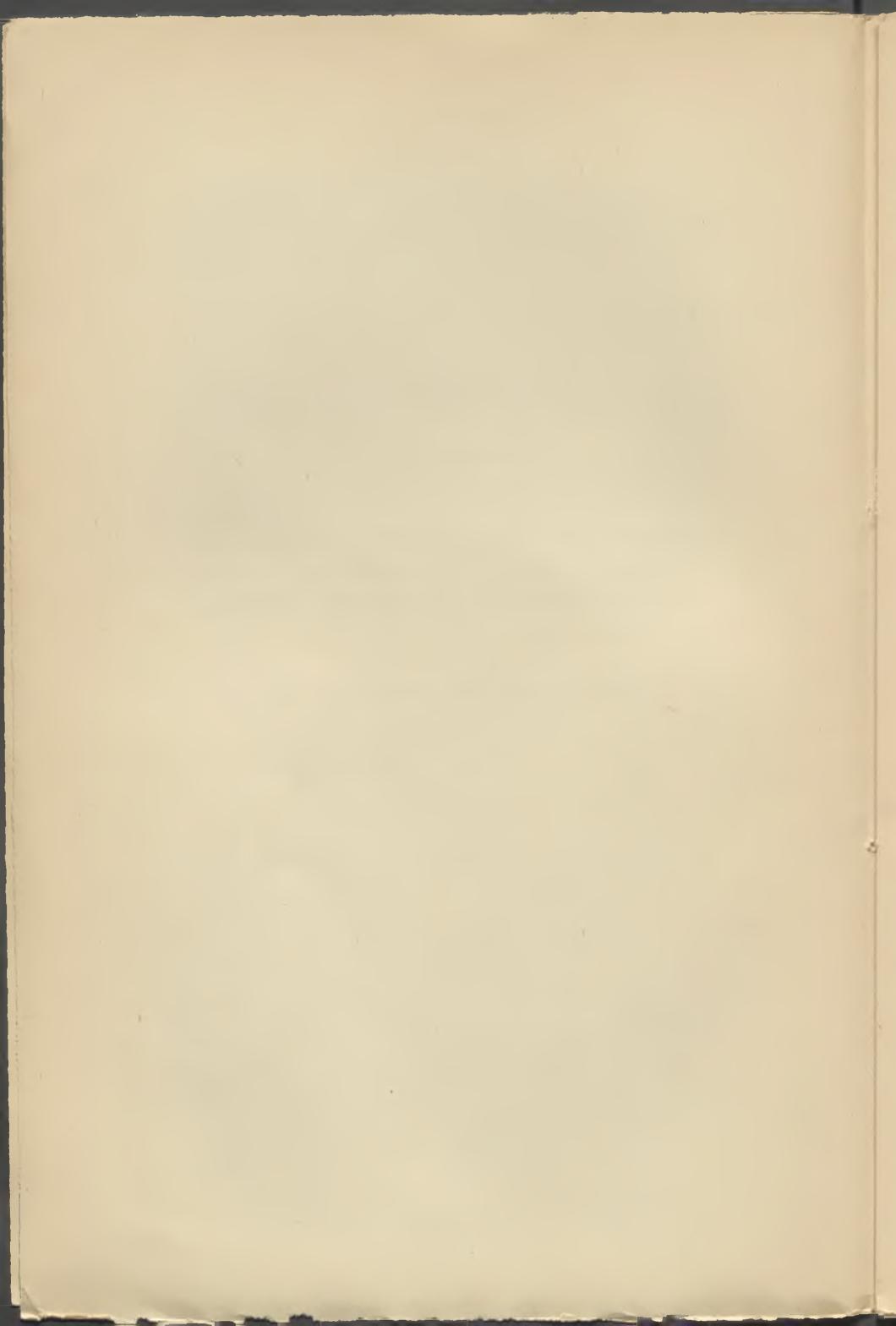
Ces 3 132 arpents 21 verges qui sont à la mesure de Louvois valent, à la mesure du Roi, 2 624 arpents 78 verges et demie.

APPENDICE IV

(Chapitre VIII.)

Testament de Madame Sophie. — Lettre de Madame Sophie à Louis XVI. — Lettre et note de Madame Sophie adressées à Madame Adélaïde, 1781.

(Archives Nationales, cartons des rois, K. 163.)



TESTAMENT DE MADAME SOPHIE.

Au nom de la très sainte Trinité, et après avoir recommandé mon âme à Dieu, intercédé l'instance de la très sainte Vierge et de mes saints patrons, j'ai cru devoir faire connaître par ce présent testament mes dernières intentions et volontés.

Je déclare que je veux vivre et mourir dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine ; j'espère cette grâce de la miséricorde de Dieu, de l'intercession de la très sainte Vierge et de mes saints patrons.

Je demande au Roi, mon neveu, que mon corps ne soit point ouvert après ma mort, qu'il soit gardé pendant vingt-quatre heures (après m'avoir ouvert les pieds) par les Filles de la Charité et par des prêtres, et qu'ensuite il soit porté à Saint-Denis sans aucunes pompes ni cérémonies quelconques, pour y être réuni à ceux de mes père et mère, comme une marque de mon respectueux attachement à leurs personnes ; je demande encore au Roi, mon neveu, de ne pas faire faire de service ici, mais de m'en fonder un à perpétuité à l'abbaye de Fontevault. Je me recommande à ses prières et je le prie de me faire dire quelques messes de temps en temps.

ARTICLE PREMIER. — J'institue mes sœurs, si elles me survivent toutes les deux, ou celles des deux qui me survivra, mes légatrices universelles, ma sœur Adélaïde, et à son défaut ma sœur Victoire, pour exécutrices de mes dernières volontés ; et, à défaut de mes sœurs, j'institue

Madame la comtesse d'Artois, ma nièce, pour ma légatrice universelle et mon exécutrice testamentaire.

ARTICLE DEUXIÈME. — Je laisse à ma sœur Adélaïde la moitié à moi appartenant dans la terre de Louvois et dépendances, selon l'acquisition que nous en avons faite, elle et moi, en commun, et toutes les acquisitions que nous pourrons faire dans la suite, elle et moi, également en commun, pour en jouir en toute propriété et en disposer comme elle le jugera à propos.

ARTICLE TROISIÈME. — Je prie mes sœurs de payer ci-après les pensions viagères qui seront à prendre sur la portion qui m'appartenait dans les rentes viagères que nous avons héritées du chef de la Reine, notre mère, et qui leur sont reversibles après ma mort.

Savoir :

A Madame Tacher, trois mille livres.

A Mademoiselle Gilbert, dix-huit cents livres.

A Mademoiselle Gontades, dix-huit cents livres.

A Mademoiselle de Fugeron, deux cents livres.

A Mademoiselle La Motte, dix-huit cents livres.

A Mademoiselle Ouri, dix-huit cents livres.

A Chevalier, mon valet de chambre, dix-huit cents livres.

A Bonnet, six cents livres.

ARTICLE QUATRIÈME. — Ne pouvant rien laisser à ma sœur Louise, étant carmélite, je la prie de ne pas m'oublier et de dire trois *Ave Maria*, tous les jours, à mon intention et trois *De profundis* pour le repos de mon âme.

ARTICLE CINQUIÈME. — Je laisse à Madame de Riantz ma bibliothèque.

Je laisse à Madame de Narbonne, dame d'honneur d'Adélaïde, les portraits d'Adélaïde et de feu ma sœur qui sont en dessus de porte dans mon cabinet à Versailles.

Je laisse à Madame de Montmorin, ma dame d'atours, mes boucles d'oreilles, mon collier de diamants et mes

bracelets de diamants, avec les portraits du Roi, mon père, et de la Reine, ma mère.

Je laisse à Madame de Busançois ma bague de diamant blanc.

Je laisse à Madame de Castellane, dame de Victoire, ma bague de diamant jaune.

Je laisse à Madame de Lastic une boîte.

Je laisse à Madame de Lostanges une boîte.

Je laisse à Madame de Ghistelle une boîte.

Je laisse à Madame de Pracomtal une boîte, et je prie toutes les personnes à qui je laisse de vouloir bien accepter ce que je leur laisse comme une marque dernière de mon amitié. Je les prie de ne me pas oublier et de prier Dieu pour moi.

ARTICLE SIXIÈME. — L'argent qui se trouvera dans ma cassette au jour de mon décès, ou entre les mains des personnes qui, à cette époque, seront chargées de la recette de mes rentes et de l'administration de mes affaires, sera employé à payer mes dettes.

ARTICLE SEPTIÈME. — Dans le cas où aucune des personnes comprises dans les articles 3, 4 et 5 du présent testament, mourront avant moi, je me réserve la libre disposition des pensions et legs que je leur aurais laissés, pour en faire tel usage que je jugerai convenable ; je me réserve également la liberté de faire au présent testament tels changements que je jugerai nécessaires.

ARTICLE HUITIÈME. — Je supplie le Roi, mon neveu, de prendre sous sa protection toutes les personnes qui, au moment de ma mort, formeront ma Maison et me seront attachées à tel titre que ce soit, et de leur assurer tant qu'elles vivront les mêmes appointements et émoluments dont elles se trouveront jouir au moment de mon décès, de façon que leur sort, tant qu'elles vivront, soit le même que pendant ma vie.

Fait double à Versailles, ce treize janvier mil sept-cent quatre-vingt un, pour être un des doubles déposé entre

les mains de Monsieur Le Maistre, pour être remis au Roi et à ma sœur Adélaïde, le second resté dans ma cassette.

SOPHIE-PHILIPPE-ÉLISABETH-JUSTINE.

MADAME SOPHIE A LOUIS XVI.

C'est avec la plus grande confiance, mon cher neveu, et du fond de mon cœur et je puis dire du fond du tombeau, puisque vous ne recevrez cette lettre qu'après ma mort, que je viens vous renouveler toutes les demandes que je vous ai faites dans mon testament, et y ajouter celles-ci : je vous recommande M. et M^{me} de Montmorin et leurs enfants, et vous prie instamment, mon cher neveu, de donner à M^{me} de Montmorin une pension de vingt mille livres ; au petit de Tanne, son neveu, une de dix, vous savez les malheurs de son père, il n'a d'autres ressources que vos bontés, j'espère qu'il s'en rendra digne ; à M^{me} de Riantz une pension de six mille livres et trois qu'elle a, cela fera neuf, et la promesse du premier logement vacant aux Tuileries ou au Louvre, c'est-à-dire si M^{me} de Narbonne est logée. Je sais qu'Adélaïde en demande un pour elle ; à M^{me} de Boursonnes et à M^{me} de Ganges chacune six mille livres de pension, elles en ont grand besoin toutes les deux. Ne soyez pas effrayé, mon cher neveu, de toutes ces demandes, pensez que vous gagnerez encore beaucoup à ma mort, pensez aussi, je vous prie, à l'amitié dont je me suis toujours flattée que vous aviez pour moi, mais plus encore à celle que j'avais pour vous qui était bien tendre, je vous assure, et que ce sont les dernières grâces que je vous demanderai à jamais et auxquelles je m'intéresse bien vivement ; enfin, mon cher neveu, je vous demande pour la dernière fois de toutes et

vous en prie instamment de ne pas m'oublier et de me faire dire des messes de temps en temps.

SOPHIE.

A Versailles, ce 13 janvier 1781.

MADAME SOPHIE A MADAME ADÉLAÏDE.

Je ne sais, ma chère Torche, si mon testament est bon, s'il ne l'est pas, je vous prie, si vous héritez de moi, de donner entre vous deux les pensions et les legs aux personnes qui y sont nommées et surtout je vous recommande l'article de mon enterrement, qu'il soit sans aucune cérémonie et que je ne sois point ouverte, cela me tient au cœur.

Je vous recommande toutes nos dames mais particulièrement M^{mes} de Montmorin et de Riantz, vous savez l'amitié que j'avais pour elles, je voudrais bien que vous prissiez M^{me} de Ganges, elle vous plaît et vous me feriez grand plaisir. Je joins à cette lettre une petite note de ce que je demande au Roi. Je vous prie, ma chère Torche, de faire tout votre possible pour que le Roi l'accorde, parlez en à la Reine de ma part, et faites bien voir au Roi qu'il y gagnera encore beaucoup. Je ne vous dis rien de moi, je sais qu'il faut me taire, je me recommande à vos prières et à celles de M^{me} de Narbonne, qu'elle pense quelquefois à M^{me} Pontassin.

Je vous recommande en particulier le petit de Tanne, vous n'ignorez pas les malheurs de son père, ne l'abandonnez pas, je vous demande en grâce ; j'espère qu'il sera bon sujet.

Je vous recommande M. le Chevalier de Talleyrand et M^{me} Martin, ma femme de chambre, elle est bien malheureuse.

Je vous prie qu'on ne me fasse pas de service ici, faites

moi dire des messes de temps en temps lorsque vous aurez un écu de trop.

SOPHIE.

Ce quatorze janvier 1781.

[NOTE.]

A M ^{me} de Montmorin.	20 000
A M ^{me} de Riantz.. . . .	6 000
Au petit de Tanne.	10 000
A M ^{me} de Boursonnes.	6 000
A M ^{me} de Ganges.	6 000
	<hr/>
	48 000
Le Roi gagne sur ma pension.	100 000
Sans compter le reste, en ôtant.	48 000
Il y gagnera encore.	51 000
	<hr/>
	100 000

Il y a encore les gens payés par la garde-robe et la chambre dont je n'ai pas fait mention, mais que je prie le Roi de payer; voulez-vous bien, ma chère Torche, vous charger d'en parler?

SOPHIE.

APPENDICE V

(*Chapitre VIII.*)

Cinq lettres de Madame Louise à l'abbé de Bourbon (1780-1783). — Une Lettre du comte de Vergennes à l'abbé de Bourbon (1783). — Une lettre de l'abbé de Bourbon au cardinal de Bernis (1784).

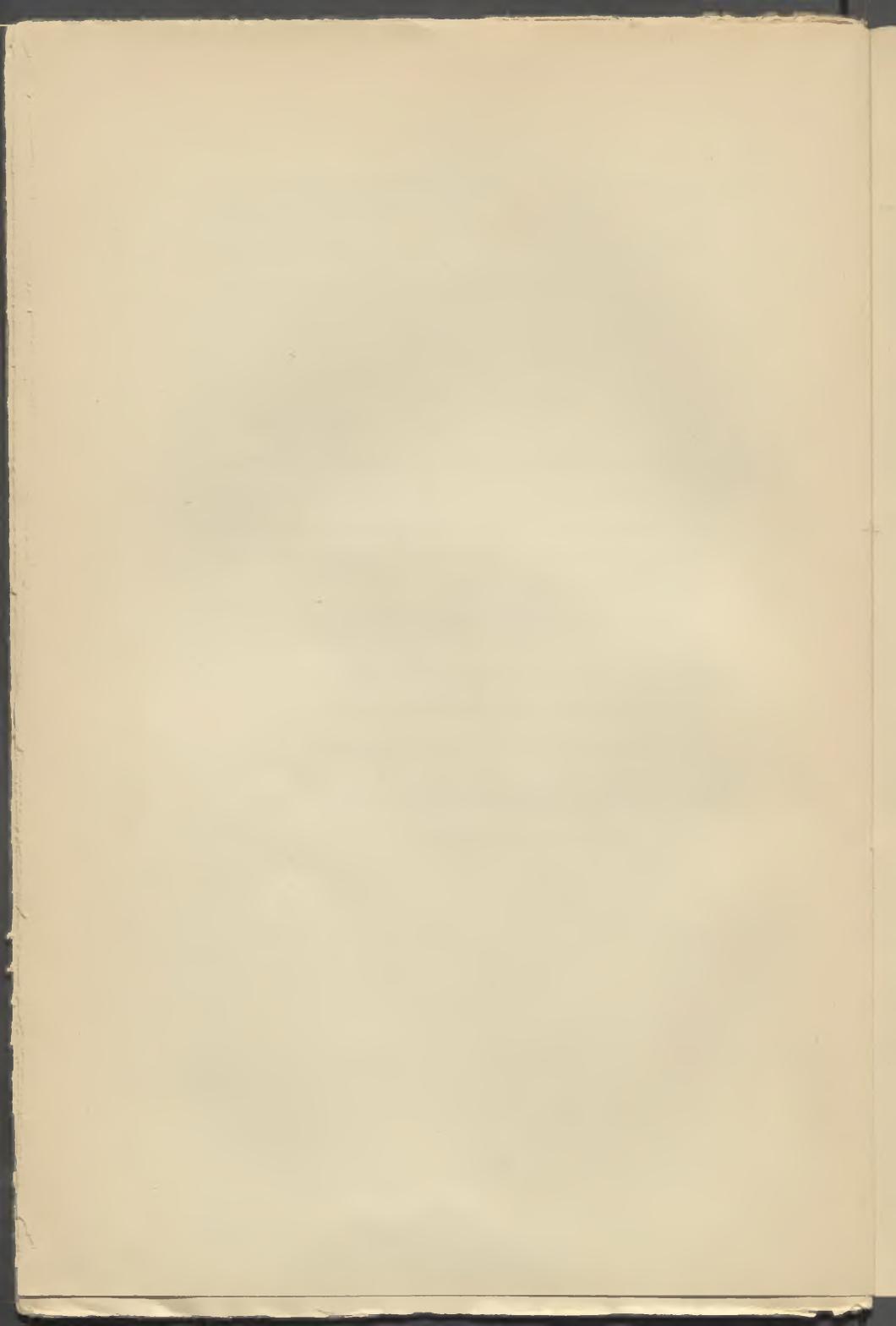
(*Archives Nationales, cartons des rois, K. 163.*)

Lettre de Madame Louise à la comtesse de Chastellux, née Durfort (1787).

(*Archives de M. le Comte de Chastellux.*)

Mémoire de l'église de Saint-Denis (1790).

(*Archives Nationales, O¹ 1904.*)



‡ J. M. Ce 16^e j^{er} 1780.

Je vous remercie, Monsieur, du charmant bureau que vous m'avez envoyé, le p^r usage que j'en fais est pour vous en remercier ; il est impossible d'être plus attentif et plus diligent que vous avez été, il joint l'agrément, l'utilité à la simplicité religieuse. Je vous en dirais plus long si l'ouvrier n'était pas pressé de repartir et je ne veux pas qu'il retourne sans ma petite épître. Adieu, Monsieur, ne doutez jamais de mon amitié pour vous.

S^r Thérèse de S^t Augustin. R. C. I.

A Monsieur
Monsieur l'abbé de Bourbon
à Paris.

‡ J. M. Ce 17^e j^{er} 1781.

Je viens, Monsieur, vous faire tous mes remerciements du trésor que M. Cochin m'a apporté — vous ententez bien que je veux parler de la gravure du feu roi, — car c'en est un bien cher à notre cœur. Je ne saurais vous dire combien j'ai été touchée que vous ayez souscrit pour moi. L'état que j'ai embrassé ne m'aurait pas permis de mettre cette somme pour l'avoir. Mais j'ai un reproche à vous faire, c'est la beauté du cadre ; vous avez été au trop magnifique pour des Carmélites et n'avez

suivi que votre cœur pour le père et pour la fille. Mais comme il est placé dans l'hermitage dont j'ai soin, le cadre doré n'est pas proscrit, car nous ne pouvons avoir aucun portrait de famille dans les endroits où nous habitons, comme l'infirmerie, encore moins dans nos cellules, où nous ne pouvons avoir que 3 images de papier. Adelaïde me mande qu'elle a été fort aise d'avoir votre visite et qu'elle a été enchantée de vous en tout. Cela vous rendra moins timide j'espère une autre fois, car je vois que vous avez bien râclé votre gosier le peu que vous avez été avec elle. C'est dommage, car réellement vous gagnez beaucoup à être connu. Mais prenons patience, vous êtes encore bien jeune, ce n'est pas encore le temps de vous faire connaître, mais celui de travailler à devenir ce que nous espérons et attendons de vous. Comptez toujours, Monsieur, sur les plus sincères amitiés de ma part.

S^t Th. de S^t Aug. R. C. I.

A Monsieur
Monsieur l'abbé de Bourbon
près le Séminaire de S^t Magloire
Paris.

† J. M. Ce 29^e juin 1781.

Je vous remercie, Monsieur, du saumon que vous avez eu l'attention de m'envoyer au lieu de le manger ce soir ou demain ; c'est un mets fort rare chez nous. Mais voyez comme j'en agis avec vous en vous en remerciant, je vais encore vous importuner ; je voudrais bien que vous m'envoyiez des fleurs lundi matin, j'aime mieux qu'elles ne soient pas si belles et qu'il y en ai beaucoup, parce

que nous voudrions fleurir notre mère dont la fête arrive mardi. Bonsoir, Monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur.

S^r Thérèse de S^t Augustin R. C. I.

Venez mercredi, pas mardi, si vous aviez été à Bellevue.

A Monsieur
Monsieur l'abbé de Bourbon
à Suresnes.

† J. M. Ce 13^e juin 1782.

Vous m'avez dit et fait promettre, Monsieur, de vous dire ce qui me ferait plaisir ; en conséquence l'année dernière je vous demandai des fleurs pour la fête de notre mère. Mais cette année nous n'en avons pas besoin parce qu'elle a été malade et qu'elle n'ira pas au réfectoire. Mais si vous vouliez m'envoyer quelques paniers de fraises et de cerises, vous me feriez plaisir. Je pense qu'il y en a déjà au marché ; pour ici nous n'en avons pas vu encore, ni de légumes, notre terrain, quoique bon, étant fort tardif. Mais souvenez-vous, je vous prie, Monsieur, que ce n'est pas par charretées, comme la première fois, ce serait abuser de votre complaisance. Adieu, Monsieur, je vous souhaite le bonjour ; je suis très pressée.

S^r Thérèse de S^t Augustin. R. C. I.

A Monsieur
Monsieur l'abbé de Bourbon
au Séminaire de S^t Magloire
à Paris.

† J. M. Ce 20^e 1783.

Je vous fais mille remerciements, Monsieur, des glaces que vous m'avez envoyées, elles sont très belles. Vous avez été bien diligent, il n'y a rien tel que vous pour faire diligenter les ouvriers. J'ai bien envie que les fêtes de Noël soient passées pour vous renouveler de vive voix mes remerciements et les assurances des souhaits que je fais pour vous qui sont bien sincères et qui ne se bornent pas à cette vie.

S^r Th. de S^t Aug. R. C. I.

A Monsieur
Monsieur l'abbé de Bourbon
à Paris.

LE COMTE DE VERGENNES A L'ABBÉ DE BOURBON.

Je suis enchanté, Monsieur, que Madame Adélaïde se charge de vous présenter au Roi. Elle donnera plus de prix encore à l'honneur que vous ambitionnez. Pour ce qui est de votre présentation publique, si le Roi approuve qu'elle soit prochaine, elle devra se faire par M. le Grand Aumônier ou, en son absence, par M. l'Evêque de Senlis.

Vous ne me devez point de remerciements, Monsieur, de mon zèle pour ce qui vous intéresse. Ce sentiment vous est personnel et je regrette de n'avoir pas des occasions plus fréquentes de vous marquer tous ceux qui animent le très parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DE VERGENNES.

Versailles, le 3 juin 1783.

L'ABBÉ DE BOURBON [AU CARDINAL DE BERNIS].
(Brouillon.)

Monseigneur, je mets trop de prix à toutes les occasions que je trouve de vous exprimer tous les sentiments dont je suis pénétré envers votre Éminence pour ne pas saisir celle de lui témoigner, en ce moment, ma reconnaissance la plus sincère. Ce n'est point l'usage que je suis. Je lui renouvelle les vœux que je forme depuis longtemps pour la félicité dont elle mérite si justement de jouir. Le cœur seul me les dicte et la saison qui les voit renaître ne fait seulement qu'ajouter à mon plaisir, en me procurant l'avantage de vous les offrir. Je compte assez sur l'intérêt dont m'honore votre Éminence pour espérer en recevoir de nouvelles preuves lorsque les circonstances s'en présenteront et la mettront à même d'être favorable. Je ne puis être que pénétré des bontés de la famille royale, elles seront toute ma vie un objet d'émulation infiniment intéressant pour moi ; trop heureux si je puis continuer de m'en rendre toujours digne et répondre aux idées favorables que l'on veut bien prendre de moi, et que bien des écueils que je rencontre à chaque pas pourraient altérer, si je ne regardais ces motifs humains, à la vérité, comme de nouveaux secours ajoutés par le souverain maître de l'univers à ceux que j'attends de lui et que je lui demande sans cesse.

Oserais-je prier Votre Eminence de vouloir bien mettre aux pieds de Sa Sainteté l'hommage de ma vénération profonde ?

Je suis avec un respectueux et sincère attachement,

Monseigneur,

De Votre Eminence

Le très humble et très obéissant serviteur

L'Abbé DE BOURBON.

Paris, ce 12 janvier 1784.

MADAME LOUISE A LA COMTESSE DE CHASTELLUX,
ANGÉLIQUE-VICTOIRE DE DURFORT-CIVRAC.

‡ J. M. Ce 10 mars 1787.

Il y a bien déjà du temps, Madame, que je désirais vous écrire, mais j'ai d'abord respecté votre douleur que j'ai bien partagée, et puis j'ai voulu vous laisser le temps de vous mettre au fait de la maison de Victoire : c'est pour M^{lle} Ameilh, qui est femme de chambre surnuméraire; je voudrais bien, Madame, que vous lui fassiez avoir les appointements. Je sais qu'elle a de bonnes recommandations auprès de vous par les bontés qu'avait M^{me} de Civrac pour toute la famille. Vous me ferez grand plaisir de lui procurer ce bien-être. Je ne vous dis pas, Madame, celui que j'ai eu de vous voir où vous êtes; j'ai laissé à Victoire de vous faire connaître ma façon de penser et qui n'a pas varié, j'espère qu'elle m'aura servi en bonne sœur. J'ai été bien inquiète d'elle, ces jours ci, mais, grâce à Dieu, cette fièvre n'a pas eu de suite à ce que m'a mandé Adélaïde. J'espère que les purgations auront bien fait. Soyez bien persuadée, Madame, je vous prie, de mes sentiments pour vous.

S^r Thérèse de S^t Augustin. R. C. I.

Lettre de condoléance, après la mort de la duchesse de Civrac, mère de la comtesse de Chastellux.

CONSTRUCTION DES ÉGLISE, CHOEUR ET CHAPITRE DES
DAMES CARMÉLITES DE SAINT-DENIS.

Montant des mémoires : 322 817^{fr} 17^s 8^d.

Entre autres mémoires : M. Ménageot, peintre du Roi,

un État de tableaux arrêté à la somme de 3 600^{fr} (les deux tableaux des autels S^t Louis et S^{te} Thérèse).

Versailles le 5 août 1700.

Payé le 8 mars 1792.

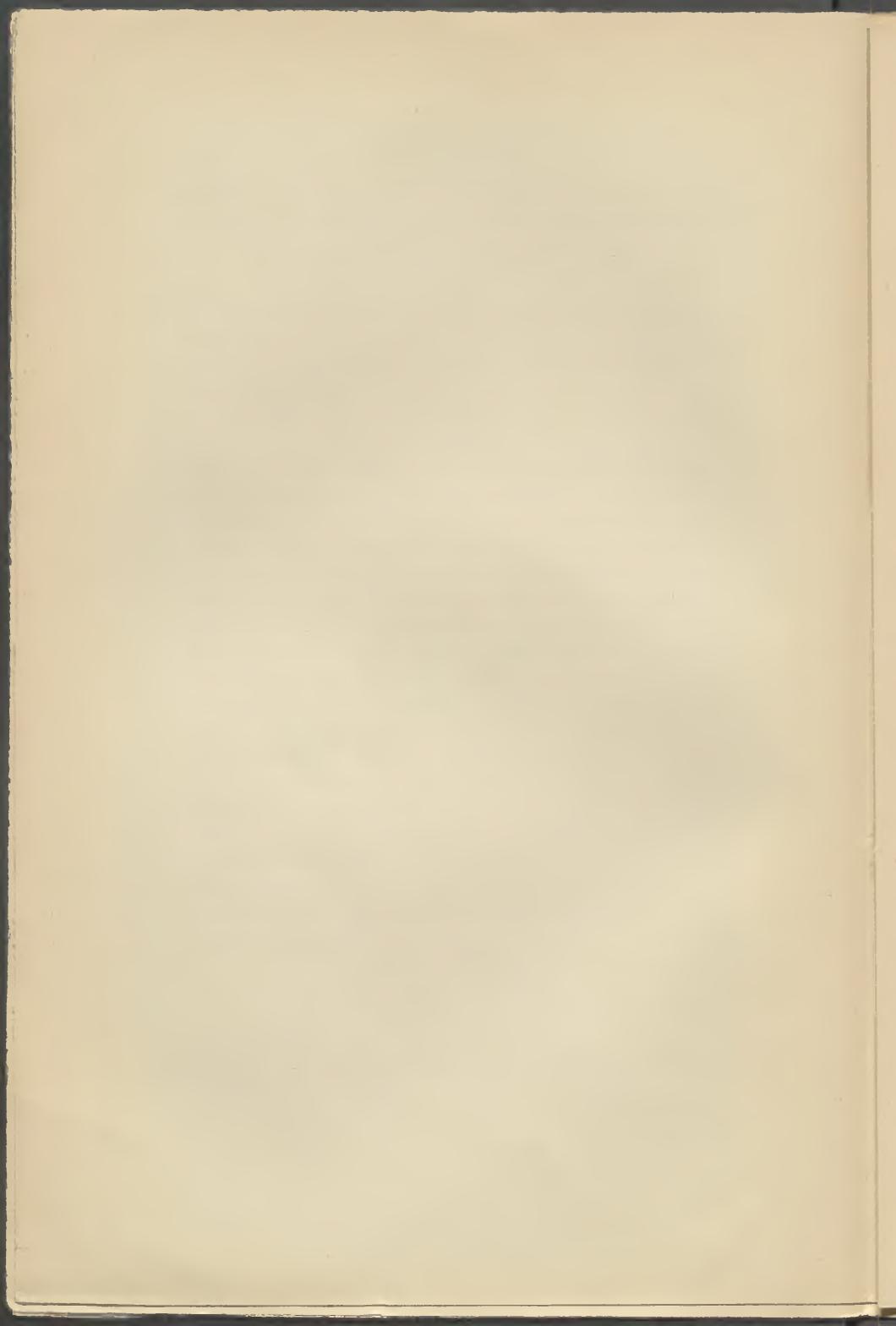
Reçu par les Carmélites, en 1787, un tableau représentant la S^{te} Vierge qui met S^{te} Thérèse sous la protection de S^t Joseph. l'autre tableau ne fut pas exécuté.

NOTE.

M. Ménageot, peintre du Roi, Directeur de son Académie à Rome, eut l'honneur d'être chargé par Madame Louise d'un tableau pour l'Église neuve des Carmélites de S^t-Denis¹. Ce fut par l'entremise, et sous les auspices de Monsieur l'abbé de Bourbon, que cet ouvrage fut commandé, et que le prix en fut fixé à 1 800^{fr}. Cette princesse donna elle-même le sujet qui représente la S^{te} Vierge mettant S^{te} Thérèse sous la protection de S^t Joseph, et ce tableau, fini et livré depuis plusieurs années, mérita à M. Ménageot les éloges de Madame Louise qui daigna lui en témoigner alors toute sa satisfaction. Le voyage qu'il fit peu de temps après en Italie avec Monsieur l'abbé de Bourbon, les travaux qui l'occupèrent à son retour, et les soins qu'exigea sa nomination au Directoriat de l'Académie de Rome ne lui ayant pas permis de suivre avant son départ la réclamation du prix de ce tableau, il a chargé de sa procuration M. Tiron, secrétaire général de l'Ordre de Malte, son beau-frère, qui a l'honneur de réclamer l'intérêt et bon office de Monsieur Mique pour obtenir le payement de ce tableau.

[1790.]

1. Cette église a été désaffectée et dépouillée de tous les objets qui la décoraient. C'est aujourd'hui la Justice de Paix de Saint-Denis.



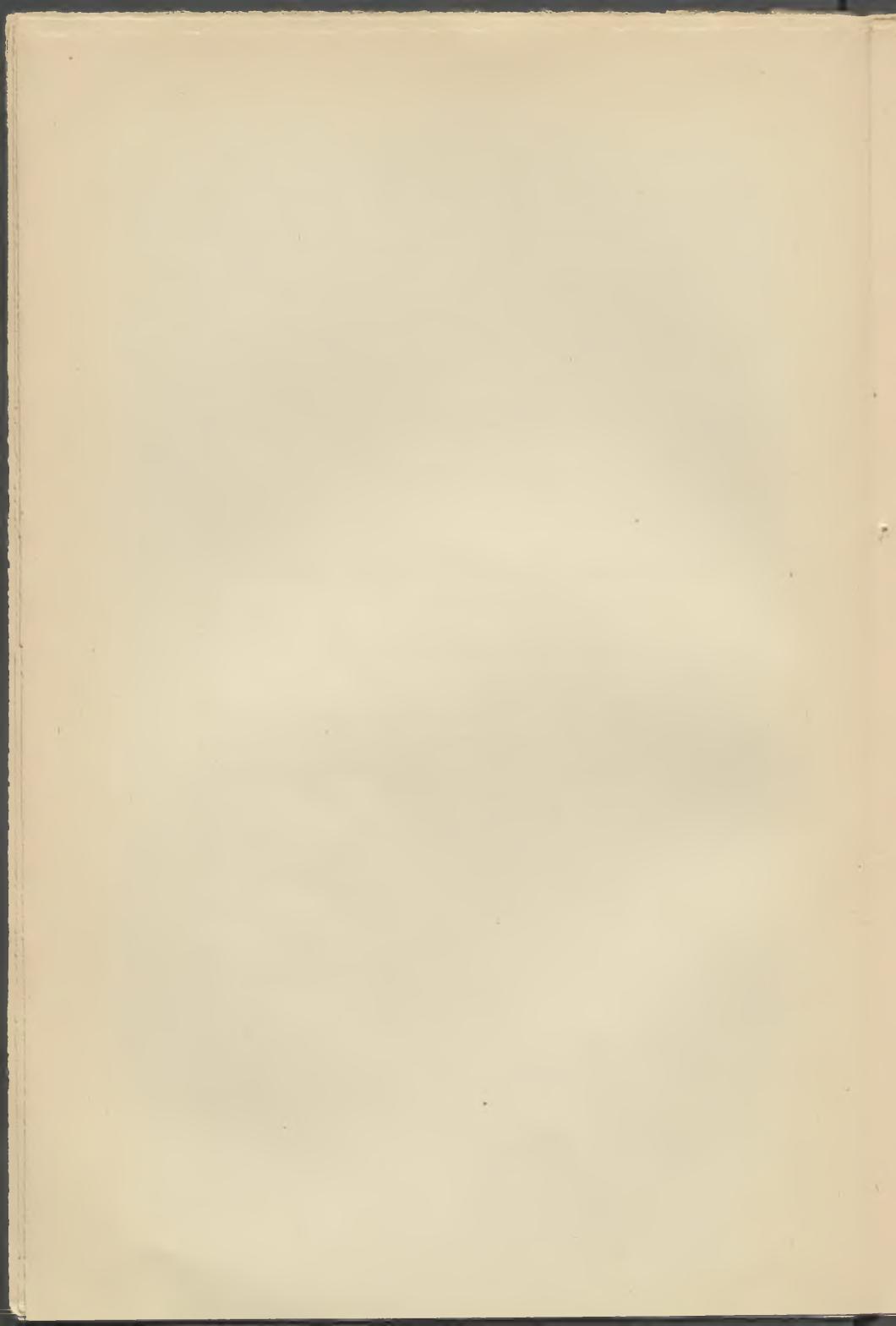
APPENDICE VI

(*Chapitre VIII.*)

Soixante-sept lettres de Madame Victoire
1772-1788.

(*Archives de M. le Comte de Castellux.*)

Une partie de ces lettres (seize en tout) ont été publiées par M. Édouard de Barthélémy dans *Mesdames de France, filles de Louis XV*, p. 465-473, mais par fragments et avec des erreurs de dates et quelquefois de transcription.



I

A LA DUCHESSE DE CIVRAC.

[1772.]

Je viens de voir une lettre de M^{me} de Chastellux ; elle consent enfin à faire le mariage avec la survivance, mais à présent elle veut des appointements, il faut travailler à les obtenir, et je m'en charge ; elle demande encore à me voir, parce qu'elle me paraît flattée que ce soit moi qui traite le mariage ; j'y ai consenti, et je lui ai donné jour à jeudi, après mon diner ; j'espère qu'avec un peu de patience nous viendrons à bout de tout. Je t'embrasse, mon cœur.

Il s'agit du mariage de la fille de la marquise de Durfort, duchesse de Civrac, avec Henri Georges César, Comte de Chastellux. La cérémonie eut lieu, le 21 avril 1773, à Saint Cyr, — c'est dans cette maison qu'avait été élevée M^{lle} de Durfort (Angélique-Victoire, ainsi nommée par Madame Victoire, sa marraine).

II

A LA MÊME.

[1772.]

M^{me} de Chastellux sort de chez moi, elle m'a dit des choses très honnêtes pour moi et pour toi ; nous sommes convenues de nos faits ; j'ai sa parole pour le mariage, elle

m'a demandé quel jour il fallait qu'elle vînt avec M. d'Aguesseau pour te demander ta fille ; je lui ai dit que je lui ferais dire ; elle paraît fort désirer que le mariage se termine promptement, je lui ai dit que je le désirais aussi très vivement ; pour le coup, nous la tenons. J'en suis ravie de toutes façons, je t'embrasse, mon cœur.

III

A LA MÊME.

[1773.]

Je viens de demander au Roi en faveur du mariage la survivance et la place de Dame ; il m'a tout accordé avec un visage très agréable ; le régiment viendra après ; je n'en ai pas encore parlé, parce qu'il ne peut lui manquer et que cela aurait été beaucoup de choses à la fois. Je viens d'envoyer chercher M. de la Vrillière.

Il est question ici de la charge de dame d'honneur de Madame Victoire, occupée alors par la duchesse de Civrac. La jeune comtesse de Chastellux obtint la survivance et fut nommée « Dame pour accompagner » ; elle succéda à sa mère en 1786. Quant au comte de Chastellux il devint chevalier d'honneur, en remplacement du duc de Civrac, en 1787.

IV

A LA COMTESSE DE CHASTELLUX, ANGÉLIQUE VICTOIRE
DE DURFORT CIVRAC.

Ce 10 juin.

Ne faut-il pas, mon cher cœur, que je vous souhaite un petit bonjour pour me ragaillardir un peu, car je me suis

éveillée ce matin bien triste, quoique ma nuit ait été assez bonne; enfin pour mon plaisir, il m'est nécessaire de vous dire que je vous aime, et que je vous embrasse de tout mon cœur ainsi que le chef du ménage.

V

A LA MÊME.

M. de Donissan vient de me mander, mon cher cœur, que votre tante l'abbesse était bien mal, que M^{me} de Donissan était dans la douleur, et hors d'état de venir; comme je ne crois pas que vous l'aimiez beaucoup, je vous dirai qu'elle est morte, je crois qu'il est nécessaire que vous alliez à Versailles voir votre sœur aujourd'hui. Je t'embrasse, mon cœur.

Cette tante était la sœur du duc de Civrac, Marie Françoise de Durfort, dernière abbesse de Saint-Ausone d'Angoulême; le bruit de sa mort était faux. Née le 27 avril 1717, elle fut guillotinée à Angers, le 10 décembre 1793.

VI

A LA MÊME.

Ce 4 juillet 1782.

J'ai reçu, mon cher cœur, la cruelle nouvelle comme je me mettais à table, ma digestion pourrait bien en souffrir, quoique j'aie mangé fort peu. Je consens à promettre la place à sa sœur, pourvu qu'elle épouse un homme de qualité et que vous me l'éleviez; je ferais bien d'autres choses pour toi, mon cher cœur, pour le cardinal et pour sa malheureuse sœur que je regrette véritablement; dis;

je te prie, des choses bien tendres au cardinal pour moi et tous mes regrets ; je pense à ta santé, mon cher cœur, et surtout combien elle m'est précieuse et nécessaire.

Lettre relative à la mort d'une dame attachée à Madame Victoire.

VII

A LA MÈME.

Ce 27 janvier 1784.

Je prends, Madame, une véritable part à la perte que vous avez faite ; j'aimais et estimais le marquis, et je le regrette infiniment, je vous prie de me donner des nouvelles de votre santé, et de celle de M. de Chastellux, et de [lui] dire que je ne lui écris pas de crainte de l'importuner, et tout ce que je pense sur l'objet de ses regrets. Je vous aime et embrasse, Madame, de tout mon cœur. Dites au chevalier la part que je prends à son malheur.

Mort de Philippe Louis, marquis de Chastellux-Chaugy-Roussillon (2 août 1726-26 janvier 1784), oncle du comte de Chastellux, et frère du chevalier de Chastellux, de l'Académie française, lequel prit alors le titre de marquis.

VIII

A LA MÈME.

Ce 27 juin [1784].

Toute réflexion faite, Madame, M^{me} de Civrac me paraît désirer d'avoir un médecin avec elle pour son voyage des eaux, plutôt que Vial, ainsi j'ai écrit à Maloët de m'ame-

ner avec lui le médecin qu'il m'a proposé, demain vers les midi. M^{me} de Civrac n'a point dormi cette nuit, elle a eu un peu de spasme, mais elle est assez bien ce matin et n'a point ce qui cause ses craintes ; elle a appris que le médecin sur qui elle comptait était fort mal, et que, s'il revenait de cet état, il ne serait pas en état d'aller à Barèges ; c'est je crois ce qu'il l'a décidée pour celui que je lui ai proposé.

Je vous aime, Madame, de tout mon cœur.

IX

A LA MÊME.

Ce 29 juin 1784.

Mandez moi, je vous prie, Madame, tout de suite si vous êtes assurée positivement d'avoir Vial pour suivre M^{me} de Civrac aux eaux, et y rester le temps nécessaire, et comme il s'est arrangé avec M. et M^{me} de Montbarey. Nous avons, vous et moi, une petite tracasserie au sujet de M. de Montbadon : M^{me} de Civrac ayant dit à M. Donissan qu'elle lui remettrait l'engagement qu'il avait pris avec elle de la suivre, n'ayant plus besoin de lui, j'ai tout pris sur moi au sujet de M. de Montbadon, mais vous pourriez bien en avoir quelques éclaboussures ; je vous prie en grâce de ne point parler à personne de ce que je vous mande et d'attendre qu'on vous en parle ; d'ailleurs ce qui est fait est fait, ainsi il faut bien prendre son parti. Pourvu que M^{me} de Civrac soit contente et qu'elle guérisse, c'est tout mon désir et mes vœux, comme sûrement les vôtres.

En conséquence je vous embrasse de tout mon cœur.

X

A LA MÊME.

Ce 9 juillet 1784, à Bellevue.

Je vous remercie, Madame, des nouvelles que vous m'avez données de votre mère ; je ne puis vous exprimer combien notre séparation me fait de peine ; il est inutile, je crois, de vous dire combien je l'aime, ni de vous recommander les soins pour elle. Je connais votre tendresse et elle ne diminue pas la tendre amitié que j'ai pour vous ; n'oubliez pas, je vous prie, de m'en donner des nouvelles bien exactement, je vous recommande surtout point de cérémonial dans vos lettres, mais bien exactement datées. M^{me} de Civrac m'a mandé qu'elle était contente de M. Bourdois : c'est-il bien vrai, car je vous avoue que je le désire vivement, mais ne me trompez jamais, ni sur la santé de M^{me} de Civrac, ni sur rien. La personne que je devais voir est à la campagne, mais je la verrai sûrement et j'agirai en conséquence ; vous avez dû avoir bien chaud en chemin, heureusement que le temps est rafraîchi.

Bonsoir, madame, je vous aime et embrasse de tout mon cœur.

XI

A LA MÊME.

Ce 23 juillet 1784, à Bellevue.

Je suis enchantée, Madame, des bonnes nouvelles de M^{me} de Civrac ; j'espère beaucoup de ce voyage, je puis

vous assurer que, si je ne l'avais pas cru nécessaire, je ne l'y aurais pas engagée. Cette séparation, si elle lui a coûté à son cœur, le mien en est bien affligé, je puis dire que tout me manque par cette jouissance éloignée ; elle me paraît fort contente de ses compagnons, je suis bien aise que M. de Montbadon continue à se conduire de la même manière (c'est tout ce qu'il y a de mieux) et que M. Bourdois réussisse : dites-lui, je vous prie, de ma part que je le remercie des nouvelles exactes qu'il me donne de M^{me} de Civrac, et qu'il continue ; je voudrais savoir aussi des nouvelles de votre santé.

Lamairand a enfin son brevet donné par le Roi, parce que, comme il est dit que nous n'avons d'autre Maison que celle du Roi, nous ne pouvons pas expédier de brevets ; cela vaut infiniment mieux selon ma façon de penser. Je n'ai point encore eu des nouvelles de M. de Chastellux, depuis qu'il est dans ses États ; j'espère cependant qu'il m'écrira comme je l'en ai prié. J'adore le M^{al} de Mouchy sur la manière dont il vous a reçue. Bonsoir, ma chère, je vous embrasse de tout mon cœur.

Le comte de Chastellux siégeait aux États de Bourgogne, où il était l'élu de la noblesse (1784-1787).

XII

A LA MÈME.

Ce 6 août 1784.

Je suis enchantée, Madame, des bonnes nouvelles que vous me donnez de M^{me} de Civrac et de vous, je voudrais qu'elle fût à Barèges, car je crains toujours qu'elle ne préfère Bagnères, et c'est les bains de Barèges qui lui sont nécessaires ; j'ai attribué le petit accident qu'elle a eu à l'émotion de la réception de son pays ; je suis bien aise

que vous ayez M. de Pontac : il est aimable et bonne compagnie ; le médecin me mande que M^{me} de Civrac a eu un peu de vapeurs, et elle a écrit à M. de Civrac en conséquence ; je ne voudrais pas qu'elle eût de la déplaisance à un certain point. Je suis enchantée que vous soyez contente de M. Bourdois, je voudrais bien que M^{me} de Civrac prît confiance en lui, car vous savez bien qu'elle n'en a aucun médecin ; il est cependant nécessaire d'en avoir, je le pense pour elle comme pour vous. M. de Chastellux m'a écrit une lettre charmante, il m'a mandé qu'il avait trouvé toute sa petite famille en très bonne santé, ce qui m'a fait grand plaisir. Il m'a envoyé le discours de M. le P^{ce} de Condé aux États, qui est parfaitement beau ; je reviens à Bagnères, vous êtes donc bien contente du pays, tout ce que vous en dites est charmant ; quoique fort éloignée, j'y suis bien souvent. Adelaïde me charge de vous embrasser et moi, Madame, je m'en acquitte avec plaisir en vous assurant de ma tendre amitié.

XIII

A LA MÈME.

Ce 16 août 1784.

Je suis toujours bien contente, Madame, des nouvelles que vous me donnez de M^{me} de Civrac. J'espère beaucoup de sa guérison, mais j'ai appris qu'on vous avait trouvé deux obstructions, je n'en ai pas été surprise ; ménagez vous, je vous prie, et surtout plus de café à la crème ; lorsqu'on traite les obstructions qui ne sont pas invétérées, comme les vôtres ne doivent pas l'être, on doit guérir et guérir parfaitement ; ainsi je suis sûre que vous vous porterez bien et vous reviendrez ici en parfaite santé ; il est trop heureux que vous ayez suivi votre mère,

les eaux de Bagnères sont très bonnes pour cette maladie ; mais j'ai bien envie de vous gronder sur ce que vous ne me parlez jamais de votre santé, elle m'intéresse cependant bien fort. Je crois vous avoir mandé que j'ai reçu des nouvelles de M. de Chastellux et que toute la petite famille se porte bien ; je ne doute pas de ce qu'il aura souffert à Roussillon, je lui connais l'âme sensible. Bonsoir, Madame, vous me manderez comment M^{me} de Civrac se trouve du lieu de Barèges ; je crains un peu qu'il ne lui donne des vapeurs.

Je vous embrasse aussi tendrement que je vous aime, c'est-à-dire beaucoup.

XIV

A LA MÊME.

Ce 6 septembre 1784.

Vous êtes toujours charmante, Madame, de m'écrire exactement, je vous en remercie et vous demande en grâce de continuer. Il me semble que vous avez traité M^{me} de Civrac comme un enfant pour lui faire avaler un second verre d'eau ; elle est trop craintive pour les remèdes et pas assez de confiance en ceux qui les lui ordonnent. Par sa dernière lettre elle me mande qu'elle se trouve mieux. Ah, quelle tête pour elle, bonne pour les autres. Je ne suis pas surprise de votre courage pour cacher à M^{me} de Civrac vos petites souffrances, votre cœur et sensibilité a bien de la force chez vous, mais enfin je vous demande en grâce de vous ménager, et promettez-moi que, quand vous serez de retour ici, vous ferez tout ce qui sera nécessaire pour votre santé. — Bonsoir, Madame, je vous embrasse de bien bon cœur.

XV

À LA MÊME.

Ce 10 7^{bre} 1784, à Bellevue.

Les nouvelles que vous me donnez de M^{me} de Civrac, Madame, sont excellentes, continuez, je vous prie, à m'en donner de même. Je suis ravie qu'elle ait imaginé de construire cette petite cabane, je suis convaincue que c'est à elle à qui nous devons sa bonne santé; il faut à M^{me} de Civrac de la dissipation, de l'exercice, et cet objet a tout réuni et augmenté, par le bien qu'elle fait à toute une famille; c'est le délice de son cœur, car elle est sensible et généreuse. J'adresse mes lettres à Bordeaux car, sûrement, quand vous les recevrez, le 21, vous ne serez plus à Barèges; j'ai eu des détails sur le P^{ce} Henri charmant par M. de Chastellux; ses lettres sont bien écrites et me font plaisir. Bonsoir, madame, ménagez votre santé, je vous prie, et soyez sûre de ma tendre amitié. Mandez-moi des nouvelles de votre santé.

Le prince Henri de Prusse, frère de Frédéric, qui voyageait alors en France.

XVI

À LA MÊME.

Ce 22 septembre 1784, à La Bove¹.

J'ai reçu votre lettre, Madame, du 8; je suis comme

1. Château de La Bove, arrondissement de Laon, canton de Craonne (Aisne), propriété de la duchesse de Narbonne où Mesdames furent reçues, non pas *souvent*, comme le dit M. Welvert, mais une ou deux fois à peine. Voir: *Autour d'une dame d'honneur*, par Eugène Welvert, in-8°, Paris, 1910, p. 55 et suivantes.

vous, je trouve M^{me} de Civrac, en somme, mieux qu'elle n'était en partant d'ici; je suis très persuadée que ses accidents sont une suite nécessaire des bains et des douches qu'elle prend et que ce petit dégorgeement lui fera du bien; il me semble même qu'il ne faut avoir que du bon sens, sans science, pour le juger ainsi; je crois, s'il m'est permis de le dire, que vous êtes beaucoup trop noire sur les craintes que vous avez de son voyage, je suis très persuadée qu'elle le soutiendra si ce n'est mieux que l'autre; quand on revient au gîte, il me semble qu'on a plus de forces pour supporter les fatigues; il est vrai que je l'avais un peu grondée, mais bien peu; je prendrai dorénavant plus d'attention à ce que je lui dirai, puisque ce petit mot lui a causé de l'émotion, c'était bien pour elle assurément, mais n'importe; je vous avoue que je suis quelquefois embarrassée: si je lui dis ce que dicte mon cœur, je crains de trop l'émouvoir; si je le retiens, autre crainte du contraire. On est enchanté de M. de Chastellux, il a réussi aux États supérieurement, ses louanges me sont revenues de tous les côtés; vous savez ce que je pense sur lui et sur vous. Sur ce, je vous souhaite le bonsoir en vous embrassant de tout mon cœur.

XVII

A LA MÊME.

Ce 11 octobre 1784, à Bellevue.

Je n'ai reçu, Madame, aucunes nouvelles de Blagnac, le courrier passé, ce qui m'inquiète beaucoup; cependant je me rassure en me persuadant que, s'il était arrivé quelques accidents, Bourdois m'aurait écrit, mais tous les raisonnements ne servent pas beaucoup quand on est inquiet. J'ai reçu des nouvelles de M. de Chastellux, il me

paraît la tête tournée de son fils, et en tout de ses enfants ; il sera ici le 20, j'en suis charmée. Je ne sais quand j'aurai le bonheur de vous revoir, j'en ai grande impatience ; et sur ce, je vous embrasse de tout mon cœur. Mandez-moi le jour juste que vous partirez.

XVIII

A LA MÊME.

Ce 29 octobre 1784, à Bellevue.

Je crois, Madame, que vous n'êtes pas fâchée contre moi de vous avoir envoyé M. de Chastellux ; j'espère que, malgré le plaisir qu'il a eu de vous voir, il n'aura pas oublié toutes mes commissions pour vous. Les nouvelles que vous me donnez de M^{me} de Civrac ne me satisfont pas, je vois par ses lettres que sa tête est plus frappée que son corps, ce qui me fait bien de la peine ; son voyage la tourmente encore, l'inquiète et l'agite, ce qui n'est pas trop bon avec sa maladie ; je ne sais comment vous avez la force de résister à toute la fatigue que vous avez, je ne peux pas vous dire combien elle est contente de vous, et moi touchée et enchantée ; j'attends de vos nouvelles demain, je vous aime et embrasse de tout mon cœur et de bien bon cœur.

XIX

A LA MÊME.

Ce 20 novembre 1784.

J'ai été bien heureuse aujourd'hui, Madame, puisque j'ai des nouvelles ; depuis le 13, je n'en avais pas reçues,

et ma pauvre tête était en mauvais état ; l'état de votre mère est certainement très inquiétant mais il y a encore bien des ressources, ainsi il ne faut pas se laisser abattre et il faut même prendre courage. J'espère que l'arrivée de M. de Civrac lui donnera de la tranquillité et fera bien à sa santé ; je ne doute pas qu'elle ne retourne à Blagnac et contre moi je le désire pour elle. Il me semble que M^{me} de Civrac a pris Bourdois en aversion, pourvu qu'il n'en arrive pas autant à Lamairand, je le désire ; mais les malades ont tant de fantaisies qu'on ne peut compter sur rien, ni même leur en savoir mauvais gré. Je vous demande en grâce de penser à votre santé et d'être bien persuadée de ma tendre amitié.

XX

A LA MÊME.

Ce 23 novembre 1784.

M. de Chastellux est arrivé, hier au soir, ici en bonne santé, il m'a fait grand plaisir en me donnant des nouvelles assez bonnes de M^{me} de Civrac dont j'étais extrêmement inquiète ; je la suis à présent de son voyage à Blagnac. M. de Chastellux et moi désirerions bien que vous puissiez revenir ici avec M^{me} de Donissan. Je crois qu'il serait bien nécessaire de vous reposer. Bourdois m'a parlé beaucoup de vous, il est dans une très grande admiration ; j'ai dit à mon courrier qu'il ne partit de Blagnac que le lendemain de l'arrivée de M^{me} de Civrac, pour qu'il m'en rapporte des nouvelles que vous voudrez bien le charger de me rapporter, c'est-à-dire des nouvelles du lendemain. Bonsoir, Madame, je vous aime et embrasse de tout mon cœur.

XXI

A LA MÊME.

Ce 26 novembre 1784.

J'ai reçu votre lettre, Madame, j'y vois que l'état de votre âme est trop noir. Bourdois est beaucoup plus consolant quand on lui parle en consultation que par écrit ; j'espère beaucoup de la tranquillité, du bon air et de la satisfaction que votre mère aura à Blagnac, je n'ose me flatter qu'elle y soit arrivée sans aucun accident ; j'ai eu un vrai plaisir de voir M. de Chastellux, il n'est pas content de votre santé, et désirerait bien, ainsi que moi, que vous arriviez ici avec M^{me} Donissan pour la rétablir. J'espère que les bruits de guerre n'auront aucune suite ; je vous embrasse de tout mon cœur.

XXII

A LA MÊME.

Ce 10 décembre 1784.

Je suis aussi fâchée que vous, Madame, de la résolution que M^{me} de Civrac a prise de passer l'hiver à Blagnac, cependant, pour elle, je crois qu'elle a eu raison. Le chemin était encore le double que celui qu'elle avait fait, elle est éloignée assez pour ne pas entendre parler de ses affaires qui l'ont mise dans l'état où elle est ; elle est dans un beau pays, dont l'air est très sain et pur ; je ne sais si son logement est bien commode, elle aura des amis point embarrassants qui ne la contrarieront pas ; le froid doit être

beaucoup moins fort qu'ici, elle jouira, si elle est en état de sortir, du beau soleil de Gascogne, enfin, s'il est nécessaire qu'elle retourne à Barèges l'année prochaine, il y aura bien moins long pour y aller. La maladie de M^{me} de Civrac est assez connue pour pouvoir la traiter. Après le retour de Lamairand, les médecins donneront un régime et une suite de remèdes nécessaires auxquels il suffira que son médecin en donne des nouvelles tous les courriers ; enfin je trouve cette résolution assez bien vue d'elle ; il n'y a que pour moi que je la trouve cruelle et malheureuse, mais je vous demande en grâce de ne lui point dire ce que je vous dis à ce sujet ; je suis sûre de son amitié, cela me suffit. M^{me} de Civrac me mande qu'elle est beaucoup moins effrayée ainsi que vous de ses accidents, le médecin qu'elle a choisi est bon, à ce qu'on dit, il doit être sage et avoir de l'expérience car il a la cinquantaine passée. J'espère M^{me} de Donissan guérie, je m'attendais bien qu'elle fût malade, il n'est pas possible d'exprimer mieux la cause de sa maladie et de sa guérison que vous avez fait en disant une maladie nécessaire. Je sais que M. de Chastellux est très décidé à votre retour ici, ainsi vous ne gagnerez rien en tâchant de le séduire ; il est bien vrai qu'il vous faut du repos. Je ne crois pas vous causer une trop grande peine en vous apprenant la catastrophe de M. d'Olmieux ; ses camarades dont M. de Bentel en est un, l'ont pris sur le fait d'un peu voler au jeu, ils sont venus le trouver en le lui reprochant et en lui demandant parole qu'il ne jouerait à aucun jeu, mais que si jamais ils le voyaient jouer qu'ils demanderaient en corps qu'il fut chassé des gardes du corps ; cependant je vous prie de n'en point parler ; ni vous, ni moi n'en serons étonnées ; je crois qu'il a un peu de notre argent au loto ; le grand amour de M^{me} de Civrac pour lui pourra bien diminuer. Bonsoir, madame, toute la famille me rend bavarde, mais il est bien doux de s'entretenir avec ses amis. Je vous embrasse de tout mon cœur.

XXIII

A LA MÊME.

Ce 20 décembre 1784.

Je vous remercie, Madame, des nouvelles que vous me donnez de M^{me} de Civrac ; je crois l'accident fini pour cette fois ci. Ma santé n'est pas bien bonne ; sans être malade j'ai des petits maux, je n'ai point eu depuis le départ de M^{me} Donissan de coliques, mais beaucoup de maux de reins ; n'en parlez pas, je vous prie, à votre mère. Je continuerai tout cet hiver à prendre des eaux de Vals et des bains, je me purgerai au commencement du mois prochain, j'en ai besoin. L'état de M^{me} de Civrac me donne bien du noir ; j'attends M^{me} Donissan avec impatience, je ne sais plus quand j'aurai ce plaisir qui en sera un grand pour moi ; votre mère et votre mari pensent différemment l'un de l'autre, et cela doit être ; si je ne vous ai pas écrit, c'est que j'avais pensé que vous ne recevriez pas ma lettre ; je risque celle-ci. — Bonsoir, Madame, je vous aime et embrasse de tout mon cœur. Je ne trouve jamais vos lettres trop longues, soyez-en sûre.

XXIV

A LA MÊME.

Ce 10 mai 1785.

Comme je n'ai point vu Maloët, mon très cher cœur, je n'ai pu vous l'envoyer, mais je vais vous dire de mes nouvelles : mon rhume va beaucoup mieux, j'ai bien

dormi cette nuit, je n'ai point senti mon estomac hier de la journée, ce matin je suis très bien, fort fâchée de ne pas vous voir, fort occupée de vous, de tout ce qui se passe dans votre âme ; sur ce, mon cher cœur, je vous aime et embrasse bien tendrement ; embrassez M. de Chastellux pour moi en lui disant de mes nouvelles.

XXV

A LA MÊME.

Ce 29 mai 1785.

Je ne sais, mon cher cœur, si vous avez reçu une lettre que je vous ai écrite, je crains d'avoir mis l'adresse mal ; je suis tourmentée de l'état d'inquiétude où vous devez être à présent, j'espère que l'inoculation aura été très heureuse, et que vous jouirez au moins de ce bonheur. Ma santé est réellement meilleure, quoique j'aie encore souffert, mais moins fort ; je pars demain pour Vichy ; je vous y attendrai non sans impatience, parce que je vous aime bien. J'embrasse le ménage de tout mon cœur.

XXVI

A LA MÊME.

Ce 18 juin 1785, à Vichy.

Je vous fais bien mon compliment, Madame, sur le bon état de vos enfants, j'en suis enchantée. J'espère qu'au moins vous allez reposer votre corps et votre esprit qui ont

été sûrement bien fatigués l'un et l'autre ; vous ne me parlez pas de votre santé, ce qui est très mal, j'ai bien envie de ne vous point parler de la mienne pour vous punir, mais je ne suis pas méchante ; je suis encore assez enrhumée ce qui m'empêche de reprendre les eaux, ce qui me fâche, car j'en ai été bien contente, je ne les recommencerais que mercredi. Je ne souffre plus du tout, je suis encore un peu maigrie, voilà l'état au vrai de ma santé. Bonsoir, ma chère, je vous aime bien et j'embrasse le ménage de tout mon cœur.

XXVII

A LA MÊME.

Ce 3 août 1785, à Bellevue.

Je ne suis point contente de l'état de M^{me} de Civrac, mon cher cœur, je vois bien qu'il dépend absolument de ses pensées et de sa gourmandise. Je crains qu'une lettre que je lui ai écrite sur le procès qu'elle veut que son fils ait avec sa femme n'y entre pour quelque chose, mais je ne sais ni ne veux tromper mon amie, et qu'elle fasse le plus grand tort possible à ses enfants ; cependant j'ai épluché toutes mes expressions, je les ai adoucies autant qu'il m'a été possible, et je l'ai ménagée sur tous les articles comme un enfant ; par charité ne me cachez rien, ni de son état physique et moral. Le pauvre Desvergne, ainsi que vous, me paraît un peu en colère de sa mauvaise tête, mais malheureusement nous ne la lui rendrons pas meilleure ; c'est ce qui m'afflige véritablement. Bonsoir, mon cœur, je vous aime et embrasse de toute mon âme.

XXVIII

A LA MÊME.

Ce 5 août 1785, à Versailles.

J'ai bien de l'impatience, ma chère, de vous savoir arrivée sans accident ; mon voyage s'est très bien passé, point de douleur ni à l'estomac, ni aux reins, point fatiguée. J'ai été me promener ce matin vers les huit heures à l'Hermitage, comme à Vichy. M. de Chastellux se porte très bien, il m'a promis de ne me point abandonner pour l'abbé de la Fare, et c'est beaucoup comme tu sais. M^{or} le Prince de Conti a perdu son fils, M. de Vauréal, de la petite vérole, il en est dans une douleur qui fait compassion. Tu as bien fait de faire inoculer tes enfants ; M^{me} Donissan se porte bien, et moi, mon cher cœur, je t'embrasse aussi fort que je t'aime et c'est tout dire. En vérité, écrivez moi le plus souvent que vous pourrez et, par charité, parlez moi de votre santé et datez vos lettres.

Le fils du prince de Conti était François-Louis, chevalier de Malte, mort le 3 août 1785.

XXIX

A LA MÊME.

Ce 13 août 1785.

J'ai la plus grande impatience, Madame, de vous savoir arrivée en bonne santé et d'avoir les détails que je vous ai demandés avant votre départ. On me mande de Blagnac que vous y êtes attendue avec la plus grande impatience et la plus grande joie, ce qui m'assure votre bonne

réception dont j'étais sûre, mais qui me fait plaisir à être instruite. M. de Chastellux a passé presque toute la semaine avec son abbé, j'espère que la prochaine il sera plus sédentaire ici ; nous avons été bien heureuses pour les orages en chemin ; ils nous ont toujours précédées de vingt-quatre heures. Bonsoir, madame, je vous aime beaucoup, mais beaucoup, et je vous embrasse de tout mon cœur.

XXX

A LA MÊME.

Ce 20 août 1785.

Je suis bien aise, ma chère, que mon courrier t'ait fait plaisir à rencontrer, mais je ne suis pas contente de l'accident qui t'est arrivé en chemin et je te gronde de ne m'en avoir pas parlé en détail, car tout est intéressant quand on aime ; je n'aime pas que tu aies trouvé ta mère bouffie, mais ce qui me rassure c'est que tous les jours vous la trouvez mieux, donnez m'en des nouvelles exactes dans toute la propriété du mot ; ne la pressez pas sur son retour, elle s'en tourmenterait et n'irait pas plus vite. Desvergne en est-il plus content ou plus mécontent ? c'est ce que je veux savoir, et craint-il toujours pour l'ulcère ou cancer, ou pour l'appauvrissement du sang ? Ma santé est véritablement bonne, mais je suis fort tourmentée des vents ; on dit qu'ils viennent de tout l'air fixe que j'ai avalé en prenant les eaux. Tes enfants et ton mari se portent très bien ; mon portrait est très ressemblant, il n'est pas encore fini. Bonsoir, madame, je vous aime et embrasse bien tendrement.

Le portrait dont il est question est probablement celui de Heinsius, aujourd'hui au Louvre, et daté de 1786.

XXXI

A LA MÊME.

Ce 19 septembre 1785, à Bellevue.

Je n'ai pas pu répondre à votre lettre le dernier courrier, mon cœur, je ne l'ai pas trouvée longue et je puis vous assurer qu'elle m'a fait plaisir ; j'ai reçu, le dernier courrier, une lettre de votre mère qui ne m'a pas satisfaite, mais ne lui dites pas ; d'abord son écriture est plus tremblante que jamais, ensuite elle me parle de son retour ici, mais c'est avec une force, un dépit, une agitation extrême qu'elle m'assure que, morte ou vive, elle viendra ; je n'aime point cette expression ; le mot que tu as écrit à ta sœur ne me plait pas non plus, enfin je ne suis pas contente. Desvergne m'assure cependant que ce qui regarde son ancien mal est réellement beaucoup mieux, je le souhaite. J'ai eu un accès de fièvre occasionné par un rhume qui est dans ce moment à sa fin ; mon estomac va réellement bien, mes reins point mal, voilà au vrai l'état de ma santé ; mandez moi de vos nouvelles, je vous embrasse de tout mon cœur, je t'aime bien, ma chère. Adélaïde vous embrasse de tout son cœur.

XXXII

A LA MÊME.

Ce 26 septembre 1785, à Bellevue.

J'ai bien envie mon cher cœur de commencer ma lettre par vous gronder ; comment est-il possible que vous ima-

giniez que vos lettres m'ennuient ? Non, non, assurément, et le plus souvent m'écrire, et le plus longuement, c'est me causer le plus sensible plaisir. L'état de votre mère nous a bien inquiétés, mais les nouvelles que vous m'en donnez me rassurent ; ce que dit Desvergne est très bon, mais sa tête me tourmente presque autant qu'elle la tourmente ; est-il possible qu'on ne sache pas se rendre heureux quand on l'est véritablement et qu'un seul désagrément emporte tous les agréments dont on jouit ? Je suis contente des nouvelles de votre santé, je voudrais savoir cependant si vous avez toujours mal à la tête et aux reins. Je compte vous voir arriver tout au commencement d'octobre ; je ne suis pas d'avis que vous attendiez votre mère, il faut que vous puissiez marcher, ou vous arrêter quand vous vous sentirez fatiguée, il me semble que c'est la volonté positive de M. de Chastellux ; il a été le plus aimable du monde cet après dîner et m'a fort amusée ; ma santé est bonne, mon estomac va bien. Je finis, mon cœur, en t'embrassant de toutes mes forces.

XXXIII

A LA MÊME.

Ce 15 octobre 1785, à Fontainebleau.

Oh, mon cœur, que je suis donc bien aise, mais je tremble jusqu'à ce que je sois dans la jouissance. Si je ne vous ai pas écrit, c'est que je vous croyais partie ou prête à partir ; mandez moi par mon courrier des nouvelles ; quelle route vous prenez ? par Vendôme ou par Le Mans ? afin de pouvoir vous renvoyer un autre courrier ou à Orléans, ou au Mans, ou à Chartres, ou je ne sais où. Bonsoir, jusqu'au revoir, je suis un peu folle.

XXXIV

A LA MÊME.

Ce 19 octobre 1785.

Je t'écris encore un petit mot, mon cœur, je suis transportée de joie, je te félicite sur votre courage mais aussi vous en avez la récompense; vous verrez Messieurs de Lorge et peut être de Chastellux en même temps que cette lettre. A lundi, mon cœur, vers deux heures, en attendant, je vous embrasse bien tendrement, je suis fort contente de la diligence de mon courrier, il m'a remis vos lettres ce matin, 19, à dix heures et demie.

Ce billet et le précédent montrent toute l'affection de Madame Victoire pour M^{me} de Chastellux, qui, après une longue absence dans le Midi, rentra à la Cour de Mesdames. Messieurs de Lorge étaient les neveux, et Messieurs de Chastellux, le mari et l'oncle de la comtesse de Chastellux.

XXXV

A LA MÊME.

Je vous remercie, mon cœur, de m'avoir donné des nouvelles de votre mère, je ne suis pas surprise que la petite fête d'hier ne l'ait émue, et par conséquent qu'elle ne s'en soit ressentie; je voudrais bien savoir comment elle se trouve ce soir; j'irai la voir demain matin, je serai chez elle sur les une heure. Bonsoir, mon cœur, je t'aime, tu le sais, et je t'embrasse de bien bon cœur; mandez aussi des nouvelles de ton père.

Ce 28 juillet 1786.

XXXVI

A LA MÊME.

Ce 31 août 1786, à Louvois.

Vous êtes charmante, mon cher cœur, d'avoir eu l'esprit de m'écrire par mon valet de pied, je t'en remercie beaucoup. Si M. Brachet continue à gagner tous les jours 24 fiches au piquet il sera maladroit, parce que pour lors ta mère pourra bien le trouver long, triste et ennuyeux, car il n'y aura plus d'illusions. Vous avez dû savoir de mes nouvelles par votre époux qui ne me quitte guère ; Dieu merci, je me porte à merveille, réellement ; je crois que la présence de Maloët en impose à ma santé. Je voudrais bien que ton père ne souffrît pas autant et même point. Parle-t-on encore de le sonder ? Ta mère ne me paraît pas mal, il faut qu'elle ait employé bien de la séduction pour avoir gagné Desvergne pour les sangsues ; il est vrai que deux n'ont pas beaucoup d'inconvénient. Bonsoir, mon cœur, je t'aime et je t'embrasse de tout mon cœur. Ta sœur est assez bien fort inquiète de M. de Civrac, mais le fond moins triste.

XXXVII

A LA MÊME.

Ce 8 septembre 1786 [Louvois].

L'évêque de Senlis, ma chère, a été doublement bien reçu puisqu'il m'a apporté une lettre de vous et des nouvelles de tous les vôtres. Je voudrais bien que M. de

Civrac ne souffrit pas autant, sa cruelle position me ferait presque désirer qu'on lui trouvât la pierre, c'est une cruelle douleur, mais on guérit et bien. Pour ta mère, quoiqu'il y ait eu quelques petites choses je n'en suis pas mécontente. Paris lui réussit assez bien, dites à Legros qu'il continue à me donner des nouvelles de M. de Civrac toutes les postes, et que j'approuve très fort qu'il ne parle pas à M^{me} de Donissan des souffrances de M. de Civrac, ni rien, si on lui trouve la pierre, sur ce sujet, car elle est d'une inquiétude affreuse ; elle ne dort pas du tout ; je la promène et la distrais le plus qu'il m'est possible. M^{me} de Civrac est-elle inquiète de M. de Civrac ? elle me mande simplement qu'il a beaucoup souffert. Madame me mande qu'elle parlera à le mener de la manière que je désire, et que sûrement elle lui fera prêter serment dimanche, avant son départ ; je n'ose me fier absolument au serment de dimanche prochain. Je ne sais pas pourquoi vous voulez vous brouiller avec Maloët, car ma santé est infiniment meilleure qu'elle n'était à Versailles, je n'ai souffert qu'une très petite fois depuis mon arrivée ici. Vous détestez trop Louvois, si vous y étiez vous vous accommoderiez avec lui ; je me promène en pleine campagne avec ton mari qui a bien soin de moi ; est-il possible que nous ne puissions pas être tous ensemble ? Bonsoir, mon cher cœur, je t'aime et t'embrasse de toute mon âme.

XXXVIII

A LA MÊME.

Ce 12 septembre 1786.

Je sais, mon cher cœur, toutes vos inquiétudes et les partage bien sincèrement, je crois que vous n'en doutez

pas. L'état de votre mère est affreux, mais il n'est pas sans ressources, à ce que m'a dit Maloët; il faudrait qu'elle fût toujours dans l'eau, et je crains qu'elle ne le veuille pas; je te demande en grâce de ne point perdre courage et de vous ménager pour elle, pour votre mari, pour vos enfants et pour moi. J'espère que la tisane guérira votre père; soyez tranquille sur ma santé, elle est bonne. Bonsoir, mon cœur, je t'aime et t'embrasse.

XXXIX

A LA MÈME.

[Octobre 1786].

J'ai bien combattu, Madame, entre la crainte de vous importuner dans ces moments cruels et cependant je désire de vous parler de mon amitié; mon cœur souffre terriblement de l'état votre mère. M. de Chastellux m'a dit que vous étiez fort maigrie; ménagez-vous pour votre mari, pour vos enfants et pour moi. On m'a dit qu'il y avait un peu de mieux ce matin. Bonsoir, Madame, je vous embrasse de tout mon cœur.

XL

A LA MÈME.

Ce 29 [octobre 1786].

J'ai bien jugé, mon cher cœur, par le désordre de votre lettre le malheur qui vous est arrivé; je suis bien occupée de ton époux. Si vous en trouvez le moment, dites-lui; je crains aussi que vous n'en soyez malade;

ménage-toi, mon cœur, pour lui et pour moi, et tes petits enfants qui sont charmants. Je t'aime, mon cœur, bien tendrement, et je t'embrasse de tout mon cœur.

La duchesse de Civrac était morte, à Versailles, le 28 octobre 1786.

XLI

A LA MÈME.

Ce 29 décembre 1786.

Je suis bien occupée de vous, mon cœur, tu aimais ta mère, elle t'aimait; ce qui faisait ton bonheur ne le fait plus malheureusement. Je l'aimais bien tendrement par goût, par estime et par reconnaissance; elle me sera toujours chère ainsi que ses enfants. Si tu veux me voir demain à huit heures du soir, j'en serais ravie, mais ne te force pas, mon cœur, et compte sur mon amitié la plus tendre.

XLII

A LA MÈME.

[1786?]

Je me porte bien, mon cœur, j'ai bien dormi, je n'ai point été purgée, mais j'ai reposé le peu de temps que j'ai eu hier; M^{me} de Ségur m'a remis toutes tes commissions, je suis bien aise que les bruits ne soient pas vrais. J'ai vu ta sœur, elle a beaucoup pleuré en me voyant, elle n'a point eu d'attaque de nerfs; je ne l'ai pas trouvée aussi changée que je ne le craignais. Bonsoir, mon cher cœur, je t'aime beaucoup et je t'embrasse de toute mon âme.

XLIII

A LA MÈME.

[Janvier 1787].

D'après le bulletin de Maloët que vous m'avez envoyé, mon cher cœur, il n'y a plus d'espérance à avoir pour le malade; je suis bien inquiète de mon chevalier, il est si sensible que sa santé s'en ressentira, c'est ce que je crains, car je l'aime de tout mon cœur; donne m'en des nouvelles, je t'en prie, ainsi que des vôtres et même de M^{me} de la Tournelle ¹... Bonsoir, mon cher cœur, je t'aime bien.

Ce 24 à midi.

XLIV

A LA COMTESSE DE CHASTELLUX, DOUAIRIÈRE.

Ce 21 janvier 1787.

Je m'étais bien flattée, Madame, que vous seriez sensible à la marque d'amitié que je donnais à vos enfants en donnant la place de ma dame d'honneur à votre belle-fille et à l'attachement qu'ils m'ont témoigné l'un et l'autre dans cette occasion. Je compte aussi sur votre amitié. Je vous remercie des souhaits que vous faites pour que je jouisse d'une bonne santé, je suis persuadée qu'ils m'ont porté un très grand bonheur, étant réellement infiniment mieux. Je vous prie, Madame, d'être bien convaincue de mon amitié. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Victoire.

1. Voir note, page 407.

XLV

A LA COMTESSE DE CHASTELLUX, ANGÉLIQUE VICTOIRE
DE DURFORT-CIVRAC

[Janvier 1787].

Je suis bien aise, mon cher cœur, que tu sois à moi et les liens que vous avez bien voulu prendre feront le bonheur de ma vie, et j'espère de la vôtre, en les adoucissant de ma part autant qu'il me sera possible. C'est une grande consolation pour moi, après la tendre amie que j'ai perdue, d'en retrouver une dans sa fille qui l'aimait aussi tendrement et qui la connaissait bien, excepté pour elle. J'ai été très peu fatiguée de mon voyage, et je me porte bien. Bonsoir, mon cher cœur, je t'aime beaucoup et je t'embrasse de tout mon cœur en attendant demain. — A six heures.

M^{me} de Chastellux venait d'obtenir la charge de dame d'honneur de Madame Victoire. Elle comptait être nommée duchesse et, quand elle apprit qu'elle ne le serait pas, crut devoir donner sa démission. Sur l'insistance de la princesse, elle céda. Voir, à ce sujet, les extraits des Mémoires de la comtesse Roger de Damas. Appendice VIII.

XLVI

A LA MÊME.

[1787 ?]

Je suis fort aise, mon cœur, de ce qui vous est arrivé; j'espère que ma Cour va devenir jeune et brillante, pourvu que vous me permettiez de rester dans mon âge décrépissant. Je consens à tout. Mandez-moi si vous

pourrez venir dîner avec moi et ton mari à Bellevue ; je n'ai point de commissions à donner pour Paris ; ma petite médecine commence son effet, je me porte bien, toujours un peu de coliques, mais pas tympaniques. Je t'embrasse.

XLVII

AU COMTE DE CHASTELLUX.

Ce 4 avril 1787.

Je ne savais pas encore, Monsieur, le danger de l'état de M. de Civrac, quand vous êtes parti ce matin, La Suze me l'a dit le moment d'après ; je suis dans la plus grande inquiétude de M^{me} de Chastellux, qui ne se doutait de rien, je crains qu'elle ne soit arrivée au milieu des sacrements. Par charité, donnez m'en des nouvelles ; la tête me tourne un peu ; si vous en trouvez l'occasion, dites-lui tout ce que ma tendre amitié peut penser pour elle, et surtout donnez-m'en des nouvelles, tous les jours, bien exactement, et de tout ce qui se passera pour elle ; tout m'intéresse, le petit ménage m'appartient et je l'aime bien tendrement.

XLVIII

A LA COMTESSE DE CHASTELLUX.

Le 6.

[1787?]

Mon cher cœur, j'ai été bien fâchée hier quand j'ai lu que vous ne viendriez pas ici le soir, mais puisque M^{me} de la Tournelle désirait de vous garder auprès d'elle, je n'ai

plus rien à dire; je voudrais que M. de Chastellux ne fût pas longtemps témoin de spectacles douloureux; il a grand besoin de tranquillité et de distractions; j'ai parlé au Roi hier de la pension de 6000 pour M^{me} de Chastellux, il m'a bien reçue, mais c'est peu de chose. J'en ai aussi parlé à M. de Brienne qui vint dîner, il trouve la demande très juste et bien méritée, mais il n'est que pour 4000 francs; j'ai eu beau lui disputer et lui dire les meilleures raisons pour les 6000, je crains fort que je ne puisse pas les obtenir. J'ai vu vos enfants hier à la promenade: César a bien travaillé pour planter des arbres. Bonsoir, mon cher cœur, tu sais combien je t'aime.

M^{me} de la Tournelle (Marie-Anne-Judith de Chastellux) était la tante du comte de Chastellux. Née à Chastellux, le 12 novembre 1732, elle mourut à Paris, le 18 avril 1797. Elle avait épousé, le 12 février 1749, Jean-Baptiste-Louis, marquis de la Tournelle, cousin germain du mari de la duchesse de Châteauroux.

XLIX

A LA MÊME.

Ce 22 juin.

[1787].

Ah, quel plaisir! mon cher cœur, j'ai reçu hier une lettre et une ce matin, je voudrais en avoir tous les jours. Je suis presque fâchée de vous avoir permis d'aller à Chastellux, je crains qu'il ne vous fasse tourner la tête, mais, plaisanterie à part, ce pays me paraît réellement beau et singulier, et la vue de mon appartement me plaira sûrement beaucoup; j'attends les plans avec impatience..... Je viens de voir le V^{te} de Septmaisons qui a reçu les lettres et qui est dans une grande joie. Je suis tranquille et paisible ici, les choses me paraissent calmées,

et d'ailleurs nous ne parlons de rien. Vous avez donc eu bien des orages et bien fort, heureusement que vous n'avez pas peur ; ils ont été ici continuels, mais pas forts, mais beaucoup de pluies qui ont rendu les promenades presque impossibles. Le pauvre M. d'Escar est fort mal, grâce à des rechutes occasionnées par une gourmandise outrée ; fais mes excuses à M. de Chastellux si je ne lui écris pas, mais mon enfant et amie l'emportent sur mon ami, et deux lettres sont beaucoup ; cependant je ferai un effort pour lui car je l'aime bien, ainsi que toi, mon cher cœur, et encore les petits ; j'embrasse père, mère et enfants de toute mon âme.

LI

A LA MÊME.

Ce 3 août 1787.

Je suis très contente, mon cher cœur, d'avoir eu un petit mot de ton écriture ; vous ne me dites cependant rien de votre santé, ni de votre voyage, ce qui ne me plaît ; vous n'êtes pas encore en jouissance de vos enfants (et la seconde pensée je la demande pour moi, je la mérite). Je désire bien savoir comment tu les auras trouvés, ces deux jours-ci m'ont déjà paru bien long à passer, juge des autres, mais tu es heureuse et cela m'amuse et me plaît à penser. Nous allons souper au Moulin, le temps est superbe, il faut en profiter, car il est bien peu durable cette année. Adelaïde s'est acquittée elle-même de sa commission m'ayant trouvée à l'écrire. Bonsoir, mon cher cœur, je t'aime bien ainsi que le mari ; j'embrasse le ménage ainsi que tous mes petits enfants de tout mon cœur.

LII

À LA MÊME.

Ce 7 août 1787.

Si le temps vous paraît long, mon très cher cœur, d'être sans me voir, je t'assure bien véritablement qu'il me semble encore plus long d'être sans vous. Je n'ai point trop approuvé que vous vous soyez promenée aussi longtemps en arrivant à Chastellux, vous n'êtes pas assez forte. Je suis bien aise que la montagne ne m'effrayera pas en arrivant à Chastellux, car j'ai toujours le projet d'y aller un jour. Vous êtes à présent en pleine jouissance de vos enfants et heureuse par conséquent, j'ai grand désir de les voir ; j'aime bien mieux que ton influence du ménage agisse sur les autres, mais je compte sur ta promesse à l'un et à l'autre. Adélaïde me charge de vous embrasser et de vous dire qu'elle aurait un grand plaisir à diriger votre ferme. Vous savez que j'ai passé toute la nuit du jeudi au vendredi dans le jardin. Oh ! que le soleil était beau à son lever, et quel beau temps ! Je me suis couchée cependant à huit heures du matin, après avoir déjeuné avec une soupe à l'oignon excellente et une tasse de café à la crème ; je n'ai ressenti aucune incommodité de cette jeunesse. Oh ! comme tu m'aurais grognée ! M^{me} de Mesmes y a été d'une humeur charmante. Je me suis réellement amusée du beau temps, de la belle lune, de l'aurore et du beau soleil ; ensuite de mes vaches, moutons et volaille, et du mouvement de tous les ouvriers qui commençaient leur ouvrage gaiement. J'embrasse et aime la femme, le mari et puis tous les enfants de mon cœur.

LIII

A LA MÊME.

Ce 12 août 1787, à Bellevue.

Enfin, mon cher cœur, j'ai eu des nouvelles de votre réunion avec vos enfants ; je m'en suis fait le tableau qui, selon ce que vous m'en dites, est très ressemblant. J'ai une très grande impatience de vous revoir avec vos petits enfants. Vous ne me dites pas si vous amenez votre fille, il me semble que, quoique tu l'aies trouvée maigre, sa santé est bonne ; je me réjouis bien de penser que d'aujourd'hui en huit vous partez ; je ne peux plus tenir à votre absence. Je ne suis point surprise de ce que vous me dites de M. de Chastellux, il est bon mari, bon père, et très aimable ami et attaché au Roi ; comme notable et citoyen, il doit être content des réformes ; la petite écurie est réunie à la grande, les gens d'armes, les chevaux-légers, les gardes de la porte, la grande fauconnerie, la louveterie sont réformés, et la moitié des gens de la chambre du roi. Ensuite point de voyage de Fontainebleau. Je ne sais pas où en est mon portrait de Montpetit : j'y aurais envoyé si j'avais su où il demeure. Bonsoir, mon cher cœur, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

Sur ce portrait de Vincent de Montpetit, voir p. 228.

LIV

A LA MÊME.

Ce 14 août 1787 à Bellevue.

Je viens de recevoir ta lettre, mon cher cœur, avec

grand plaisir ; je désapprouve très fort que votre fils se soit jeté dans l'eau dans un bassin, hélas ! un accident par cet élément est si tôt arrivé. D'ailleurs j'ai toujours entendu dire qu'il n'y avait que ceux qui savaient nager, ou le croyaient, qui se noyaient ; et souvenez-vous que votre père a pensé périr en se croyant fort habile sur cette science : enfin je te demande en grâce qu'il ne recommence plus. Vous m'avez dit de vous écrire à Chastellux et vous n'avez pas reçu ma lettre certainement. Mon Dieu, que je voudrais que tu fusses ici pour bien des raisons ! Ma santé est bonne. Adélaïde et moi, nous t'embrassons de tout notre cœur et, moi, je t'aime bien fort.

LV

A LA MÊME.

Ce 15 août 1787.

Mon très cher cœur, tous les détails que vous me faites de votre petite famille m'intéressent trop pour qu'ils puissent jamais m'ennuyer : bien au contraire, ils me font plaisir ; il y a bien longtemps que j'y suis attachée et intéressée, je crois voir en toi celle que je n'oublierai jamais et qui possédait mon cœur à si juste titre, tu lui ressembles par l'esprit et par le cœur, conserve cette dernière ressemblance, et j'en suis assurée. Je viens de recevoir une lettre de l'Évêque de Bayeux, je te l'envoie, j'en suis dans une colère affreuse, je lui répondrai quand je pourrai avoir un peu de sang-froid. Je ne sais pourquoi vous n'avez pas eu de lettre de moi, car je n'ai pas manqué à t'écrire un seul courrier. Bonsoir, mon cher cœur, je t'attends lundi avec la plus vive impatience. Je t'embrasse beaucoup.

LVI

A LA MÊME.

Ce 13 juin 1788.

Je te remercie, mon très cher cœur, de la lettre que vous m'avez écrite en chemin; j'attends avec bien de l'impatience votre arrivée à Chastellux, [le récit] de l'entrevue de César avec M^{me} Guillot, et comment vous aurez trouvé Pauline... Je me porte très bien à cela près d'un mal de tête que je possède depuis jeudi, je crois qu'il vient du temps orageux et venteux que nous avons ici; il est cependant réellement mieux ce soir, et j'espère que demain il n'en sera plus question. J'ai enfin reçu la lettre du C^{te} d'Artois pour M. de Septmaisons, je vous l'envoie pour que M. de Chastellux la renvoie à M. de Septmaisons; il l'aura assez attendue pour que huit jours de plus ne soit pas bien important, et je veux qu'elle passe par M. de Chastellux. Bonsoir, mon cher cœur, je suis réellement bien fâchée de ne vous pas voir, et j'aime bien réellement ma dame d'honneur.

M^{me} Guillot était la femme du régisseur de Roussillon, terre située entre Autun et Château-Chinon, appartenant, depuis 1772, à la famille Chastellux. Le comte de Chastellux, ayant perdu un fils et trois filles, prit le parti d'envoyer ses cinq autres enfants à la campagne jusqu'à ce qu'ils eussent l'âge de sept ans. M^{me} Guillot les éleva avec beaucoup de soin. En 1793, elle fut obligée de se retirer à Autun et emmena les deux derniers; elle les garda jusqu'en 1797.

LVII

A LA MÊME.

Ce 15 juin 1788.

Mon cher cœur, j'ai reçu votre lettre de Chastellux.

Mais vous n'avez pas encore vu vos enfants et voilà justement ce qui me donne de la curiosité, après cependant celle de savoir de vos nouvelles. La campagne n'est pas bien brillante ; cette semaine l'est assez, mais c'est tout : M^{me} de Riantz qui est aimable mais qui crie la faim, sa fille qui a de l'esprit, mais qui est toujours bien sèche, bien maigre ; M^{me} de Lastic bien bonne, M^{me} de Saisseval, bien jolie ; M^{me} la C^{tesse} Louise, bien étouffante ; la princesse de Ghistelle joue très joliment au loto et au piquet, mais mal la révérence ; M^{me} de Talaru, oh ! c'est là de l'esprit, n'est-ce pas ? J'attends M^{me} d'Esclignac, oh ! c'est là la doléance et langue raison (nouveau mot de l'Académie). Enfin voilà, mon cher cœur, mon petit cœur, tout notre monde ; mais je ne vois plus, car le jour est bien petit et je n'ai point encore de lumière ; ainsi il faut que je te quitte non sans vous assurer de la profondeur et tendresse de mon amitié, et sans vous embrasser de tout mon cœur.

La comtesse de Riantz, la comtesse de Lastic, la comtesse de Saisseval, la princesse de Ghistelle étaient dames pour accompagner de Madame Victoire.

La vicomtesse de Talaru et la marquise d'Esclignac avaient le même titre auprès de Madame Adélaïde.

LVIII

A LA MÊME.

Ce 19 juin 1788.

Je suis bien aise, mon très cher cœur, de vous savoir entourée de vos enfants, je jouis de votre satisfaction, mais je vous assure que je suis bien fâchée de n'y pas être et que, malgré les tonnerres, les éclairs, et toute ma poltronnerie, je voudrais bien être avec le ménage ; je ne me couche point tard mais je ne peux pas dormir par le chaud,

ainsi je végète en pensant à vous ; le temps passe, voilà l'exacte vérité. Je vous envoie un livre qui n'a pas de sens commun mais qui est drôle, beaucoup de sottise, point d'intérêt et, malgré tout cela, il amuse. Embrassez bien fort pour moi M. de Chastellux et César ; j'écrirai à M. de Chastellux quand il ne fera pas autant chaud, et pour toi, mon cœur, je t'embrasse à plaisir. Adélaïde me charge d'embrasser M. et M^{me}, mais surtout M.

LIX

A LA MÊME.

Ce 26 juin 1788.

Je viens de recevoir votre lettre, mon cher cœur, et j'y réponds sur le champ ; je suis bien fâchée du tourment que vous a causé la maladie de M. Guillot ; vos enfants sont charmants, ils sont comme ils doivent, bon cœur, beaucoup de sensibilité, et tous ces mouvements de l'âme et du cœur bientôt distraits, mais bien sentis ; mais tout cet embarras ne vous oblige pas à rester plus longtemps que nous n'avions décidé, car je t'avoue très franchement que le ménage manque bien à tout mon être. Ma santé est bonne. Je suis un peu tourmentée sur Adélaïde, vous savez que je craignais pour elle la fistule ; mes inquiétudes sont augmentées, on doit l'examiner dimanche ; ensuite, s'il y a des doutes ou certitudes, on fera une consultation. Je sais bien que cette maladie n'est pas dangereuse, mais elle fait souffrir beaucoup, ce qui m'afflige. Soyez tranquille, je vous dirai tout bien exactement, et si j'ai besoin de vous plus tôt je vous le manderai, quoique je sois bien fâchée de vous troubler dans le plaisir que vous avez d'être à Chastellux ; je t'aime trop, mon cher cœur, pour ne pas compter avec certitude sur ton

amitié, je le juge par la mienne pour toi qui est bien tendre et éternelle. Je t'embrasse de tout mon cœur. Adélaïde me charge de vous dire qu'elle a dit du mal de vous tout le temps du dîner, j'aurais voulu l'entendre, car je crois qu'elle m'aurait fait plus de plaisir que de peine.

LX

A LA MÊME.

Ce 29 juin 1788.

J'ai reçu une grande lettre de vous et [de] M. de Chastellux, qui m'a fait grand plaisir ; j'y vois que vous pensez à moi, que vous m'aimez ; je suis contente et bien convaincue de la vérité ; je vois arriver avec un sensible contentement la fin de votre voyage, mandez moi au juste le jour de votre arrivée. Je vous ai mandé mes inquiétudes sur Adélaïde, il est très vrai qu'elle a la fistule ; il doit y avoir jeudi une consultation de Maloët, Cornet, Loustouneau, La Suze, et du Saut ; elle paraît désirer qu'on se serve du plomb pour l'opérer au lieu de l'instrument, je suis très fort de son avis, mais ce qui me fait plaisir c'est sa tranquillité ; il est vrai qu'il n'y a aucun danger dans cette maladie et dans l'opération, mais il y a des souffrances pour l'opération ; elle n'a aucune inquiétude, et a toujours sa même gaité, ce qui me tranquillise aussi, par contre coup, elle ne veut pas encore qu'on le sache, aussi n'en dites mot à personne ; et quand vous la verrez, vous ne lui en parlerez pas, vous attendrez qu'elle vous en parle. Je vous manderai encore jeudi le résultat de la consultation, et dimanche et puis plus ; quel plaisir quand je vous embrasserai ! En attendant, je m'en acquitte bien fort, bien, bien tendrement, ainsi que M. de Chastellux.

LXI

A LA MÈME.

Ce 3 juillet 1788.

Bonjour, mon cher cœur, la lettre de César m'a fait grand plaisir, dites-lui que je suis très contente de son écriture et de son style et que je l'aime bien ; vous êtes donc contente de Henri, non pas pour le sentiment, mais pour la santé, et c'est ce qui est le plus à désirer, surtout pour le moment ; il sentira après, car, pour le coup je le croirais bien bâtard s'il n'était pas bon, aimable et aimant, mais il faudrait cependant qu'il ne fût enfant ni de l'un ni de l'autre, pour lors M^{me} Guillot serait une coquine, et j'ai trop bonne opinion d'elle. Adélaïde a eu sa consultation, on lui a trouvé bien la fistule, mais la plus simple, on lui a ordonné de prendre des demi-bains tous les jours pendant un mois, et on verra après ce qu'il faudra faire ; ils m'ont tous assurée que je ne devais pas avoir la plus petite inquiétude. J'ai dîné au Moulin, je n'ai pas eu aussi chaud que je le craignais, mais l'orage nous est arrivé et il y a plus de deux heures qu'il grogne un peu plus et un peu moins ; je suis bien contente de penser que je vous reverrai la semaine prochaine, quoique ce temps me paraisse encore long. J'aime bien tendrement mes amis.

LXII

A LA MÈME.

Ce 12 août 1788.

Je crains bien, mon cher cœur, que la chaleur d'hier

ne vous ait incommodée, elle a été très forte jusqu'à l'orage qui n'a pas été considérable ici, j'ai bien remarqué qu'il n'était pas du côté de la Normandie; je ne sais pourquoi, mais j'ai un attrait pour cette province dans ce moment ici, je vous le laisse à deviner. Nous avons eu ce matin un grand trouble, c'est un chien soi-disant enragé qui n'a mordu personne, ni hommes, ni chiens, mais qu'on a tué parce qu'il n'avait pas bonne mine; selon le dire du moment, il avait mordu plusieurs personnes à Sèvres et, après les informations, personne. Bonsoir, mon cher cœur, j'embrasse toute la famille depuis la grand'mère jusqu'à Pauline, en te disant avec plaisir que je t'aime beaucoup.

LXIII

A LA MÊME.

Ce 16 août 1788.

Mon cher cœur, j'espère que vous ne vous serez pas trompée et que vous aurez reçu ma lettre jeudi, vous ayant écrit mardi; voici la dernière, parce que j'espère vous voir mardi. Vous êtes bien plus dévote que nous, selon ce que vous me mandez, car nous n'avons eu que des Vêpres. Je crois que tes enfants s'amusez bien et que la grand'mère les gâte à plaisir; il est vrai qu'ils y engagent, car je n'en ai jamais vu d'aussi charmants sur tous les points. Adélaïde me charge de vous dire qu'elle veut absolument que vous arriviez, parce qu'elle s'ennuie de votre absence; pour moi je ne vous le dirai pas, parce que vous devez en être sûre et que je n'aime point les paroles inutiles, n'étant point bavarde. Je me suis promenée tristement toute seule ce matin, le temps était assez beau, mais le ménage me manquait bien, car j'aime bien le ménage; et, sur ce, je finis en t'embrassant de tout mon cœur.

LXIV

A LA MÊME.

[1788.]

Mon cher cœur, l'opération a été parfaitement bien. Adélaïde l'a soutenue avec un courage et toujours la même gaieté, elle est dans ce moment avec toutes nos dames, très aise que cela soit fini ; son plomb ne la gêne presque pas ; et elle nous assure qu'elle ne souffre qu'un peu ; elle me charge de te dire bien des choses en t'embrassant ; pour moi j'ai peu dormi et j'ai beaucoup plus souffert qu'elle, je suis fort bien à présent ; ne sois point inquiète, je t'en prie, de moi ; je n'étais point dans la chambre, comme je te l'avais promis. Embrasse mon chevalier pour moi et donne m'en des nouvelles ; je t'embrasse, mon cher cœur. A neuf heures du matin.

LXV

A LA MÊME.

A neuf heures du soir [1788.]

Votre visite, mon cher cœur, m'a fait un grand plaisir, je veux vous donner de mes nouvelles, je me porte très bien, seulement un peu fatiguée, mais une bonne nuit réparera tout. Adélaïde est bien ; elle a marché dans sa chambre d'un air assez dégagé ; enfin j'espère qu'elle dormira cette nuit, quoique son plomb la gêne beaucoup. Tes enfants se portent bien. Pauline a été très gaie toute la journée, je te souhaite bien le bonsoir, et je vous embrasse tous deux de bien bon cœur.

LXVI

A LA MÊME.

Ce 28 octobre 1788.

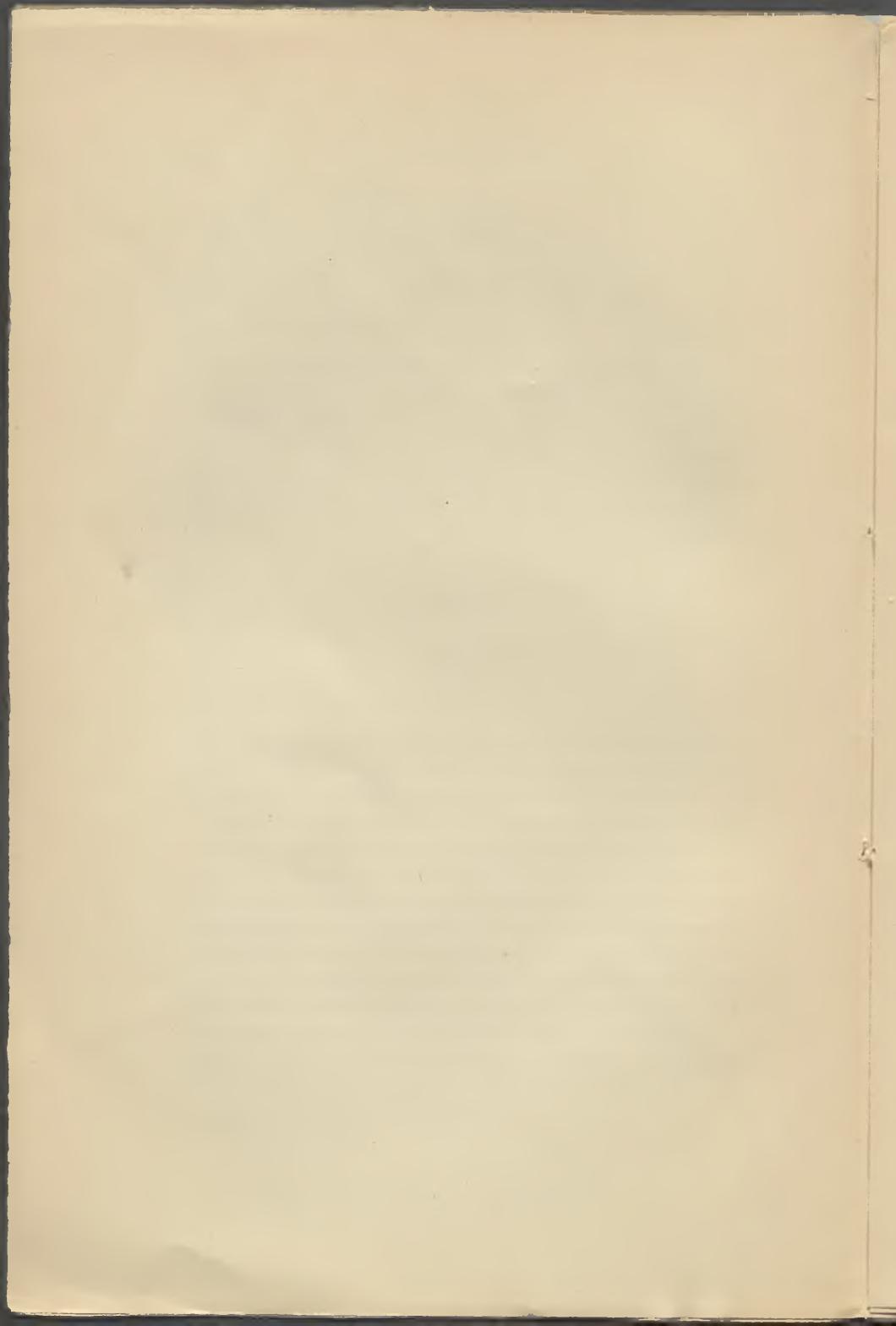
Je n'ai point eu de vos nouvelles aujourd'hui, mon cher cœur, je n'ai pas vu vos enfants, on m'a dit qu'ils étaient partis pour Paris. J'ai très bien dormi. Adélaïde est presque comme toujours : elle vient de se promener, a assez bien dormi et assure qu'elle ne souffre pas ; donne-moi des nouvelles de M. de Chastellux. Je t'embrasse vivement.

LXVII

A LA MÊME.

Ce 9 novembre [1788].

Bonjour, mon cher cœur, j'espère et compte que je vous verrai tous deux ce soir à demeure, excepté quelques petites courses ; je ne suis pas trop contente d'Adélaïde, elle a eu encore hier au soir un peu de froid et il s'est suivi de la fièvre, cette nuit, et encore un peu ce matin ; cependant elle s'est levée ; les chirurgiens disent que son d.....e est guéri et que cette petite fièvre est indépendante ; j'espère qu'elle n'est occasionnée que par un grand mouvement d'humeur, ayant rendu prodigieusement de ses lavements tous ces jours-ci, et elle se sent encore besoin de rendre. Ainsi je me flatte qu'une purgation emportera toutes ses humeurs ainsi que cette fièvre. Je t'embrasse et aime bien sincèrement et bien tendrement le ménage.

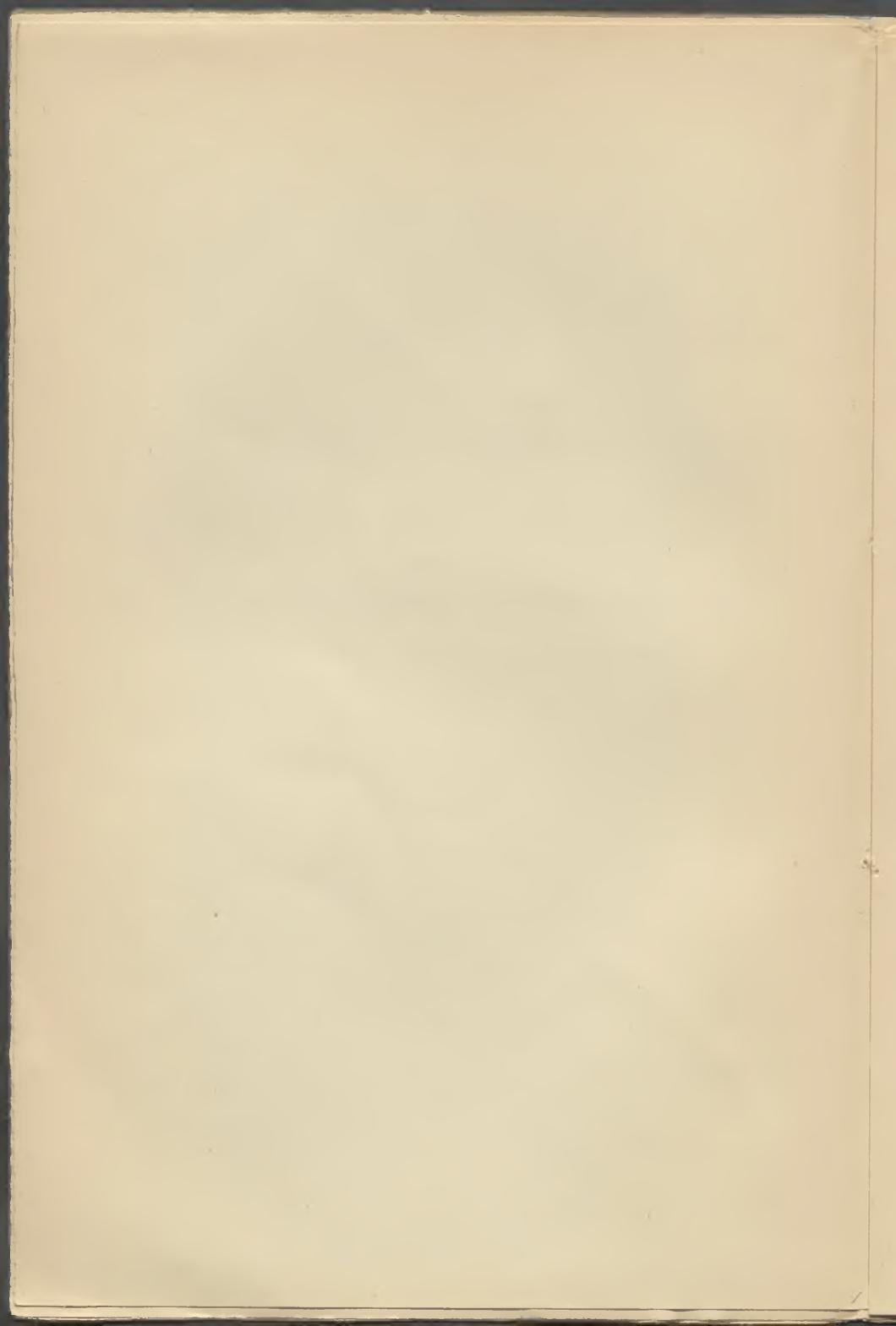


APPENDICE VII

(Chapitre VIII.)

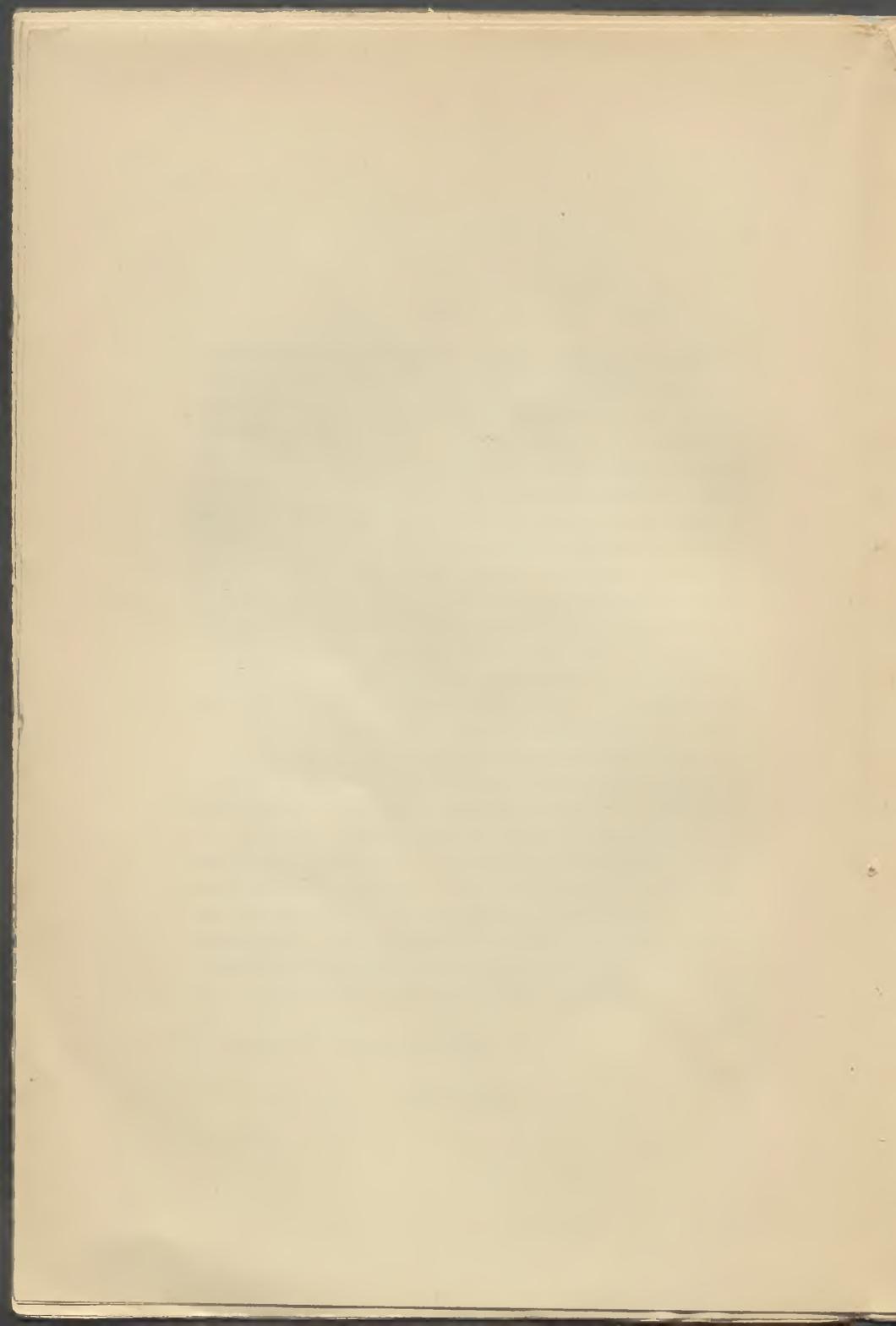
Procès-verbal des Echevins de Vichy, 2 août 1785.

(Archives communales de Vichy, B. B. 6.)



Aujourd'hui, deux aoust mil sept cent quatre-vingt-cinq, nous Jean Joseph Gravier, conseiller du Roy, président en la juridiction des traites, échevin de cette ville de Vichy, et Jacques Sauret, conseiller procureur du Roy en la chastellenie royale de Vichy, et échevin d'icelle, extraordinairement assemblés à l'effet de constater l'époque non moins intéressante qu'honorable pour la ville du séjour que Mesdames de France et Monsieur, frère du Roy, y ont fait en la présente année 1785. Il a été arrêté que mention en sera faite sur le présent registre. En conséquence, le requérant, le Procureur du Roy en fait commun de ladite ville, il a été porté que Mesdames Marie-Adélaïde et Victoire-Louise-Marie-Thérèse de France, tantes du Roy, sont arrivées, le premier juin dernier, en cette ville où Madame Victoire a fait usage des eaux, et en sont parties ce jourd'hui, à sept heures du matin, et que très auguste prince Louis Stanislas Xaxier de France, Monsieur, frère du Roy, a aussi honoré de sa présence cette dite ville du vingt-un juin dernier, jour de son arrivée, jusqu'au vingt-sept dudit mois, jour de son départ, événement d'autant plus mémorable pour nous que *Monsieur, frère du Roy*, glorieusement régnant et nos augustes princesses, filles et tantes de Rois, ont daigné nous permettre de leur rendre nos respectueux hommages ; et avons signé avec notre secretaire greffier lesdits jour et an.

Gravier, Sauret, Monvoisin.

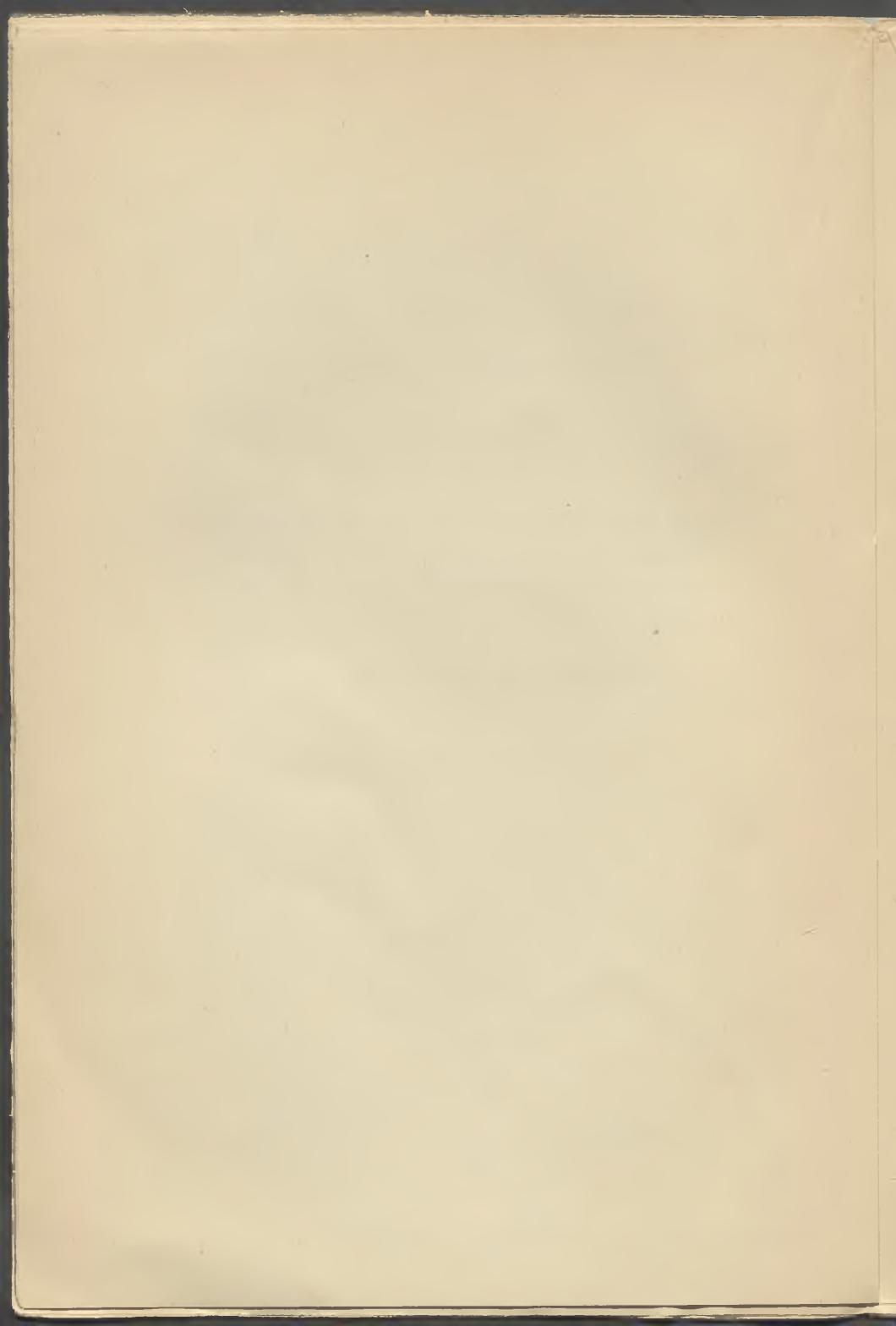


APPENDICE VIII

(Chapitre IX.)

Extraits des Souvenirs de la comtesse Roger de Damas d'Antigny (1781-1857), fille du comte et de la comtesse H. G. C. de Chastellux.

(Archives de M. le Comte de Chastellux.)



La comtesse de Chastellux avait, en se mariant, la survivance de la place de dame d'honneur de Madame Victoire : cette princesse, si digne d'avoir des amis par le sentiment avec lequel elle en appréciait le dévouement, par l'amitié qu'elle savait leur rendre, mettait un grand prix à voir se perpétuer des rapports où elle avait constamment trouvé tant de sûreté et de charmes. M^{me} de Chastellux était celles des filles de son amie qu'elle affectionnait le plus, dont elle connaissait davantage les précieuses et attachantes qualités ; elle trouvait donc une consolation, dont son cœur éprouvait le besoin, dans l'espoir de la fixer auprès d'elle. Mais ce fut, dans ce temps, que l'on changea à la Cour l'usage qui jusqu'alors avait fait de ces principales charges un droit à être titrée : le Roi fit une ordonnance par laquelle il n'était plus nécessaire d'être titrée pour les remplir ; ce changement détruisait des espérances, et diminuait le prix de ces places si désirées par l'ambition. M. de Chastellux, quoique bien éloigné de calculer uniquement de tels intérêts dans un engagement où tant de sentiments se mêlaient aux avantages d'existence, crut devoir se refuser à être le premier exemple d'une innovation qui excitait tant de mécontentements. La comtesse de Chastellux, accablée de sa douleur, se sentit soulagée en pensant qu'elle ne succéderait point à sa mère, qu'elle n'occuperait pas la place qu'elle lui avait toujours vu remplir et elle souscrivit, avec empressement, au désir du comte de Chastellux qui mit aux pieds de Madame Victoire leurs démissions, avec l'hommage de leurs plus touchants regrets. La princesse sentit, avec toute la délicatesse dont elle était douée, les motifs qui dirigeaient la

conduite du comte de Chastellux ; elle n'osa les combattre, mais le chagrin, qu'elle éprouva de voir s'évanouir ses plus douces espérances, la rendit malade ; elle confia à la comtesse de Ségur à quel point elle souffrait ; elle lui fit connaître cette sensibilité si vive qui place tant de bonheur dans l'amitié et qui est si digne des sacrifices qu'elle lui inspire. « Je ne demanderai point celui-là au comte de Chastellux, lui dit-elle, mais il m'enlève tout espoir de bonheur et je perds une seconde fois l'amie si chère que j'espérais retrouver dans sa fille. » La comtesse de Ségur rendit compte, le lendemain, de cette conversation au comte de Chastellux, son cœur ne balança point : il alla trouver sa femme et tous deux convinrent qu'ils ne quitteraient point Madame Victoire. Ils avaient refusé une grande charge, ils n'hésitèrent point à offrir un sacrifice, c'est le premier qu'ils faisaient et ce dévouement devait leur en coûter tant d'autres. Madame Victoire reçut leur consentement avec une sensibilité, je puis dire une reconnaissance, qui les dédommagea de ce qu'il avait de pénible ; et ils trouvèrent constamment dans son intimité ces rapports si doux dont le bonheur n'est pas connu à la Cour.

Mesdames, justement effrayées des progrès de la Révolution, alarmées pour la religion déjà persécutée dans la personne des prêtres qui refusaient de prêter le serment à la nouvelle Constitution du clergé, songeaient à quitter la France et à se retirer à Rome où leur piété devait trouver un asile convenable et recevoir les seules consolations qu'on puisse espérer sur la terre... Elles craignaient d'ajouter aux afflictions et aux embarras, qui s'accumulaient autour du Roi, par les dangers mêmes auxquels leurs habitudes religieuses pouvaient les exposer ; et leur courage ne fut point ébranlé par les difficultés d'une si grande entreprise, ni les fatigues d'un si long voyage que leur âge rendait plus pénible.

Les soins tendres de Madame Victoire, cette bonté tou-

chante qui savait donner tant de charme à l'amitié, adoucis-
saient les sentiments pénibles qui troublaient le bon-
heur de Madame de Chastellux. Occupé des moindres
détails qui pouvaient l'intéresser, son cœur cherchait à la
dédommager des sacrifices qu'il recevait du sien, et il
mettait une grâce infinie à en chercher les moyens. Affli-
gée de l'avoir privée, cette année, du plaisir d'aller passer
quelques semaines à Chastellux, comme elle en avait l'ha-
bitude, et connaissant tout son goût pour cette ancienne
habitation de famille, elle y avait envoyé un peintre dis-
tingué dans ce temps là pour en prendre les différentes
vues. Tout occupée d'en préparer la surprise, elle garda
son secret, écrivit elle-même à l'homme d'affaires pour lui
recommander le peintre et ne découvrit toute cette intri-
gue, si habilement conduite, que lorsque le peintre, étant
tombé malade, fut obligé d'interrompre son travail ; elle
vint alors faire part de sa correspondance avec l'homme
d'affaires et, en parlant de ses regrets, elle apprit tous les
détails de cette attention si touchante, si suivie, qui pé-
nétra le cœur de Madame de Chastellux de la plus tendre
reconnaissance.

Mesdames allèrent passer l'hiver à Paris : elles eurent
beaucoup à souffrir du désordre qui se manifestait déjà
partout et de l'apparence révolutionnaire qui entourait
déjà l'habitation royale et pénétrait même dans l'intérieur
de cette Cour malheureuse.

Mesdames se confirmaient de plus en plus dans leur
projet de quitter la France et allèrent à Bellevue en pré-
parer l'exécution.

... Cependant le départ de Mesdames, connu depuis
longtemps, muni de toutes les autorisations qui étaient
devenues nécessaires, était fixé pour le 20 février ; les pré-
paratifs étaient faits, les chevaux commandés, quand,
dans la soirée du 19, M. de Virieu arrive à toute bride à
Bellevue pour les avertir qu'une troupe de poissardes,
partie de Paris lorsqu'il en sortait lui-même, se dirigeait

sur Bellevue, pour empêcher, disaient-elles, que les princesses quittassent la France ; il avait eu beaucoup de peine à se dégager de cette cohue et avait été obligé de faire un long circuit pour arriver par la route de Vaugirard. Il supposait, d'après leur nombre et leur marche, qu'elles seraient au château vers le point du jour et suppliait Mesdames de ne pas perdre un moment ; les voitures furent bientôt amenées dans les cours, chacun se hâta, et, deux heures avant que cette effrayante multitude entrât par une des cours du château, les dernières voitures en sortaient par l'autre et gagnaient la Croix de Berny. Ces misérables pour se dédommager de leur mécompte pillèrent le château et se consolèrent par d'horribles orgies. Cependant Mesdames passèrent à Fontainebleau sans rencontrer personne ; M. de Montmorin qui y commandait leur donna un petit détachement commandé par un officier [Le Comte de Charbonnel] dont il connaissait le dévouement, et elles arrivèrent à Moret sans avoir trouvé sur leur chemin le plus léger obstacle. Le détachement se tenait éloigné pour ne donner aucune inquiétude ; quand M. de Charbonnel, qui le commandait, aperçut de loin que l'on fermait les portes de la ville, il s'avança sans donner d'ordre et sans précipitation, chaque cavalier de l'escorte le suivit avec la même prudence et, au moment où ils atteignirent les voitures déjà arrêtées et commençant à s'effrayer d'un obstacle, les portes s'ouvrirent et la foule qui remplissait déjà les rues se rangea ; une nouvelle difficulté survenue à la poste fut dissipée de la même manière, et Mesdames continuèrent leur voyage sans trouble jusqu'à Saulieu où elles trouvèrent toute la ville en rumeur ; obligées de descendre chez le maître de poste, elles y attendirent longtemps que les autorités réclamées pussent rétablir l'ordre et leur faciliter leur départ. Remplies de douceur et de courage rien ne pouvait ni les ébranler dans leur résolution, ni déconcerter leur patience. Madame Victoire surtout, dont la dignité était accompagnée d'une expression de bonté

si remarquable, contribua par sa présence d'esprit à calmer tous les cris dont elles étaient environnées ; avisant un homme dont la figure rébarbative, le chapeau planté sur la tête et l'air insolent annonçaient un des chefs de cette espèce d'émeute, elle s'adressa à lui avec un air de confiance et de bonté et lui dit : « Monsieur voudrez-vous bien me donner le bras pour m'aider à monter cet escalier qui est difficile ¹ ? » Cet homme, confondu et surpris, ôte son chapeau jusqu'à terre et, sans démêler ce qui se passe en lui, s'avance avec empressement ; sa physionomie était changée. Cette scène n'était que le prélude de ce qui devait se passer à Arnay-le-Duc. Par une fatalité, qui n'a pas été attribuée au seul hasard, on avait arrangé la route de Mesdames par un chemin mal entretenu, abandonné même par la province, où les difficultés locales avaient été fort accrues par la nécessité d'y réunir des chevaux d'autres routes, ce qui avait averti d'avance de leur arrivée et donné le temps à la malveillance d'échauffer les esprits. Lorsqu'elles entrèrent dans la petite ville d'Arnay, elles trouvèrent toute la population soulevée ; les autorités refusèrent de les laisser passer et elles furent obligées de descendre dans une mauvaise auberge où elles furent retenues plusieurs jours, gardées par les gardes nationales qui ne laissaient ni entrer, ni sortir. Le comte Louis de Narbonne, chevalier d'honneur de Madame Adélaïde, partit pour Paris afin d'arranger cette affaire avec l'Assemblée Nationale où il croyait avoir de l'influence ; il emporta un blanc seing qu'il remplit, à ce que fut dit, d'une manière peu convenable, et revint au bout de onze jours avec de nouvelles autorisations de l'Assemblée. Ces jours de détention furent adoucis par les hommages de plusieurs personnes fidèles et par les soins du marquis de Damas qui leur

1. Dans sa brochure imprimée en 1816 : *Relation du voyage de Mesdames, tantes du Roi*, le comte de Chastellux place cet épisode à Arnay-le-Duc.

envoya, de sa terre, peu éloignée d'Arnay, tout ce qui pouvait leur être agréable dans leur triste position.

... Enfin elles purent quitter Arnay-le-Duc et, à l'exception de quelques injures qui accompagnèrent quelquefois leur passage dans les villes, particulièrement celle de Lyon, elles n'éprouvèrent plus de véritables difficultés jusqu'à la frontière qu'elles passèrent au Pont de Beauvoisin. Le passage de ce pont qui sépare la France de la Savoie leur fit éprouver un sentiment pénible. Aucuns respects ne leur avaient été rendus et le silence qui les avait entourées n'était interrompu que par des paroles injurieuses : *qu'elles sont vieilles ! qu'elles sont laides !* lorsqu'elles s'aperçurent qu'elles étaient sur un sol étranger par les hommages dont elles se trouvèrent environnées ; le son des cloches, quelques décharges et des cris de *Vivent Mesdames !* les accompagnèrent jusqu'au relai ; tous les habitants accouraient sur leur passage et leur curiosité était mêlée de bienveillance et de vénération. — Le passage du Mont Cenis était alors assez dangereux, il fallait se faire porter dans des chaises à porteurs et transporter sur des traîneaux les voitures démontées. Tout avait été préparé avec le plus grand soin par les ordres du roi de Sardaigne, et Mesdames trouvèrent partout, sur leur route, jusqu'à Turin, les traces d'une prévoyance attentive et tous les hommages qu'elles devaient s'attendre à recevoir d'un prince allié de si près à leur Maison. Leur arrivée dans la capitale avait l'air de la fête de tout le pays ; toute la ville était sortie pour aller au devant d'elles et la superbe avenue de Rivoli était bordée des deux côtés des voitures les plus élégantes. Monsieur le comte d'Artois avait été au devant de ses tantes et Mesdames purent livrer leurs cœurs, si longtemps opprimés, à quelques sentiments bien doux en se retrouvant au milieu d'une partie de leur famille ; elles n'avaient point revu Monsieur, ni ses enfants, depuis leur départ à Versailles, le 17 juillet 1789, et, quoique leur réunion sur une

terre étrangère et dans des circonstances si alarmantes eût quelque chose de bien triste, elle avait encore de la douceur dans la situation d'esprit où elles étaient. Elles trouvèrent encore à Turin les soins les plus touchants de madame la princesse de Piémont qui, sortie bien jeune de France, avait conservé tant d'attachement pour sa famille et pour son malheureux pays. Ce voyage avait été pénible pour Mesdames ; elles avaient besoin de repos et elles consentirent à passer trois semaines dans cette Cour toute remplie de Français, de l'agitation et des espérances peu réfléchies qu'ils y portaient. Madame Victoire y fut incommodée quelques jours, ce qui ajouta aux peines de tout genre qui agitaient le cœur de M^{me} de Chastellux.

Mesdames en quittant Turin se dirigèrent vers Parme où elles passèrent quelques jours. L'Infant, fils de Madame Infante, leur sœur, était marié à une archiduchesse d'Autriche, sœur aînée de la Reine ; tout était encore famille dans cette petite Cour, modelée sur celle de France, et les soins les plus pressés et les plus tendres leur furent encore prodigués...

Le voyage de Mesdames se passa très heureusement ; elles avaient pris la route d'Ancône pour visiter, à Lorette, la Santa Casa ; arrivées à la fin du jour au bas de la montagne sur laquelle est située la ville, elles y trouvèrent les voitures du gouverneur dont elles se servirent pour monter plus lestement cette montagne qui est fort raide ; arrivées à l'église, elles furent éblouies de la beauté de l'illumination, du son des cloches et de toute la pompe de la réception qui leur était faite, sans qu'elles s'y fussent attendues. Après avoir reçu la bénédiction du Saint Sacrement, chanté un *Te Deum*, elles trouvèrent toute la ville chez le gouverneur, un grand souper froid, des compliments, des parures, ce qui acheva de les assommer de fatigue. — Elles voulurent faire leurs dévotions le lendemain avant de partir, dans cette chapelle objet d'une vénération toute particulière en Italie, et édifièrent tout le pays

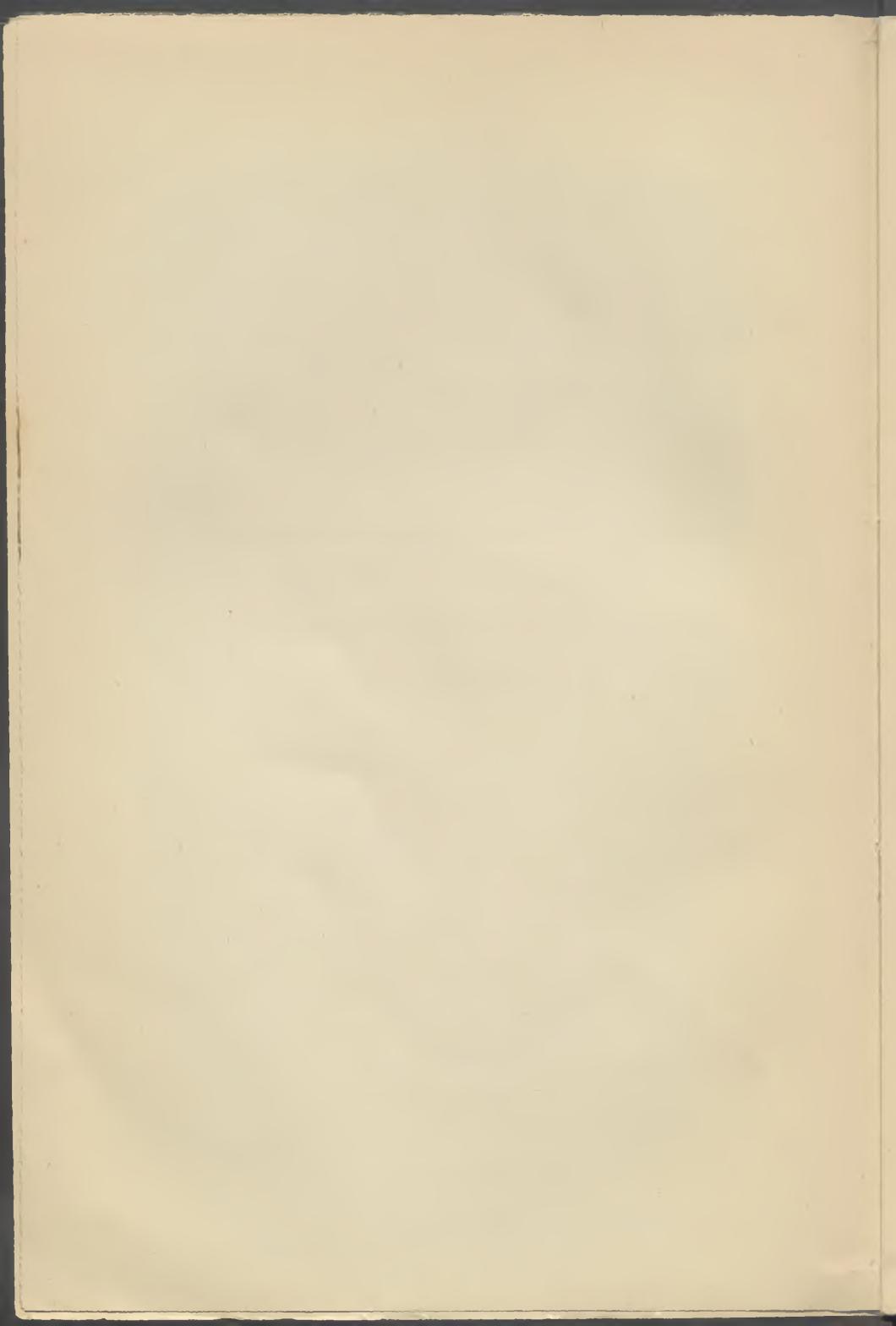
par leur piété. On leur fit voir le trésor composé de tous les dons que la dévotion des princes et des fidèles de toutes les classes y a réuni depuis plusieurs siècles ; il était alors d'une richesse inouïe. — Mesdames arrivèrent enfin à Rome et descendirent chez Monsieur le cardinal de Bernis, ambassadeur de France, où elles devaient loger ; elles reçurent les hommages de toute la noblesse romaine et furent complimentées de la part du Pape. Elles avaient atteint le terme de leur longue entreprise et elles éprouvèrent un sentiment de satisfaction mélancolique en prenant possession de cet asile que leur piété avait choisi et qui offrait, à leur âme agitée de tant de chagrins et de si vives inquiétudes, tant de motifs d'intérêt et de consolation religieuse. Elles adoptèrent un genre de vie analogue à leur position, elles voulurent que la maison continuât à être tenue par le cardinal, quoiqu'elle fût à elles ; il faisait les honneurs des assemblées, qu'il continua à tenir une fois la semaine, et Mesdames y descendaient un moment pour y recevoir les hommages de la société de Rome dont elles s'attirèrent bientôt la vénération et l'attachement.

APPENDICE IX

(Chapitre X.)

Quatre lettres du Comte de Chastellux à sa mère,
la Comtesse douairière de Chastellux, 1791.

(Archives de M. le Comte de Chastellux.)



LE COMTE DE CHASTELLUX A SA MÈRE.

A la Novalesse, ce 12 mars 1791.

Enfin, ma chère maman, nous avons franchi les Alpes. Depuis le Pont de Beauvoisin, nous avons fait 50 lieues dans les montagnes. Nous en sommes repartis jeudi. Notre première journée n'a pas été pénible. Hier nous avons marché doucement et la neige nous a forcés de faire sept lieues avec des porteurs. Nous sommes couchés à Lanslebourg, au pied du Mont-Cenis, du côté de la Savoie ; le gîte est fort mauvais. Aujourd'hui nous avons monté et descendu le Mont-Cenis : c'est un passage très pénible. Je ne conçois pas comment des hommes peuvent porter dans de tels chemins. Enfin nous voilà en Italie, et toutes les difficultés sont surmontées. Nous arriverons à Turin demain à quatre heures après-midi. M. le Prince et M^{me} la Princesse de Piémont viennent au devant de Mesdames jusqu'à trois ou quatre lieues de Turin. M. le comte d'Artois est venu souper ici. Le baron de Choiseul était venu hier à Lanslebourg. Mesdames ont fort bien soutenu la fatigue du voyage.....

LE MÊME A LA MÊME.

A Turin, ce 19 mars 1791.

Notre marche a été si incertaine, ma chère maman, que je n'ai pu recevoir encore de vos nouvelles..... Le dessin de Mesdames est d'arriver au lieu de notre établis-

sement dans la semaine de la Passion. La semaine sainte et les fêtes de Pâques sont les moments qu'il faut passer à Rome pour y voir, dans toute leur pompe, les cérémonies de la religion... Nous comptions partir pour Parme mardi prochain, mais Madame Victoire est fort enrhumée. Elle avait un commencement de rhume en partant de Bellevue : la fatigue du voyage, les contrariétés que nous avons éprouvées, ne l'ont pas guérie. En arrivant ici il lui a été difficile de se reposer : elle a eu beaucoup à recevoir, enfin elle a été obligée de prendre le parti de se ménager et je crois que nous resterons ici quelques jours de plus. Nous y sommes traités à merveille, on a beaucoup d'attentions pour nous. On en a même eu infiniment pour nos enfants à Chambéry et pendant leur route. Cette route, dans toute la Savoie, est belle, malgré la difficulté du pays ; on est étonné d'y trouver des chemins aussi bons, il est vrai qu'ils sont un peu étroits et que souvent on a été obligé d'y établir des parapets pour garantir de la profondeur des précipices qui serait effrayante et dangereuse. En entrant en Savoie, on trouve, à quatre lieues du Pont de Beauvoisin, un passage nommé la Grotte ou des Échelles qui est un chemin assez rude, mais taillé dans les roches ; on passe entre des murs de rochers qui ont 100 pieds de haut et on est aidé par une 20^e d'hommes qui poussent les voitures par derrière et par les 4 roues. On trouve à Chambéry, et surtout dans la Maurienne, des montagnes extrêmement hautes, des masses de rochers énormes, quelques-unes dont les rochers se sont brisés et offrent un amas de débris. Je vous ai mandé de la Novalesse comment nous avons passé le mont Cenis, après avoir fait la veille sept lieues à travers de la neige dans des chaises à porteurs. Ce passage du mont Cenis n'est pas fort difficile du côté de Lanslebourg, la pente est fort unie, je crois qu'il ne serait pas difficile à le rendre praticable, même à des voitures. C'est aussi de ce côté qu'on se fait ramasser, c'est-à-dire qu'on descend sur la neige en traî-

neau avec une rapidité inconcevable, car on n'y emploie que 8 ou 10 minutes. Du côté de la Novalesse et du Piémont, la montagne est beaucoup plus haute, plus rapide, il y a des rampes courtes et dont les tournants sont très fréquents ; on a fait, dans une partie de la montagne, une très belle voûte pour garantir le chemin de la chute des masses de neige connues sous le nom d'avalanches ; on ne conçoit pas comment les porteurs peuvent suffire à la fatigue de descendre des chaises dans ces espèces de précipices, ils sont six ou huit, ils se relayent, ils se donnent la main pour s'empêcher de glisser et il n'arrive jamais d'accident. Depuis la Novalesse on descend doucement jusqu'à ce que les montagnes, en s'éloignant, vous laissent découvrir la plaine du Piémont, et, à Rivoli, on est déjà dans cette plaine. Nous y avons trouvé le P^{ce} et la P^{cesse} de Piémont, M^{me} la C^{sse} d'Artois et ses enfants. En approchant de Turin nous avons trouvé le chemin bordé par tous les carrosses de la ville, on en a compté 1038, et par un peuple immense ; le Roi est venu au devant de Mesdames jusqu'à la portière de leur carrosse. Je vous répète peut-être ce que je vous ai déjà mandé..... Toutes les dames piémontaises sont venues faire leur cour à Mesdames. La famille royale vit dans une grande réunion et dans une grande retraite.

LE MÊME A LA MÈME.

A Terni ce 15 avril 1791.

Nous sommes à présent fort près du terme de notre voyage. Nous avons encore à traverser les Apennins, qui sans être tout à fait en état de le disputer aux Alpes, ne laissent pas cependant que d'être un peu imposants. Nous en avons passé hier et avant-hier deux chaînes différentes, nous avons couché au pied de la dernière. Nous sommes

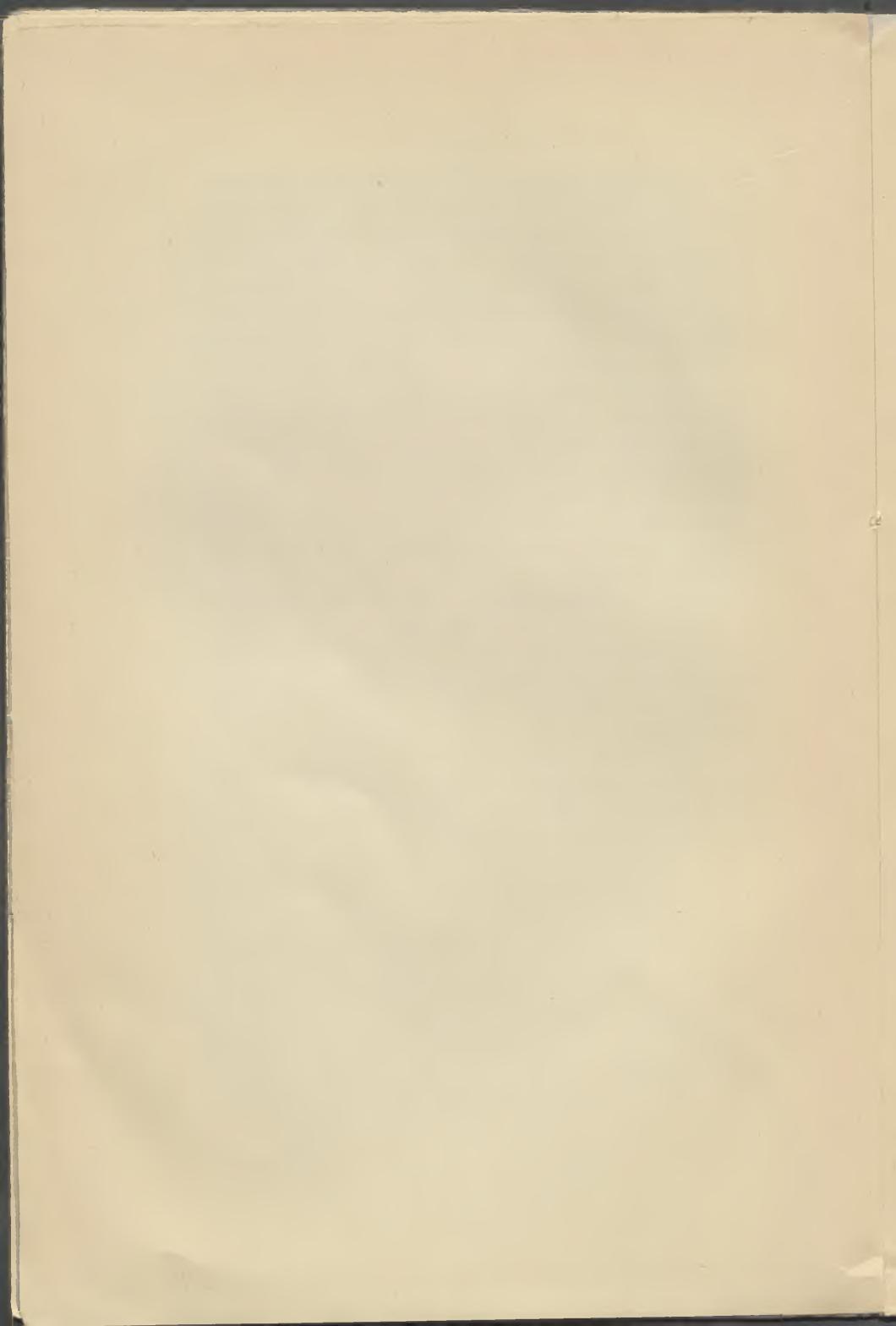
à 25 lieues de Rome: nous n'avons plus de difficultés à vaincre et nous y arriverons demain matin..... Nous avons quitté Parme, le jeudi 7, après y avoir passé huit ou dix jours très agréablement. L'Infante a mis une grâce et une recherche très grande pour nos enfants. Nous y sommes restés quelques jours de plus pour laisser passer, à Bologne, l'Empereur qui aurait donné beaucoup d'embarras pour les chevaux et pour les auberges. Malgré tous nos soins, il a passé à Bologne pendant la nuit, tandis que nous y étions. Nous y avons vu le Roi de Naples qui en est parti avant nous. J'ai eu bien peu de temps pour voir Bologne qui en aurait exigé beaucoup..... Nous en sommes partis à onze heures du matin et, au bout de deux jours, nous nous sommes arrêtés à Pesaro, chez le cardinal Doria, qui a été nonce en France; le lendemain nous sommes arrivés à Lorette. Mesdames y ont fait leur dévotion mardi. Nous serons à Rome demain matin.

LE MÊME A LA MÊME.

[18 avril 1791.]

J'ai à vous dire la manière dont nous avons passé les deux jours que nous avons vécu à Rome. Avant-hier, le lendemain de notre arrivée, Mesdames ont été voir le Pape. Le cérémonial et les habits de cette Cour ne ressemblent à rien de ce qu'on connaît. Des gens de la Cour, ou en rochets, ou en manteaux qui ressemblent à des manteaux de deuil, des valets de pied en pourpoints de velours cramoisi à fleurs, un postillon et un cocher à cheval, vêtus de même, des porteurs de chaise en manteaux de drap noir, tout cela est fort loin de notre costume. Mesdames ont d'abord été chez le cardinal Braschi, neveu du Pape, chez lequel elles ont trouvé beaucoup de cardinaux, de ministres étrangers et de dames romaines. On est venu

les avertir pour l'audience du Pape ; il a fallu descendre un escalier et ensuite monter plus de 100 marches pour arriver à ses appartements. Il n'occupe pas le plus bel appartement du Vatican, celui dans lequel il loge n'est pas fort magnifique. Il est venu au devant de Mesdames jusqu'à la porte de son cabinet. Elles sont entrées seules, la tête couverte d'espèces de voiles qu'on appelle *scuffioni*. Après avoir passé quelque temps seules avec le Saint Père, on nous a fait appeler. M^{me} de Narbonne et M^{me} de Chastellux avaient aussi des *scuffioni*, car les femmes ne peuvent voir le Pape que voilées ; on leur a fait laisser leurs éventails et aux hommes leurs chapeaux à la porte. On fait une gémflexion au lieu de révérence. Nous n'avons pas baisé la mule. Le Pape est en effet un très bel homme ; il est frais et paraît beaucoup plus jeune qu'il n'est. En sortant de chez lui, Mesdames ont été chez le C^{al} Zelada, secrétaire d'État, où elles ont trouvé le reste de Rome..... Hier, le Pape est venu en grand cortège rendre visite à Mesdames, c'est un honneur sans exemple, dit-on. Nous avons été présents à la visite, mais il me semble que le cérémonial de Rome, plus rigoureux que celui des autres Cours, ne rend pas les conversations générales... J'ai été à Saint-Pierre aujourd'hui : c'est une réunion bien étonnante de magnificence et de proportion, on est précisément stupéfait. Mesdames y font demain leurs Pâques de la main du Souverain Pontife.

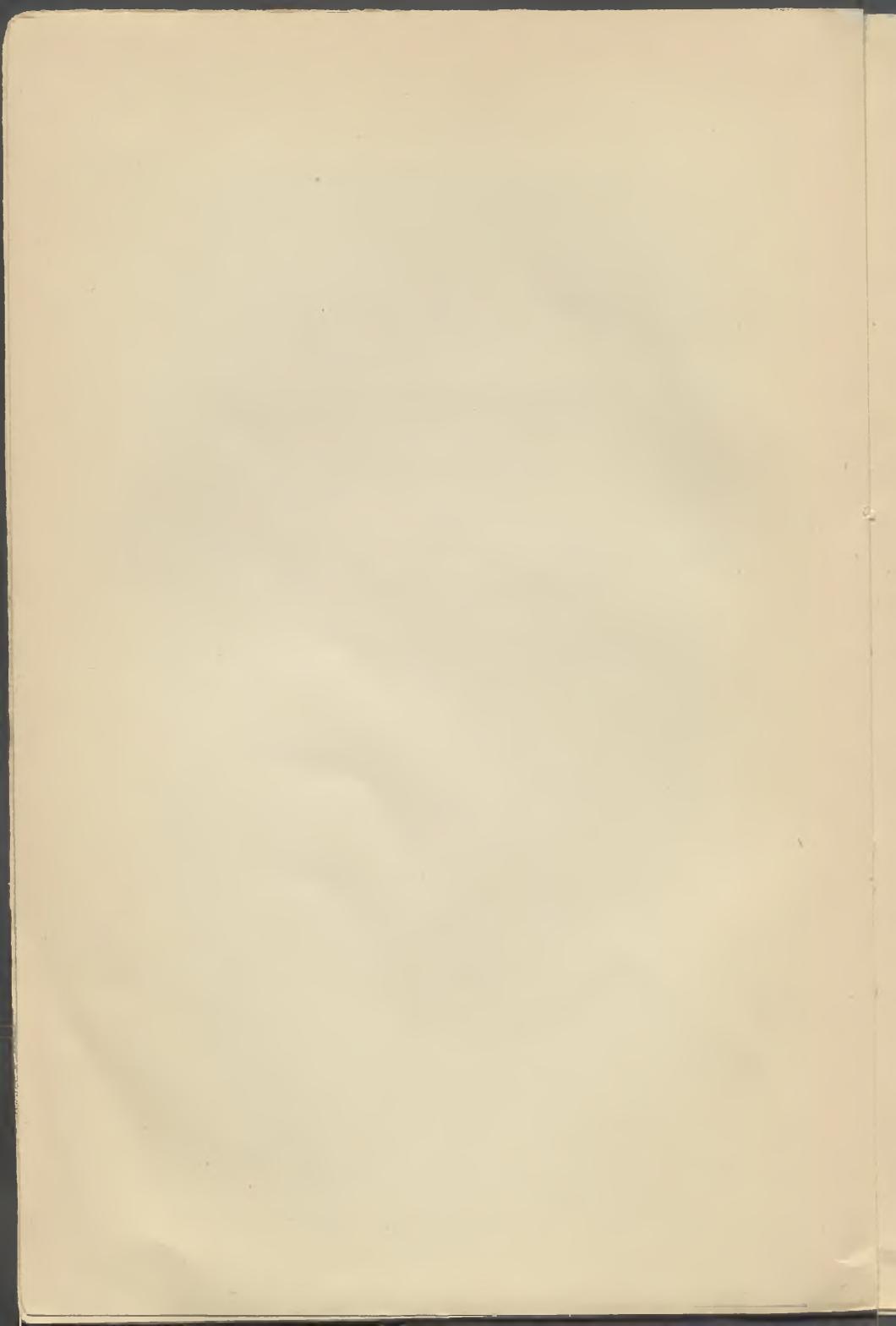


APPENDICE X

(Chapitre X.)

Récits du Comte César-Laurent de Chastellux,
dédié à son frère Henri.

(Archives de M. le Comte de Chastellux.)



I

Vous n'avez pas connu, mon cher Henri, celle que mes parents avaient le bonheur de servir, vous sentirez vivement le malheur de n'avoir pu être le témoin de tant de vertus, de bonté, de noblesse, de douceur. Être toujours auprès d'elle, lui tout sacrifier, était devenu pour mes parents un besoin dont la privation est bien cruelle pour leur cœur ; elle daignait nous traiter comme ses enfants, nous donner souvent ce nom et prendre plaisir à se laisser servir par nous ; nous jouissions en paix de ce bonheur, dans cette charmante retraite de Caserte, où nous attendions la fin de notre exil : rien ne troublait notre hermitage, l'appartement de notre princesse donnait dans celui de maman par la porte de son cabinet qui restait ouverte ; celui de mon père et ma chambre en étaient la continuation ; toute cette aile se fermait et, nous suffisant à nous mêmes, l'étude, les lectures en commun, le bonheur de voir et servir Madame Victoire nous tenaient lieu de toute société, de tout divertissement ; nous la suivions tous les jours à la promenade, dans le parc, où nous cultivions, sous ses yeux, un petit jardin où donnait l'escalier particulier de son appartement. Mon père et maman passaient avec elle la plus grande partie de la journée, le matin, avant et après la messe, avant, pendant et après dîner jusqu'à cinq heures, ensuite à la promenade, enfin depuis huit heures jusqu'à minuit ou plus tard ; dans les intervalles, elle venait sans cesse chez maman ou l'appelait chez elle, mes sœurs partageaient les soins et le dévouement de maman ; elles veillaient souvent Madame Victoire

qui s'endormait, en se faisant faire par elles des histoires. Elle aimait fort à s'occuper et daignait me permettre de lire souvent avec elle du latin ou de l'espagnol qu'elle savait assez bien. Nous étions heureux alors...

Mesdames reçurent une lettre de la Reine de Naples : Sa Majesté y peignait, d'une manière peut être trop vive, le désordre, la trahison, la lâcheté de son armée, les malheurs du Roi qui le lui rendaient plus cher encore et plus respectable, faisait part à Mesdames de son projet de se retirer en Sicile et les suppliait de venir partager avec elle un pain de larmes. Cette lettre fut donc pour Mesdames un engagement à suivre le sort de la Cour ; leur manière d'y être comme tantes du Roi paraissait le rendre naturel : d'ailleurs, dans les premières inquiétudes qu'avait données au royaume la création de la république romaine, Madame Adélaïde s'était fait dire peut être imprudemment par le Roi qu'elles seraient comprises dans tous les cas, s'il le permettait, dans les mesures de sûreté qu'il prendrait pour la famille royale. Cependant mon père, dès le mois d'octobre, voyant que la Cour prenait déjà en secret des arrangements avec les Anglais pour son transport en Sicile, en cas de malheur, lui avait fait promettre le même secours en particulier pour Mesdames. Un jour qu'il alla à Naples, miss Knight me dit encore de la part de Nelson qu'il était et serait, dans tous les cas, aux ordres de Mesdames, et l'amiral Nelson le répéta plusieurs fois à mon père, mais toutes ces précautions devinrent inutiles. Vous pouvez juger, mon cher Henri, quelle inquiétude affreuse agissait Mesdames. Quitter à leur âge un asile commode pour aller, en traversant la mer, en chercher un incertain, ne prévoir que des fatigues et point de repos, que des inquiétudes et point de sécurité parfaite ensuite, était pour les filles de Louis XV, déjà le jouet de tant de malheurs, une perspective qu'une résignation surnaturelle pouvait seule leur faire envisager avec ce calme qu'elles deux, et particulièrement notre adorable princesse, a tou-

jours conservé; mais vous comprendrez aussi quelle était la situation déchirante de nos malheureux parents : on pouvait partir d'un moment à l'autre mais comment transporter Gabrielle, malade de la petite vérole ?

Pendant Mesdames, que la lettre de la Reine jetait dans un si cruel embarras, résolurent d'aller, le lendemain 15, dîner à Naples avec leurs Majestés et prendre les derniers arrangements... Mesdames convinrent avec leurs Majestés qu'elles allaient retourner à Caserte où la Reine ferait avertir d'abord qu'il serait temps de s'embarquer, qu'elles monteraient le même vaisseau que la famille royale, mais qu'elles n'emmèneraient avec elles chacune qu'une simple femme de chambre. Madame Adélaïde demanda à se faire servir, au lieu de cela, par Madame de Narbonne, mais la Reine la pria de n'en rien faire, n'emmenant pas, elle, son analogue. Du reste la Reine était fort troublée et le Roi paraissait fort humilié de la conduite de ses Napolitains qui lui avaient inspiré tant de confiance. Nous étions, pendant ce temps-là, à Caserte, attendant le retour de Mesdames ou une lettre de mon père, si elles avaient pris le parti le plus sage sans doute de rester à Naples...

Au retour de Mesdames, on vit qu'il fallait attendre en repos l'avis de la Reine et être le plus possible aux aguets pour être informés des nouvelles qui étaient de plus en plus confuses. Il faut vous dire, mon cher Henri, que, soit par une fausseté naturelle d'esprit, soit par le désir peu réfléchi de tranquilliser Madame Adélaïde, le système de M^{me} de Narbonne est de ne croire à rien de fâcheux, d'adopter, comme indubitable, le conte le plus absurde pourvu qu'il soit favorable; jamais une malheureuse expérience n'a pu et ne pourra l'en guérir et cet aveuglement a failli deux fois nous exposer à Rome à être pris par les Français, particulièrement, à la seconde fois, où, si Buonaparte eût continué sa marche, nous étions indubitablement enfermés à Albano, sans avoir imaginé aucune pré-

caution d'aucun genre, faute d'avoir voulu croire à la supériorité de l'armée française sur les milices dispersées du Pape. Depuis ce temps, et particulièrement dans le cours de notre funeste voyage, cette absurde et inébranlable sécurité nous a mis souvent au bord du précipice, comme je vous le conteraï bientôt ; c'est elle qui nous endormit alors, semblables à ces autruches qui se croient en sûreté lorsqu'elles ont réussi à ne plus voir le péril, en se cachant la tête dans un buisson. Nous profitons du silence de nos paysans de Caserte pour concevoir de nouvelles espérances, critiquer même l'inquiétude que l'on prenait à Naples et traiter de timides ceux qui se préparaient au départ ; je puis vous assurer que, lorsque l'alarme subite nous fut donnée, pas un paquet n'était ni fait ni préparé chez Madame Adélaïde, pas une précaution prise, et je ne puis encore comprendre comment, en si peu d'heures, nous avons pu être en état de partir...

... Tandis qu'on se berçait, au salon de Mesdames, d'espérances, de raisonnements subtils, le courrier, qui allait à Naples pour les provisions, revint, le 20 au soir, nous donner l'alarme, nous dire que tous les ballots du palais, de chez M. Acton, etc., se portaient à bord, que plusieurs personnes étaient déjà embarquées, que le peuple commençait à s'agiter et s'était porté sous les fenêtres du palais pour supplier le Roi de ne pas partir ; mon père reçut une lettre d'une personne au fait qui lui mandait que tout était perdu, que le cri général était *sauve qui peut !* Mais toute cette inquiétude, effet, suivant M^{me} de Narbonne, des bruits répandus par les Jacobins, ne put ébranler notre opiniâtre sécurité et, si d'un moment à l'autre, peut être au milieu de la nuit, la Reine, comme c'était probable, eût fait avertir Mesdames, pas un paquet n'eût été fait, pas un ordre n'était donné pour ce cas.

... Le peu de frayeur, qui avait troublé la soirée du parti rassurant, était entièrement dissipée à leur réveil et on ne pensait plus à rien ; et on reçut avec enthousiasme la

nouvelle qu'apporta l'abbé Foulon de l'effervescence du peuple qui traînait par les rues des malheureux qu'il appelait Jacobins ; la Cour, au moment de s'embarquer, cherchait à répandre qu'elle en abandonnait le projet, que tout allait mieux : nous nous livrions, avec une confiance sans bornes, à ces bruits confus ; je me souviens que chez M^{me} de Roquefeuille, Madame Adélaïde vint à moi sautant de joie, me reprochant la froideur que je conservais au milieu d'un si heureux dénouement ; M^{me} de Narbonne et M. l'abbé de R[uallem] triomphaient. Je fis la phrase la plus insignifiante que je pus trouver sous ma main et je gagnai la porte, déplorant cette joie fatale qui me présageait une prochaine alerte, et je ne me trompais malheureusement pas. Depuis quelques jours, je commençais déjà à mettre en ordre mes papiers ; j'achevai alors de les mettre en état de voyage. Toute la journée fut employée à s'informer des détails du soulèvement du peuple à Naples ; on nommait quelques émigrés dans le nombre des victimes de la fureur de la populace. Nous avons su depuis que ces bruits avaient été exagérés, mais je les trouvais plus effrayants que propres à donner confiance. Le soir le cardinal Ruffo arriva de Naples chargé, sans le savoir, des fagots rassurants que la Cour faisait répandre ; il acheva sans peine de persuader à la majorité du salon le rétablissement définitif des affaires et tout le monde alla se coucher, se croyant plus en sûreté que jamais.

Le lendemain, on apprit que le Roi était embarqué avec toute la famille royale. Je revins sur le champ annoncer cette triste nouvelle, voyant clairement Mesdames livrées sans ressources à toutes les horreurs de la révolte intérieure, de l'approche et de la conquête des Français, maudissant la malheureuse sécurité qui, pour cette fois, nous avait jetés dans le précipice. Je trouvai mon père se faisant raconter la même nouvelle par le chevalier Quinini ; j'allai sur le champ en faire part à M^{me} de Narbonne qui la reçut, avec un sourire gracieux, qui semblait excuser

la simplicité de ceux qui croyaient à de pareils bruits, mais qui me parut cacher une secrète et forte inquiétude. Madame Adélaïde arriva, ne voulut en rien....

(La suite manque.)

II

La paix de Tolentino forçait le Saint-Siège à recevoir un ministre français. Mesdames durent fuir le doux asile dans lequel la ville de Rome leur avait donné tant de marques de respect et d'affection. Obligées de se rapprocher de Naples, elles s'arrêtèrent à Albano où elles passèrent quelques mois à attendre les événements. Elles n'y furent point troublées, mais comme les choses ne tournaient pas d'une manière favorable, au début de 1797, mon père alla à Naples pour y préparer leur retraite. Il m'emmena avec lui. Nous fûmes très bien accueillis par le général Acton et la Reine; il fut convenu que Mesdames habiteraient l'ancien château de Caserte, demeure fort convenable, à côté du nouveau beaucoup plus magnifique, bâti par Charles VII, et habité ordinairement par la Cour... Mesdames passèrent près de deux ans dans cette retraite, comblées de témoignages de respect et d'affection de la part de la famille royale de Naples; elles menaient une vie douce et uniforme, recevant souvent le Roi et la Reine, mais n'étant astreintes à aucun des ennuis auxquels elles eussent été exposées à Naples... J'avais dix sept ans, Madame Adélaïde trouva que j'étais assez sorti de l'enfance pour dîner à sa table et à celle de sa sœur, mais elle demanda, comme une chose convenable à mon âge, que ma coiffure fût une queue ou un catogan, avec de la poudre et des ailes de pigeon.

7 mars 1800. Vendredi 27, à midi M. Labr... nous apporte un bulletin, venu par une barque, qui annonce

une maladie grave de Madame Adélaïde : il permettait cependant encore des espérances et je m'attendais très peu à la mort, mais, à quatre heures, M. Pavie apporte une lettre, qu'un officier qui débarquait venait de lui remettre, et qui annonçait que ce fâcheux événement était arrivé à trois heures, la veille. Nous avons su depuis des détails : le samedi précédent, Madame Adélaïde était sortie pour la première fois depuis trois mois ; il faisait froid et humide, elle dina cependant, dormit et joua comme à l'ordinaire. Le soir, elle eut un peu de frisson en se couchant qui devint bientôt une fièvre violente ; des remèdes simples n'y firent rien ; le dimanche, elle crachait un peu de sang, avait de la toux et un point de côté. On la saigna et on lui donna ensuite du quinquina, à cause que la fièvre était devenue intermittente ; et on lui donna des lavements de miel et de vinaigre qui réussirent fort bien ; le mercredi, il y eut un mieux marqué ; elle reçut cependant le Viatique à minuit, mais sans se douter du danger de son état : elle avait la voix forte, appelait, parlait comme à son ordinaire, et se fit porter sur son sofa. On lui donna l'extrême-onction à midi ; elle vit alors son état, s'y résigna sans murmurer, perdit connaissance à deux heures, et expira à trois. A l'ouverture de son corps on trouva que ses entrailles étaient rétrécies, engorgées, endurcies.

Le comte et la comtesse de Chastellux emmenèrent en Italie leurs trois enfants qui étaient : César Laurent (14 février 1780-8 septembre 1854) ; Louise Pauline (2 octobre 1781-4 mai 1857), mariée, le 14 août 1814, à Joseph Élisabeth Roger, comte de Damas d'Antigny ; Gabrielle Joséphine Simone (11 février 1783-14 août 1820), mariée, le 27 mai 1817, à Jean Baptiste Auguste Madeleine de Percin, marquis de la Valette Montgaillard. Elle avait la petite vérole au moment du départ de Caserte.

Ces récits complètent la *Relation* du comte de Chastellux, chevalier d'honneur de Madame Victoire (Paris, in-8, 1816).



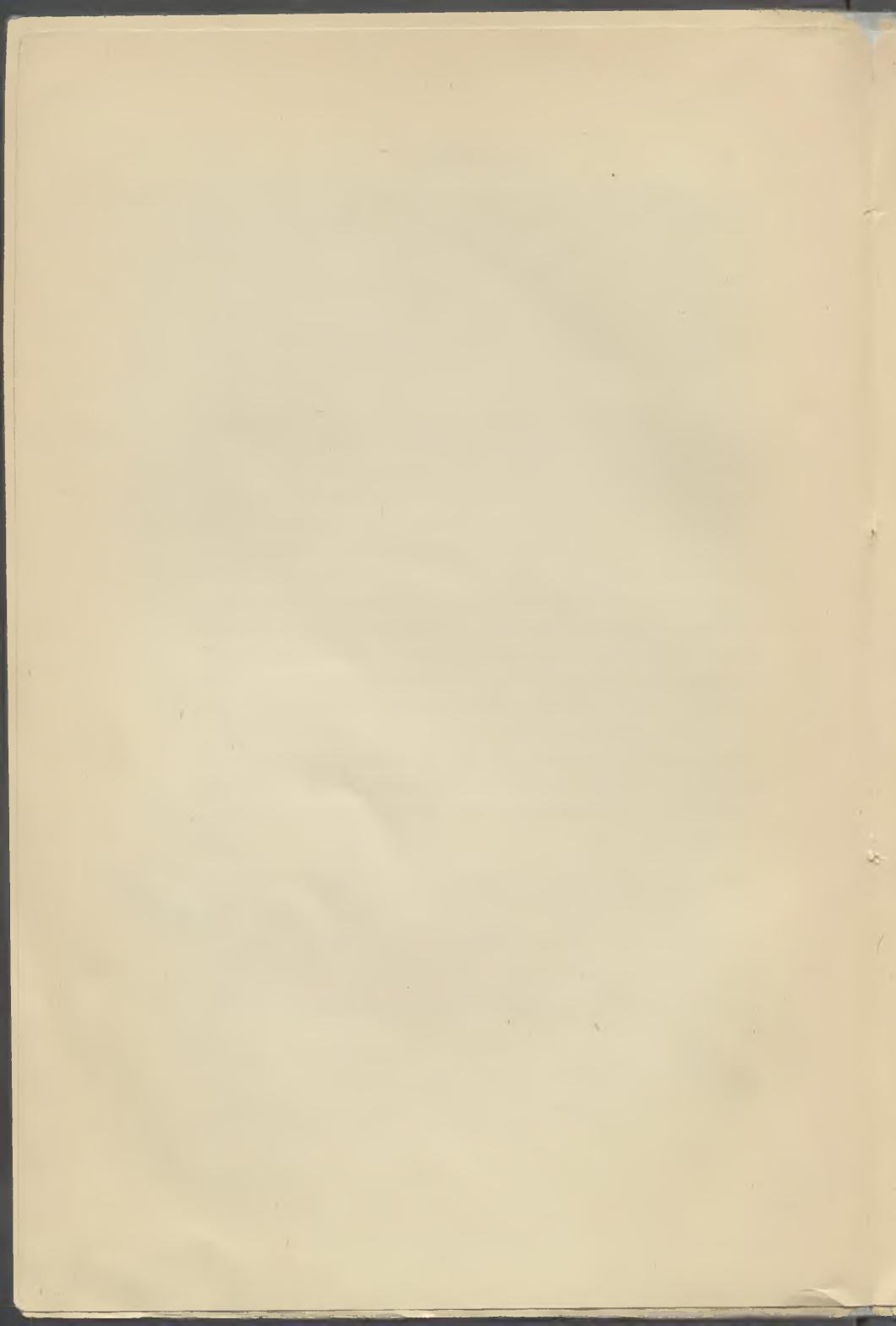
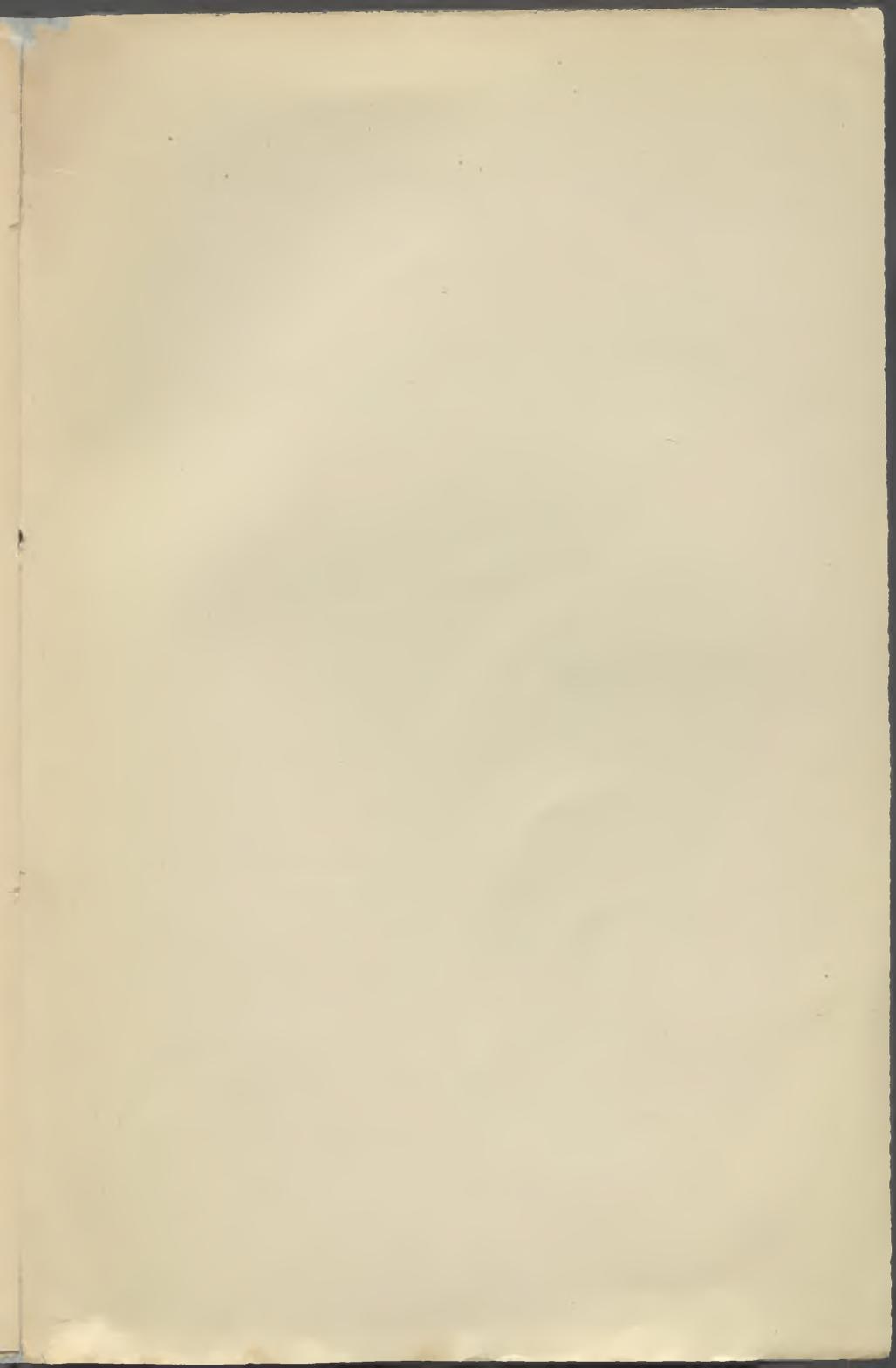


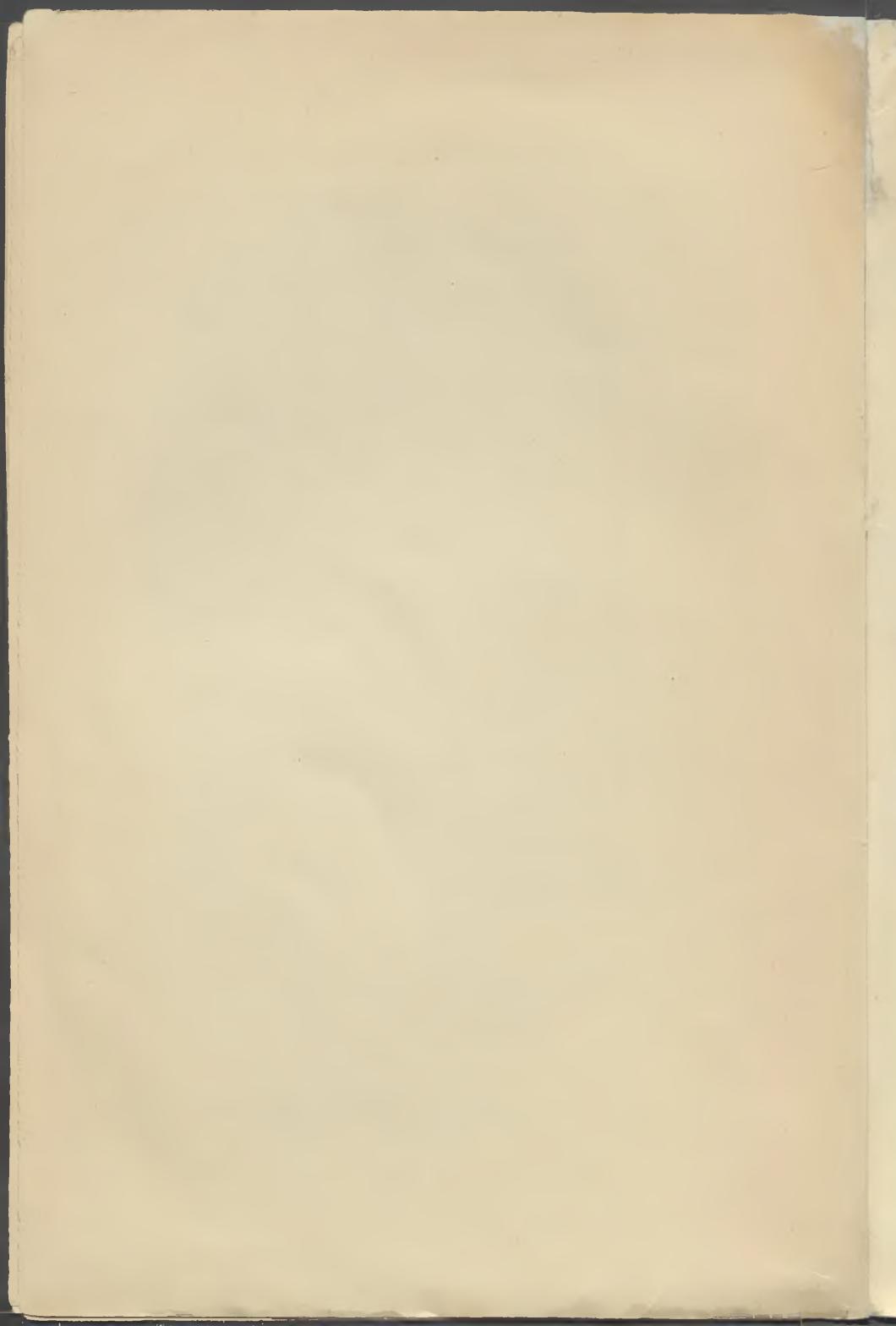
TABLE DES MATIÈRES

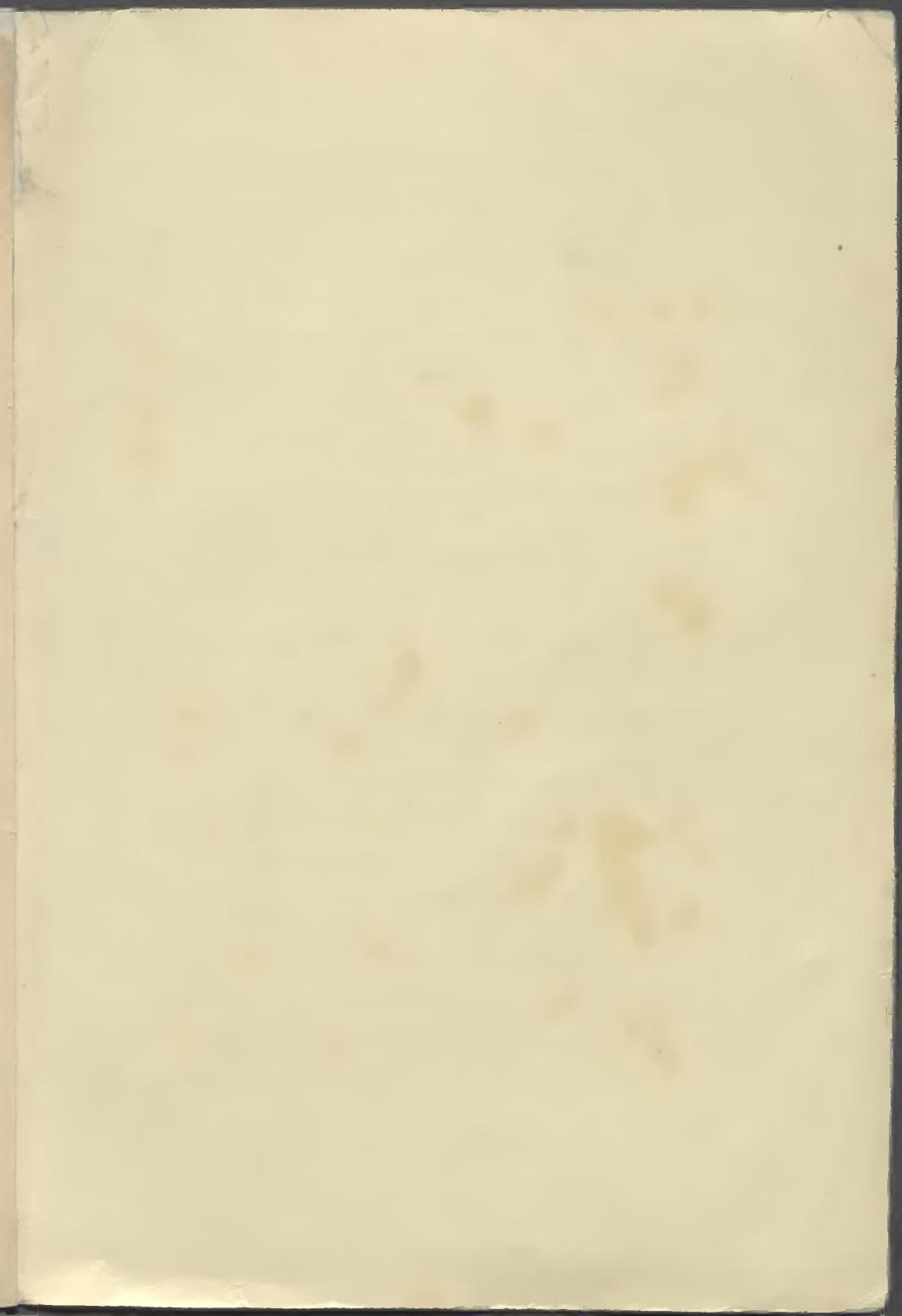
		Pages.
	PRÉFACE	V
CHAPITRE	I. — Versailles et Fontevault.	1
—	II. — La Duchesse de Parme.. . . .	26
—	III. — Madame Henriette.	55
—	IV. — Le Secret de l'Infante.	84
—	V. — Deuils de Cour.	119
—	VI. — La Carmélite.	146
—	VII. — Mesdames Tantes.	169
—	VIII. — La Duchesse de Louvois.	201
—	IX. — Le Départ.	238
—	X. — L'Exil.	273
APPENDICE	I. — 1 lettre de Louise-Élisabeth, duchesse de Parme (1756) et 7 lettres de Madame Adélaïde (1761-1767), adressées à l'évê- que de Verdun.	333
—	II. — Souvenirs de la marquise de Donissan. .	343
—	III. — Vente de la terre et marquisat de Louvois.	351
—	IV. — Testament et 2 lettres de Madame So- phie, 1781.	357
—	V. — 5 lettres de Madame Louise à l'abbé de Bourbon (1780-1783), 1 lettre du comte de Vergennes à l'abbé de Bourbon (1783), 1 lettre de l'abbé de Bourbon au cardinal de Bernis (1784). — 1 let- tre de Madame Louise à la comtesse de Chastellux, née Durfort (1787). — 1 mémoire de l'Église de Saint-Denis (1790).	365

APPENDICE VI. — 67 lettres de Madame Victoire (1772-1788).	375
— VII. — Procès-verbal des Échevins de Vichy (1785).	421
— VIII. — Extraits des Souvenirs de la comtesse Roger de Damas d'Antigny.	425
— IX. — 4 lettres du comte de Chastellux à sa mère (1791).	435
— X. — Récits du comte César Laurent de Chastellux.	443









EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

René BAZIN
de l'Académie Française.

LE DUC DE NEMOURS

Un volume in-8° avec un portrait en héliogravure. Prix. 5 fr. »

Alfred FRANKLIN

LE DUEL DE JARNAC ET DE LA CHATAIGNERAIE

D'APRÈS

UNE RELATION CONTEMPORAINE ET OFFICIELLE

Un volume in-16. Prix. 2 fr. 50

Vicomte de GUICHEN

LA FRANCE MORALE ET RELIGIEUSE

AU DÉBUT DE LA RESTAURATION

Un volume in-18. Prix. 3 fr. 50

Robert HÉNARD

LA RUE SAINT-HONORÉ

DES ORIGINES A NOS JOURS

Deux volumes in-8°, ornés de plans. Prix. 10 fr. »

Vicomte de REISET

GRANDES DAMES, TRAGÉDIENNES ET AVENTURIÈRES

BELLES DU VIEUX TEMPS

Un volume in-8°. Prix. 5 fr. »
